

Asticou | Hull, la mémoire retrouvée

# Raymond Ouimet Une ville en flammes



## Une ville en flammes

## Du même auteur

*Une ville en flammes*, 1<sup>re</sup> édition, Hull, Éditions Vents d'Ouest, 1996.

*Visite des paroissiens du Très-Saint-Rédempteur de Hull — 1927*, Hull, Société de généalogie de l'Outaouais, 1995.

*Histoires de cœur insolites*, Hull, Éditions Vents d'Ouest, 1994.

« Le Picotté », conte, dans *La Crise ! Quelles crises ?*, Hull, Éditions Vents d'Ouest, 1994.

*Liste des donateurs pour la décoration de l'église Notre-Dame de Grâce, Hull, Québec, 1892*, en collaboration avec Denise Latrémouille, Hull, Société de généalogie de l'Outaouais, 1992.

*Pierre Miville : un ancêtre exceptionnel*, Québec, Septentrion, 1988.

*Mariages du comté de Pontiac, 1836-1973*, en collaboration, Montréal, Éditions Bergeron et fils, 1976.

Asticou | Hull, la mémoire retrouvée

# Raymond Ouimet Une ville en flammes



*ents d'Ouest*

Deuxième édition revue et augmentée

*Données de catalogage avant publication (Canada)*

Ouimet, Raymond, 1948  
Une ville en flammes

2<sup>e</sup> éd. rev. et aug.

(Asticou/Hull, la mémoire retrouvée)  
Comprend des réf. bibliogr. et un index.

ISBN 2-921603-62-4

1. Hull (Québec) – incendie, 1900. 2. Incendies – Québec (Province) – Hull. 3. Hull (Québec) – Histoire. I. Titre. II. Collection.

FC2949.H8O94 1997  
F1054.5.H8O94 1997

971.4'221

C97-941244-7

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada de l'aide accordée à notre programme de publication. Nous remercions également la Société de développement des industries culturelles et Patrimoine canadien de leur appui.

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1997  
Bibliothèque nationale du Canada, 1997

Révision linguistique : Annie Faucher et Louise Noël

© Raymond Ouimet et les Éditions Vents d'Ouest inc., 1997

Éditions Vents d'Ouest inc.  
99, rue Montcalm  
Hull (Québec)  
Canada  
J8X 2L9  
Téléphone : (819) 770-6377  
Télécopieur : (819) 770-0559

Diffusion en France :  
Librairie du Québec  
30, rue Gay Lussac  
75005 Paris  
France  
Téléphone : 43 54 49 02  
Télécopieur : 43 54 39 15

Diffusion : Prologue inc.  
1650, boulevard Lionel-Bertrand  
Boisbriand (Québec)  
J7H 1N7  
Téléphone : (514) 434-0306  
Télécopieur : (514) 434-2627

Diffusion en Suisse :  
Intervalles  
Rue Mont Sujet 18  
2515 Prêles, Suisse  
Téléphone : 032/315 19 01  
Télécopieur : 032/315 14 23

*À Monique,  
qui m'a généreusement donné le temps d'un livre.*



---

# Introduction

---

*Toute chose naît pour périr,  
Et tout ce qui périt retourne  
Pour une autre fois refleurir.*

Robert GARNIER

**D**EPUIS le jour où les humains ont su allumer le feu, nous nous réunissons autour de lui pour aimer, chanter, danser, purifier ou punir. Feu de foyer, feu de camp, feu de joie, feu de la Saint-Jean, bûcher des hérétiques ou des sorcières, le feu envoûte autant qu'il dévore ou éclaire. Élément exceptionnel de la nature, il contient le paradoxe du bien et du mal. Pour le Ciel, il brille ; pour l'Enfer, il brûle. Plutarque a dit : « Le feu brûle quand on le touche ; mais il procure lumière et chaleur [...] »

Dès que l'humain a su le maîtriser, il s'en est servi pour s'éclairer et se réchauffer, préparer sa nourriture, transformer le



métal et même guérir ses blessures. Il s'agit là du feu amical et productif qui patle, qui chante et qui réchauffe. Il dégage une telle beauté et une telle énergie qu'il éblouit l'esprit. Mais le feu n'a malheureusement pas que des qualités. Il est aussi un redoutable danger permanent qu'une toute petite allumette peut symboliser : un pouvoir de destruction, d'anéantissement, de souffrance et de mort terrifiant. C'est là le feu insatiable et sauvage qui, devenu incendie, vocifère, hurle, détruit. Son pouvoir maléfique n'est sûrement pas étranger à la fascination qu'il exerce sur l'esprit humain. L'industriel E. B. Eddy, qui a fondé une fabrique d'allumettes à Hull en 1852, avait donné à son produit le nom évocateur de « Lucifer » !

Le feu, c'est aussi la passion. Mais la passion du feu est ambiguë puisque tant les pompiers que les pyromanes la partagent. Et comme le bien et le mal habitent l'être humain, il arrive qu'une même personne soit pompier et pyromane à la fois.

Le feu a toujours constitué un danger au Québec comme partout en Amérique du Nord après l'arrivée des premiers colons européens. Dès 1640, un incendie a détruit la résidence des Jésuites à Québec. Le 4 août 1682, une conflagration a rasé 53 maisons dans la basse-ville de Québec. En 1701, un incendie a fait 5 morts à Sainte-Foy et, en 1721, une conflagration a réduit en cendres 126 maisons à Montréal.

Toute l'histoire de la Nouvelle-France est d'ailleurs jalonnée d'incendies importants. En 1757, Louis-Antoine de Bougainville, aide de camp du général Montcalm, déclarait :

Les incendies sont fréquents dans ces deux villes [Québec et Montréal] et on n'y a fait encore aucun règlement pour y remédier, que celui de défendre de bâtir et de réparer dans les villes les maisons en bois. Il est encore

nécessaire de permettre qu'on en construise des mêmes à la campagne, la colonie n'étant pas assez riche ni assez bien fondée et la pierre n'y étant pas également commune, on pourrait y établir des pompes<sup>1</sup>.

Par la suite, la révolution industrielle a entraîné l'urbanisation accélérée des populations rurales, déclenchant une explosion démographique des villes qui a contribué à rendre l'incendie encore plus dévastateur. À cet égard, le XIX<sup>e</sup> siècle a probablement battu des records en nombre de conflagrations au Canada par rapport aux siècles précédents et au suivant. C'est par milliers que des maisons ont été détruites par le feu, par centaines que des gens sont morts brûlés.

Hull, ville de taille moyenne à l'échelle du Québec, a aujourd'hui des airs de métropole à cause de ses nombreuses tours à bureaux construites le long de la rivière des Outaouais qui, alignées les unes à la suite des autres, ressemblent à une immense digue qui aurait pour but de retenir de gigantesques débordements du cours d'eau. Au bout de cette digue se dresse la Maison du Citoyen qui, pareille à une forteresse, a les murs percés de fenêtres aux allures de meurtrières, d'où de vaillants défenseurs assurent la sécurité des citoyens. Ces immenses masses de béton gris, dont l'architecture date des années 1970, font penser à des bunkers à l'épreuve d'hypothétiques catastrophes, comme si les architectes avaient soigneusement étudié les armoiries de la ville de Hull et tenté de la protéger du monde extérieur.

Et pourtant, les catastrophes sont toujours venues de l'intérieur. Le blason de la ville de Hull, orné d'une flamme, en fait foi. Les Hullois ont en effet subi 10 conflagrations en 31 ans, dont 2, le « feu de Sabourin » et le « Grand Feu », ont failli rayer

la ville définitivement de la carte. Mais, comme le Phénix mythologique, Hull a toujours réussi à renaître de ses cendres grâce à sa population courageuse qui n'a jamais cessé de reconstruire sa ville et de croire en son avenir.

Le feu n'est pas un sujet nouveau à Hull. Plusieurs personnes ont écrit sur la question. Le journaliste E. E. Cinq-Mars a été le premier à le faire, en 1908, dans *Hull, son origine, ses progrès, son avenir*. En 1950, l'historien Lucien Brault en a traité à son tour dans *Hull 1800-1950* puis, en 1960, le journaliste Edgar Boutet a écrit une série d'articles sur le sujet dans le journal *Le Droit*. En 1986, l'historien Pierre-Louis Lapointe a raconté le « Grand Feu » dans la revue *Outaouais*. Ajoutons que, depuis 1900, de nombreux articles de journaux ont porté sur les incendies de Hull. Malgré l'abondance des textes, le sujet est loin d'être épuisé, car on n'a jamais exploré les causes et les répercussions, pas plus que les enjeux et les défis entourant les incendies hullois. C'est ce que nous nous proposons de faire ici tout en racontant en détail le déroulement des conflagrations et les souffrances de la population. *Une ville en flammes* veut rappeler ces journées dramatiques que les citoyens de Hull ont stoïquement vécues de 1808 à nos jours.

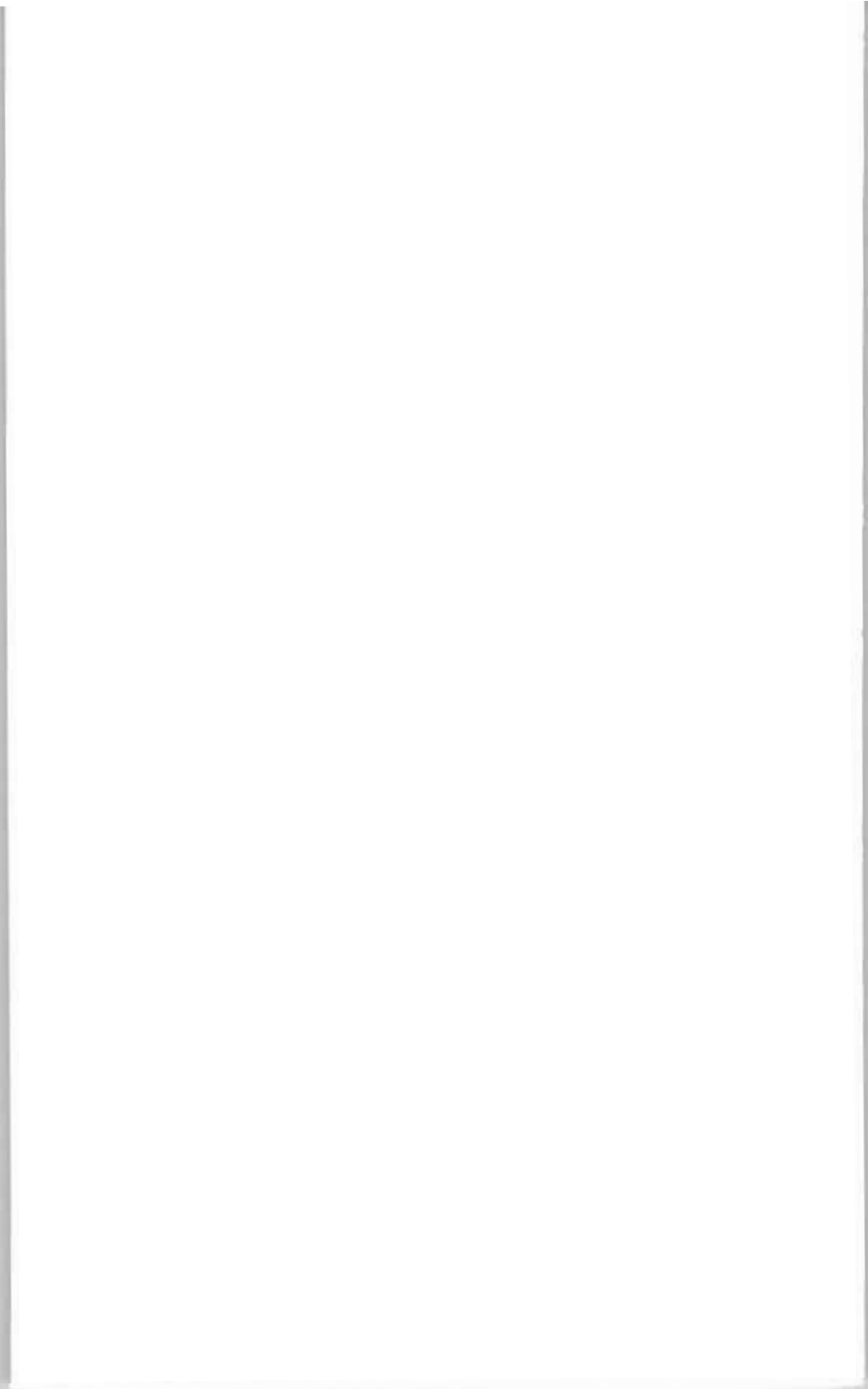
Les quatre premiers chapitres traitent des grandes conflagrations de la ville de Hull et, en toile de fond, de l'histoire des pompiers jusqu'au début des années 1920. Le cinquième chapitre porte sur les incendies du xx<sup>e</sup> siècle qui ont fait de nombreux morts, et le suivant raconte les exploits de personnes qui ont risqué leur propre vie pour sauver celle des autres. Enfin, le dernier chapitre retrace l'histoire des explosions provoquées par le feu. À ces sept chapitres s'ajoutent cinq annexes : la complainte composée par Charles Duchamp-Delville après le « Grand Feu » de 1900 et intitulée « L'Incendie de Hull », la

liste des incendies les plus importants, celle des personnes décédées dans les explosions et les incendies, celle des héros, héroïnes et sauveteurs et, enfin, celle des noms anciens et actuels des rues et des lieux de Hull.

J'aimerais exprimer ma gratitude à tous ceux et à toutes celles qui m'ont apporté leur précieuse collaboration en me fournissant des renseignements ou en me prêtant des documents d'archives : M<sup>me</sup> Denise Latrémouille, historienne, qui m'a aidé à clarifier certains aspects de l'histoire de Hull et qui a revu le manuscrit; M. Luc Brazeau, technicien aux Archives nationales du Québec en Outaouais, qui m'a fait découvrir de nouveaux documents; MM. Roland Michaud, Jean-Marcel Gingras et Jean-Guy Jacques, anciens directeurs du Service d'incendie de la ville de Hull, ainsi que MM. Jean-Maurice Roy et Jacques Soucy, respectivement directeur et directeur adjoint du Service d'incendie de la ville de Hull, qui m'ont grand ouvert les archives de leur service; MM. Pierre-Louis Lapointe et René Chartrand, historiens, pour leurs critiques constructives; M<sup>me</sup> Colette Michaud, directrice de la collection « Asticou », qui m'a prodigué de bons conseils, ainsi que toutes les autres personnes, tant pompiers que simples citoyens, qui m'ont aimablement communiqué leurs connaissances ou prêté des documents.

---

1 Louis-Antoine de BOUGAINVILLE, « Mémoires sur l'érar de la Nouvelle-France » (1757), *Écrits sur le Canada*, Éditions Pélican/Klineksieck, p. 106. Notons que de Bougainville n'avait pas totalement raison puisque, dès le xvii<sup>e</sup> siècle, on a adopté divers règlements contre l'incendie à Québec, tandis que Montréal se dotait d'une brigade de lutte contre l'incendie dès 1734.



---

## Une ville en péril

---

*Quel est le feu  
qui donne à boire au feu?*

Géo NORGE

L'HISTOIRE des incendies de Hull commence dès le début de la colonisation. Avant l'arrivée des Blancs en Outaouais, contrée de l'ouest du Québec, la région était habitée par des Algonquins. Ce n'est qu'en 1800 que l'Américain Philemon Wright s'établit à la chute des Chaudières, sur la rive nord de la rivière des Outaouais. La colonie progressa assez rapidement, car elle commença à se suffire à elle-même dès 1803. En 1806, Wright expédiait son premier train de bois à Québec par la rivière des Outaouais. Ce fut là le début de la grande industrie forestière en Outaouais.

Le 8 mai 1808, le feu réduisit presque à néant le jeune établissement. Un incendie rasa le moulin à scie ainsi qu'une grande quantité de planches et de madriers, de même que le

moulin à farine et presque toutes les réserves qui y étaient entreposées. Comme ses biens n'étaient pas assurés, Wright pensa abandonner sa colonie. Mais ses fils le convinquirent de ne pas démissionner. Ainsi, pour la première fois, on procéda à la reconstruction de la petite agglomération.

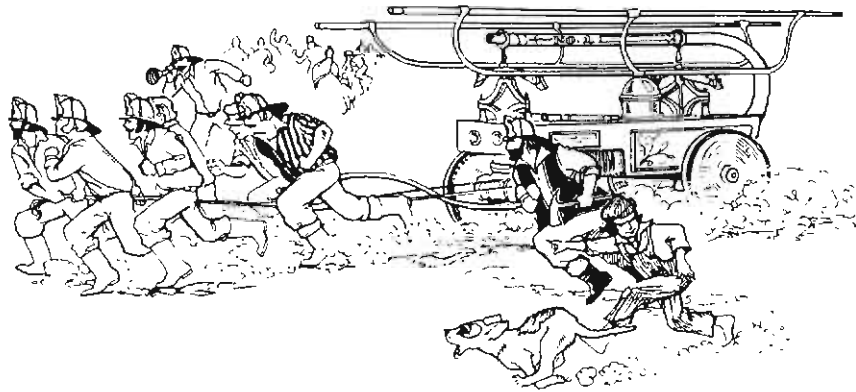
Nous savons peu de choses sur l'histoire des incendies qui sont survenus entre 1808 et 1869 parce que, justement, la plus grande partie des archives ont été détruites par le feu au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Notons que, pendant les années 1850, un violent feu de forêt menaça les villages d'Aylmer et de Hull, distants l'un de l'autre d'une douzaine de kilomètres, et que, durant plusieurs jours, toute la population a lutté avec acharnement pour maîtriser l'incendie. Nous savons également que les flammes rasèrent et les entreprises d'Eddy en 1860, et l'église anglicane St. James à l'été 1865.

À partir des années 1850, l'industrie du bois prit une forte expansion à Hull quand de nombreuses scieries vinrent s'y établir : Batson & Currier, Crandall & Co., E.B. Eddy, Gilmour, Hull Lumber Co., Hurdman, etc. Cependant, le village de Hull a longtemps compté sur la ville d'Ottawa<sup>1</sup> pour assurer sa protection contre les incendies. En effet, de 1853 à 1869, la Chaudière Fire Company d'Ottawa, dont le poste d'incendie était situé au coin des rues Lyon et Queen, était le seul corps de pompiers à intervenir en territoire hullois.

À la suite d'un gros incendie qui détruisit une douzaine de logis tôt le 2 juillet 1869, et que la Chaudière Fire Company réussit à maîtriser, les Hullois se rendirent compte qu'ils ne pouvaient pas continuer à se fier à Ottawa pour assurer leur sécurité. Peu de temps après, le premier corps de pompiers volontaires fut fondé afin de protéger les 500 familles du village. Son capitaine était un dénommé Larivière (probablement l'épicier

Michel Larivière). Puis, le corps fit l'acquisition d'une pompe à incendie manuelle, dite « pompe à bras », dont le maniement nécessitait pas moins d'une vingtaine d'hommes<sup>2</sup>. Remisée à l'intersection des rues Chaudière (Saint-Rédempteur) et Wellington, la pompe effectua sa première sortie le 5 novembre 1869 pour combattre un incendie chez Ezra Butler Eddy. On a dit que les pompiers et leur pompe furent si efficaces qu'ils réussirent à empêcher les flammes de détruire la maison du riche industriel ; seul le toit fut sérieusement endommagé<sup>3</sup>.

À cette époque, on avait l'habitude de donner un nom aux pompes à incendie. À Ottawa, les pompes s'appelaient *Chaudière* et *Queen*, à Montréal, *Union*, *Voltigeur* et même *The Center Ward Beauty* ! Plus conservateurs, les Hullois baptisèrent leur pompe *Victoria*, du nom de la reine d'Angleterre et du Canada, qui avait fêté son cinquantième anniversaire en 1869. Le nom de la pompe s'est naturellement transmis au corps de pompiers qui devint ainsi la « Compagnie des pompiers Victoria de Hull ».



1. La pompe manuelle *Victoria*, semblable à celle-ci, était tirée à force de bras par la compagnie de pompiers volontaires Victoria. (Dessin d'Audrey MATHESON, paru dans D. M. BAIRD, *The Story of Firefighting in Canada*.)



En 1870, la Compagnie se donna un nouveau capitaine en la personne du tailleur Charles Lepage. Elle parada pour la première fois dans les rues de la ville à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Les pompiers étaient vêtus d'un uniforme composé d'un « gilet bleu avec collet rouge, pantalon noir<sup>4</sup> ». Le 21 juillet suivant, après avoir défilé en grande pompe dans les rues de la ville avec « drapeaux anglais et français en tête<sup>5</sup> », la Compagnie tint son premier pique-nique annuel aux jardins Leduc afin d'amasser des fonds. L'événement eut lieu dans une atmosphère de fête, remplie de... fumée.

### LA GRANDE PEUR DE 1870

En 1870, l'été fut exceptionnellement chaud au Québec. Au mois de juin, la chaleur atteignit une température record de 40 °Celsius. En juillet, la sécheresse était telle que de nombreux feux éclatèrent spontanément dans les forêts qui ceinturaient tant les villages d'Aylmer et de Hull que la ville d'Ottawa. Les incendies prirent une ampleur sans précédent si bien que dans la dernière quinzaine de juillet, une épaisse fumée recouvrit le village de Hull. Des feuilles brûlées et des petits morceaux de bois incandescents tombaient sur les toits, risquant à tout instant de mettre le feu. La fumée rougissait les yeux des habitants, et son odeur imprégnait maisons et vêtements. Heureusement, une bonne pluie réduisit la virulence de l'incendie de forêt.

À la mi-août, un autre feu de forêt gigantesque menaçait Hull et Ottawa encore une fois. Il avait éclaté sur les bords du lac Constance, à 25 kilomètres à l'ouest d'Ottawa. Sous la poussée du vent, les flammes traversèrent la rivière des

Outaouais pour s'attaquer à la forêt des environs de Breckenbridge, près d'Aylmer. La population épouvantée abandonna tout derrière elle, se précipita vers la rivière, et souvent dans la rivière, pour échapper aux flammes. Maisons, récoltes, bestiaux, tout fut détruit, brûlé, calciné. Le feu courait avec la rapidité du vent vers Hull et Ottawa. Des secours furent organisés dans les deux localités; tout le monde se fit pompier. Le journal *Le Temps* d'Ottawa rappela, 36 ans plus tard, ces jours de terreur :

On dit, et la chose n'a jamais été niée, que le vent poussa l'incendie d'Eardley à Ironsides [*sic*], distance de vingt milles [trente-trois kilomètres] dans l'incroyable espace d'une demi-heure. C'était la fin du monde, quoi. Plusieurs personnes furent surprises par le feu et brûlèrent sur les lieux<sup>6</sup>.

Le 16 août, le village de Bell's Corner, en banlieue d'Ottawa, était rasé par le feu. Trois jours plus tard, le journal *La Minerve* de Montréal rapporta qu'à Chelsea, village situé au nord de Hull, cinq millions de pieds de planches (un million et demi de mètres) avaient brûlé aux scieries Gilmour. Deux jours plus tard, le correspondant du même journal télégraphia :

Au moment où je vous écris, le feu sévit à trois milles [cinq kilomètres] de Hull. Plus de 1 500 employés des scieries Eddy, Bronson, Perly, Pattee et Johnston ont interrompu leurs travaux pour empêcher le terrible fléau d'atteindre le village de Hull [...] Dans les alentours d'Aylmer, il a promené ses ravages sur une étendue de 50 milles carrés [130 kilomètres carrés]<sup>7</sup>.

La course des flammes ne semblait pas vouloir s'arrêter. Le village de Chelsea brûla, suivi de celui de Rafting Ground (aujourd'hui Cascades). Puis le feu s'attaqua à la cinquantaine de maisons qui composaient le petit village minier d'Ironside, situé à trois kilomètres de Hull seulement. Plusieurs personnes, dont on n'a jamais réussi à déterminer ni l'identité ni le nombre, n'eurent pas le temps de se mettre à l'abri; elles succombèrent à la voracité de la conflagration. D'autres se sont maintenues en vie grâce à leur ingéniosité : une femme, qui avait plongé dans un étang avec ses quatre enfants, y passa toute une nuit. À intervalles réguliers, elle s'aspergeait la tête et mouillait celle des gamins pour mieux les protéger des brandons qui tombaient dans l'étang comme sauterelles en Égypte.

Enfin, le 20 août, à 1 heure du matin, un groupe d'hommes rompus à la lutte contre l'incendie débarquèrent à la gare d'Ottawa pour prêter main-forte à la population outaouaise. Ce groupe était composé d'Alfred Perry, inspecteur du feu de la compagnie d'assurances Royal de Montréal, et de plusieurs pompiers de la ville de Montréal qui avaient apporté avec eux la pompe à incendie à vapeur *Union*. Dès le lever du jour, ces hommes se rendirent à Chelsea pour combattre l'incendie qui était devenu incontrôlable.

Les agglomérations de Hull et d'Ottawa étaient une nouvelle fois complètement enveloppées par une épaisse fumée grise. On pouvait lire dans *La Minerve* du 25 août :

Il n'y a plus de soleil, plus de lune, plus d'étoiles pour réjouir nos regards. Entre le ciel et nous intervient sans cesse cette épaisse couche de fumée, pesante, lugubre et désolante, car elle raconte, pour ainsi dire, les larmes et le désespoir des nombreuses familles des alentours que le

feu réduit chaque jour et chaque nuit à la plus affreuse misère.

Finalement, avec l'aide des pompiers de Montréal et de plusieurs centaines de personnes venues des environs de Hull, les Hullois creusèrent un coupe-feu dans la campagne avoisinante. Mais comme le vent cessa de souffler, l'incendie qui n'avait plus rien à consumer s'éteignit enfin. Hull l'avait échappé belle cette fois-ci.

### LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

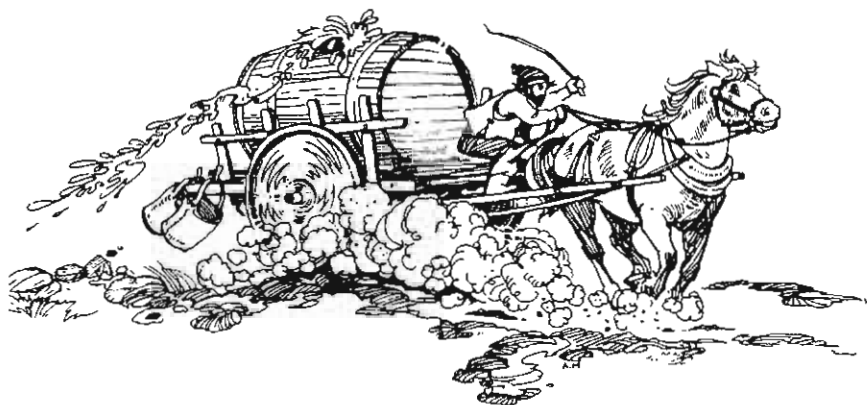
La grande peur de 1870 eut un effet bénéfique sur les marchands de bois des Chaudières, c'est-à-dire ceux dont les usines étaient établies sur la rive ontarienne de la rivière des Outaouais. En effet, ils se dotèrent d'une pompe à vapeur qu'ils baptisèrent *Union*<sup>8</sup> — peut-être bien en souvenir de la pompe des Montréalais. Cette pompe avait la réputation de pouvoir projeter un jet d'eau à 50 mètres de distance. La nouvelle brigade Union des Chaudières avait aussi l'intention d'assurer la protection des scieries hulloises, puisque la « pompe à bras » de Hull n'était pas assez puissante pour le faire.

En 1871, la Compagnie des pompiers Victoria de Hull se donna un nouveau chef en la personne de Calixte Rouleau. Deux ans plus tard, le conseil municipal confia au conseiller Charles Leduc la mise sur pied d'une compagnie de « crochets et d'échelles », les Voltigeurs canadiens<sup>9</sup>, et un budget pour l'achat de matériel, dont un chariot pour le transporter. Le commandement de la compagnie fut confié à l'épicier Sévère Châtillon. Ainsi, le village du canton de Hull avait désormais

deux corps — indépendants l'un de l'autre — pour lutter contre les incendies : la compagnie Victoria, qui opérait une pompe à incendie manuelle, et la compagnie des Voltigeurs canadiens, qui était équipée principalement d'échelles, de crochets et de haches.

À l'hiver 1875, le village de Hull se séparait de la municipalité du canton du même nom et devenait la Cité de Hull. Le 15 novembre suivant, les corps de pompiers volontaires se mirent au service du nouveau conseil municipal.

La protection contre l'incendie à Hull était, à cette époque, dérisoire. Outre la « pompe à bras » *Victoria*, les deux corps de pompiers n'avaient que des échelles à crampons, des haches, des seaux et une voiture. Dès que le capitaine de la compagnie Victoria était averti qu'un incendie avait éclaté, il faisait sonner le clairon pour alerter les hommes disponibles du village, puis sortait la pompe en toute hâte de la remise et se rendait sur le



2. La pompe *Victoria* était alimentée par des porteurs d'eau qui se rendaient sur le lieu de l'incendie dès le tocsin. (Dessin d'Audrey MATHESON, paru dans D. M. BAIRD, *The Story of Firefighting in Canada*.)

lieu de l'incendie avec les pompiers volontaires. Les porteurs d'eau, payés 25 cents la tonne<sup>10</sup> — il n'y avait pas encore d'aqueduc à Hull —, se rendaient sur les lieux pour alimenter la pompe en eau. Les puits étaient rares parce qu'ils étaient alors creusés à la main. C'est dans ces conditions que les pompiers combattirent la première conflagration en 1875.

### LA PREMIÈRE CONFLAGRATION

Peu avant 19 heures, le 4 décembre 1875, le feu éclata dans une maison de la rue Albert<sup>11</sup> (Hôtel-de-Ville) et se propagea si vite que, en moins d'une heure, 15 autres maisons étaient la proie des flammes. Dès le début de l'incendie, la « pompe à bras » *Victoria* fut mise à contribution, et durant deux heures tous les porteurs d'eau de Hull, et plusieurs d'Ottawa, l'alimentèrent de 162 tonnes d'eau. Mais voilà, elle n'était pas assez puissante pour contenir, à elle seule, l'élément destructeur. Dans une lettre envoyée à son supérieur deux jours après la conflagration, le père Charpeney, curé de la paroisse Notre-Dame, écrivit :

La ville d'Ottawa a été bien excitée. Toutes les pompes sont arrivées du flat<sup>12</sup> de la ville. Une maison de l'autre côté de la rue a pris feu trois fois. Mais on a éteint chaque fois. Sans les pompes, qui sait ce qui serait arrivé. Heureusement, il n'y avait pas de vent<sup>13</sup>.

La nouvelle pompe à vapeur *Independent* des scieries Eddy, qui s'alimentait à un petit étang voisin, réussit à limiter, tant bien que mal, les dégâts. On avait évidemment mandé sur les lieux la pompe à vapeur *Chaudière* de la ville d'Ottawa, et la

pompe *Union*, propriété des marchands de bois du *Flat*. Mais comme leurs boyaux n'étaient pas assez longs pour puiser l'eau dans la rivière des Outaouais, la pompe *Chaudière* dut prendre son eau dans un puits qu'elle vida en un rien de temps, et la pompe *Union* resta un moment inutilisée faute d'eau. Mais quelqu'un eut l'idée d'employer les deux pompes d'Ottawa ensemble. Laissons le père Charpeney raconter :

Une des pompes puisait dans l'Ottawa et donnait de l'eau à une autre pompe dont les tuyaux arrivaient jusqu'au théâtre de l'incendie faisant ainsi une longue chaîne. [...] Enfin, le service était bien organisé.

Pourvus d'un meilleur approvisionnement en eau, les pompiers, qui travaillaient d'arrache-pied, réussirent à maîtriser les flammes vers 21 heures. Alors que 16 maisons avaient été détruites, on ne dénombrait aucun mort et seulement 2 blessés. Le lendemain de la conflagration, on pouvait lire dans le *Times* d'Ottawa :

Nous avons autour de nous trois faubourgs qui, pour toutes fins pratiques, font partie de la ville d'Ottawa, nous voulons parler de New Edinburg, de Rochesterville et de Hull. Ces trois faubourgs font appel à notre brigade d'incendie chaque fois qu'ils ont à combattre une conflagration. Pourquoi ne contribueraient-ils pas financièrement au maintien de notre service de protection contre le feu<sup>14</sup>?

Le quotidien d'Ottawa avait raison, car l'incendie du 4 décembre 1875 n'avait pas été le premier à se produire à Hull

cette année-là. En effet, le 5 juin, le feu avait détruit les scieries Gilmour situées sur le chemin du Cimetière (boulevard Fournier), mettant au chômage environ 200 hommes.

Non seulement les pompiers de Hull étaient-ils peu et mal outillés, mais l'absence d'un véritable poste d'incendie se faisait aussi sentir. Le matériel de combat était entreposé à la diable dans une remise pas toujours chauffée, ce qui causa un jour une bien mauvaise surprise aux pompiers. Le 6 décembre 1875, le tocsin sonna encore une fois. Deux maisons situées sur le chemin du Cimetière étaient en feu. Les pompiers arrivèrent en toute hâte sur les lieux, mais ne parvinrent pas à faire fonctionner la pompe parce que les boyaux d'arrosage étaient... gelés! Ils durent se résigner à regarder les maisons brûler en entier.

On commença à prendre conscience de l'insuffisance des moyens dont disposait la ville pour combattre le feu. Le soir de l'incendie du chemin du Cimetière, le conseil municipal nomma Maxime Benoît inspecteur du feu et lui donna le mandat de réorganiser le corps de pompiers. Comme les finances de la ville étaient maigres, le conseil décréta que Benoît « devra se contenter du salaire que le Conseil voudra bien lui voter dans quelque temps<sup>15</sup> ». Maxime Benoît devint ainsi le premier chef permanent des pompiers de Hull.

Six mois après la première conflagration, un incendie qui avait débuté dans un logement vacant de la Petite Ferme<sup>16</sup> rasa une rangée de huit maisons. Deux conflagrations en six mois, c'était trop, beaucoup trop. Le 5 juin 1876, le conseil municipal vota la somme de 2 000 dollars pour parfaire l'organisation de la Compagnie des pompiers Victoria et celle des Voltigeurs canadiens. L'année suivante, il prit des mesures pour s'assurer les services de la pompe à incendie à vapeur de la compagnie Eddy, propriété de l'industriel E. B. Eddy qui était échevin de



la ville, et pour faire réparer la pompe manuelle *Victoria*. Le 22 février 1877, l'inspecteur du feu, Maxime Benoît, fut congédié sans qu'aucune raison ne soit inscrite au procès-verbal du conseil municipal. Il faut dire que la ville, qui comptait environ 7 000 habitants, était dans un état déplorable et que ses finances n'étaient guère mieux; une grave crise économique sévissait au pays depuis quatre ans. En 1877, un visiteur a décrit Hull en ces termes :

... remarquable seulement par ses grandes scieries, ses usines, son pouvoir hydraulique et ses rues boueuses. Il y règne une grande activité, mais on semble mépriser totalement les règles élémentaires de l'architecture et la symétrie... un tiers des maisons sont désertes; un autre tiers souffre de rhumatismes chroniques<sup>17</sup>.

Pour l'*Ottawa Citizen*, la ville de Hull était une poudrière qui pouvait disparaître et faire disparaître Ottawa de la surface de la terre à tout moment<sup>18</sup>.

En 1878, quelques jours après l'incendie de la scierie Wright, Batson & Currier, un dénommé Dettmers proposa au conseil municipal de lui vendre une « pompe à feu à vapeur ». Le conseil refusa, faute d'argent. Mais comme il ne voulait pas miner sa crédibilité auprès de la population en repoussant cavalièrement l'acquisition d'un outil aussi essentiel, il adopta la résolution de E. B. Eddy qui, surveillant ses intérêts plus que ceux de la ville — comme on le verra plus loin —, proposa de reconsidérer l'offre de Dettmers plus tard. Un seul conseiller, Alfred Rochon, vota contre la proposition d'Eddy. Et il avait parfaitement raison. La petite ville d'Aylmer, qui comptait deux fois moins d'habitants que Hull, avait sa pompe à vapeur

depuis 1873. Pourquoi Hull, qui était beaucoup plus en danger que sa voisine à cause des grandes scieries, n'en aurait-elle pas eu une? Quoi qu'il en soit, pendant longtemps, il n'a plus été question de l'achat d'une pompe à vapeur. Toutefois, on embaucha une personne pour voir au séchage des boyaux et au chauffage de la remise où était entreposée la pompe manuelle. Puis, ce qui devait arriver arriva.

### *Où est le feu?*

*Un jour de décembre 1869, un homme entra dans une maison qui n'était pas la sienne. Son comportement effraya la femme qui s'y trouvait. Elle se sauva en alertant tout le voisinage par ses cris. Comme ils ne comprenaient pas l'anglais, les voisins ont cru que la femme affolée criait au feu. Tout le voisinage se mit à son tour à crier : « Au feu! Au feu! » Quelques minutes plus tard, les pompiers arrivèrent avec leur pompe, suivis de peu par les porteurs d'eau. Jamais on n'a su qui, de la femme ou des pompiers, avait éteint le feu ardent dont le mystérieux intrus était animé!*

### LE FEU DE SABOURIN

Le 21 avril 1880, à 15 heures, le feu éclata dans le grenier à foin du charretier Barnabé Sabourin, qui habitait du côté est de la rue Bridge (Eddy), près de Wellington. Un fort vent du sud-ouest soufflait et, en quelques minutes, les flammes enveloppèrent la bâtisse. Les pompiers volontaires n'eurent même pas le temps d'arriver que le vent lançait les flammes, avec une violence inouïe, à l'assaut des maisons voisines. Toutes les brigades

de pompiers de la région, avec leur pompe à vapeur, vinrent à la rescousse des Hullois, rapidement débordés. La pompe *Independent*, de la E.B. Eddy, se cantonna rue Bridge, près du glissoir à bois, afin de protéger les usines et les cours à bois. La pompe à vapeur *Chaudière* vint appuyer la pompe *Victoria* qui travaillait aussi rue Bridge; les pompes *Conqueror*<sup>19</sup>, de la ville d'Ottawa, et *Union*, des marchands de bois du *Flat*, dressèrent leurs jets d'eau rue Centrale (Hôtel-de-Ville).

Des centaines d'hommes combattaient l'incendie sans succès. De maison en maison, de rue en rue, ils reculaient devant la course des flammes. Des femmes, auxquelles les hommes sortis des scieries vinrent se joindre, arrachaient au brasier, avec l'énergie du désespoir, les meubles de leur maison et les transportaient avec une peine infinie au milieu de la confusion générale. D'autres entraînaient leurs enfants hors de l'atteinte des flammes qui couraient avec une rapidité effrayante. Des étudiants, venus du Collège d'Ottawa, traversèrent à Hull pour sauver de la destruction le collège des Frères des écoles chrétiennes.

La population terrorisée fut bientôt prise de panique. Une dame Latrémouille eut tellement peur qu'elle perdit connaissance en sortant de son logis. Ailleurs, une femme qui ne mesurait pas ses efforts pour sortir ses effets de la maison vit, tout à coup, les flammes qui ravageaient le deuxième étage où son bébé dormait. Elle voulut monter secourir l'enfant mais un citoyen d'Ottawa, nommé Akroyd<sup>20</sup>, l'empoigna juste au moment où, au mépris de sa vie, elle pénétrait dans le bâtiment en feu. Une autre femme, prise de terreur, laissa tomber son bébé du haut de la falaise de la rue Albion (Dollard), puis se jeta à son tour dans le gouffre. Heureusement, un certain R. L. Tupper et deux autres hommes réussirent à attraper le

bébé et à amortir la chute de la femme. Plus loin, une dame Labelle, complètement abasourdie, déambulait pieds nus, une hotte dans les bras, comme un automate. Une vache prit l'épouvante et sauta dans les ruines fumantes d'une maison où elle rôtit sur-le-champ, suivie de peu par un cochon qui subit le même sort!

Le feu perdit soudain son intensité comme si le Ciel avait enfin entendu les prières de la multitude. L'espoir reprit le dessus et donna aux combattants exténués le courage de continuer la lutte. Puis, revirement inattendu, une bise s'éleva et poussa les tisons rougeoyants vers d'autres maisons dont les toits s'enflammèrent aussitôt. Venant des usines d'où ils avaient été promptement libérés, plus d'un millier d'hommes prirent l'initiative de démolir une rangée de maisons pour arracher au feu son nécessaire combustible.

À Ottawa, des milliers de personnes se massèrent sur la colline parlementaire où elles assistèrent au spectacle infernal pendant que plusieurs de leurs concitoyens prêtaient main-forte aux Hullois. Enfin, le feu cessa son œuvre destructrice au petit matin, vers 6 heures, après avoir consumé environ 400 maisons, délogé plus de 3 000 personnes, soit près de la moitié de la population de la ville, et causé la mort d'un bébé et d'une femme d'environ 70 ans, Catherine Roy-Goyette, mère de l'échevin et hôtelier Jacques Goyette, qui fut trouvée carbonisée dans les décombres de sa maison de la rue Main (du Portage).

Au petit matin, le soleil se leva sur les ruines fumantes d'un quartier dont les cheminées des maisons brûlées semblaient autant de monuments érigés à la misère et à la désolation. De nombreux sinistrés erraient parmi les décombres, espérant y trouver des objets ou des souvenirs. Des centaines de curieux

venus d'Ottawa, de même que le gouverneur général, le marquis de Lorne, et son épouse, la princesse Louise<sup>21</sup>, visitèrent les lieux. L'*Ottawa Daily Citizen* rapporta, le 23 avril :

Son Excellence et la princesse ont circulé parmi les victimes et leur ont prodigué des paroles de consolation qui semblent leur avoir remonté le moral, car plusieurs de ceux à qui ils ont parlé se sont ragaillardis tant ils se sont sentis encouragés par les marques de sympathie qui venaient de si distingués personnages.

Combien de maisons ont brûlé? Dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre des communes le surlendemain de la conflagration, Alonzo Wright, le député local, affirmait : « 800 ou 900 logements sont détruits et 4,000 personnes se trouvent sans abri [...] » Le député Joseph Currier déclara pour sa part : « Il est établi maintenant que 486 maisons, appartenant à des propriétaires différents ont été détruites; beaucoup étaient occupées par deux et trois familles; 3,000 ou 4,000 personnes sont sans abri<sup>22</sup>. »

Dès le lendemain de la conflagration, la reconstruction de la ville débuta. Certains industriels des Chaudières fournirent gratuitement des matériaux à leurs employés — on ne voulait surtout pas qu'ils quittent la ville — pour qu'ils reconstruisent leur maison le plus rapidement possible. Un comité de secours, composé de politiciens locaux, de membres du clergé et des propriétaires des scieries de Hull et des Chaudières, fut formé pour venir en aide aux plus démunis<sup>23</sup>. Le 22 avril, le premier ministre du Canada, John A. Macdonald, fit remettre la somme de 7 000 « piastres » au comité de secours après avoir déclaré à la Chambre des communes :

Je ne ferai pas le tableau de l'horrible spectacle dont hier nous avons tous été les spectateurs. Je crois qu'à la suite de la désastreuse conflagration de Hull, 4,000 personnes, si non [*sic*] plus, n'ont plus de logis et se trouvent sans asile.

[...] Dans cette ville et à Hull, les sympathies ne manqueront pas aux victimes, et il en sera de même dans l'enceinte de cette Champte, et des différentes parties du pays arriveront des secours dûs [*sic*] à la charité individuelle.

Mais c'est une question qui ne souffre pas de retard et je pense que ce que nous avons de mieux à faire est d'adopter une résolution pour suivre la proposition de Son Excellence recommandant que des secours soient accordés aux victimes de cet affreux accident<sup>24</sup>.

Rapidement, les dons, provenant principalement de la population d'Ottawa, qui fit preuve de prodigalité, affluèrent à Hull. Le gouverneur général et sa femme donnèrent 500 dollars, le maire d'Ottawa, 50 dollars et E. B. Eddy, 1 000 dollars.

Un an après la conflagration, le conseil municipal décida de mettre tout le matériel de combat contre l'incendie sous la responsabilité du chef de police, Ludger Genest, fit réparer la pompe *Victoria*, puis acheter des échelles, des crochets, des béliers et des câbles.

### DES CONNAISSANCES INUTILES

Le grand nombre de scieries établies à Hull créait un véritable problème d'entreposage du bois et un danger permanent

d'incendie. Pensons qu'à elles seules, les scieries Eddy comprenaient 243 scies qui coupèrent, en 1871, 12 millions de mètres de planches de pin. Le bois coupé, mis à sécher pendant un an, était entreposé en piles d'environ 5 000 planches, faisant quelque 8 mètres de hauteur sur 3 mètres de largeur, près des gargantuesques scieries, sises principalement le long de la rivière des Outaouais et du ruisseau de la Brasserie. Pour ajouter à ce danger, les maisons de Hull étaient presque toutes construites en planches.

En 1884, Alfred Perry, représentant des compagnies d'assurances canadiennes, ancien capitaine des pompiers et commissaire aux incendies de Montréal, qui était déjà venu à Hull en 1870, rraça de la ville une image qui aurait dû faire frémir les plus hardis citoyens. Il compara les cours d'entreposage de bois à des volcans dont la lave et le feu détruiraient un jour la capitale fédérale, Ottawa. Le journal *Le Canada* vit, dans le représentant des assurances, un prophète de malheur. Il tira dessus à coups de qualificatifs désobligeants, puis affirma que les conclusions de son rapport étaient pour le moins exagérées.

Perry n'était assurément pas aimé de la presse canadienne-française, quoiqu'il ait été un excellent pompier en son temps. Cela tenait sans doute au fait qu'il avait servi aux côtés des troupes britanniques au moment de la rébellion des Patriotes, en 1837-1838. Le 25 avril 1849, quand le Parlement du Canada, alors situé à Montréal, vota un dédommagement aux victimes des exactions commises par les troupes britanniques, non seulement se joignit-il aux émeutiers en colère, mais il prit d'assaut le parlement avec ses pompiers pour ensuite y mettre... le feu! Accusé de trahison et d'incendie criminel, mais protégé par des personnes influentes du parti *tory*, il fut

libéré, ainsi que tous les autres émeutiers, parce qu'il avait toujours été loyal envers la Couronne britannique.

Bien que Perry ait été un homme peu sympathique, le temps démontra qu'il n'avait pas été excessif en prédisant que les cours à bois pourraient être, un jour, à l'origine de la destruction des villes de Hull et d'Ottawa. D'ailleurs, les scieries de la Wright, Batson & Currier n'avaient-elles pas brûlé au ras du sol en 1878? celles de E. B. Eddy en 1882? et la scierie de Gilmour en 1883? En décembre 1884, l'usine de séchage de bois d'Eddy brûla à son tour et les pompiers durent travailler toute la nuit pour éteindre le feu. Or, il n'y avait pas de scieries qu'à Hull, mais aussi à Ottawa, au bord des chutes Chaudières, juste en face des scieries hulloises. Là, se trouvaient la Bronson & Weston, la Perley, Pattee & Brown et les grandes scieries de John Rudolphus Booth qui, en 1871, ne comptaient pas moins de 210 scies. Mais on préférait accroître les profits plutôt que d'investir dans la prévention. Ainsi, au lieu de mettre en commun leurs connaissances et leurs richesses pour protéger l'ensemble de la collectivité, les entreprises hulloises s'occupèrent d'abord et surtout de leurs biens. De grandes entreprises, comme les compagnies Eddy et Hurdman, s'équipèrent pour lutter contre les incendies, alors que d'autres comptèrent tout simplement sur la chance pour échapper au feu.

Pourquoi ne faisait-on rien devant le risque d'un désastre? Simplement parce que le pouvoir de l'argent prenait le pas tant sur les politiciens que sur le bien commun. Le conseil municipal d'Ottawa aurait bien voulu réglementer les matériaux de construction et l'entreposage du bois, mais il fut vite intimidé par les barons de l'industrie du bois qui menacèrent de quitter la ville. D'ailleurs, en 1885, J. R. Booth, le roi des Chaudières, quitta effectivement Ottawa parce qu'il ne voulait pas se plier



aux nouveaux règlements municipaux ; mais les frontières de la ville finirent par le rattraper en 1889. Soulignons toutefois que Booth dotera une partie de ses scieries de gicleurs au cours des années 1890.

La situation était encore pire à Hull qu'à Ottawa. Habitée par environ 8 000 habitants, Hull était bien moins riche que la compagnie Eddy dont les installations, à elles seules, représentaient les deux tiers de l'évaluation imposable totale de la cité. Hull n'avait pas les moyens de se doter de tout le matériel nécessaire pour combattre le feu. De plus, le pouvoir politique était entre les mains d'un baron de l'industrie du bois, le richissime Ezra Butler Eddy lui-même, qui fut maire de Hull de 1881 à 1884, en 1887 et en 1891, après avoir été député à l'Assemblée législative de 1871 à 1875<sup>25</sup>.

Le manque de ressources financières de la ville n'explique pas à lui seul la carence d'une véritable protection des Hullois contre l'incendie. En effet, des intérêts particuliers n'y étaient pas étrangers. En 1885, Napoléon Pagé, propriétaire du journal *La Vallée de l'Ottawa*, lança une charge à fond de train contre le principal industriel hullois et écrivit :

... si l'on examine les comptes soumis au conseil hier, on verra que M. E. B. Eddy a présenté un compte de \$150 pour l'usage de sa pompe lors du feu du 28 juin dernier. Si tous les feux qui peuvent survenir dans Hull paient M. Eddy aussi bien que celui-là, nous comprenons qu'il ne soit pas pressé de voir la ville construire un aqueduc ni se procurer une pompe à vapeur<sup>26</sup>.

Eddy, qui siégeait encore au conseil municipal — cette année-là comme échevin —, menaça Pagé de lui interdire l'ac-

cès aux réunions du conseil. Cela lui valut un second éditorial de la part du bouillant journaliste. Ce dernier savait bien que la construction d'un aqueduc n'était qu'une question de volonté politique et qu'elle dépendait du bon vouloir des « gens de biens », c'est-à-dire des possédants. D'ailleurs, à cette époque, des villages comme Saint-Pascal-de-Kamouraska et Trois-Pistoles avaient déjà leur aqueduc.

Il est vrai que le Trésor municipal était souvent à sec et que la majorité de la population, exploitée à fond par les grands propriétaires terriens, était pauvre. Le feu accomplissait son œuvre de destruction avec régularité, et il n'était pas rare qu'un incendie, de prime abord anodin, finisse par dévorer plusieurs bâtiments. Par exemple, en mars 1885, deux maisons situées près du lac Minnow (parc Sainte-Bernadette), l'une appartenant à la veuve Ross et l'autre à Édouard Guertin, ont été détruites. En décembre de la même année, les maisons d'Élie Désabrais et de Charles Duguay, de la rue Church (Saint-Jacques), furent rasées par un incendie causé par un tuyau de poêle surchauffé.

La ville était totalement à la merci des ravages du feu puisque, depuis 1881, il n'y avait plus de véritable organisation de lutte contre l'incendie, ni même de pompiers, car les deux corps de volontaires, celui de Victoria et celui des Voltigeurs canadiens, avaient cessé, pour des raisons inconnues, leurs activités. Ce sont des citoyens de bonne volonté qui combattaient les incendies avec les moyens du bord et des connaissances limitées. On se contentait de peu à cette époque, et après un incendie qui détruisit deux maisons en janvier 1885, *La Vallée d'Ottawa* conclura : « Les citoyens en cette occasion ont montré beaucoup d'activité et de dévouement. Ce système de combat contre l'incendie, quoique primitif, n'en est pas moins efficace<sup>27</sup>. »

En 1883, le chef de la police municipale, Ludger Genest, avait bien essayé d'organiser un corps de pompiers volontaires, mais sans succès. En fait, le service d'incendie n'était plus composé que du chef de police et de son assistant qui, à eux deux, n'avaient pas assez de bras pour actionner la pompe *Victoria*. Quoi qu'il en soit, en juillet 1885, Genest revint à la charge et parvint à former un corps composé d'une compagnie de pompiers et d'une compagnie d'échelles et de crochets comprenant une trentaine de volontaires. Le corps prit le nom de brigade Jacques-Cartier<sup>28</sup>, et la ville lui consentit une subvention annuelle de 200 dollars jusqu'en 1892. Services de police et d'incendie dépendaient désormais d'un seul chef, Ludger Genest.

Dans le but de mettre fin aux incendies dévastateurs, le conseil municipal promulgua le Règlement 35 qui régit tant le fonctionnement de la brigade de lutte contre l'incendie que les responsabilités de la population en général. Dorénavant, sitôt que le tocsin se faisait entendre, les charretiers et les porteurs d'eau étaient tenus, sous peine d'amende, de se rendre au plus vite sur les lieux de l'incendie avec un cheval, une voiture et une barrique contenant au moins 340 litres d'eau qu'ils devaient remplir tout le temps que durait le feu. En contrepartie, le premier charretier arrivé sur les lieux recevoir un dollar, le deuxième, 50 cents. Enfin, on promettait de verser à chacun 25 cents par barrique d'eau transportée sur le lieu de l'incendie. Chaque propriétaire de maison était désormais tenu de « pourvoir et d'entretenir sa propriété d'échelles bonnes et convenables pour donner accès en tout temps à la toiture de ses bâtisses. » Mais le conseil municipal refusa de doter la ville des deux outils les plus importants pour combattre les incendies : une pompe à vapeur et un service d'aqueduc. La population allait bientôt chèrement payer cette mauvaise décision.

En mars 1886, trois maisons de la rue Inkerman (Champlain), appartenant respectivement à un dénommé Lebrun, à François Gauvreau ainsi qu'à la riche dame Currier<sup>29</sup>, furent à leur tour la proie des flammes et totalement détruites. Encore une fois, l'absence d'aqueduc se fit sentir : les pompiers eurent beaucoup de difficulté à contrôler les flammes parce que l'eau n'avait pas été apportée à temps sur les lieux du sinistre. Cette impuissance à circonscrire le feu au lieu où il éclatait allait encore être démontrée de façon catastrophique en 1886.

### *Comment protéger un toit ?*

*Comment faire pour éviter que les étincelles qui s'échappent d'un foyer d'incendie embrasent les toits de bardeaux des maisons avoisinantes ? C'est la question que les Hullois se posaient au moment de la « Grande Peur » de 1870. Alfred Perry, qui s'y connaissait en matière de feu, conseillait à la population de mettre quatre à neuf litres de sel dans un « quart » [baril de 200 litres] d'eau et d'arroser le toit de cette mixture dès que les étincelles se mettaient à tomber.*

### LE FEU DE LANDRY

Édouard Landry était un boulanger prospère et bien de son temps. Son entreprise était située au coin nord-est des rues Centrale et Hannah (Châteauguay). En 1884, il avait acheté un second pétrin mécanique, ce qui faisait de sa boulangerie à vapeur le plus moderne établissement de Hull et d'Ottawa.

Le samedi 9 mai 1886, le boulanger avait éteint ses fours vers 15 heures — c'est du moins ce qu'il affirmera. La nuit suivante, vers 1 heure, le feu éclata dans la cour, tout près des hangars, et se propagea avec une rapidité inouïe à la toiture de sa maison. Landry et les siens eurent tout juste le temps de quitter le logis en vêtements de nuit. On aurait dit qu'une main criminelle avait saturé d'huile le bois des bâtiments.

Le tocsin sonna furieusement, et toute la ville fut aussitôt sur pied. Pompiers et charroyeurs d'eau se rendirent sur les lieux du sinistre où, sous la conduite du capitaine François-Xavier Richer, ils se mirent bravement à l'œuvre. Mais le feu, activé par un vent impétueux qui soufflait du nord, ne tarda pas à s'attaquer aux maisons voisines malgré les efforts héroïques, a-t-on dit, des pompiers de la brigade Jacques-Cartier. À chaque fois que les combattants réussissaient à maîtriser les flammes, le puits qui alimentait la pompe *Victoria* se tarissait, et le feu reprenait de plus belle.

Vers 2 heures, la brigade des pompiers des Chaudières d'Ottawa, sous les ordres du capitaine John Albert, vint prêter main-forte aux Hullois. Elle actionna sa pompe à vapeur *Union* qui, à son tour, assécha bientôt le puits de Jean-Baptiste Villemaire, rue Lake (Laval), et ensuite celui des Frères des écoles chrétiennes, rue Centrale. Alors, le feu se propagea avec une vitesse redoutable et balaya les rues Lake, Wright jusqu'à Duke (Leduc), et Kent. Prévoyant que l'incendie deviendrait incontrôlable, quelqu'un avait traversé la rivière des Outaouais en chaloupe pour donner l'alerte à Ottawa. À 3 heures, les pompiers d'Ottawa, sous les ordres du chef Paul Favreau, parvinrent à Hull avec leur pompe à vapeur *Conqueror*, suivis de plusieurs centaines de citoyens, pour essayer de sauver la ville de la destruction totale.

La pompe *Victoria*, placée au coin de la rue Main et de la ruelle Charles (Aubry), tenta longtemps de contenir les flammes. Les pompes *Union* et *Conqueror*, installées à l'angle des rues Langevin<sup>30</sup> et Main, s'alimentèrent à des barriques qui étaient constamment remplies par les pompes hydrauliques de la compagnie Eddy. Elles réussirent à empêcher les flammes d'atteindre les grandes cours à bois dont celle des Wright, située dans la principale artère de la ville, la rue Main. Dans les cours à bois des Chaudières, des boyaux d'arrosage branchés aux bornes-fontaines — Ottawa avait déjà son aqueduc — furent étendus entre les piles de bois, prêts à éteindre tout incendie provoqué par la chute des tisons. À un moment donné, on crut avoir vaincu l'incendie. Mais, dans la cour de la maison de Félix Caron, rue Main, trois barils de pétrole explosèrent. Réactivées, les flammes s'attaquèrent à quatre autres maisons : celles de trois médecins et celle du maire, Alfred Rochon, celui-là même qui s'était battu pour acheter une pompe à vapeur lorsqu'il était conseiller en 1878.

Puis la population reprit courage, car elle crut discerner l'intervention du Ciel dans la soudaineté de la suppression d'un foyer d'incendie. Rue Centrale, au coin de Lake, la maison d'Anthyme Carrière avait brûlé, en dépit des efforts considérables des pompiers, et les flammes s'étaient propagées aux pignons des maisons voisines, rue Lake, soit celles de David Saint-Martin et de Barthélémi Vallières. Tout espoir de sauver ces deux maisons s'était envolé quand la pompe à incendie avait cessé de fonctionner faute d'eau dans le puits asséché. Barthélémi Vallières, qui depuis longtemps s'acharnait, malgré la chaleur intense, à arroser avec des seaux d'eau le comble de sa maison, avait fini par abandonner la lutte quand, tout à coup, le feu cessa de consumer la maison de son voisin, David

Saint-Martin. Personne ne put expliquer, sur le coup, pourquoi la maison avait cessé de brûler. Quelqu'un monta au grenier et découvrit dans le pignon, accroché à un pan de mur à demi-brûlé, un Christ en plâtre bronzé intact, fixé sur une croix en bois que le feu avait calcinée. On a dit que ce crucifix avait été laissé à M<sup>me</sup> Saint-Martin par sa sœur qui, à l'article de la mort, lui avait recommandé de ne jamais s'en dessaisir, car c'était un souvenir de famille qui lui avait procuré de grandes consolations tout au long de sa maladie.

Enfin, vers 6 heures, on parvint à maîtriser définitivement la conflagration. Le bilan du « feu de Landry » est accablant : 110 maisons déruines, 150 familles sans abri et des pertes matérielles évaluées à 250 000 dollars. Des familles, comme celles de Jean-Baptiste Arbique et de Luc Lafrance, avaient perdu leur maison ou leur logis pour la deuxième fois en six ans. Cependant, on a constaté avec plaisir et beaucoup d'étonnement, que la conflagration n'avait causé aucune perte de vie, bien qu'elle avait eu lieu pendant la nuit.

Le matin même de la conflagration, le maire Rochon convoqua une assemblée de citoyens pour organiser des secours. Dans l'après-midi, un comité fut formé pour amasser et distribuer argent et vivres aux sinistrés. C'est une députation venue de Pointe-Gatineau, village situé à quatre kilomètres à l'est de Hull, qui aura été la première à remettre au comité de secours les dons amassés au cours d'une messe, soit 35 dollars. À Ottawa, plusieurs comités furent mis sur pied pour venir en aide aux sinistrés. Les paroissiens de Sainte-Anne versèrent la somme de 200 dollars. La ville d'Ottawa forma, à la demande du grand vicaire Routhier, un comité de secours auquel les marchands de bois des Chaudières donnèrent généreusement. Enfin, le 12 mai, les travaux de reconstruction de la partie

dévastée de la ville débutèrent, bien que de nombreux propriétaires aient menacé de ne pas rebâtir si le conseil municipal ne décidait pas immédiatement d'entreprendre la construction d'un aqueduc.

### LA PRISE DE CONSCIENCE

Dans un éditorial publié le jour même de la conflagration, Flavien Moffet écrit dans le journal hullois *La Vallée de l'Ottawa* :

Le désastre qui vient de ravager encore une fois une partie de la ville de Hull est terrible, mais ne doit pas abattre notre courage. Ce n'est pas le temps de se lancer dans des récriminations, des regrets, mais de se mettre à l'œuvre immédiatement pour réparer les dommages causés et prévenir le retour de semblables désastres.

Les pertes sont considérables mais non pas irréparables. Avec les secours qui nous sont offerts de toutes parts et un peu d'énergie de notre part, il sera possible non seulement de réparer les désastres, mais encore de remettre les choses en meilleur état.

C'est peut-être un malheur pour un bien, car nul doute qu'aujourd'hui il va y avoir unanimité dans le [*sic*] conseil de ville pour construire immédiatement le réservoir-aqueduc, avec tuyaux pour la protection contre les incendies. C'est là l'amélioration la plus importante, la plus pressante. Une fois celle-là accomplie, les autres viendront tout naturellement.



Enfin, la municipalité consentit à prendre des moyens sérieux pour protéger ses citoyens contre les incendies. Au mois de juin, le conseil décida de prohiber la construction de bâtiments en bois dans les rues Albert, Brewery (Montcalm), Church, Main et Wellington, et il résolut d'obliger les propriétaires qui voulaient revêtir leurs maisons à ne le faire qu'avec des matériaux ininflammables. Mais cette obligation ne sera pas appliquée. En juillet, on adopta un règlement d'emprunt de 35 000 dollars pour la construction d'un aqueduc dont les travaux commencèrent l'automne suivant. Il était temps, grandement temps, que ce projet voie le jour, car même la qualité de l'eau était plus que douteuse. En effet, les porteurs d'eau puisaient l'eau potable dans la rivière des Outaouais, au bas de la rue Albert, à deux pas de l'endroit où les vidangeurs jetaient les immondices ! L'industriel E. B. Eddy donna à la municipalité une petite île, située dans le ruisseau de la Brasserie, où on construisit la maison des pompes<sup>31</sup>. Malheureusement, les autorités ont vu trop petit en installant des tuyaux d'aqueduc dont le diamètre n'était que de 12,7 centimètres. En septembre, le conseil procéda à l'achat de 610 mètres de boyaux et de 8 voitures-dévidoirs<sup>32</sup> à boyaux, dont 4 pour le service d'hiver.

En 1887, la ville décida d'aller plus loin dans l'acquisition de matériel pour combattre le feu. Elle acheta 150 mètres de boyaux et, pour la première fois, un cheval pour tirer les dévidoirs parce que, jusque-là, dévidoirs et « pompe à bras » étaient tirés par des chevaux réquisitionnés au moment de l'alerte ou, plus simplement et plus souvent, par la force des bras des pompiers ou des passants. Elle acheta aussi, pour les pompiers, les premiers vêtements imperméables, probablement fabriqués en toile recouverte de caoutchouc. Bien que les autorités aient

toujours paré les membres de la brigade de beaux uniformes pour leur permettre de parader fièrement dans les rues trois fois par année, les pompiers ne revêtaient que de simples hardes de travail pour combattre le feu. En plus, le conseil acquit trois lits de fer et, chose extraordinaire, embaucha les deux premiers pompiers permanents de la ville, Téléphore Latour et Arthur Dion, au salaire de 1,25 dollar par jour. Toutefois, les deux pompiers devaient servir de policiers quand ils ne combattaient pas le feu.

Au mois d'août 1887, l'échevin Théophile Viau proposa la construction de trois casernes d'incendie pourvues de trois hommes chacune, l'embauche d'un chef de pompiers et l'installation d'un système d'alarme. Mais le conseil renvoya la résolution à une assemblée ultérieure. Mal lui en prit, car le 23 du même mois, vers 1 heure du matin, un incendie se déclara chez Alphonse Guilbault, rue Stewart (Notre-Dame<sup>33</sup>), dans le nord de la ville. Comme l'aqueduc n'était pas encore installé dans ce quartier, il fallut y transporter la pompe *Victoria*. Pendant que les pompiers attelaient le cheval pour tirer un dévidoir ou la pompe et se rendaient sur les lieux, le feu eut le temps de se propager à deux autres maisons. Pour comble de malheur, il n'y avait qu'un seul puits dans ce secteur; il fut vide en cinq minutes. Il fallut alors chercher l'eau à la rivière et combattre l'incendie en aspergeant les maisons avec des seaux remplis d'eau puisée dans un ruisseau. Après avoir brûlé 6 maisons, 1 petite école et 1 entrepôt à grains, le feu arrêta enfin de s'étendre, faute de combustible. Heureusement, bien que l'incendie ait eu lieu en pleine nuit, on n'a déploré aucune perte de vie.

Trois jours après l'incendie de la rue Stewart, le conseil décida de construire une caserne de pompiers, qui ne sera érigée

qu'en 1889, rue Duke<sup>34</sup>, et d'acquérir un système d'avertisseurs électriques communément appelés boîtes d'alarme. Il prévoyait que trois pompiers, au salaire de 450 dollars par année, assureraient la garde à la caserne ; les policiers de la ville étaient désormais astreints à leur donner un coup de main pendant les incendies. Enfin, une volonté se faisait sentir chez les politiciens de doter Hull de matériel et de règlements modernes. Et pour une des premières fois dans l'histoire de la ville, les pompiers, un peu mieux équipés et peut-être encouragés par les décisions du conseil, réussirent à empêcher un incendie de s'étendre au-delà de la propriété où il avait éclaté. En effet, le 6 novembre 1887, les scieries Hurdman, situées près du pont des Chaudières<sup>35</sup>, étaient détruites par le feu. Grâce aux efforts conjugués des pompiers de Hull, de la compagnie des pompiers Eddy et de la pompe de la compagnie Hurdman, l'élément destructeur fut maîtrisé avec un certain succès, puisque les scieries de la E.B. Eddy et les quartiers résidentiels furent épargnés. Mais cet exploit ne fit pas long... feu!

### LE FEU DU MARCHÉ

En 1888, l'hôtel de ville de Hull était situé au deuxième étage de l'édifice du marché<sup>36</sup>, qui logeait au rez-de-chaussée le matériel de lutte contre l'incendie et le poste de police. La vieille « pompe à bras » avait été reléguée dans une remise à Tétreauville — un quartier situé à l'ouest de la ville — à la fin de l'été précédent, car les pompiers comptaient maintenant sur un nouvel aqueduc pour combattre le feu.

Cet après-midi-là, le 5 juin 1888, le conseil municipal tenait une réunion présidée par le maire Rochon. En entrant

dans l'hôtel de ville, l'échevin Marston, fumeur de cigare invétéré, aurait jeté son mégot au pied de l'escalier menant à la salle du conseil. Vers 15 heures, la fumée commença à envahir la salle. Le feu, que l'on découvrit sous le seuil de la porte d'entrée, fut bientôt éteint, du moins c'est ce que l'on crut. Mais les flammes étaient montées jusqu'au clocheton qui surmontait l'escalier. On appela les pompiers qui constatèrent que toute la toiture de l'hôtel de ville était en flammes. Le secrétaire-trésorier J.-Olivier Laferrière parvint de justesse à sauver les archives municipales de la destruction avec l'aide de son fils Roland et de l'ingénieur Paul Dumais. En sortant de l'hôtel de ville, il vit que le toit de sa maison, rue Inkerman, avait été enflammé par des tisons projetés par le vent. Il s'y rendit à toute vitesse et, dans sa hâte d'éteindre les flammes, il tomba du toit et se blessa sérieusement.

En moins d'un quart d'heure, le feu, poussé par un vent du sud-ouest, se propagea aux maisons de bois de la rue Victoria. La brigade Jacques-Cartier était impuissante devant l'élément dévastateur parce qu'une partie de son matériel avait brûlé avec l'édifice du marché. De la colline parlementaire, à Ottawa, on pouvait voir l'incendie prendre de l'ampleur. Les échevins d'Ottawa, Roger et Bothwick, prirent l'initiative de trouver des chevaux qu'ils attelèrent à la pompe à vapeur *Conqueror*. Malheureusement, la pompe n'était pas sous pression. Pendant ce temps, un autre de leurs collègues, l'échevin Erratt, venu sur place pour évaluer la situation, ne tarda pas à comprendre que l'heure était grave : il téléphona à Ottawa pour demander à ses confrères d'envoyer la pompe dans les plus brefs délais.

Confiantes dans le caractère sacré de l'église Notre-Dame et dans la solidité de ses murs en pierre, de nombreuses familles sortirent tous leurs biens de leur maison pour les mettre à l'abri

dans l'édifice qui, après la basilique d'Ottawa, était la deuxième plus grande église du diocèse. Mais le feu se propagea au toit qui se transforma en un immense bûcher dont les tisons furent poussés par le vent jusqu'au chantier maritime de Waters<sup>37</sup>, où les installations et un chaland s'embrasèrent. Le curé de Notre-Dame, le père Eugène Cauvin, les vicaires Prévost, Harnois et Charles ainsi que le pasteur anglican Francis Smith, parvinrent, non sans peine, à sauver de nombreux objets précieux de l'église, sauf les archives de la paroisse et la plus grande partie des registres de l'état civil. Puis, la toiture s'effondra avec fracas dans la nef, l'intensité de la chaleur fit éclater les grandes fenêtres, et des tourbillons de fumée rousse sortirent des ouvertures.

Les efforts des pompiers étaient devenus inutiles. Rue Britannia (Maisonneuve), ceux d'Ottawa avaient branché les boyaux de la pompe à une borne-fontaine. Mais la pression était tellement faible que le jet d'eau n'atteignait pas plus de six mètres. Enfin, vers 16 h 30, la pompe *Conqueror*, installée dans la cour de l'école Sainte-Marie, entra en action et stoppa net la progression du feu dans la rue Inkerman. Les marchands de bois des Chaudières envoyèrent leurs travailleurs, dont la majorité habitait à Hull, porter assistance aux pompiers. Mais, pendant qu'ils combattaient la conflagration coude à coude avec les hommes des brigades d'incendie, la forge des scieries Hurdman prit feu à son tour. Heureusement, quelques hommes restés sur les lieux organisèrent une chaîne humaine qui réussit à maîtriser les flammes avec des seaux d'eau.

Pendant ce temps, des centaines de familles, courant dans tous les sens avec leur ménage amoncelé dans des véhicules de toutes sortes, essayaient de se mettre à l'abri. Le terrible état des rues, éventrées par les travaux d'aqueduc en cours, aug-

mentait la difficulté des gens à transporter leurs effets ménagers en un emplacement sûr. D'autres entassaient meubles et effets personnels le long de la clôture des scieries Eddy, sur le King's Road (rue Laurier), juste derrière l'église en flammes. Mais la clôture et tous les meubles furent bientôt la proie des flammes, qui menacèrent aussi les piles de planches entreposées le long de la rivière des Outaouais. Heureusement, les pompes *Union* et *Independent* réussirent à contenir le feu et à protéger les cours à bois en secondant les nombreux travailleurs qui, avec des seaux remplis à même des barils d'eau apportés par les petites locomotives de la E.B. Eddy, arrosaient le bois empilé.

Le feu traversa la rue Alfred (Papineau) et la rue Division (Saint-Jean-Baptiste) pour ensuite embraser, dans un crépitement effrayant, les pins de la cour du couvent des Sœurs Grises qui fut, à son tour, brûlé à ras de terre.

En trois heures, les flammes avaient jeté à la rue 1 500 personnes, rasé 7 pâtés de maisons entre les rues Victoria et Saint-Cuthbert (Saint-Laurent), Britannia et King's Road, et causé des pertes de plus de 500 000 dollars. L'hôtel de ville, l'église Notre-Dame et son presbytère, le couvent des Sœurs Grises et 125 bâtiments n'étaient plus que ruines fumantes. Encore une fois, on se réjouit que la conflagration n'ait fait aucun mort.

La population sinistrée passa la nuit sur les bords du lac Flora (parc Fontaine). Dès le lendemain, des secours lui furent prodigués par les Frères des écoles chrétiennes, grâce à la générosité de grandes firmes d'Ottawa qui avaient donné aux religieux des provisions alimentaires. Le 6 juin, en l'absence du maire, l'échevin Graham réunit l'élite dirigeante de la ville de Hull à la salle de l'Union Saint-Joseph pour former un comité de secours. Le Dr Louis Duhamel en sera le président. En un

mois, le Comité exécutif nommé pour venir en aide aux victimes (tel était son nom officiel) recueillit 12930,91 dollars, tant en argent comptant qu'en bois, vêtements et nourriture<sup>38</sup>, auprès de plus de 170 personnes et entreprises. Fait curieux, les noms des richissimes Eddy et Hurdman ne figurent pas dans la liste des donateurs !

Très efficace, le comité redistribua les dons de nourriture dans les 10 jours suivant leur réception. Puis, à partir du 12 juillet, il partagea les dons en argent et en vêtements parmi les familles sinistrées. À la fin du mois d'août, le comité publia un rapport bilingue de 20 pages sur ses activités et la liste des 190 familles qu'il avait secourues.

Après avoir paré au plus pressé, on se demanda pourquoi le feu n'avait pas été circonscrit au seul bâtiment du marché. Le quotidien *Ottawa Citizen* attribua la conflagration à l'insuffisance du nouvel aqueduc hullois, alors que *La Vallée de l'Ottawa* déclara qu'elle était due à une panne du système téléphonique qui avait empêché d'ordonner rapidement aux employés de la maison des pompes d'augmenter la pression, et au trop grand nombre de bornes-fontaines ouvertes en même temps. Mais la vraie raison tenait surtout à l'imprévoyance sinon à l'incompétence des politiciens, incapables de reconnaître la nécessité de doter la ville d'une pompe à vapeur, seul engin susceptible d'empêcher l'incendie de se transformer en conflagration. Malheureusement, cette façon de penser dominera le conseil municipal pendant plus d'une vingtaine d'années encore. On convint, cependant, d'interdire la reconstruction de maisons en bois dans le secteur qui venait d'être détruit par le feu du marché.

Comme peu de gens étaient abonnés au téléphone, le conseil municipal fit installer, à l'été 1889, un système d'alarme

de 12 avertisseurs d'incendie reliés à la station de feu et de police et à la maison des pompes. Un sifflet tenant lieu de tocsin fut installé et relié au système d'alarme<sup>39</sup>; il sifflait le nombre de coups correspondant au numéro du quartier, ce qui indiquait aux pompiers volontaires où se rendre.

La construction de la caserne des pompiers, qui coûta 5 245 dollars, fut achevée en octobre 1889. Enfin, une véritable organisation de lutte contre l'incendie prenait forme. Mais elle n'était pas encore assez efficace pour que les compagnies d'assurances acceptent de prendre des risques. Hélas! on n'en avait pas fini avec le feu, loin de là! Depuis le rapport de Perry en 1884, les conditions propices à la propagation des incendies étaient toujours réunies, mais on ne s'en souciait guère, et on ne semblait pas croire à la logique. Ou plutôt si : tout obéissait à une autre logique, la logique implacable de l'économie.

- 
- 1 Nommée capitale du Canada par la reine Victoria en 1857.
  - 2 W. L. CARON, « Propos pompiers — Cité de Hull », *Congrès des chefs de police et pompiers*, province de Québec, juillet 1940, p. 36.
  - 3 *The Ottawa Times* (Ottawa), 8 novembre 1869. Le 5 juin 1871, le conseil municipal du canton de Hull a remis la somme de 100 dollars à Calixte Rouleau pour l'achat de boyaux d'arrosage. Le 3 octobre 1871, il lui remit 100 autres dollars pour acquitter le solde de la somme due pour l'achat de la pompe *Victoria*. La pompe ainsi que le corps de pompiers volontaires passeront sous le contrôle de la ville de Hull, fondée depuis peu, le 15 novembre 1875. En 1875, les officiers de la compagnie Victoria étaient : Calixte Rouleau, chef; Moïse Ouellette, lieutenant; Michel Charbonneau, secrétaire; Guillaume Fréchette, clairon.



- 4 *Le Courrier d'Outaouais* (Ottawa), 25 janvier 1870.
- 5 *Ibid.*, 25 juillet 1870.
- 6 *Le Temps* (Ottawa), 11 août 1906.
- 7 *La Minerve* (Montréal), 23 août 1870.
- 8 La pompe a été fabriquée par la compagnie Amoskeag Manufacturing, de Manchester, New-Hampshire (États-Unis). Elle est maintenant la propriété du Musée national des sciences et de la technologie à Ottawa. Notons que, au siècle dernier, le pont des Chaudières s'appelait *Union Bridge*.
- 9 Procès-verbal du conseil du canton de Hull, 2 juin 1873.
- 10 La tonne était un tonneau contenant environ 340 litres d'eau.
- 11 L'origine de l'incendie est controversée. Certains ont cru que le feu avait été causé par une lampe qui aurait été renversée chez Charles Marcil; d'autres ont cru qu'il avait éclaté dans les tuyaux du poêle de Charles Parisien dit Léger.
- 12 Secteur d'Ottawa, longeant la rivière des Outaouais, aujourd'hui connu sous le nom de *Le Breton's Flat*.
- 13 Lettre du 6 décembre 1875 du père Charpeney au père provincial, Archives provinciales des Oblats (Montréal), 2D20/9.
- 14 Afin de faciliter la lecture, nous avons traduit les citations provenant des documents rédigés en anglais.
- 15 Procès-verbal du conseil municipal de la Cité de Hull, séance du 6 décembre 1875.
- 16 La Petite Ferme, qui couvrait une superficie de 3,25 hectares, était une propriété des pères Oblats. Elle était située dans l'île de Hull, au nord de l'actuel boulevard Saint-Laurent.
- 17 J.-G. RODRIGUE, « Les Frères des écoles chrétiennes à Hull 1878-1978 », *Asticou*, n° 21 (mai 1979), p. 18.
- 18 *The Ottawa Citizen* (Ottawa), 30 juillet 1877.
- 19 Fabriquée par la compagnie Merryweather d'Angleterre, la pompe a été livrée à la ville d'Ottawa le 16 janvier 1874. Elle pouvait pomper 6364 litres d'eau à la minute.
- 20 Il habitait rue Sparks.

- 21 Quatrième fille de la reine Victoria.
- 22 *Débats de la Chambre des communes du Canada, deuxième session – quatrième parlement, 1880*, vol. 9, 22 avril 1880, p. 1705.
- 23 Le comité était composé de l'évêque d'Ottawa, M<sup>gr</sup> Duhamel, des députés A. Wright, de Hull, J. M. Currier et J. Tassé, d'Ottawa, ainsi que des maires de Hull et d'Ottawa, des échevins de Hull, du père Cauvin o.m.i., du révérend Canon Johnston, et du clergé des différentes religions pratiquées dans la ville, du frère Mathias et des Frères des écoles chrétiennes, de MM. C. B. Wright, W. Mackay Wright, C. W. Lord, G. J. Marston père, du D<sup>r</sup> F. Scott, du D<sup>r</sup> J. Beaudin, de MM. S. Sauvageau, E. H. Bronson, J. R. Booth, d'un représentant de la compagnie Perley & Pattee, du capitaine Young, de MM. J. Rochester, David Moore, Allan Gilmour et d'un représentant de la Cie Sherman Lord.
- 24 *Débats de la Chambre des communes du Canada...*, *op. cit.*, 22 avril 1880, p. 1704.
- 25 Notons que E. B. Eddy a aussi été maire de la municipalité du canton de Hull de 1870 à 1873, échevin de la ville de Hull de 1878 à 1880, ainsi qu'en 1885 et en 1886.
- 26 *La Vallée de l'Ottawa* (Hull), 7 juillet 1885.
- 27 *La Vallée d'Ottawa* (Hull), 3 janvier 1885.
- 28 À ses débuts, la brigade était composée des personnes suivantes : Ludger Genest, chef ; J. Blais, capitaine ; V. O. Falardeau, lieutenant ; Joseph Séguin, secrétaire ; Ferdinand Côté, sergent ; J. Carrière, sergent ; et les pompiers J. B. Cyr, T. Latour, A. Guilbault, J. Vaillancourt, J. Gagné, D. Grondin, T. Legault, C. Gravelle, J.-B. Saint-Jules, A. Coursol, Noé Carrière, A. Dion, C. Girouard, P. Durocher, T. U. Ptoulx, Z. Ouellette, Félix Desrochers, Victor Bilodeau, A. Pariseau, L. Lemieux, J. Legault, F. Ouellette, P. Gravelle, J. B. Ménard et E. Tessier.
- 29 Hannah Currier, épouse de Joseph M. Currier, propriétaire de nombreuses maisons à Hull, était la fille de Ruggles Wright. Elle

habitait au 24, rue Sussex à Ottawa, une maison que son mari avait fait construire et qui est devenue depuis la résidence du premier ministre du Canada.

30 Située à l'emplacement actuel du complexe du Portage.

31 L'actuel Théâtre de l'Île.

32 Dévidoirs à bobine.

33 Au nord du boulevard Sacré-Cœur.

34 Emplacement actuel du Centre culturel Jacques-Auger, rue Leduc.

35 Emplacement actuel du bâtiment des turbines de l'Hydro-Québec, à l'ouest du pont des Chaudières.

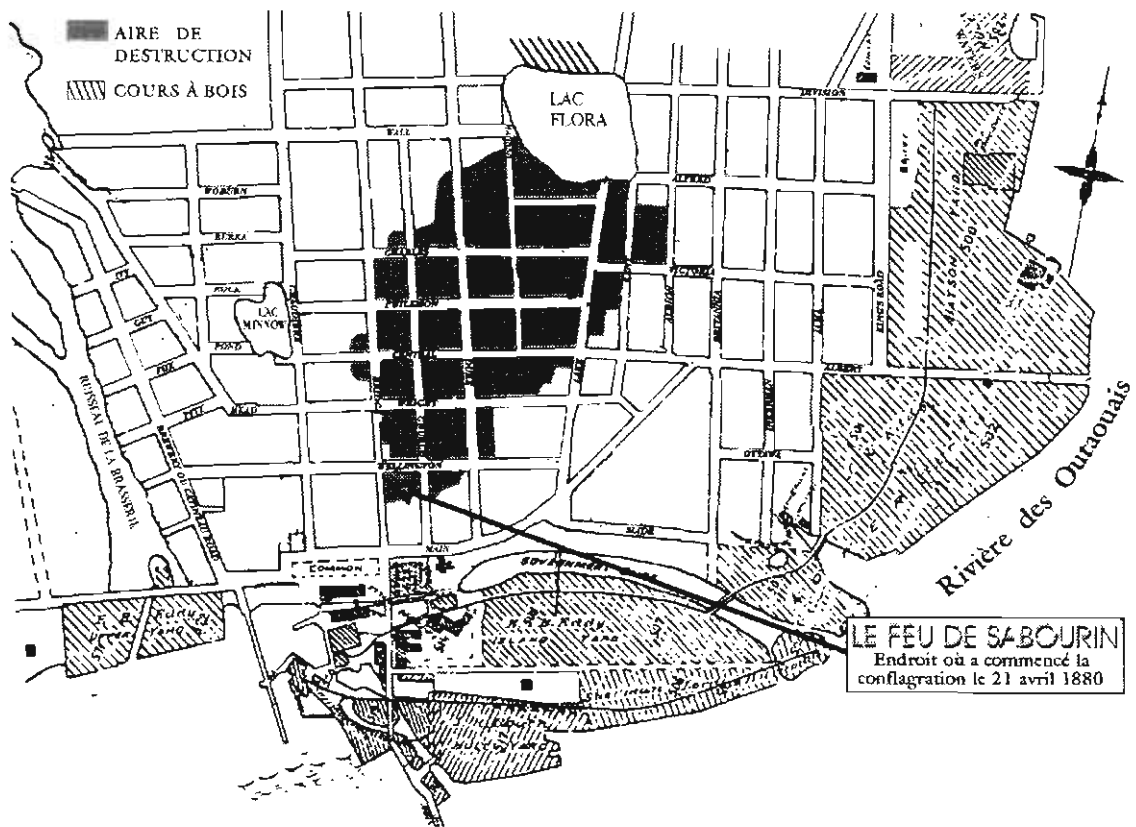
36 Aujourd'hui, espace situé entre la Maison du Citoyen et le complexe du Portage, rue Hôtel-de-Ville.

37 Le chantier maritime de Waters était situé au bord de la rivière des Outaouais, juste au sud du pont interprovincial Royal-Alexandra.

38 L'argent comptant représentait la somme de 11 387,22 dollars. Le comité de secours était composé du D<sup>r</sup> Louis Duhamel, président; de G. G. V. Ardouin, secrétaire; de l'avocat J. E. Bauset, secrétaire adjoint; du directeur de la Banque de Ville-Marie, A. Leblanc, trésorier; et de P. H. Durocher, Jos. Marion, E. Dorion, T. Saint-Jean, E. J. Faulkner, H. A. Goyette, Damien Richer et Napoléon Pagé.

39 Le système d'avertisseurs à incendie, constitué de boîtes rouges installées sur des poteaux télégraphiques et reliées à la caserne centrale, a été enlevé au début de l'année 1975, après avoir été maintes fois modernisé.

PLAN I  
LE « FEU DE SABOURIN »





---

## Prélude au Grand Feu

---

*C'est une triste chose de penser  
que la nature parle  
et que le genre humain n'écoute pas.*  
Victor HUGO

**I**L y avait tellement d'incendies au Canada au XIX<sup>e</sup> siècle que certains journaux, comme l'*Ottawa Daily Citizen* et l'*Ottawa Free Press*, publiaient dans leurs pages une chronique quasi quotidienne intitulée « *Fire Record* ». En 1889, un incendie avait détruit plus de 500 maisons à Québec. L'année suivante, le feu fit 70 morts à Longue-Pointe et, en 1892, une conflagration réduisit en cendres 2 000 bâtiments à Saint John, au Nouveau-Brunswick. La capitale canadienne n'était pas exempte de problèmes : un gros incendie avait rasé une quinzaine de maisons et une partie de l'église Saint-Jean-Baptiste, dans le *Flat*, en 1889. En fait, on estime que, de 1815

à 1915, près de 55 p. 100 des collectivités nord-américaines subirent un ou des incendies importants<sup>1</sup>.

Malgré cette succession de conflagrations, on ne prenait pas les moyens nécessaires pour mettre fin aux destructions. J. Groove Smith, qui a rédigé un rapport sur les pertes par le feu pour la Commission de la conservation du Canada en 1918, prétendait que, au pays, à peine 1 maison sur 1 200 pouvait résister plus ou moins efficacement au feu. Selon lui, cet état de choses était dû à la mentalité nord-américaine, bien différente de celle des Européens. Il citait à l'appui de sa thèse le sénateur du Kansas, Robert Stone :

Nous [nous] imaginons que ce qu'il y a de plus important c'est de faire un dollar [...] Notre façon d'agir se manifeste dans la construction à l'épouvante d'édifices inflammables, la leur [celle des Européens] se révèle dans la maçonnerie lente mais solide; nous sommes prêts à payer une forte prime d'assurance et à entreprendre le risque, eux préfèrent une légère prime et une grande vigilance [...] Nous considérons un incendie comme de la malchance et compatissons au sort de celui qui a été la victime du feu, eux en font un crime, en recherchent la cause et punissent le coupable. Nous jugeons différemment aussi une police d'assurance. La destruction d'une propriété pour nous n'est pas regardée comme une perte si elle est assurée — nous considérons les dommages comme supportés par les autres [...] Nous nous figurons qu'un feu est un échange de propriété pour de l'argent comptant; eux que c'est une perte irrémédiable de travail et de ressources naturelles. Nous faisons du feu une malchance, eux un crime. Nous nous efforçons de l'éteindre, eux de le prévenir<sup>2</sup>.

Stone avait raison. Par exemple, à Hambourg, de 1842 à 1918, nul feu n'a franchi les murs de la maison où il avait éclaté. À Vienne, on ne connaissait aucun cas de feu qui ait détruit plus d'un édifice à la fois. Pourtant, les villes européennes n'étaient pas mieux équipées que Hull pour le combat contre l'incendie<sup>3</sup>. Bourn, consul général des États-Unis à Rome, dit qu'en cette ville les incendies ne s'étendaient guère en dehors de la pièce où ils prenaient naissance :

Des seaux et des extincteurs sont presque les seuls appareils employés pour éteindre les feux. Lorsqu'ils ne suffisent pas, on se sert de boyaux d'un pouce et quart de diamètre. Mais la pression est généralement faible, quoique la provision d'eau soit très abondante<sup>4</sup>.

La grande différence tenait, et tient toujours, au matériau de construction. Dans la ville outaouaise, tout était construit en bois, même les trottoirs, pour la bonne raison que ce matériau était à la portée de la main et surtout de toutes les bourses. La maison hulloise typique était longue et étroite avec une toiture à pignon sur rue qui, au siècle dernier, était recouverte de bardeaux de cèdre. Ses murs de madriers étaient revêtus, le plus souvent, de planches verticales, que le temps noircissait, et parfois de bardeaux de cèdre naturel ou, plus rarement, de planches à déclin. Entre les murs, on insérait des images pieuses dans le but de protéger la résidence contre le feu.

Rares étaient les maisons en pierre, ou en brique ou recouvertes de crépi. Et pour cause. La plupart des Hullois n'étaient pas propriétaires du terrain sur lequel ils bâtissaient leur maison ! Rien ne les incitait donc à améliorer et à embellir leur demeure.



Tableau I  
MATÉRIAUX DES BÂTIMENTS HULLOIS<sup>5</sup>

	Pierre	Brique	Bois de charpente	Bois équarri	Cabanes	Total
1851	26	—	61	253	51	391
1861	38	—	174	272	—	484
1871	—	—	—	—	—	1400
1881	—	—	—	—	—	1283
1891	62	98	—	1926	—	2086

#### DES CITOYENS SANS TERRE

Si les habitants de Hull n'étaient pas propriétaires du fonds de terre de leur maison, c'était à cause de Philemon Wright. Ce dernier s'était établi en Outaouais grâce à une concession de terres publiques. C'est ainsi qu'il devint propriétaire de presque tout le territoire qui formera plus tard la ville de Hull. Wright tenait beaucoup à demeurer propriétaire du sol et il refusait — la plupart de ses descendants feront de même — de céder son domaine quasi féodal, préférant louer les terrains sur la base d'une « rente constituée ». Les Wright divisèrent donc le sol urbain en demi-lots de 33 pieds de largeur par 99 de profondeur (10 mètres par 30) pour maximiser les revenus qu'ils percevaient de ceux qui s'y installaient. Le locataire du terrain s'engageait, généralement de cinq ans en cinq ans, à payer un loyer fixe et à assumer le paiement des taxes municipales, sans être pour autant propriétaire du sol sur lequel sa maison était construite. Si, par malheur, il était incapable de payer son loyer,

le propriétaire du terrain pouvait le reprendre de même que la maison. À l'expiration du bail, le locataire du terrain était à la merci du propriétaire qui pouvait refuser de relouer le terrain à celui qui y avait érigé sa maison. Et comme une maison ne se déménage pas facilement, le locataire du terrain était obligé de la vendre à un prix dérisoire<sup>6</sup>.

En cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Hull, la vie n'était vraiment pas facile pour le citoyen ordinaire, qui avait peu de pouvoir. Le libéralisme économique, fondé sur l'exploitation et l'inégalité, triomphait; tout était orchestré pour obtenir des travailleurs un maximum de rendement contre un minimum de salaire. Dans les scieries de Hull et des Chaudières, les ouvriers travaillaient 11 ou 12 heures par jour, 6 jours par semaine, pour un maigre salaire quotidien de 1,16 dollar, et ce, pendant environ 6 mois par année au plus, puisque les scieries cessaient leurs activités durant l'hiver. Le reste de l'année, certains réussissaient à se faire employer comme bûcherons dans les chantiers moyennant 15 à 26 dollars par mois. Pas d'assurance-chômage ni d'assistance sociale à cette époque; l'État assurait la domination des « gens de biens », c'est-à-dire des possédants, pour employer la formule du regretté historien Henri Guillemin. Pas de congés de maladie payés et encore moins d'assurance-maladie; les cimetières étaient remplis de gens qui n'avaient pu se faire soigner, faute d'argent.

Dans les usines, pas une semaine ne passait sans qu'une scie coupe ou qu'une poutre broie la main ou les doigts d'un ouvrier qui parfois n'avait guère plus de 10 ou 12 ans<sup>7</sup>. Dans la fabrique d'allumettes d'Eddy, où travaillaient une majorité de jeunes femmes dont le salaire à la pièce leur rapportait quotidiennement de 25 à 60 cents, le feu éclatait jusqu'à 20 fois par jour, et le mélange de phosphore et de soufre, dont elles enduisaient les

bâtonnets, leur donnait souvent une terrible maladie appelée nécrose maxillaire ou nécrose phosphorée, une maladie du genre « mangeuse de chair ». Ainsi, la misère était le lot de la plupart des familles hulloises, et la ville avait le taux de mortalité le plus élevé du Québec. Ces vers de Victor Hugo décrivent bien l'enfer du monde du travail au XIX<sup>e</sup> siècle :

... *la mine prospérait.*  
*Quel était son produit? La famine.*

« Le libéralisme économique, disait le poète français Lamartine, est en fait le droit pour l'affairiste de faire sa fortune sans obstacles et sans limites, le devoir, pour les pauvres, de subir ce système sans réclamation. » En 1885, environ 200 locataires de demi-lots essayèrent d'acquérir les terrains qu'ils louaient des grands tenanciers, mais sans succès. En 1891, la première grève de la région, une véritable « révolte de la misère », éclata spontanément aux moulins Booth et Perley pour ensuite s'étendre aux autres scieries des Chaudières et de Hull. Les grands propriétaires embauchèrent alors des briseurs de grève protégés par la milice qu'ils avaient mandée sur les lieux. Eddy, qui était maire de Hull et que les conflits d'intérêts n'effrayaient guère — on ne fait pas de l'argent avec des prières! —, réussit à faire payer par la ville le coût de l'intervention de la milice qui avait protégé ses usines<sup>8</sup>.

En fait, rien n'était trop beau pour la grande bourgeoisie. Par exemple, pour inciter Gilmour et Hughson à reconstruire la scierie incendiée neuf ans plus tôt, la ville de Hull leur consentit une exemption totale de taxes foncières pour une période de 15 ans<sup>9</sup>. Bien sûr, la reconstruction de la scierie a aussi profité aux ouvriers qui y ont trouvé du travail et, par

conséquent, un revenu. Mais ces travailleurs étaient tellement mal payés que l'on peut dire que la principale occupation des Hullois de cette époque consistait à survivre. En fait, la plupart du temps, le salaire du chef de ménage ne permettait pas de faire vivre sa famille, et il fallait plus d'un revenu pour joindre les deux bouts. Et les employeurs, bien entendu, ne manquaient pas de tirer profit de cette situation.

### UN BON CHEF

L'embauche de pompiers permanents et la construction d'un poste de pompiers transformèrent la lutte contre les incendies à Hull. Comme deux pompiers assuraient la permanence, le matériel était entretenu quotidiennement, c'est-à-dire huilé et séché, et ne risquait donc plus de geler ou de tomber en panne au mauvais moment. Enfin, la lutte contre l'incendie devenait une activité sérieuse et n'était plus un combat perdu d'avance. La collaboration entre les pompiers permanents et les volontaires de la brigade Jacques-Cartier était efficace à un point tel que le journal *Le Spectateur* se mit à louer régulièrement les combattants du feu. Il faut dire qu'à maintes reprises ils avaient réussi à contenir et à éteindre des incendies en peu de temps, sans que les bâtiments fussent ruinés par les flammes :

L'alarme fut donnée vers 8.30 hrs [*sic*] à la boîte 9 et en un instant les hommes de la brigade du feu étaient rendus sur les lieux. Lorsqu'ils arrivèrent, une épaisse fumée s'échappait partout des hangars et les flammes se faisaient déjà jour en maints endroits.

Disons-le à leur louange, les pompiers se sont distingués. En peu de temps ils avaient trois boyaux d'installés à trois bouches d'eau et la lutte commença.

Elle ne fut pas longue. Moins d'une demi-heure après, le brasier avait jeté sa dernière flamme : le feu était complètement éteint [...] <sup>10</sup>

Même quand le feu éclatait dans la Petite Ferme, où il n'y avait pas encore d'aqueduc, la brigade réussissait à limiter les dégâts. Un jour, elle employa jusqu'à 800 mètres de boyaux pour atteindre une maison en flammes, évitant ainsi une nouvelle conflagration. Il n'était pas question de baisser les bras devant les difficultés ; chacun faisait son possible. Les Hullois étaient enchantés de leurs pompiers à qui ils n'hésitaient pas, au besoin, à prêter main-forte. Ils prenaient aussi beaucoup de plaisir à suivre leurs manœuvres dans les rues de la ville :

Les gens aiment à voir lequel des deux chevaux arrive le premier, jusqu'ici la petite rouge comme toute [*sic*] le monde dit prend la cake mais avant longtemps et avec un peu d'exercice [*sic*], on verra le gros gris arriver au feu avant que l'alarme soit donnée <sup>11</sup>.

La brigade des incendies avait à sa tête un homme tout à fait exceptionnel : Ludger Genest. Né à Lévis en 1848, il était le 13<sup>e</sup> d'une famille de 32 enfants. Après avoir travaillé dans les chantiers de la Gatineau et de l'Outaouais, il s'enrôla dans le 17<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Lévis, pour ensuite s'engager dans la police provinciale créée depuis peu. C'est d'ailleurs à titre de policier qu'il fut affecté au détachement de Hull en 1874. Cinq

ans plus tard, il joignit les rangs de la police municipale hulloise dont il fut nommé chef l'année suivante.

Ludger Genest était un véritable homme à tout faire. Non seulement a-t-il longtemps été chef de police et des pompiers de Hull, mais c'est aussi lui qui organisa le premier recensement municipal en 1885, et numérotait les maisons pour la première fois en 1886. De plus, il était un « patenté » qui essayait constamment d'améliorer le fonctionnement du matériel des services — eau, feu, police — dont il avait la charge. Il inventa un dévidoir automatique qui fit merveille : « au lieu d'enrouler [*sic*] ou de dérouler les boyaux sur un cylindre, c'est le cheval qui, tout en continuant sa course fera cet ouvrage. Tout se mut [*sic*] au moyen de poulies<sup>12</sup> ». Conscient que la brigade des pompiers devait être sur les lieux d'un incendie dans les délais les plus brefs pour avoir une chance de le maîtriser — après cinq minutes, le feu augmente de volume huit fois à la minute —, et que les quelques minutes passées à atteler les chevaux aux dévidoirs laissaient aux flammes le temps de devenir incontrôlables, il conçut, avec ses hommes, un système ingénieux :

Les attelages des chevaux étaient suspendus au-dessus des travaux des dévidoirs, à la hauteur des chevaux ; ces derniers viennent d'eux mêmes [*sic*] se placer sous leur harnais respectif et par un mécanisme ingénieux de la propre invention du chef Genest, le cheval est attelé en une demie-minute [*sic*]<sup>13</sup>.

Pour achever le perfectionnement de l'invention, le comité de l'eau et des incendies songea à acquérir des colliers qui, en tombant sur le cou des chevaux, se boucleraient et

s'attacheraient automatiquement. On était enchanté d'avoir au service de la ville un chef de pompiers aussi inventif.

En 1889, le service d'incendie était encore équipé sommairement et comptait beaucoup sur la détermination des pompiers volontaires. Le chef Genest n'avait à sa disposition que 2 pompiers permanents appuyés par 7 policiers et 30 pompiers volontaires de la brigade Jacques-Cartier subventionnée par la ville. Le matériel comprenait 8 dévidoirs, dont 4 d'hiver, 2 chevaux et leur harnais, une vieille voiture à échelles et crochets, 6 longues échelles — vieilles —, 900 mètres de boyaux, la pompe manuelle *Victoria* basée dans le faubourg Tétreauville et mise en œuvre par une compagnie de 30 volontaires qui, elle, ne recevait aucune aide financière de la part de la municipalité. Comme il n'y avait pas assez d'un cheval pour tirer les dévidoirs, Ludger Genest réussit à en faire acheter un deuxième au coût de 180 dollars. Mais deux chevaux n'étaient pas suffisants pour tirer tout cet attirail; la plupart des dévidoirs devaient donc être remorqués par les pompiers de la brigade, qui se rendaient encore au feu en courant, ou par un ou plusieurs chevaux réquisitionnés au moment de l'alarme.

En dépit de la faiblesse des effectifs du service d'incendie, tous — journalistes, politiciens et citoyens — étaient contents du travail accompli par les pompiers dont Genest avait assurément accru l'efficacité. En 1889, l'alarme ne fut donnée que 22 fois, dont 18 pour des feux de cheminée, et les dommages causés par les flammes ne se montèrent qu'à 575 dollars. Évidemment, Genest aurait sûrement aimé compter sur un effectif plus nombreux, comme celui de E. B. Eddy dont la brigade de 75 pompiers manœuvrait une puissante pompe à vapeur pour protéger ses usines.

Le Lévisien d'origine avait beau être un homme dynamique, inventif et organisateur, il n'en demeure pas moins qu'il n'avait aucune formation en matière de lutte contre le feu ; cela n'existait d'ailleurs pas à l'époque. Il ne pouvait transmettre à ses hommes que le fruit de l'expérience qu'il avait acquise grâce à son sens d'observation, heureusement bien développé. Évidemment, les pompiers n'avaient pas tous les mêmes connaissances ni la même expérience du feu, et cela a parfois donné lieu à des incidents dramatiques assez bizarres comme le montre l'affaire suivante.

Séraphin Cabana, pompier volontaire de la brigade Jacques-Cartier, travaillait à la scierie de J. R. Booth où il exerçait les fonctions de huileur des machines. Ses vêtements de travail, comme ceux de ses collègues qui pratiquaient ce métier, étaient toujours graisseux et abondamment tachés sinon imbibés d'huile. Un matin de novembre de l'année 1889, Cabana décida de commencer sa journée de travail de bonne heure pour finir sa besogne avant l'arrivée des opérateurs. Il quitta la maison vers 4 heures et, comme la nuit était encore aussi noire que la graisse de ses machines, il se munit d'une torche allumée qu'il tenait à la main pour bien éclairer son chemin, car il y avait encore très peu de réverbères à Hull. Vers 5 heures, on le trouva gisant inconscient sur le sol de la scierie, les habits en feu. On le transporta chez lui où on constata que le malheureux avait la main droite et les deux genoux carbonisés ainsi que le visage affreusement brûlé. Apparemment, l'huile et la graisse de ses vêtements s'étaient enflammées au contact de la torche. Quelques jours après l'accident, Cabana passa de vie à trépas sans reprendre connaissance<sup>14</sup>. La brigade Jacques-Cartier assista à ses funérailles en grande tenue.



### *L'édifice maudit*

*On a beau dire, mais il y a des bâtiments qui portent en eux la malédiction. Le Scott Block, situé Promenade du Portage, était à l'origine la propriété de Tiberius Wright, fils du fondateur de Hull, Philemon, et il n'occupait que la moitié du pâté. Il brûla une première fois dans le « feu de Richer », le 30 juillet 1877. Il fut rebâti en brique sur toute la largeur du pâté, et son second étage fut détruit dans un incendie, le 5 juin 1891. Reconstitué en partie, il brûla complètement dans le « Grand Feu » du 26 avril 1900. L'édifice fut réédifié, cette fois à même les épais murs restés debout. Le 14 avril 1995, au beau milieu de la nuit, il était dévasté par les flammes pour la quatrième fois. Comme en 1877, l'incendie de l'édifice maudit était d'origine criminelle.*

### LES EAUX TROUBLES DE LA POLITIQUE

La politique a des raisons que la vertu ne connaît pas parce qu'elle s'intéresse essentiellement au pouvoir. Au siècle dernier, favoritisme et « politicaillerie » alimentaient déjà le quotidien du petit monde politique municipal et une « partisanerie » bêtement aveugle, entretenue par les grands partis politiques provinciaux et fédéraux, dominait les débats. Le conseil municipal de Hull, comme celui des autres villes canadiennes, ressemblait plus à un club privé de la bourgeoisie locale qu'à une assemblée représentant tous les citoyens, et ses membres ne se souciaient de la population ouvrière que dans

la mesure où ils y voyaient un intérêt électoral, ou même économique immédiat.

Dès l'année de son incorporation, Hull a été aux prises avec des luttes d'une féroce « partisanerie ». Par exemple, en avril 1875, les débats ont été si rudes que, par vengeance, des inconnus saccagèrent<sup>15</sup> l'atelier du journal *L'Écho de Hull*, propriété du journaliste, avocat et homme politique Médéric Lanctot. On a d'ailleurs laissé entendre que le vandalisme avait été perpétré par ses adversaires politiques du Parti conservateur, surnommé localement la « Clique », dirigé par l'industriel E. B. Eddy.

Médéric Lanctot était un homme exceptionnel dont les idées lui ont valu, tout au long de sa vie, de solides inimitiés. Il naquit à Montréal en 1838. Reçu avocat, il fonda des journaux, participa à plusieurs élections nationales et municipales dans le camp des libéraux montréalais, organisa la lutte contre le projet de la confédération du Canada en compagnie de Wilfrid Laurier, futur premier ministre du pays, dans le but de favoriser l'émergence d'un État du Québec indépendant. Il créa ensuite la Grande association de protection des ouvriers du Canada et ouvrit des boulangeries bon marché pour ravitailler les miséreux. Défait aux élections fédérales de 1867, il ne récolta plus que quolibets. Ne jouissant plus d'aucune audience à Montréal, Médéric Lanctot s'établit à Hull en 1875 où il fonda *L'Écho de Hull*<sup>16</sup>. Sitôt installé, il se joignit au clan libéral de la « Potée » pour lequel il réussit à faire annuler l'élection, entachée d'irrégularités, du premier conseil municipal hullois composé uniquement de membres de la « Clique ».

En 1877, donc deux ans après l'incorporation de la ville, la haine des adversaires du clan des libéraux fut à l'origine d'un incendie qui se transforma en conflagration, la

deuxième que la ville de Hull eut à subir au cours de son histoire. L'ancien maire Isaïe Richer, qui était échevin du clan de la « Potée », avait de redoutables ennemis qui lui envoyaient des lettres de menaces<sup>17</sup>. Il louait alors des locaux à son ami Lanctot qui y imprimait *L'Écho de Hull*. La nuit du 30 juillet 1877, vers 1 h 30, quelqu'un mit le feu à l'épicerie d'Isaïe Richer, située au coin des rues Bridge et Main, ainsi qu'à un gros immeuble commercial lui appartenant, situé à un pâté de maisons plus à l'est, rue Main. En un rien de temps, les flammes s'étendirent à huit autres bâtiments qu'elles réduisirent en cendres malgré les efforts conjugués des pompiers de Hull, de ceux des établissements d'Eddy et des usines Booth. Heureusement, il n'y avait pas le moindre vent sinon toute la ville y serait passée : à moins de 100 mètres du foyer de l'incendie se trouvait l'usine d'allumettes d'Eddy. Étrange coïncidence, cette même nuit, vers 1 h 40, alors que *L'Écho de Hull* disparaissait dans les flammes, Médéric Lanctot mourait des suites d'une longue maladie. Vraisemblablement dégoûté de la politique municipale hulloise de son temps — sinon impressionné par les méthodes de ses adversaires —, Richer quitta Hull l'année suivante pour s'établir au Manitoba où il mourut en 1911.

Plus d'une quinzaine d'années après l'incorporation de la ville, c'est-à-dire au début années 1890, les rivalités politico-affairistes étaient encore vives à Hull, tant et si bien qu'elles avaient presque réduit à néant les efforts du chef Genest pour améliorer les techniques de lutte contre le feu. L'avocat Louis-Napoléon Champagne, élu à la mairie en 1892, avait quitté le « parti des pendards » — nom donné au Parti conservateur fédéral qui avait fait pendre le chef métis Louis Riel — pour passer dans le camp du Parti libéral, et ce, au grand dam de

Napoléon Pagé dont le journal *Le Spectateur* était en quelque sorte l'organe officiel à Hull. Peu de temps avant la campagne électorale de 1893, Pagé se mit à dénigrer régulièrement le maire dans les pages de son journal :

Est-ce bien cela?... Le maire de Hull, un traître et un renégat! C'est très honorable pour la ville d'avoir un premier magistrat dans la personne d'un homme si digne, si noble<sup>18</sup>.

La cause principale de cette offensive tenait à ce que Champagne, appuyé par la majorité des membres du conseil, avait cessé de faire paraître annonces et rapports de la municipalité dans le journal de Pagé qui y voyait, avec raison, une manœuvre des libéraux pour acculer son entreprise à la faillite. Toujours est-il que Champagne — est-ce à cause de la campagne du *Spectateur*? — ne se représenta pas aux élections de 1893<sup>19</sup>. Mais personne n'ayant osé se présenter dans le quartier de l'ancien maire, après les élections, le gouvernement conservateur du Québec nomma un fidèle, le docteur Edmond-Stanislas Aubry, pour combler le siège vacant. Bien obéissant, le conseil municipal, à qui revenait la tâche d'élire le maire, choisit le docteur comme premier magistrat de la ville.

La lutte politique atteint son paroxysme quelques jours avant l'investiture du nouveau maire. Quand un incendie se déclara chez un nommé Limoges, *Le Spectateur* écrivit que les pompiers n'étaient pas intervenus aussi rapidement que d'habitude. Piqué au vif, Ludger Genest se rendit aussitôt au bureau du journal où il aurait fait toute une scène à Napoléon Pagé. Le lendemain de la prestation de serment du maire, Pagé rendit public le comportement du chef de la police et des pompiers, et

ajouta qu'au moment de la dispute ce dernier était saoul. Genest s'était fait un terrible ennemi :

Le désir d'être toujours puffé, avec l'habitude qu'il en a d'être sans cesse glorifié pour le nombre de ses actes tant comme chef du feu que de la police, ont poussé M. Genest à commettre une action qu'il regrette aujourd'hui et que nous ne flétrissons pas de main morte [*sic*], une escapade qu'on ne pardonnerait même pas à un écolier, encore moins au chef de police<sup>20</sup>.

Au *Spectateur*, on avait oublié que le journal avait lui-même participé à la glorification de Genest en forçant parfois la dose. Par exemple, une quinzaine de jours avant l'esclandre, le journal avait encore publié un éloge du chef : « L'administration de ces deux départements [police et pompiers] est laissée au chef Genest qui s'en occupe à merveille [...]»<sup>21</sup> »

Selon Genest, sa brigade n'avait pris que... 20 minutes pour se rendre sur le lieu de l'incendie, ce que le *Spectateur* contestait. Quoi qu'il en soit, Pagé s'empressa de réclamer 1 000 dollars, rien de moins, en dommages au chef de police et de pompiers. Dès lors, *Le Spectateur* se mit à critiquer Genest chaque fois que l'occasion lui en était donnée. Ainsi, à la fin janvier, le journal accusa les pompiers de faire sonner l'alarme inutilement afin de montrer à la population combien ils étaient bons. Ensuite, il se moqua d'eux :

Pour faire cesser toutes ces alarmes et empêcher de morfondre les chevaux et les pompiers, nous dirons ici que nous avons à Hull la meilleure brigade de feu de la province<sup>22</sup>.

Le journal hullois voulait la tête du chef de la police et des pompiers et, pour y arriver, ridiculisait le travail de la brigade :

Une fausse alarme a été sonnée, hier, à midi, au bout de la rue Inkerman. Par un malentendu, les pompiers et les policeman [*sic*] étaient rendus au feu avant l'alarme donnée. Les gens qui revenaient de la messe ont beaucoup admiré la célérité... des chevaux. C'est la cinquième alarme en cinq jours<sup>23</sup>.

Il est difficile de croire entièrement aux accusations du journal car, ne l'oublions pas, presque tous les pompiers étaient des volontaires qui avaient autre chose à faire que de sonner de fausses alarmes. De plus, l'hiver étant à son plus froid, la course au feu était loin d'être une partie de plaisir. Mais on sait bien que celui « qui veut tuer son chien l'accuse de la rage ». Au mois de février suivant, le conseil municipal forma un comité composé de trois échevins pour étudier les accusations portées contre le chef Genest par Napoléon Pagé, propriétaire du *Spectateur*; il remit son rapport au début du mois de mars. Deux échevins recommandèrent la destitution de Genest alors que le troisième, C. M. Wright, l'innocenta. Contre toute attente, le conseil adopta la position de Wright. Dominée par l'hydre de la vindicte partisane, la lutte n'était toutefois pas terminée. À la suite de la réunion du conseil, le maire Aubry déclara : « ... qu'il est opportun de congédier le chef Genest pour cause d'ivrognerie et de mauvaise administration<sup>24</sup>. » Le lendemain de la réunion, *Le Spectateur* écrivit faussement que Wright avait admis que certaines accusations portées contre Genest étaient fondées.

Pendant un an, le maire Aubry fit la vie dure à Genest et, au début de l'année 1894, comme il avait à sa botte un conseil plus docile que le précédent, il réussit à le faire congédier sur la foi du rapport qui avait pourtant été rejeté par le précédent conseil en 1893. Puis, on embaucha un pompier d'Ottawa, Georges Tessier, au salaire de 500 dollars par année, pour remplacer Genest<sup>25</sup>. Avec l'arrivée de Tessier à la tête de la brigade des pompiers de Hull, la direction du service d'incendie se trouva séparée de celle de la police. Mais cette séparation ne dura pas longtemps; c'était méconnaître Genest de croire que son congédiement l'éloignerait à tout jamais des affaires municipales.

Fin connaisseur des faiblesses humaines, pour ne pas dire de celles des politiciens de son temps, Ludger Genest prit son mal en patience et attendit son heure. Elle ne tarda pas à venir. À l'hiver 1895, l'ancien chef, qui était sûr de lui et surtout bien informé — n'est-ce pas là le rôle d'un bon policier? —, accusa le maire Aubry de corruption! Le long procès du maire commença en avril et se termina par sa condamnation, le 4 juillet 1895 : 983 dollars d'amende, 2 000 dollars de frais de cour et, surtout, la perte du droit d'occuper pour la vie une charge publique. Après avoir porté inutilement sa condamnation en appel, le docteur Aubry dut enfin démissionner de son poste de premier magistrat de Hull.

### LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Les pompiers, permanents ou volontaires, n'ont jamais cessé d'accomplir leur devoir en dépit des luttes politiques. En 1892, on ajouta à la force permanente du service d'incendie un

troisième pompier, Alphonse Guilbault, muté du corps de police. On acheta un troisième cheval dont l'entraînement à la « routine du feu » fut confié à la nouvelle recrue. Enfin, à l'hiver 1893, la ville commanda une voiture pour transporter les échelles et les crochets en remplacement de la vieille qui fut transformée en chariot dit « express ». Mais la nouvelle voiture à échelles se révéla tellement lourde à tirer que l'on devait y atteler deux chevaux.

En 1892, la brigade Jacques-Cartier demanda au conseil municipal d'augmenter sa subvention annuelle, restée à 200 dollars depuis sa fondation en 1885. Le conseil refusa. En 1894, l'arrogant maire Aubry et ses comparses profitèrent de leurs pouvoirs pour punir la brigade Jacques-Cartier de sa fidélité envers le chef Genest, malgré sa destitution, en cessant de lui verser la subvention et en refusant de lui verser les sommes qui lui étaient dues depuis deux ans<sup>26</sup>. Le 5 avril 1895, les 32 membres de la brigade, réunis au poste de pompiers, mirent fin à leur association. Mais avant de se séparer définitivement, ils organisèrent une fête en l'honneur de leur ancien chef, Ludger Genest, à qui ils remirent une magnifique photographie richement enluminée de tous les membres de la brigade, prise par le photographe François-Xavier Filteau en mai 1890 (la photographie est reproduite à la page 152). On a ensuite trinqué, joué au *pitro* (un jeu de cartes) et chanté jusqu'aux petites heures du matin. Parmi la soixantaine de participants à la fête, se trouvait Napoléon Pagé qui avait compris — trop tard, hélas! — que Stanislas Aubry n'était qu'un politicien sans scrupule.

En février 1896, la ville de Hull s'empressa de réintégrer, au salaire de 700 dollars par année, Ludger Genest dans ses anciennes fonctions de chef de police et de pompiers. Deux



mois plus tard, elle procéda à l'achat des six premiers casques de combat pour les pompiers<sup>27</sup>.

### D'INCENDIES EN CONFLAGRATIONS

En 1896, la ville de Hull, qui comptait 13 000 habitants, n'avait plus que quatre pompiers pour assurer la protection de la population. Chaque lutte remportée contre l'élément destructeur relevait presque du prodige. Et les victoires se faisaient toujours au prix de dégâts considérables. Par exemple, l'après-midi du 14 mai 1897, le feu éclata dans l'étable de l'hôtel Impérial, rue Main. Bien que les pompiers aient répondu à l'alarme sans tarder, les flammes s'attaquèrent à des écuries, à des remises et même à deux maisons. Outre des pertes se montant à environ 9 000 dollars, on déplora la mort d'un cheval et d'une vache. Heureusement pour les Hullois, le vent ne soufflait pas, sinon toute la ville y serait passée.

Quatre mois plus tard, c'est-à-dire le 20 septembre 1897, à 21 h 50, le feu éclatait aux scieries Hurdman, depuis peu aux mains de Buell et Avery. Avant que le gardien ait pu sonner l'alarme, les flammes se répandaient à toute l'usine. Dès leur arrivée, les pompiers de Hull virent qu'ils ne parviendraient pas seuls à contenir l'incendie. Ils firent appel aux pompiers d'Ottawa qui, sous la direction du chef Pierre Provost, arrivèrent bientôt sur les lieux. Dans l'intervalle, J. R. Booth envoya la pompe à vapeur *Union* prêter main-forte aux Hullois; celle de E.B. Eddy était déjà à l'œuvre. Quatorze jets d'eau tentaient de contenir les flammes : deux dirigés par les pompiers d'Ottawa à partir de la pompe *Conqueror*, quatre venant des pompes hydrauliques de la scierie en flammes, trois

de l'aqueduc de Hull, trois des pompes hydrauliques d'Eddy, un de la pompe *Union* et un de la pompe à vapeur d'Eddy.

On ne pouvait rien faire d'autre que de limiter la propagation du feu puisqu'une scierie est, par définition, hautement inflammable : bran de scie, cordes brayées, goudron et huile suintant de la machinerie alimentent généreusement les flammes gloutonnes. Un vent du nord-ouest s'éleva et on vit les flammes lécher les poutres, heureusement en fer, du pont des Chaudières, puis les tisons s'abattre dans les cours à bois de Booth, du côté d'Ottawa. Booth dut mettre en opération 12 jets d'eau pour protéger les piles de bois de ses scieries. Enfin, aux petites heures du matin, l'incendie fut vaincu. Hull et Ottawa venaient d'échapper à une conflagration grâce au travail d'équipe de toutes les brigades de pompiers de Hull et d'Ottawa.

À la suite des incendies de 1897, un nommé Ronald vint proposer à la ville de Hull une pompe à vapeur. La réponse du conseil municipal ne tarda pas à venir par la voix de son maire, William Francis Scott, qui déclara que « l'achat d'une pompe serait une dépense inutile<sup>28</sup> ». Selon lui, l'aqueduc suffisait à protéger la ville, dont les maisons « sont toutes basses », et une pompe aurait créé des dépenses prohibitives puisqu'il aurait fallu engager un mécanicien, acheter des chevaux et du combustible et construire un autre poste de pompiers. Le chef Genest, qui savait qu'on ne critique pas un maire impunément, corrobora les propos de Scott et déclara que les pompes hydrauliques de la E.B. Eddy seraient bientôt branchées à l'aqueduc de Hull ce qui, à son avis, assurerait à la municipalité la plus forte pression d'eau au Canada en cas de feu. Mais voilà, pression ne veut pas dire grand débit, et Hull, avec son aqueduc en partie construit avec des tuyaux de petites dimensions, ne

pouvait pas compter sur une importante quantité d'eau à la fois pour combattre le feu.

Nous ne pouvons qu'être confondus devant cette absence de volonté de doter la ville d'une pompe à vapeur. Bien sûr, peu de municipalités québécoises de la taille de la ville de Hull étaient pourvues d'un tel outil à cette époque. Mais aucune n'était aussi vulnérable que Hull avec ses scieries. À la suite d'un gros incendie qui détruisit la manufacture Edwards à Ottawa le 23 septembre 1899, le chef Provost déclara que les dommages causés par un seul feu équivalaient bien souvent au coût d'achat d'une ou même de deux pompes à incendie à vapeur. Mais à Hull, on refusait obstinément de tenir compte de cet argument de poids; on aimait mieux compter sur l'aide d'Ottawa pour combattre le feu.

Le 10 juin 1898, en plein cœur de l'après-midi, le feu éclata dans l'écurie de Pierre Brisebois, rue Alma (Notre-Dame), à un coin de rue de la nouvelle église Notre-Dame-de-Grâce. Les flammes se propagèrent si rapidement aux maisons avoisinantes que l'on fit tout de suite appel aux pompiers d'Ottawa. De concert avec leurs collègues hullois, ils combattirent l'incendie avec acharnement et réussirent à le contenir à un seul pâté de maisons. On a cependant eu peur, très peur même, car de l'autre côté de la rue Laurier, derrière les maisons en flammes, le feu s'était attaqué aux 20 000 cordes de bois sec empilées chez Eddy. Heureusement, la brigade de pompiers de la compagnie réussit à éteindre le feu à l'aide de sa pompe à vapeur. À 22 heures, le feu était circonscrit après avoir endommagé 16 maisons et détruit des écuries, des hangars et la manufacture de boiseries de l'entrepreneur Joseph Bourque.

La gent politicienne tira peu d'enseignements de cet incendie et se donna surtout des tapes dans le dos en disant :

Aucun travail d'hommes n'aurait mieux réussi que celui des pompiers de Hull et des nombreuses personnes de bonne volonté qui ont aidé ces derniers<sup>29</sup>.

On se félicita même d'avoir vaincu l'incendie en dépit d'un système d'aqueduc déficient. Et personne ne songea un instant que si le vent se fut mis de la partie, les pertes auraient été beaucoup plus considérables. Mais E. B. Eddy, qui était un homme intelligent, comprit que si le vent avait soufflé du nord, ses usines auraient été rasées. Il ordonna donc à sa brigade de sortir la pompe à vapeur chaque fois que sonnerait l'alarme de la ville.

*Plus égaux que d'autres*

*Certains politiciens trouvent souvent le moyen de tirer profit de leurs fonctions. Au début de l'année 1900, une série de fausses alarmes avaient tenu les pompiers de Hull en haleine pendant des mois. Un journaliste, plus curieux que d'autres, s'aperçut alors que tous les échevins, anciens et nouveaux, avaient pris la précaution de faire installer un télégraphe d'alarme en face de leur maison. Ils devaient croire que le statut social dont ils jouissaient leur valait bien un petit surcroît de protection.*

PRÉLUDE AU « GRAND FEU »

Les Hullois étaient à la merci du moindre incendie. Comme certains commençaient à s'en rendre compte, le conseil proposa à la population de construire un deuxième poste de pompiers, celui-là dans le quartier 5 (nord de l'île de

Hull). Il adopta un règlement d'emprunt de 3 500 dollars qu'il soumit aux contribuables en juillet 1899. La population rejeta la proposition du conseil par un vote serré de 115 à 111. Il semble bien que l'opposition soit venue des gros propriétaires parce que l'évaluation foncière totale de ceux qui ont voté contre le projet était de 6 054,20 dollars contre 997,65 dollars pour ceux qui votèrent en faveur.

Ainsi, il était difficile sinon impossible pour la ville d'améliorer son service d'incendie quand les plus riches de ses citoyens s'y opposaient. Heureusement, le conseil décida de prolonger l'aqueduc, mais refusa d'acheter une pompe à vapeur, puisque la ville pouvait désormais compter en tout temps sur celle d'Eddy. Néanmoins, cette pompe était nécessaire. Par exemple, un après-midi de janvier 1899, le feu éclata dans la maison de Fabien Fournier, rue Wright, juste à côté du poste de pompiers. À cause de la faible pression de l'aqueduc, les flammes ont pu détruire la maison de fond en comble malgré la proximité de la caserne.

Le 21 octobre suivant, un incendie détruisit le grand magasin Pharand, rue Inkerman, parce que les pompiers avaient mis trop de temps à s'y rendre. Fort mécontent — Jean-Baptiste Pharand était un citoyen dont la fortune comptait de plus en plus à Hull —, le conseil municipal s'empressa de faire une enquête sur la cause du retard des pompiers. Sans tenir compte des recommandations de Ludger Genest qui préconisait de moderniser le système d'alarme souvent défectueux, le conseil municipal songea à réorganiser le service d'incendie. Deux écoles de pensée s'affrontèrent au conseil : certains échevins estimaient qu'il fallait scinder la direction des brigades de police et d'incendie en deux services distincts, chacun ayant à sa tête un chef expérimenté ; d'autres, qu'il ne

fallait pas toucher à l'organisation, mais fournit aux pompiers le matériel dont ils avaient besoin pour combattre efficacement le feu. Enfin, la majorité des membres du conseil opta pour la séparation de l'administration de la police et de la brigade des incendies.

On confia le service de police à Ludger Genest pour ensuite se mettre en quête d'un chef de pompiers. Fait étonnant, on refusa de nommer à ce poste le chef adjoint, Georges Tessier, et on décida de chercher ailleurs si on ne trouverait pas mieux que chez soi. En fait, les politiciens hullois imitaient la ville d'Ottawa qui, en 1897, avait embauché un pompier de Montréal, Pierre Provost, pour diriger son service d'incendie. L'*establishment* local, qui aspirait à faire de Hull le miroir de la capitale fédérale, ne voulait pas être en reste. On se mit en quête d'un chef montréalais que l'on comptait attirer en lui offrant un salaire annuel de 800 dollars. Les échevins Joseph Sainte-Marie et Joseph Walsh se rendirent dans la métropole québécoise avec le mandat d'embaucher le chef recherché.

À Montréal, les deux échevins hullois furent accueillis par le chef Zéphyrin Benoît ; ils revinrent à Hull émerveillés par l'organisation du service d'incendie de la métropole, réputé le meilleur au Canada. Mais, aucun officier-pompier montréalais n'était disposé à s'établir à Hull à moins de 900 dollars par année, plus une augmentation de 100 dollars après un an. C'était considérable : Genest recevait 30 p. 100 de moins ! Prévoyant, Zéphyrin Benoît offrit même aux représentants hullois de reprendre le pompier montréalais qui irait à Hull comme chef si les autorités hulloises n'en étaient pas satisfaites.

Au conseil municipal, on était loin de l'unanimité. Le maire Ferdinand Barette estimait que la ville était trop pauvre pour se payer une réorganisation et proposa de laisser la décision au

conseil suivant. L'échevin Richard Helmer était en faveur d'une réorganisation dirigée par Ludger Genest, à qui le conseil donnerait les moyens de moderniser la brigade. Le docteur Stanislas Aubry, qui était revenu siéger au conseil municipal en 1899, grâce à une étonnante loi qui lui avait rendu ses droits de citoyen, déclara que les pompiers de Hull étaient « absolument inefficaces et incompetents ». À son avis, seul un chef de l'extérieur pouvait améliorer le service d'incendie. En bon « politicien », le docteur Aubry feignait d'ignorer qu'il était la principale cause de l'inefficacité de la compagnie des pompiers.

Enfin, le conseil décida, à sept voix contre trois, d'embaucher un pompier de Montréal. Trois candidats, Benoît, Presseau et Richard, s'étaient montrés intéressés à diriger les pompiers de Hull. Le chef Benoît de Montréal envoya son neveu, Georges Benoît, qui était aussi le neveu du premier chef permanent des pompiers de Hull, Maxime Benoît.

Né le 23 septembre 1869 aux États-Unis<sup>30</sup>, Georges Benoît n'était pas un novice. Il s'était joint aux pompiers de Montréal en 1889. En 1896, il avait été nommé capitaine du corps de sauvetage et, l'année suivante, capitaine de la caserne n° 2. Puis, il démissionna pour aller à Chicago travailler comme pompier pendant un certain temps avant d'être remercié de ses services par suite d'une réorganisation du personnel. Il revint alors à Montréal reprendre son ancien poste. La bravoure de Benoît était légendaire. On dit qu'en 1893 il sauva la vie de trois enfants en les prenant dans ses bras pour les descendre, au moyen d'une échelle, du quatrième étage d'un édifice en flammes. Trois ans plus tard, il sauva la vie d'une femme en l'évacuant d'un troisième étage en feu. Très habile, il aurait un jour réussi à descendre les cinq étages d'un édifice en flammes le long d'un tuyau qui lui servit d'échelle. Bref,

Benoît n'était pas encore arrivé à Hull que l'on célébrait déjà ses exploits.

Le héros montréalais réussit à obtenir rapidement des fonds pour embaucher quatre nouveaux pompiers au salaire de 450 dollars par année. Choisis parmi 80 candidats, ils devaient être « forts et bien constitués et [...] supposés ne pas avoir plus de 30 ans<sup>31</sup> ». L'arrivée de ces recrues — Zéphyr Leblanc, John Leclair, Napoléon Legault et Albert Daoust — porta à neuf l'effectif de la brigade des pompiers de Hull. Ensuite, le Comité du feu, police et lumière recommanda au conseil l'achat de 300 mètres de boyaux, d'une échelle télescopique de 15 mètres, d'un cheval de relais, de haches et de crochets au coût de 1 000 dollars. Tout en reconnaissant la nécessité de ce matériel, l'échevin Helmer réussit à convaincre ses collègues du conseil que les revenus de la ville étaient insuffisants pour faire de telles dépenses. Il n'était évidemment pas question d'augmenter les taxes, les gros contribuables ne l'auraient jamais permis. Mais à quoi bon avoir plus de pompiers s'ils n'avaient pas le matériel nécessaire? Apparemment, c'est une question que le conseil ne se posait même pas.

Sitôt arrivé, Benoît montra qu'il était un patron incontestable. À la fin de l'année 1889, la ville avait embauché l'électricien André Coursolle pour remplir les fonctions d'« opérateur de la sonnerie d'alarme, homme de police et pompier », comme si cet homme avait été doté du don d'ubiquité. Ce personnage aux multiples talents n'avait eu en réalité qu'un seul patron, Ludger Genest. En décembre 1899, la chicane prit entre Coursolle et Benoît, ce dernier ayant décidé que l'électricien travaillerait désormais sous ses ordres. L'homme de métier prétendait avoir d'abord été embauché comme électricien et que ses fonctions de policier et de pompier étaient facultatives. Il



était toujours prêt à donner un bon coup de main en cas d'incendie mais, arrogant, il refusait catégoriquement « de tomber sous la tutelle d'un simple pompier, lui homme de profession<sup>32</sup> ». Le conseil municipal trancha en faveur de Benoît qui embaucha un certain Nolan, d'Ottawa, pour remplacer l'électricien hullois congédié. Les échevins du Comité du feu, police et lumière déclarèrent au journal *Le Temps* qu'ils savaient avoir commis une injustice, mais qu'ils donneraient plus tard la préférence d'embauche à Coursolle, lorsque la ville se doterait d'un système d'éclairage à l'électricité. Tête forte, Coursolle n'attendra pas que le conseil daigne se souvenir de lui pour jouir d'une douce revanche : en janvier 1900, la population du quartier 3-A l'élut échevin.

Le conseil avait confié le plus important poste du service d'incendie à une personne venant d'ailleurs et qui n'avait aucune connaissance de la ville. Il allait bientôt voir ce que cela donnerait. En attendant, il replongea dans sa torpeur habituelle.

## MINUIT MOINS UNE

Rien ou presque n'avait changé à Hull depuis 20 ans à part le nombre d'habitants. On avait oublié, depuis longtemps déjà, la prophétie que Perry avait faite en 1884. Et bien peu de gens se préoccupaient, hormis les assureurs, de la vulnérabilité de la ville.

Des deux côtés de la rivière des Outaouais, des dizaines de millions de mètres de bois coupé en planches séchaient sur les rivages. Dans les usines de la E.B. Eddy, où étaient entreposées de fortes quantités de phosphore et de soufre, on fabriquait

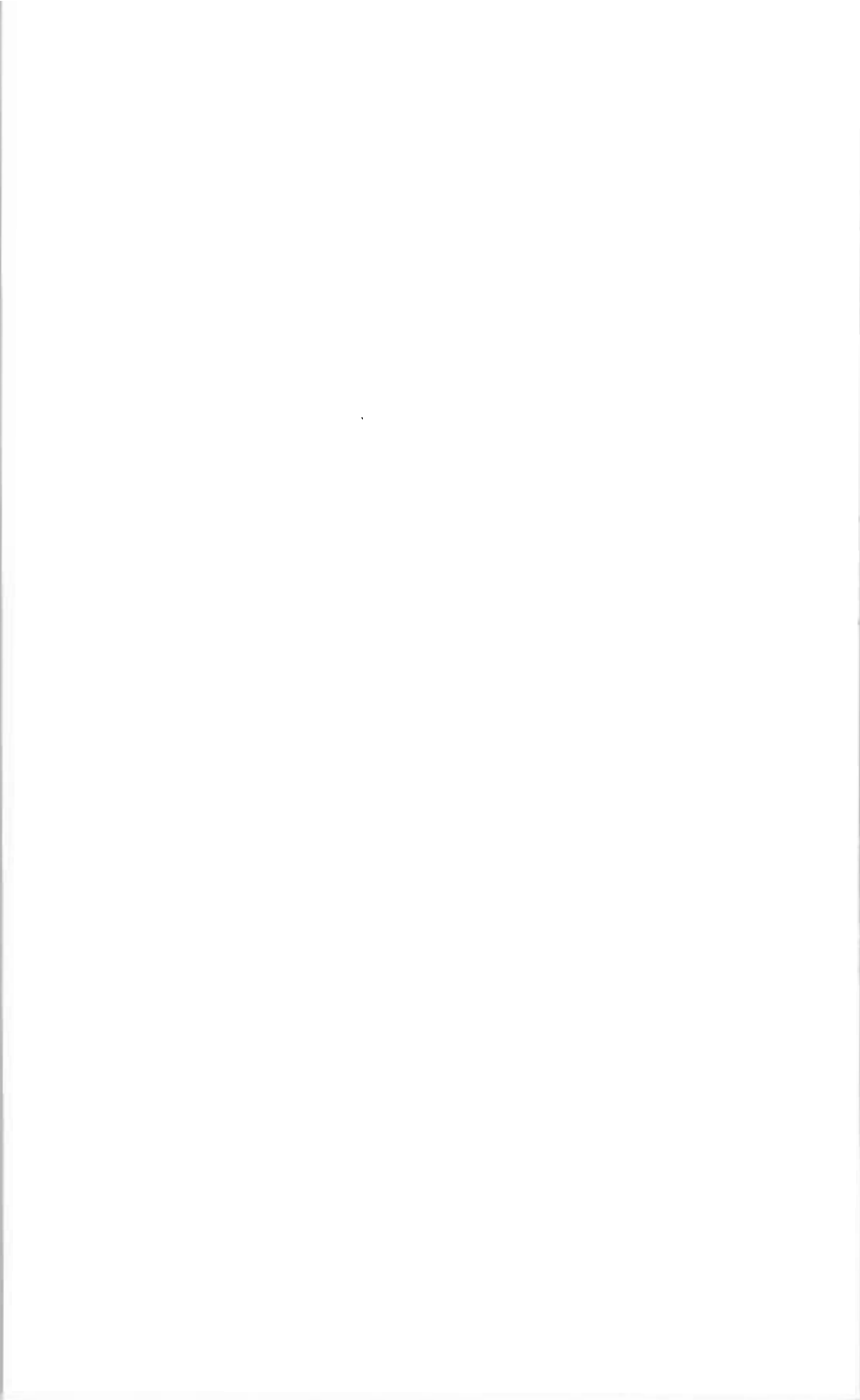
trente millions d'allumettes par jour. Le foin était engrangé partout dans la ville pour nourrir les nombreux chevaux qui transportaient les marchandises. Les maisons hulloises, comme celles du *Flat* d'ailleurs, étaient pour la plupart construites en bois, leur toiture revêtue de bardeaux et leurs murs parfois isolés au... bran de scie. Dans les maisons, les poêles étaient chauffés avec des résidus de bois — branches, écorce, etc. — achetés à bon prix des scieries, puis entreposés en grande quantité à l'arrière des maisons. La combustion de ces déchets ne manquait pas d'encrasser rapidement les cheminées qui prenaient feu facilement. Les poêles domestiques, que l'on chauffait tant l'été que l'hiver, étaient généralement allumés avec de l'huile à charbon. Et souvent, les cendres encore chaudes étaient jetées à la rue. Hull était une véritable « fabrique à feu ».

De l'autre côté de la rivière des Outaouais, sur la colline parlementaire, députés et sénateurs levaient le nez sur la fumée et les piles de bois, et pestaient contre les odeurs désagréables qui parvenaient jusque dans l'enceinte du parlement. On aurait bien voulu améliorer le panorama hullois et, plus encore, éloigner de la Chambre des communes ces masses de travailleurs crève-la-faim, ces miséreux dont la présence rappelait continuellement aux dirigeants les effets néfastes de leurs décisions sur la qualité de vie de la collectivité. Trente pour cent de la population hulloise vivait dans l'indigence, même si elle travaillait et travaillait fort, très fort.

Ainsi, à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle, les autorités hulloises croyaient pouvoir esquiver la réalité sans en subir, tôt ou tard, les conséquences.

- 1 Alain RAINVILLE, « Les plans d'assurance contre l'incendie au Canada », *L'Archiviste*, n° 3 (1996), p. 25.
- 2 J. G. SMITH, *Pertes par le feu au Canada*, Ottawa, Commission de la conservation, 1918, p. 34. Ouvrage signalé à l'auteur par M<sup>me</sup> Denise Latrémouille.
- 3 Une exception, Orléans (France) où, en 1900, il n'y a eu que six incendies dont cinq de peu d'importance. En 1901, les sapeurs-pompiers de la ville étaient équipés de 16 petites pompes manuelles, 3 fourgons, 1 chariot, 2 échelles aériennes, 6 dévidoirs et 1 appareil à feu de cave. Orléans comptait environ 66 000 habitants à cette époque. M. JAHIER, *Rappels historiques sur la Ville d'Orléans, ses incendies et les prémices de l'Organisation des Secours*, Orléans, 1991. Ouvrage signalé à l'auteur par M<sup>me</sup> Nicole Mauger.
- 4 J. G. SMITH, *op. cit.*, p. 28.
- 5 *Étude d'ensemble du patrimoine*, Ethnotech inc., juillet 1988, p. 50, d'après les recensements du Canada.
- 6 P.-L. LAPOINTE, « Loi relative aux constituts... », *Outaouais*, vol. 1, n° 1 (1986), p. 19.
- 7 Les enfants étaient payés environ trois dollars par semaine pour des journées de travail de 10 à 12 heures. Bien que depuis 1885 il ait été défendu de faire travailler les enfants de moins de 12 ans, il y en avait beaucoup qui, à 10 ans, travaillaient déjà dans les scieries ou bien à la maison où ils fabriquaient des boîtes d'allumettes pour la E.B. Eddy.
- 8 Procès-verbaux du conseil municipal de la Cité de Hull, séances des 7 décembre 1891 et 7 mars 1892.
- 9 *Ibid.*, 5 septembre 1892.
- 10 *Le Spectateur* (Hull), 14 juillet 1891.
- 11 *Ibid.*, 13 novembre 1889.
- 12 *Ibid.*, 14 septembre 1889.
- 13 *Ibid.*, 7 février 1890.
- 14 Époux d'Octavie Périard, il est décédé le 8 novembre 1889 à l'âge de 45 ans. Il habitait rue Inkerman.

- 15 La nuit du 5 avril 1875.
- 16 Jean HAMELIN, « Lanctot, Médéric », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 10, Québec, PUL, 1972, p. 461-467. Le père de Lanctot fut trouvé coupable de haute trahison pour avoir participé à la rébellion de 1837-1838 et exilé en Australie.
- 17 L'historienne Denise Latrémouille a constaté que Richer et Eddy n'ont été en présence l'un de l'autre qu'à 6 des 22 réunions du conseil du canton de Hull en 1872. Ils semblent avoir été comme le feu et l'eau! Communication à l'auteur, 11 janvier 1996.
- 18 *Le Spectateur* (Hull), 5 janvier 1893.
- 19 Il est revenu à la mairie en 1896, puis a été élu député fédéral du comté de Wright en 1897.
- 20 *Le Spectateur* (Hull), 24 janvier 1893.
- 21 *Ibid.*, 5 janvier 1893.
- 22 *Ibid.*, 31 janvier 1893.
- 23 *Ibid.*
- 24 *Ibid.*, 7 mars 1893.
- 25 C'est le policier Arthur Dion qui a remplacé Genest comme chef du service de la police.
- 26 *Le Temps* (Ottawa), 6 avril 1895, et *Le Spectateur* (Hull), 9 août 1895.
- 27 Le chef Genest avait le sien depuis 1888, année où il s'était rendu à New York pour en faire l'achat. Sur le casque il avait fait écrire : « Chef des pompiers de Hull ». *La Vallée de l'Ottawa* (Hull), 16 février 1888.
- 28 *Le Temps* (Ottawa), 3 novembre 1897.
- 29 *Ibid.*, juin 1898.
- 30 Châteauguay, État de New York.
- 31 *Le Temps* (Ottawa), 22 décembre 1899.
- 32 *Ibid.*, 28 décembre 1899.



---

## Le Grand Feu

---

*... il regarda et vit qu'une fumée montait de la terre  
comme la fumée d'une fournaise.*

La Genèse, XIX, 28.

**L** 900. Le siècle qui avait vu la révolution industrielle se réaliser touchait à sa fin : il n'avait plus qu'un an à vivre. Le monde occidental entretenait sans doute beaucoup d'espoir dans le xx<sup>e</sup> siècle tout proche qui allait commencer son règne, fort des découvertes scientifiques et des inventions du siècle finissant. Électricité, rayons X, vaccin, automobile, cinéma et téléphone devaient à coup sûr procurer le bonheur permanent aux femmes et aux hommes du monde moderne. Mais avant de tirer sa révérence, le xix<sup>e</sup> siècle allait tonner une dernière fois, comme s'il avait voulu que des générations de Hullois se souviennent de lui *in sæcula sæculorum*, pour des siècles et des siècles...

La ville de Hull a, depuis longtemps, des querelles avec ses voisines. C'est ici le sort des « villes-centres ». Au xix<sup>e</sup> siècle, le

conseil municipal de Hull a lutté pendant plus de 15 ans avant de ravir à Aylmer le titre de chef-lieu du district judiciaire; il y parvint en 1897. Par la suite, Hull a eu des démêlés avec le petit village de Pointe-Gatineau au sujet de l'entretien du pont de la rivière Gatineau, construit en 1894. Mais les autorités hulloises n'ont pas toujours réussi à imposer leur point de vue. Heureusement, les conflits politiques ne signifient pas nécessairement que les populations sont en mauvais termes. Mais il arrive que les chicanes des politiciens, quand elles sont accompagnées de discours haineux et vindicatifs, ont une mauvaise influence sur le comportement des citoyens.

En 1899, les conseils municipaux de Hull et de Pointe-Gatineau se faisaient encore la guerre à cause du fameux pont. Hull voulait y installer un péage pour couvrir le coût d'entretien, alors que Pointe-Gatineau s'y refusait. On ne sait si les politiciens tenaient des propos... incendiaires qui auraient pu susciter, puis exacerber les tensions entre les citoyens des deux agglomérations. Mais un soir de septembre 1899, vers 21 h 50, quelqu'un mit le feu au pont après avoir copieusement arrosé le tablier d'une vingtaine de litres de pétrole. Grâce à un Pointe-Gatinois nommé Joseph Berthiaume et à des Amérindiens de la nation des Outaouais qui campaient sur la grève, tout près, on réussit à éteindre les flammes avant qu'elles ne détruisent complètement le pont qui fut tout de même endommagé<sup>1</sup>.

L'incendie partiel du pont ébranla sérieusement la sécurité des Pointe-Gatinois dont le village était dépourvu de protection contre le feu. Le 24 avril 1900, à 1 heure du matin, le feu éclata dans la remise du marchand Napoléon Villeneuve, chemin... Brûlé. Toute la population du petit village sortit du lit pour combattre l'incendie. Avec des seaux et des barils d'eau,

elle tenta de contenir les flammes ravageuses. Malgré les efforts des citoyens, dirigés par le maire Louis-Philippe Sylvain, le feu bondit de l'autre côté de la rue et embrasa le magasin de Louis Larin. Puis, les flammes poursuivirent leur course dans deux directions opposées. On décida donc d'appeler à l'aide les pompiers de Hull. Mais à Hull, on refusa d'intervenir en prétendant que le pont qui reliait les deux municipalités n'était pas en état de supporter le passage du matériel des pompiers. Un peu plus tard, on rappela à Hull pour essayer une nouvelle fois de convaincre les autorités de venir à l'aide de la population pointe-gatinoise, mais sans succès. Puis, les communications téléphoniques avec la ville de Hull furent interrompues, l'incendie ayant détruit des poteaux et des fils de transmission. Enfin, au petit matin, la population réussit à stopper la progression de l'incendie qui avait consumé deux magasins, deux maisons et une forge<sup>2</sup>.

Les pompiers de Hull auraient sans doute pu intervenir dans cet incendie. On peut aujourd'hui se demander s'il n'y a pas eu, dans ce refus de porter secours au village voisin, un peu de mauvaise volonté de la part des autorités hulloises. L'état du pont ne pouvait être une bonne raison à leur refus, car les piétons l'empruntaient encore quotidiennement. Les pompiers auraient été sûrement capables de le traverser sans chevaux ni voitures, puisqu'ils avaient eu l'habitude, pendant longtemps, de tirer et de transporter à bras leur matériel. Et ces pompiers étaient en forme, ou auraient dû l'être, car leur caserne était dotée, depuis le début de l'année, d'appareils de gymnastique. Les pompiers n'auraient peut-être pas pu limiter les dégâts, mais leur présence, même sans un gros arsenal, et leurs conseils auraient encouragé la population du village voisin.



Viendra-t-on désormais au secours des Hullois lorsqu'à leur tour ils auront besoin d'autrui? Quand on sait à quel rythme la ville de Hull avait tendance à brûler, les autorités municipales étaient bien mal placées pour faire la sourde oreille aux demandes de secours de leurs voisines.

## LE GRAND FEU

Le soir du 25 avril 1900, la famille Guimond — Napoléon, 21 ans, son épouse Malvina Forget, 19 ans, et leur enfant de 8 mois, Lorenzo — quittait la Petite Ferme pour emménager au 101 de la rue Chaudière, sur la falaise sutplombant le petit lac Minnow, dans une maison appartenant à la veuve Xavier Kingsbury<sup>3</sup>. Le lendemain matin — un jeudi —, un soleil radieux luttait contre le fort vent du nord-ouest qui balayait les toits de bardeaux noircis des maisonnettes, donnant un air d'automne à cette journée où les arbres portaient de beaux bourgeons prêts à éclore. Jusqu'à ce jour, le printemps avait été plutôt doux, et en ce matin tragique du 26 avril le mercure indiquait 17,2 °Celsius.

Rue Chaudière, Napoléon Guimond<sup>4</sup> s'était levé de bon matin pour aller travailler. Rue Wellington, la petite Jeanne Moquin fêtait son septième anniversaire de naissance; ses parents lui avaient offert, pour la circonstance, sa première poupée. Quelle joie! Le cordonnier Thomas Desmarais, qui demeurait rue Wright, était allé conduire sa vache au « pacage à Brigomme » tôt le matin<sup>5</sup>, puis avait commencé sa journée de labeur chez le fabricant et marchand de souliers Charlebois, rue Bridge. Plus loin, dans le nord de la ville, rue Laurier, Mary Garnish Hay était de bonne humeur; mariée à l'avocat

Thomas Foran, elle s'apprêtait à célébrer son premier anniversaire de mariage. Enfin, la plupart des hommes étaient au travail et les femmes à la maison avec les enfants<sup>6</sup>.

Vers 10 h 45, la jeune épouse de Napoléon Guimond activa le poêle pour préparer le dîner. Mais la cheminée, qui était défectueuse (trop sale ou remplie de créosote après avoir fumé tout l'hiver), prit feu une quinzaine de minutes plus tard<sup>7</sup>. De l'autre côté du lac Minnow, une dame Robinson essaya, par des gestes larges et des grands cris, d'avertir la jeune femme qui, occupée à la préparation du repas du midi, ne s'était aperçue de rien. Des voisines qui avaient entendu les cris puis remarqué les langues de feu léchant les bardeaux, alertèrent l'infortunée locataire. Mais comme le vent soufflait à plus de 65 kilomètres à l'heure<sup>8</sup>, les flammes embrasèrent rapidement le toit de la maisonnette pour se propager à une grange, puis aux maisons avoisinantes qui étaient, on l'a vu, entassées les unes contre les autres.

Les pompiers furent promptement appelés sur les lieux. Mais, à leur arrivée, l'incendie était déjà devenu conflagration. On manda tout de suite la brigade des pompiers d'Ottawa qui, malgré ses deux pompes à incendie, ses huit dévidoirs à boyaux et sa voiture à échelle pivotante, fut tout aussi impuissante devant l'océan de flammes qui déferlait sur la ville. La chaleur était telle qu'aucun pompier ne pouvait s'approcher à moins de 30 mètres du brasier. Puis la brigade des pompiers E.B. Eddy et la brigade Union entrèrent en action, sans plus de succès. L'incendie se déplaçait à un rythme d'enfer. Des fragments de bardeaux en feu, poussés par le vent, se détachaient du toit des maisons pour aller choir sur d'autres toits de bardeaux qui s'enflammaient à leur tour. Les scieries firent alors entendre leurs sifflets dont le chant lugubre appelait les

milliers de travailleurs à combattre l'incendie qui menaçait les grandes industries des Chaudières. Devant l'intensité des flammes qui enveloppaient les maisons les unes après les autres et la chaleur insupportable qui leur grillait le visage, les pompiers rejetaient en abandonnant parfois sur place les boyaux que les flammes consumaient. La compagnie Eddy raccorda son système de pompage à l'aqueduc de la ville de Hull afin de maintenir au plus haut niveau la pression de l'eau ; une heure plus tard, elle le débrancha pour faire face à l'incendie qui embrasait ses usines.

À 11 h 30, le feu avait déjà consumé une partie des rues Chaudière, Wright, Wellington et Main. Au milieu des maisons qui flambaient comme des torches pour ensuite s'effondrer dans d'affreux craquements, la population apeurée se hâtait de mettre ses meubles à l'abri. Des gens affolés et chargés de ce qu'ils avaient de plus précieux emplissaient les rues, se coudoyant, se bousculant et semant ici et là des parties de leur fardeau. Des femmes effarées sortaient de leur maison en toute hâte et imploraient les passants de sauver leurs biens. Le crépitement des flammes, l'écroulement des maisons, le hennissement des chevaux effrayés, accompagnés par le roulement d'une centaine de voitures chargées d'effets mobiliers qui défilaient dans les rues produisaient un vacarme assourdissant. Ceux qui n'avaient pas de voitures transportaient leurs effets d'un endroit à l'autre, au fur et à mesure que l'élément destructeur progressait.

La ville baignait dans une atmosphère irréelle : rue Chaudière (coin Wright), une dame Gingras trayait sa vache devant sa maison sans se préoccuper de l'incendie qui l'entourait littéralement. Rue Wellington, la famille Moquin avait quitté précipitamment son logis, et dans sa fuite la petite

Jeanne perdit sa poupée. Près de 90 ans après la conflagration, elle racontera encore aux siens que, ce jour-là, elle avait perdu sa... poupée<sup>9</sup>!

Vers 11 h 45, le feu se propagea aux cours à bois de la compagnie Eddy et de la Hull Lumber. Puis, une colonne de feu traversa la rue Bridge pour s'attaquer à la manufacture de papier où elle en brûla 10 000 tonnes. La chaleur était telle que l'un des rouleaux de sept tonnes de la machine à papier n° 5 cassa en deux. Ce fut ensuite au tour de la manufacture d'allumettes à prendre feu ; elle contenait 20 000 caisses de bâtonnets phosphorés. À 13 heures, le tiers de la ville était la proie des flammes furieuses et vociférantes qui ravageaient tout sur leur passage ; la ville de Hull était devenue une immense fournaise. Les petites maisons de bois s'enflammaient comme des boîtes d'allumettes et ne mettaient pas plus d'une douzaine de minutes à brûler. Celles construites en pierre vomissaient, par leurs fenêtres crevées, des tourbillons de fumée grise et noire. La ville brûlait dans un ronflement formidable, et le feu courait le long des trottoirs de bois comme des torrents sortis de l'enfer. Dans une lettre adressée à son frère le lendemain du « Grand Feu », Tom Harvey écrivit :

... [Nous] essayions de sauver l'église [St. James] et je venais tout juste de raccorder le boyau à la borne-fontaine quand le feu est arrivé, et tout à coup je me suis aperçu que j'étais enveloppé par les flammes et que le boyau avait brûlé jusqu'à la borne-fontaine. J'aurais sûrement brûlé si je n'avais pas été vêtu d'un manteau de caoutchouc. Il y avait tellement de boyaux brûlés, [et] d'eau qui coulait dans la rue qu'il n'y en avait plus assez pour arroser le feu<sup>10</sup>.

Des milliers de personnes s'étaient massées sur les hauteurs d'Ottawa; elles croyaient que la rivière des Outaouais suffirait à protéger la capitale de la conflagration. Mais le vent soufflant du nord-ouest projeta une nuée de débris embrasés de l'autre côté de la rivière. Un hangar de la scierie Booth et les innombrables piles de planches de bois s'embrasèrent, propageant ainsi la conflagration dans tout le *Flat* et les faubourgs environnants — Rochesterville et Hintonburg — jusqu'à la Ferme expérimentale.

L'incendie était terrifiant. Les flammes, poussées avec rage par le vent qui rugissait, s'étendaient de Hull à Ottawa sur une distance de six kilomètres. C'était une véritable mer de feu déchaînée; 75 millions de mètres de planches de bois brûlaient. Il semblait que la terre elle-même flambait. De la colline parlementaire, on aurait dit que toute la ligne d'horizon était en feu. L'intensité des flammes était telle que les poutres de fer du pont des Chaudières se rordaient sous l'effet de la chaleur, écrasant la pompe à incendie de la E.B. Eddy, après avoir coupé la retraite à plusieurs pompiers d'Ottawa. L'atmosphère était remplie de feu et l'air suffocant, malgré le vent.

Les sinistrés levaient les bras de désespoir et d'horreur; hommes, femmes et enfants s'enfuyaient dans toutes les directions. Thomas Desmarais s'était rendu chez lui en vitesse, rue Wright. Il réussit à transporter ses meubles chez sa belle-mère, rue Albion, et à y mettre à l'abri son épouse, enceinte de six mois, et ses six enfants. Mais ayant constaté que l'incendie n'allait pas tarder à dévaster cette retraite, il conduisit sa famille dans un pré au nord de la ville, et une partie de ses meubles chez une de ses sœurs, rue Woburn (Iberville). Une institutrice d'Ottawa, Constance Scissons, venue visiter la scène de l'incendie à bicyclette, confia à son journal :

Les rues étaient remplies de malles, de matelas, de poterie et de photographies. C'était triste de voir les objets sans valeur que tellement de pauvres sauvaient. Des familles entières étaient assises sur leur perron prêtes à abandonner leur maison d'une minute à l'autre. Quand l'incendie les rattrapait, elles se déplaçaient tristement et regardaient l'étonnant travail des flammes<sup>11</sup>.

La poussière des rues, soulevée par le vent, aveuglait les gens et compliquait les déménagements. Quelques personnes affolées parcouraient les rues en criant à tue-tête que la fin du monde était arrivée. Des piles de meubles transportés à une distance éloignée du théâtre de l'incendie s'embrasaient. Les étincelles mettaient le feu aux vêtements des gens groupés autour des habitations. Un correspondant du journal *La Patrie* a décrit les scènes lamentables dont il a été témoin :

Des femmes de pauvres familles s'agenouillaient dans la rue et demandaient au ciel de les épargner. D'autres furent trouvées évanouies dans leur demeure. D'autres enfin risquaient leur vie pour sauver des vêtements et quelques articles de ménage [...] Une foule d'enfants, dans l'excitation du moment, se perdirent dans la foule. Ce triste spectacle arrachait des larmes à tout le monde. Des hommes portant des enfants dans leurs bras se tenaient à une distance éloignée pour voir leurs biens s'en aller en fumée<sup>12</sup>.

Déroutées par l'épouvantable violence des flammes, les autorités municipales d'Ottawa demandèrent au gouvernement fédéral de faire appel à des pompiers de l'extérieur de la

région pour les aider à maîtriser la conflagration. Le ministre des Travaux publics, William Mullock, appela les pompiers de Montréal, de Brockville et de Peterborough par télégramme :

Veuillez envoyer à Ottawa, par convoi spécial et aux frais du gouvernement, toutes les pompes et autres appareils dont vous pouvez disposer, pour nous aider à combattre un incendie désastreux qui a éclaté ici. Très urgent. Le feu se propage avec une rapidité alarmante<sup>13</sup>.

La ville de Montréal dépêcha aussitôt huit pompiers, une pompe à incendie, un dévidoir à boyaux et 5 chevaux sur un train express du Canadian Atlantic Railway lequel parcourut les 200 kilomètres qui séparent Montréal d'Ottawa en une heure et cinquante-cinq minutes. Un deuxième détachement de pompiers de Montréal, muni lui aussi d'une puissante pompe à vapeur, arriva dans la capitale fédérale en début de soirée<sup>14</sup>.

Tout le *Flat* s'était embrasé en moins d'une heure. Les cours à bois des scieries Booth, les scieries Bronson, la minoterie McKay, l'usine sidérurgique Baldwin, la Dominion Carbide et de nombreux autres établissements industriels brûlaient. Les fonctionnaires quittaient leur bureau convaincus que toute la ville finirait par flamber. Dans une usine de tramways, six hommes avaient aveuglément obéi à l'ordre qui leur avait été donné de surveiller l'intérieur du bâtiment. Comme personne ne les avait informés de la progression de l'incendie, ils se trouvèrent bientôt entourés par le feu. Les employés évacuèrent alors la bâtisse par une fenêtre et s'allongèrent dans une mare d'eau d'une trentaine de centimètres de profondeur où, pendant deux heures, ils se sont fait tremper pour se protéger des

flammes. Tout près de là, dans la cour de triage du Canadian Pacific Railway, 165 wagons de marchandises brûlaient.

Vers 14 heures, la rivière des Outaouais parut s'embraser : des piles de planches et des billots en flammes, libérés par la destruction des glissoirs et l'effondrement des quais, descendaient le cours d'eau ballottés violemment par les eaux turbulentes, et propageaient l'incendie sur les deux rives de l'Outaouais. Les scieries de Hull avaient libéré leurs employés. Les pompiers volontaires d'Aylmer, avec leur pompe à vapeur, combattaient avec des Hullois qui avaient mis à contribution la vieille pompe manuelle *Victoria* amenée en catastrophe de Tétréauville. La caserne d'incendie brûlait.

Quelques jours après le « Grand Feu », Sarah Rosina Wright écrira à un ami :

George, B. et C. Rug et Jim sont restés près de la maison jusqu'à ce qu'il fasse trop chaud. Ils ont sorti quelques-uns des livres de George [Wright] et les ont mis dans le jardin, mais les livres ont pris aussitôt feu. Lorsque c'est devenu trop chaud [dans le jardin], ils se sont mouillés l'un l'autre avec l'eau d'un des baquets, et en ont transporté un ensuite jusqu'au jardin inférieur où ils se sont blottis près du mur de pierres tout en continuant de se mouiller et en attendant que les maisons soient suffisamment consumées pour les laisser passer. Ils furent rejoints par quatre employés de la compagnie Eddy et ils ont été en très grand danger pendant près d'une heure lorsqu'un entrepôt de seaux, de l'autre côté de la clôture, s'est enflammé et que les flammes ont volé au-dessus de leur tête. Ils ne pouvaient plus supporter la chaleur et ont décidé de fuir. Un des employés de Eddy, un gardien, était



un vieillard infirme, âgé de 83 ans, et alors qu'ils étaient blottis contre le mur ils ont cru par deux fois qu'il était mort parce qu'il gisait là les yeux fermés et ne donnait aucun signe de vie, et ils ont continué de mouiller des mouchoirs et de l'en recouvrir<sup>15</sup>.

Ce vieux gardien s'appelait André Daoust<sup>16</sup> et il n'était âgé, en réalité, que de 68 ans. Il avait refusé de quitter son poste et travaillait avec acharnement à sauver de la destruction le peu qui restait de la fabrique d'allumettes. Quand il se vit soudainement entouré par les flammes, il essaya de fuir. Mais, partout le feu lui barrait la route. Il allait périr quand le mécanicien Peter Hamilton — il avait commis la même imprudence que le gardien — l'empoigna et sortit de l'usine à la course. Dehors, l'incendie avait encerclé presque toute la fabrique. Hamilton sauta à l'eau en entraînant le gardien et il réussit à se rendre près d'un mur en pierre sur pilotis où ils s'abritèrent en compagnie des Wright. Mais le mur devint tellement chaud qu'ils n'eurent d'autre choix que de fuir. Comme Daoust était boiteux et à moitié inconscient, les hommes le transportèrent dans une cavité du mur et lui laissèrent un gros baquet rempli d'eau. C'est alors que commença, pour le gardien, le supplice qui lui fera presque perdre la raison. Le feu l'entourait de toutes parts. Il se couvrit la tête d'une assiette de fer blanc puis s'adossa au baquet d'eau dans lequel il plongeait chaque fois que ses vêtements prenaient feu. Une chaleur insupportable l'enveloppait. Son capot, puis sa veste, et même sa canne brûlèrent tour à tour. Daoust avait nettement l'impression que les portes de l'enfer s'étaient ouvertes devant lui. L'une après l'autre, les usines s'affaissaient et les ponts s'effondraient autour de lui. Tout brûlait : le fer, la pierre, la terre et le bois, tout sauf lui, le fidèle gardien.

Plus du tiers de la ville était en flammes. La scène était impressionnante. Un énorme tourbillon de feu, coiffé d'un colossal nuage de fumée noire teintée de reflets rouges, s'élevait de la ville et répandait une pluie inépuisable de tisons jaunes qui propageaient les flammes jusqu'à 500 et même 1 000 mètres du foyer principal de l'incendie. Les lueurs étaient visibles à 70 kilomètres à la ronde<sup>17</sup>. La population était affolée, mais pas un instant elle ne versa dans l'hystérie ; elle avait déjà vu brûler, la pauvre ! Des hommes étaient juchés sur le toit de leur maison qu'ils arrosaient avec des seaux d'eau ; mais presque toujours le feu les forçait à s'éloigner et à lui abandonner leur demeure et leurs biens. Rue Duke, l'échevin André Coutsolle fit sauter à la dynamite la maison d'un nommé Phillion afin d'arrêter la progression de l'incendie, mais en vain. Par la suite, il organisa une chaîne de seaux entre le lac Flora et la rue Victoria pour prêter main-forte à tous ces hommes qui combattaient la conflagration avec acharnement.

Plus à l'est, rue du Lac (Laval), Aimé Soulière portait secours à des familles qui tentaient de sauver leurs hardes. Au moment où il sortait d'une maison les bras chargés de vêtements, un fer à repasser, lancé d'une fenêtre de l'étage supérieur d'une autre maison, lui tomba sur la tête. Il s'affaissa puis, péniblement, le visage ensanglanté, se releva. Après avoir repris ses esprits, il continua à se dévouer et à porter secours à ceux qui en avaient besoin. Auparavant, son frère, Eugène, s'était fait écraser un pied par la pompe à incendie Eddy, pendant qu'il tentait courageusement d'arrêter la progression des flammes aux usines. Leur père, Fabien, dont les vêtements avaient pris feu aux scieries, s'était élancé dans le glissoir à billots pour échapper à la mort. Au coin des rues du Lac et Albert, l'ingénieur épiciier Philorum D'Aoust répandait sur le toit de ses bâtiments de la

« saumure vidée des barils de lard ou des tinettes de beurre, et deux barils de vinaigre<sup>18</sup> » et même de la mélasse<sup>19</sup> pour les protéger de la pluie de tisons qui s'abattait sur le quartier. Rue Brewery, une mère affolée sortait à la course de sa maison en flammes en tenant son enfant d'une main et en portant sa machine à coudre de l'autre. Puis soudain, elle se rendit compte qu'elle avait oublié son autre enfant dans la maison. Lâchant machine à coudre et enfant, elle se précipita dans son logis, mais un employé des abattoirs Matthews réussit à l'en empêcher pour pénétrer lui-même dans la maison et sortir juste à temps l'enfant oublié.

À 15 heures, les députés fédéraux se réunirent à la Chambre des communes. Après avoir brièvement résumé la situation désastreuse qui prévalait à Hull et dans la partie ouest de la capitale, le premier ministre, Wilfrid Laurier, procéda à l'ajournement de la Chambre. Le Sénat, qui s'était lui aussi réuni en même temps que les Communes, resta indifférent aux événements qui se déroulaient à l'extérieur. Alors que sous ses fenêtres le feu rasait des quartiers entiers et que des milliers de malheureux fuyaient la fournaise ardente, les sénateurs procédaient, comme si de rien n'était, à la lecture de lois concernant la Banque Provinciale du Canada, celle des Marchands d'Halifax, les subventions aux chemins de fer, et à une foule d'autres sujets qui auraient pu sans aucun doute attendre.

Vers 16 heures, le vent changea de direction et se mit à souffler du sud-est. Il poussa les tisons, provenant des amas de planches enflammées qui descendaient la rivière, sur les piles de bois entreposées dans les cours des scieries Gilmour et Hughson. Ce deuxième foyer d'incendie, aux limites nord de la cité, risquait de réduire en cendres toute la ville de Hull. Le sifflet de l'établissement appela au secours. Les ouvriers hullois

abandonnèrent femmes, enfants et biens pour courir à la scierie en se disant : « Au diable le reste, sauvons notre gagne-pain ! » La lutte fut ardue : la pression d'eau était faible parce qu'un trop grand nombre de bornes-fontaines avaient été laissées ouvertes dans le centre-ville à cause de la retraite précipitée des pompiers. Grâce à la ténacité des ouvriers et à l'intervention du chef Benoît et de son petit groupe de pompiers, les bâtiments de la scierie furent préservés, et ce, au prix des maisons des ouvriers, qui pendant ce temps brûlaient rues Alma, Laurier et Marston, juste en face des cours à bois de la Gilmour. Un peu plus au sud, rue Laurier, les flammes s'étaient attaquées à la maison de l'avocat Foran, au grand désespoir de sa jeune épouse, Mary Garnish Hay. Adieu argenterie, bijoux, cadeaux de noces et d'anniversaire de mariage, tout s'envolait en fumée ! La jeune épouse fut tellement affectée par ces pertes qu'elle en fit une grave maladie. Quelques jours plus tard, il fallut la transporter à l'hôpital, en proie à une profonde dépression.

Même si les pompiers de Montréal faisaient du bon travail avec leur puissante pompe à incendie, ils ne parvenaient pas à ralentir la progression des flammes. Comme on craignait que le feu ne s'attaquât au centre-ville d'Ottawa, le ministre des Travaux publics posta des hommes munis de boyaux aux abords des édifices parlementaires et, en fin d'après-midi, appela à la rescousse la milice d'Ottawa, la *Governor General's Foot Guard*, les *Princess Louise Dragoon Guards* et le *43<sup>rd</sup> Rifles* qui luttèrent contre les flammes avec des seaux de bois ou de cuir. Il était temps, car la fameuse pompe à incendie *Conqueror* venait d'être détruite près de la gare ferroviaire Union. Postés dans les cours à bois les plus proches du parlement et du centre-ville, les soldats arrosaient les planches aussitôt que des brandons tombaient dessus afin d'éviter l'éclatement d'un nouveau foyer d'incendie.

À l'usine de pompage de Hull, située sur un îlot du ruisseau de la Brasserie, les employés municipaux François Bélanger, Paul Miron et Isaïe Trudel étaient restés au poste en dépit du drame qui se déroulait sous leurs yeux : de l'usine, ils pouvaient voir leur famille aux prises avec la conflagration et même leur maison brûler<sup>20</sup> ! Vingt fois, l'usine et le ponceau qui les reliait à la terre ferme prirent feu. Et vingt fois, ils éteignirent les flammes. Poussés par un sens d'abnégation et une conscience civique extraordinaire, les trois courageux Hullois — véritables héros du « Grand Feu » — réussirent à maintenir la pression d'eau de l'aqueduc à 45 kilogrammes, donc à alimenter les bornes-fontaines de la ville tout au long de cette horrible journée.

Derrière l'usine de pompage, du côté ouest du ruisseau de la Brasserie, dans le quartier où les « gens de biens » ne risquaient pas de se faire importuner par les gens de labeur, le feu s'était attaqué à une maison et à la boulangerie de l'homme d'affaires William Feely. Mais grâce à l'intervention de la pompe à vapeur du village d'Aylmer, sous la direction des échevins aylmerois Beaudry, Sawyers et Simmes, on réussit à sauver le quartier Eddyville<sup>21</sup> de la destruction.

La conflagration avait détruit toute la rue Main : le bureau de poste, le bureau d'enregistrement et tous les titres de propriété, le Palais de Justice, dont on avait oublié de fermer la porte de la chambre forte, et une partie de la prison<sup>22</sup>. La somptueuse maison de l'avocat et député Louis-Napoléon Champagne brûla comme toutes les autres. Devant l'énormité des pertes — une valeur de 15 000 dollars — et à cause des efforts qu'il fit pour soustraire aux flammes ses meubles de prix, le député fit une attaque d'apoplexie dont il ne se remit que deux jours plus tard.

À 18 h 20, les flammes s'attaquèrent à l'hôtel de ville, dans l'indifférence générale. Les hommes étaient exténués ; ils n'avaient pas mangé depuis le matin, et la soif les tenaillait. Le chef Benoît, qui avait sauvé une petite fille des flammes, dut être transporté dans un hôpital d'Ottawa tant il avait respiré de fumée. Le pompier Latour souffrait de graves brûlures aux deux mains.

Comme 12 ans auparavant, de nombreuses familles avaient entassé leurs meubles le long des murs de l'église menacée par les flammes. Derrière l'église, rue Laurier, un certain Merryweather entreprit de sauver des milliers de cordes de bois qui étaient entreposées dans la cour de l'usine de pulpe Eddy. Il dit à l'ingénieur municipal : « Fournissez-nous les boyaux et notre propre aqueduc sauvera votre église et nos usines. » La ville n'avait que peu de boyaux à prêter mais avec ce qui restait, Merryweather et ses hommes réussirent à empêcher l'incendie de consumer cette partie des usines Eddy et, par le fait même, l'église Notre-Dame-de-Grâce<sup>23</sup>.

Le magnifique soleil couchant, derrière la ligne bleuâtre des Laurentides, était caché par les immenses colonnes de fumée brune et noire qui surgissaient de chaque côté des rives de l'Outaouais, alimentées par une mer de feu. Dans la basse-ville d'Ottawa, une foule immense, venant des quartiers épargnés et des villages environnants, se tenait sur la falaise surplombant la rivière et regardait, fascinée, le bûcher géant qui embrasait le ciel d'une immense lueur rouge. Les flammes du gigantesque incendie se reflétaient dans les eaux de l'Outaouais qui prenaient parfois l'apparence d'une coulée de lave en fusion. La scène était terrible et grandiose à la fois. Hull et Ottawa brûlaient presque exactement comme Alfred Perry l'avait prédit 16 ans auparavant.

À 20 heures, le feu dévorait la maison en crépi de Joseph Marion, rue Britannia, près de la rue Alfred. L'intense chaleur qui s'en dégageait menaçait l'école Sainte-Marie. Or, si l'école prenait feu, l'église Notre-Dame-de-Grâce et le reste du quartier étaient assurés d'y passer. C'était le centre de tout le danger. Heureusement, des hommes de bonne volonté, à qui il restait encore un peu de force et beaucoup de courage, se mirent à démolir cette maison en feu et les maisons voisines, pendant que d'autres, suspendus aux fenêtres de l'école, jetaient sur la corniche des gobelets d'eau puisée dans des tonneaux montés sur le toit. À 21 heures, l'équipe de volontaires, dirigée par le père Forget, un oblat, et Tessier, le sous-chef des pompiers, put crier victoire : l'école était sauvée ! Par la suite, les volontaires firent culbuter les maisons à demi rongées par le feu en bas de la falaise, près du lac Flora.

Comme le vent s'était apaisé, on réussit peu après minuit à maîtriser les flammes. Après plus de 12 heures de lutte acharnée, pompiers et ouvriers étaient épuisés. Enfin, la conflagration était terminée. Les ruines fumèrent pendant près de deux mois, et les pompiers eurent fort à faire pour empêcher le feu de se réactiver. Près de la moitié de la ville de Hull et du cinquième de celle d'Ottawa n'étaient plus que débris fumants. Des masses énormes de cendres rouges couvraient le sol à perte de vue. On ne pouvait plus distinguer le tracé des rues à cause de l'amoncellement des ruines. Pans de chaux brûlants, rochers effrités, arbres noircis et quelques cheminées dressées constituaient la plus grande partie du paysage hullois. Rue Chaudière, la maison de bois de Michel Tremblay était miraculeusement intacte au milieu des ruines. Plus loin, dans la même rue, la maison des Guimond narguait les passants : elle n'était qu'à moitié détruite. Rue du Lac, les deux propriétés de

Philorum D'Aoust, restées debout, dégoulinèrent de saumure, de vinaigre et de mélasse, produits qui s'étaient avérés de bons pare-feu. Au *Flat*, une partie de l'usine de Booth — la scierie — avait été sauvée des flammes grâce aux gicleurs automatiques installés quelques années auparavant.

### *Une perte irréparable*

*Le 5 juin 1888, dans le « feu du marché », les registres de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce, couvrant la période comprise entre 1870 et le 23 août 1886, ont été détruits. Le 28 janvier 1893, le père Lauzon, curé de la paroisse, écrivait au premier ministre du Québec, L. O. Taillon, pour lui demander de payer le coût de la transcription du double des registres conservé au Palais de Justice, soit 7 015 actes de baptême, 1 313 actes de mariage et 4 605 actes de sépulture. Malheureusement, le premier ministre n'a pas donné suite à la demande du curé. Le 26 avril 1900, au cours du « Grand Feu », on oublia dans la panique de fermer la chambre forte du Palais de Justice, et le double des registres brûla.*

### LA NUIT DU GRAND FEU

Des centaines de personnes traversèrent à Ottawa par le bateau-passeur pour trouver un abri dans la basse-ville ou dans de grands édifices de la capitale. La plupart des familles sinistrées étaient cependant restées à Hull et 400 d'entre elles s'installèrent, plutôt mal que bien, sur les bords des petits lacs Flora



et Minnow, pour y passer la nuit en plein air. Des hommes et des femmes, assis sur des chaises ou des malles, contemplaient les tourbillons de fumée et les langues de feu qui emportaient avec eux leurs souvenirs. De jeunes enfants épuisés dormaient sur des matelas sauvés des flammes, d'autres reposaient recroquevillés sur des malles. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, une gelée recouvrit la vallée de l'Outaouais pendant la nuit; un jeune bébé, nommé Lachance, en mourut de froid. D'autres familles avaient pu se réfugier dans l'église Notre-Dame-de-Grâce, à l'école Sainte-Marie et aux abattoirs Matthews qui en logèrent et en nourrirent 80 pendant plusieurs jours. Des familles des « terres noires », c'est-à-dire du bas de la ville et de la Petite Ferme, accueillirent des sinistrés. Un certain Adélarde Fleury, de la rue Saint-Henri, logea chez lui 8 familles; Lucher Caron, de la rue Inkerman, donna l'hospitalité à 29 personnes; Napoléon Boyer, de la rue Kent, accueillit 4 familles, etc. Si la plupart des Hullois exprimaient leur solidarité avec les victimes de la conflagration, il y eut du vol et du brigandage comme d'habitude en pareille occasion. Au cours de la nuit, la famille Desmarais se fit voler une partie de ses biens.

Plusieurs dizaines de personnes, croyait-on, avaient péri dans l'incendie, car elles manquaient à l'appel. Des mères angoissées ont passé la nuit à marcher dans les décombres à la recherche de leurs enfants qu'elles avaient perdus de vue au cours de la journée; des hommes cherchaient leur femme. On n'entendait que des gémissements et des sanglots. Des milliers de malheureux parcouraient les rues en transportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Puis, peu à peu, les enfants ont retrouvé leur mère, les femmes, leur mari...

Après avoir passé plus de trois heures dans l'eau, Fabien Soulière réussit à gagner la terre ferme. Ayant traversé les

champs de cendres, il retrouva sa famille qui le croyait mort. Vers 3 heures du matin, André Daoust put enfin relever la tête sans se la faire brûler. Puis il marcha, épouvanté, à travers les monceaux de ruines, à la lumière des langues de feu surgissant çà et là de la terre fumante. Au petit matin, on le trouva errant dans les décombres, hébété et répétant sans cesse qu'il ne voulait pas « lâcher son ouvrage<sup>24</sup> ».

### LE LENDEMAIN

Le lendemain de la conflagration, tous les journaux du Canada consacraient une grande partie de leurs pages au « Grand Feu » de Hull et d'Ottawa :

#### CONFLAGRATION TERRIBLE

*Le Temps* (Ottawa)

#### OCÉAN DE FLAMMES

*La Presse* (Montréal)

#### HULL ET OTTAWA FRAPPÉS

#### D'UNE GRANDE CALAMITÉ

*La Patrie* (Montréal)

#### LA PLUS GRANDE CONFLAGRATION DU CANADA

*Le Soleil* (Québec)

#### HULL AND OTTAWA'S GREATEST CALAMITY

*The Evening Citizen* (Ottawa)

#### TWO THOUSAND HOMES IN ASHES

*The Globe* (Toronto)

Assis sur le perron de la maison de son père, rue Inkerman, le journaliste hullois Rodolphe Laferrière écrivit, le soir de la

conflagration : « Hull n'est plus qu'un amas de cendres, un monceau de ruines, une plaine de douleurs, une vallée de larmes. » Il fallait assurer à la population gîte et couvert, car la plupart des familles sinistrées n'avaient pas mangé depuis le matin précédent. Vers midi, la milice traversa à Hull porter des provisions aux familles affamées :

... les pertes matérielles s'effacent devant l'énormité du malheur humain auquel nous assistons. Toutes ces familles, toutes ces femmes, tous ces pauvres enfants que nous avons vu [*sic*] pleurer sur les ruines de leur foyer détruit, qui contemplaient d'un œil quelque [*sic*] fois stoïque, quelque [*sic*] fois justement courroucé contre le destin farouche, injuste, mauvais, qui châtiât, eux qui n'avaient jamais fait que suivre la loi du destin, la grande loi du travail, tout ce monde était vraiment navrant. J'ai entendu des petits crier la faim, et je les ai vus se jeter sur le pain que des soldats leurs [*sic*] offraient<sup>25</sup>.

De nombreuses personnes, soulagées d'avoir échappé aux destructions, contribuèrent de bon cœur à nourrir des sans-logis. Par exemple, Nancy Louisa Wright, épouse de John Scott, qui habitait sur le chemin d'Aylmer (boulevard Taché), distribua des pommes de terre à 500 personnes; Louisa Andrews, épouse d'Alex McCallum, d'Eddyville, donna à manger à 300 personnes.

Des familles se dirigèrent en grand nombre vers Pointe-Gatineau où elles furent logées et nourries. D'autres, découragées, prirent le train pour Montréal; plusieurs ne reviendront jamais chez elles. La milice envoya à Hull des centaines de tentes qui furent érigées dans les environs des lacs Flora et

Minnow. Le samedi suivant la conflagration, la *Governor General's Foot Guard* distribua des vivres à des victimes qui n'avaient rien mangé depuis le jeudi. Le dimanche, le comité de secours remit aux victimes 3 000 pains, 25 barils de lard et 20 boîtes de biscuits.

### *La descente aux...*

*Pour s'assurer que les pompiers se rendraient sur le lieu d'un incendie sitôt l'alarme déclenchée, le chef Benoît avait fait installer une perche perpendiculaire dans la caserne. Elle permettait aux pompiers de descendre de l'étage au rez-de-chaussée sans passer par l'escalier. Comme les hommes politiques aiment bien les inaugurations, on laissa l'échevin V. O. Falardeau — à tout seigneur tout honneur — l'étreindre le 11 février 1900. Il se précipita alors dans le vide avec tant de fougue et glissa si vite le long de la perche qu'il défonça le plancher!*

## L'ORGANISATION DES SECOURS

Les reportages sur le vif de Rodolphe Laferrière, reproduits dans de nombreux journaux du pays, attirèrent à Hull et à Ottawa un important flux de curieux dont la région n'avait peut-être pas vraiment besoin en ces heures sombres. Mais ils contribuèrent aussi à susciter partout de véritables sentiments de compassion. En effet, les dons en argent abondèrent. Il faut dire que les journaux firent beaucoup pour venir en aide aux sinistrés. Par exemple, le 28 avril, *La Presse* lançait ce cri d'alarme :

## AU SECOURS! AU SECOURS!

TEL EST LE CRI QUI NOUS ARRIVE DE HULL ET D'OTTAWA

Nous sommes au lendemain de la plus grande calamité nationale qui ait jamais frappé le Canada; des milliers de vieillards, de femmes et d'enfants n'ont pas même un morceau de pain sec à se partager entre eux [...] La Presse fait plus que demander des contributions en nature; elle s'engage à aller les chercher à domicile [...] Ce soir même un plein wagon de provisions, recueillies par les membres du personnel de La Presse, dans leur voisinage immédiat, va prendre la route de Hull; il devra en partir deux lundi et ainsi de suite tous les jours, aussi longtemps qu'il y aura, sur les bords de l'Ottawa, des vieillards, des femmes et des enfants grelottant de froid ou pâtissant de faim<sup>26</sup>.

De nombreux autres journaux firent aussi appel à leurs lecteurs qui ne tardèrent pas à envoyer de l'aide, et plusieurs villes du Canada et du monde entier lancèrent des campagnes de souscription. La ville de Londres lança la sienne le 28 avril et, deux jours plus tard, elle avait déjà recueilli la somme de 35 000 dollars! Pour assurer une distribution équitable de l'aide qui affluait, le conseil municipal de Hull mit sur pied un comité de secours dont un certain nombre de membres furent délégués à Ottawa pour y former, avec des membres du comité de secours d'Ottawa, l'*Ottawa and Hull Fire Relief Fund*<sup>27</sup>.

Le plus important était de nourrir et d'habiller les gens. Heureusement, des provisions, des vêtements et des dons de toute nature arrivaient quotidiennement à Ottawa par pleins convois transportés gratuitement par les compagnies ferroviaires. Les contributions venaient de partout au pays. Quelques

jours à peine après le « Grand Feu », les secours organisés étaient dispensés aux familles sinistrées. Le 2 mai, Hull recevait 5,4 tonnes de provisions transportées par barge. Pour obtenir les secours d'urgence, les sinistrés devaient se rendre à l'école Sainte-Marie, rue Britannia, « munis d'une lettre d'un prêtre ou d'un citoyen important reconnu<sup>28</sup> ».

Le comité de secours conjoint fut très efficace grâce à la charité de milliers de personnes et d'organismes. Les secours arrivaient de partout au pays, des colonies britanniques, de la France et même du Chili! À elle seule, la Grande-Bretagne contribua pour plus du tiers du total des dons qui se montèrent à plus de 950 000 dollars<sup>29</sup>. Les principaux donateurs ont été :

Gouvernement fédéral	100 000 \$
Ville d'Ottawa	99 000 \$
Gouvernement du Québec	25 000 \$
Gouvernement de l'Ontario	25 000 \$
Ville de Toronto	25 000 \$
Ville de Montréal	15 000 \$
Baron de Strathcona (Angleterre)	10 000 \$
Banque de Montréal	10 000 \$

Les populations de nombreuses villes à travers le pays et le monde se sont aussi cotisées pour venir en aide aux victimes du « Grand Feu ». Les contributions les plus importantes sont venues de :

Ottawa	75 088,91 \$
Londres <sup>30</sup>	45 939,63 \$
Montréal	38 929,24 \$
Glasgow (Écosse)	21 863,42 \$

Liverpool	21 506,14 \$
Toronto	21 392,41 \$
Québec	9 645,53 \$
Dawson City	8 695,25 \$
Boston	8 194,00 \$

Évidemment, il fallut tirer l'oreille à quelques organismes dont la charité se voulait trop sélective. Ainsi, les autorités méthodistes de Toronto, au christianisme teinté de francophobie, s'étaient adressées aux pasteurs méthodistes d'Ottawa parce qu'elles craignaient que si elles envoyaient de l'argent au comité de secours intermunicipal, cet argent irait aux « Canadiens français » ! Un pasteur méthodiste d'Ottawa, nommé Watson, les ramena à l'ordre en déclarant « que dans l'actuel malheur, il n'y a pas ni ne doit pas y avoir de distinctions de race ni de religion<sup>31</sup> ».

Grâce aux nombreux dons en vêtements, on réussit à habiller 6 932 Hullois<sup>32</sup>. Le 10 mai, les journaux demandèrent à leurs lecteurs de ne plus envoyer de vêtements parce que le comité en avait assez pour vêtir plus de 7 000 personnes supplémentaires. Avec l'argent, le comité entreprit d'indemniser les familles qui en faisaient la demande. Les demandes d'aide furent énormes. Les indemnités ont été accordées en tenant compte de la valeur des pertes, du montant d'assurance obtenu, du nombre de personnes par famille, de leurs besoins et de leur état de santé.

À Hull, le comité accorda de l'aide financière à 1 321 familles, dont 458 propriétaires et 824 locataires<sup>33</sup>. L'argent fut distribué du 7 au 14 août. Parmi les propriétaires indemnisés figurait celle du 101, rue Chaudière, Marcelline Demers-Kingsbury. Mais les sinistrés n'ont pas tous réclamé des indemnités. Par

exemple, Napoléon Guimond n'a rien déclaré ni rien demandé. Évidemment, il ne voulait pas attirer l'attention puisque c'était chez lui que la conflagration avait débuté. Les Guimond n'avaient cependant rien à se reprocher puisque — les journaux l'ont confirmé — la cheminée de la maison qu'ils avaient louée était défectueuse ou sale. Ayant emménagé la veille, ils n'avaient évidemment pas pu la nettoyer ou la réparer<sup>34</sup>.

### LES PERTES

Ce n'est que trois jours après la conflagration que l'on a réussi à faire le décompte, plus ou moins exact, des personnes mortes dans l'incendie. Compte tenu de l'ampleur des destructions, les pertes humaines ont été étonnamment faibles. Officiellement, six personnes seulement ont succombé aux flammes, dont une seule à Hull. Ces victimes sont :

- John Dann, 40 ans, rue Ann (Garneau), Hull, pompier volontaire à la E.B. Eddy, dont le corps calciné a été trouvé dans une maison de la rue Wellington à Hull ;
- William Attwood, 68 ans, 129 rue Kent, Ottawa, dont le corps a été trouvé rue Albert à Ottawa<sup>35</sup> ;
- Mary Cook, 40 ans, 650 rue Wellington, Ottawa, morte brûlée dans sa maison ;
- George Feely, 75 ans ou environ, 135 rue Queen à Ottawa, cordonnier, mort asphyxié rue Bridge à Ottawa<sup>36</sup> ;
- J. Scharf, charretier à la W.C. Edwards, mort brûlé à Ottawa ;



– William Pumple, 51 ans, rue Somerset, mort suffoqué dans la cour du Canadian Pacific Railway.

À ces six victimes, il faut ajouter au moins trois autres personnes qui, même si elles ne sont pas mortes brûlées, sont décédées à cause de l'incendie. Outre le bébé Lachance mort dans la nuit du 27 avril, il y a eu la mère de Thomas Payment, maire d'Ottawa, née Victorine... Brûlé, décédée « des suites de la frayeur qu'elle a éprouvée chez sa fille M<sup>me</sup> F.-X. [Leroux], le jour du feu<sup>37</sup> ». Le 12 mai suivant, Gabriel C., un vieillard de 78 ans de la rue Laurier, qui, ayant perdu tous ses biens, se suicida dans un moment de découragement. Quant aux destructions matérielles, elles ont été énormes<sup>38</sup> :

Tableau II  
LE « GRAND FEU » EN STATISTIQUES

	HULL	OTTAWA
Population avant le feu	13 887	58 193
Nombre de bâtiments détruits	1 300	1 900
Territoire détruit (en hectares)	111,5	178
Territoire détruit (en %)	42	14
Nombre de sans-logis	5 789	8 370
Pertes (en \$)	3 300 494	6 215 355
Assurances (en \$)	770 392	3 085 203

Comme le montrent les chiffres précédents, le feu a été impitoyable. Cependant, ils ne rendent pas compte des souffrances endurées par les Hullois. Pensons que plusieurs d'entre eux n'en étaient pas à leur premier incendie. Par exemple, l'hô-

telier Jacques Goyette, dont la mère est morte brûlée dans le « feu de Sabourin », venait de perdre tous ses biens pour la quatrième fois en 25 ans ! Le journalier Jean-Baptiste Arbique, rue du Lac, pour la troisième fois. Le menuisier Alexis Daoust, qui avait pourtant pris la précaution de changer de rue chaque fois que le feu avait détruit son logis, venait lui aussi de voir ses biens anéantis pour la troisième fois. Même les pompiers n'ont pas été épargnés par le feu. Tous, sauf deux — Albert Daoust et Alphonse Guilbault —, perdirent tous leurs biens dans la conflagration. Pour le pompier Joseph Blais<sup>39</sup>, c'était la troisième fois en 20 ans.

À la perte des biens, il faut aussi ajouter la perte d'emplois. Et comme à cette époque il n'y avait aucune protection sociale, le chômage était le plus souvent synonyme de mendicité. Les Hullois ont souvent vu l'usine les employant brûler au ras du sol : la Wright, Batson & Currier en 1878, la E.B. Eddy en 1860, 1877, 1882 et 1900, la scierie Gilmour en 1875 et 1883, la scierie Hurdman en 1887 et 1897, et la Hull Lumber en 1900. Et cette liste ne tient même pas compte des destructions partielles. Voilà une raison de plus qui explique pourquoi la population hulloise était si pauvre : elle passait son temps à reconstruire la ville !

#### LE PLUS GRAND FEU

Le « Grand Feu » de 1900 a-t-il été le plus important incendie au Canada ? Les journaux de l'époque ont écrit que plus de 4 000 maisons furent détruites dans cette conflagration, mais ce chiffre est nettement exagéré. Dans son étude intitulée *Ottawa-Hull Fire of 1900*<sup>40</sup>, G. W. Shorter a démontré que le nombre

total de bâtiments incendiés à Hull et Ottawa a été d'environ 3 200, dont quelque 1 300 à Hull<sup>41</sup>. Mais bâtiment ne signifie pas nécessairement maison. Par exemple, en 1908, alors que la ville était presque entièrement reconstruite, il n'y avait pas plus de 650 maisons et bâtiments tant commerciaux qu'industriels à l'intérieur du périmètre du « Grand Feu »<sup>42</sup>. Les 1 300 bâtiments détruits en 1900 devaient donc aussi comprendre des écuries, des granges et des entrepôts de toutes sortes.

Deux autres catastrophes au Canada ont fait presque autant de dommages que le « Grand Feu ». L'une est la conflagration du 28 juin 1845 à Québec, qui aurait détruit à elle seule 1 630 maisons<sup>43</sup>. Il faut cependant prendre ce chiffre avec circonspection, car il semble que l'on ait assimilé les termes logements et maisons. Or, Québec comptait elle aussi beaucoup de locataires. L'autre catastrophe est l'explosion du navire belge *Mont Blanc*, survenue à Halifax le 6 décembre 1917. Elle fit plus de 1 900 morts et entraîna la destruction par le feu d'environ 1 600 bâtiments dans la ville<sup>44</sup>.

### UN SOUVENIR IMPÉRISSABLE

Le « Grand Feu » a laissé des traces indélébiles dans la mémoire des familles. Des Hullois nés après la tragédie pouvaient raconter l'événement comme s'ils y avaient assisté. Cela n'est pas étonnant compte tenu du fait que tous les Hullois de souche ont eu un parent ou un aïeul témoin ou victime de l'épouvantable conflagration. Longtemps après que toute trace de destruction eut disparu, des enfants écoutaient leur mère ou leur père chanter une complainte intitulée « L'Incendie de Hull<sup>45</sup> » (voir l'annexe I).

C'est ainsi qu'à l'époque où beaucoup de gens ne savaient ni lire ni écrire, les enfants apprenaient l'histoire et gardaient le souvenir.

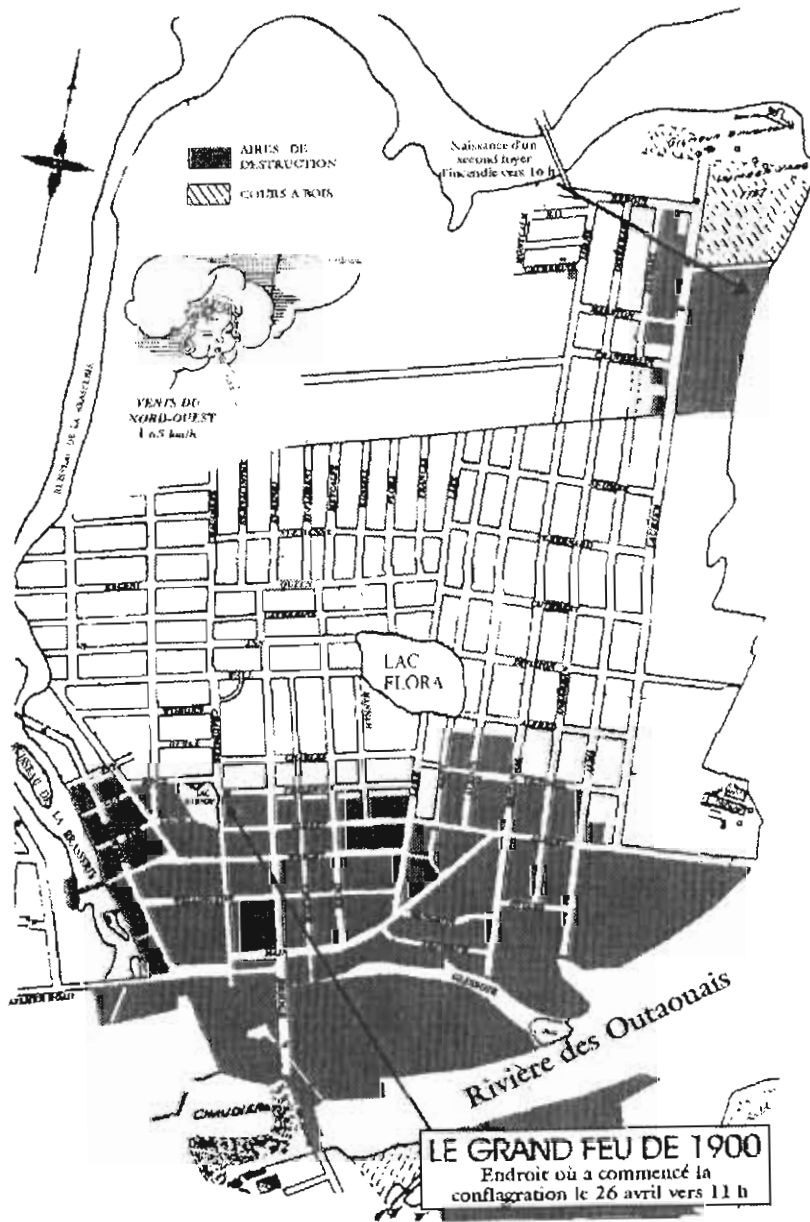
- 1 *Le Temps* (Ottawa), 8 septembre 1899.
- 2 *Ibid.*, 24 avril 1900.
- 3 Née Marcelline Demers.
- 4 Napoléon Guimond était le fils de Marcel Guimond et de Rose de Lima Bernier. Il a épousé Malvina Forget, fille d'Octave Forget et d'Onésime Labelle, le 3 octobre 1898 à Hull. Napoléon Guimond est décédé à Hull le 14 septembre 1937 à l'âge de 59 ans. Quant à Malvina Forget, elle est décédée à Hull le 25 mai 1943 à l'âge de 63 ans.
- 5 Brigomme : déformation du nom Brigham. Terrain situé aux environs de l'actuelle église Saint-Joseph, boulevard Saint-Joseph. Thomas Desmarais, fils de feu Louis Desmarais et de Casildée Beauchamp, a épousé Dina Leclerc, fille de Gilbert Leclerc et de Sophie Lapensée, en 1883 à Hull.
- 6 C'était jour de congé à l'école. Germaine JULIEN, « Des pionnières de l'éducation dans Hull », *Ontariens*, vol. 2 (1987), p. 34.
- 7 La plupart des journaux de l'époque, tant ceux de la région que ceux de Montréal, s'entendent sur l'heure — 11 heures — et le lieu d'origine de la conflagration. Le soir même de la catastrophe, on avait cru que le feu avait débuté chez les Kirouac, au 99 de la rue Chaudière. Mais cette erreur a été plus tard corrigée dans la plupart des journaux.
- 8 *La Patrie* (Montréal), 28 avril 1900.
- 9 Fille d'Amédée Moquin et d'Agnès Bonneville, elle a épousé le Hullois Henri Lessard qui a été journaliste, puis éditorialiste, au journal *Le Droit* d'Ottawa. Elle est décédée en janvier 1990.

- 10 Lettre de Tom Harvey à son frère George Harvey, publiée dans la revue *Outaouais*, vol. 1, n° 1 (1986), p. 18. Tom Harvey était contremaître et pompier volontaire à la E.B. Eddy.
- 11 M. PHEMISTER, *Le grand incendie d'Ottawa-Hull, 1900*, exposition organisée par les Archives municipales d'Ottawa, 1983.
- 12 *La Patrie* (Montréal), 27 avril 1900.
- 13 *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada, cinquième session - huitième parlement, 1900*, vol. 52, 26 avril 1900.
- 14 Le détachement de pompiers de Brockville, composé de dix hommes, d'une pompe à incendie et d'un dévidoir, n'a débarqué en gare d'Ottawa qu'à 22 heures. N'eut été de l'incendie de la gare Union (dans le *Flat*) qui perturba le système ferroviaire, le détachement serait arrivé deux heures plus tôt. Quant à celui de Peterborough, il n'est arrivé à Ottawa qu'à minuit.
- 15 « A letter written by Sarah Rosina Wright », dans la revue *Outaouais*, vol. 1, n° 1 (1986), p. 13.
- 16 De la rue Saint-Patrick à Ottawa.
- 17 Il y en a même qui ont prétendu avoir vu les lueurs de l'incendie à partir des hauteurs du Mont-Royal, à Montréal (*La Presse* (Montréal), 7 mai 1900, « Les secours »).
- 18 *Le Temps* (Ottawa), 3 mai 1900, « Sauvetages ».
- 19 Communication de Philippe Cholette à l'auteur, 5 février 1997. Philippe Cholette est le petit-fils de Philorum D'Aoust.
- 20 Deux des trois employés ont vu, de l'usine, leur maison flamber. Il s'agit de François Bélanger qui demeurait au 30, rue Fox (Sainte-Bernadette), et de Paul Miron qui habitait au 4, rue Wellington.
- 21 Rues Front et Taylor.
- 22 Deux prisonniers, au cours de leur transfert à Ottawa, ont profité de la pagaille pour s'évader.
- 23 *La Presse* (Montréal), 27 avril 1900.
- 24 Quitter son travail.

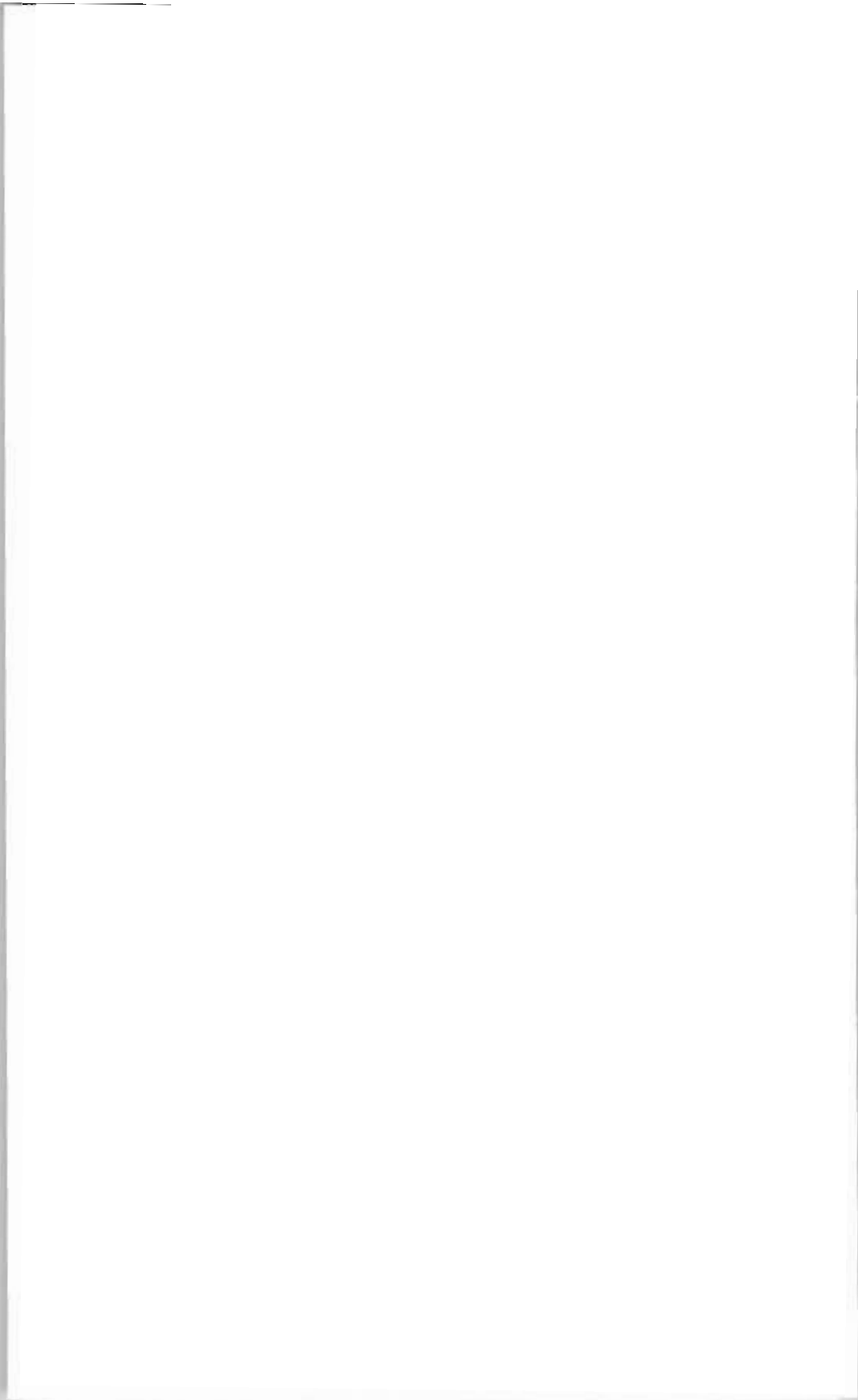
- 25 *Le Monde Canadien* (Montréal), 8 mai 1900.
- 26 *La Presse* (Montréal), 28 avril 1900.
- 27 Le comité a demandé son incorporation le 4 juin et il a reçu sa charte fédérale le 7 juillet 1900.
- 28 *Le Temps* (Ottawa), 1<sup>er</sup> mai 1900, « Secours aux incendiés ».
- 29 956962,77 dollars, intérêts compris, mais sans compter la valeur des vêtements, des provisions alimentaires et autres marchandises. *Report of the Ottawa and Hull Fire Relief Fund*, Ottawa, The Rolla L. Crain Co. Ltd, 1900, p. 26. Notons que le Canada participait, aux côtés de la mère patrie anglo-saxonne, à la guerre d'agression de l'État des Boers.
- 30 Somme donnée par l'entremise de la Bourse de Londres.
- 31 *La Presse* (Montréal), 7 mai 1900, « Les secours ».
- 32 On a estimé la valeur des vêtements à 15 dollars par personne, soit une valeur totale de 103980 dollars en dons pour les Hullois. À Ottawa, le comité a vêtu 7867 personnes. *Report of the Ottawa and Hull Fire Relief Fund, op. cit.*, p. 107.
- 33 *Ibid.* L'aide financière totale accordée aux Hullois a été de 373653,85 dollars. La somme des familles propriétaires et des familles locataires est inférieure au nombre total des familles qui ont reçu de l'aide parce que le statut de 39 d'entre elles est inconnu.
- 34 Napoléon Guimond est soit retourné vivre chez ses beaux-parents, rue Saint-Henri, ou chez la seconde épouse de son père, Clémentine Richard, qui demeurait au 4, rue Philemon (Vaudreuil), à quelques maisons seulement du 101, Chaudière. Quoiqu'il en soit, en 1902, il vivait chez cette dernière.
- 35 Sa dépouille a été transférée à Hull le 16 mai suivant. Cependant, son nom n'apparaît ni au registre du cimetière Notre-Dame ni dans celui du cimetière St. James déposé au cimetière Beechwood.
- 36 Les journaux lui ont donné le prénom de William, mais le registre d'inhumations celui de George.

- 37 *Le Temps* (Ottawa), 30 avril 1900. Victorine Brûlé est décédée le 28 avril. Elle était âgée de 67 ans et demeurait à Billing's Bridge, près d'Ottawa.
- 38 G. W. SHORTER, *Ottawa-Hull Fire of 1900*, Fire Study n° 7, National Research Council, Canada, Division of Building Research, Ottawa, June 1962, p. 6. Ce sont là des évaluations approximatives.
- 39 Joseph Blais a été embauché au début de l'année 1896 en remplacement d'Arthur Dion qui avait été nommé chef de police l'année précédente.
- 40 G. W. SHORTER, *op. cit.*
- 41 En fait, 1 321 familles hulloises ont déclaré avoir perdu leur logis.
- 42 Voir le plan des assurances de Chas. E. GOAD, janvier 1903, révisé en 1908, Bibliothèque municipale de Hull.
- 43 *Nos Racines*, vol. 7, p. 1585.
- 44 D. M. BAIRD, *The Story of Firefighting in Canada*, Erin, The Boston Mills Press, 1986, p. 167-171.
- 45 Complainte composée par Charles DUCHAMP-DELVILLE, publiée chez *Chansons populaires* à Montréal, et vendue 10 cents.

### PLAN 3 LE « GRAND FEU » DE 1900







---

## Les dernières conflagrations

---

*Petite étincelle  
engendre grand feu.*  
Jean de La VÉPRIE

**L**E « GRAND FEU » avait pris fin depuis déjà quelques jours. Le vent s'était cependant remis à souffler, et on avait peur qu'il attise les braises qui couvaient partout sous les ruines. Le 1<sup>er</sup> mai, un autre feu de cheminée éclata à Hull. Le vent qui soufflait avec vigueur poussa des étincelles jusque de l'autre côté de la rivière des Outaouais. Elles mirent le feu au « chemin des amoureux », sentier boisé situé à mi-hauteur du flanc de la colline du parlement. Au même moment, le feu détruisait une maison à Pointe-Gatineau. La peur s'empara de la population qui, les nerfs à fleur de peau, craignait de revivre la triste journée du 26 avril. À midi, un autre incendie se déclara, dans un bureau de l'édifice Langevin,

à Ottawa. Heureusement, les pompiers réussirent à maîtriser ces incendies et à empêcher une nouvelle conflagration.

Le 3 mai, vers 8 heures du matin, un incendie embrasa une maison de la rue Duke, à Hull, occupée par Prosper Cadieux, qui avait déjà perdu la plupart de ses biens dans le « Grand Feu ». Encore une fois, la population fut sur les dents. Les pompiers vinrent cependant à bout des flammes qui endommagèrent sérieusement la maison. Quatre jours plus tard, le feu reprenait de plus belle dans les ruines du magasin de Joseph Martel, rue Centrale. Heureusement, les pompiers furent à la hauteur de la tâche malgré leur épuisement : depuis sept jours, ils n'avaient pas cessé d'arroser les débris ardents, sans trop de succès. Le 15 juin, le feu couvrait toujours en plusieurs endroits. Aux Chaudières, à la minoterie McKay, les flammes étaient encore visibles le soir. Dix jours plus tard, le feu couvrait toujours dans la sciure de bois chez Eddy. L'incendie n'en finissait pas de s'éteindre, de mourir. Enfin, l'été arriva, les grands vents s'essoufflèrent et les braises refroidirent.

### À QUI LA FAUTE ?

Comme pour la plupart des incendies, le « Grand Feu » avait commencé d'une façon tout à fait anodine pour ensuite embraser les deux villes. Comment avait-il pu prendre autant d'ampleur ? C'est ce que l'on chercha à savoir, sans trop de conviction, puisque l'on voulait surtout trouver un bouc émissaire. Le lendemain de l'incendie, le Sénat se prit soudainement d'intérêt pour l'événement et palabra pendant une heure ou deux<sup>1</sup>. Le sénateur Clemow attribua la conflagration en grande partie à l'entreposage du bois de commerce. Les sénateurs Allan

et Scott abondèrent aussi dans ce sens. Mais comment mettre fin à cet entreposage? Il n'y avait pas de solution facile. Le sénateur Prowse déclara :

L'argent exerce un grand pouvoir dans notre Dominion comme partout ailleurs, et ceux qui empilent leur bois de commerce près des édifices publics de la capitale fédérale sont très riches et jouissent d'une très grande influence [...]²

Prowse avait mis le doigt sur la principale cause de la conflagration : le pouvoir de l'argent. Or, ce pouvoir ne pouvait être remis en question, et ce, pour une raison que le sénateur Scott expliqua à ses collègues : « ... l'empilage du bois sur une propriété privée est une affaire qui est exclusivement sous le contrôle du propriétaire du terrain où le bois est empilé [...]³ » C'était clair et net : la sacro-sainte propriété privée était intouchable même si la sécurité de la population était en cause!

Les sénateurs ne partageaient pas tous l'opinion de Clemow, Allan et Scott. Le sénateur Drummond, de même que la majorité des sénateurs qui se prononcèrent ce jour-là, soutint que la conflagration était « le fait que presque toutes les bâtisses de la cité sont couvertes en bardeau⁴ ». À son avis, le devoir des municipalités était de prohiber l'emploi du bardeau sur le toit des maisons. Le sénateur Power alla encore plus loin en suggérant que l'aide consentie par le gouvernement fédéral à la reconstruction de la partie détruite de la ville d'Ottawa soit assujettie à l'adoption d'un règlement qui interdirait la construction de bâtiments en bois dans les limites de la ville. Le sénateur C. A. Macdonald compléta l'odieuse suggestion en

proposant : « Et imposer la même condition à Hull avant de la faire participer au fonds de secours qui sera voté aux incendies des deux cités-sœurs<sup>5</sup>. »

Et vlan pour les travailleurs! Et re-vlan pour les pauvres! Ces sénateurs, pour la plupart des privilégiés du système, avaient bien peu de compassion pour la masse ouvrière. L'un d'entre eux, nommé Dever, en fit d'ailleurs la remarque : « Qu'est-ce que cette pauvre classe deviendra s'il lui est absolument impossible de reconstruire ses maisons en brique<sup>6</sup>? »

Le sénateur Clemow, peu au fait du coût des matériaux de construction, répondit à Dever : « La brique coûte moins cher maintenant que le bois<sup>7</sup>. » On aurait dit la reine Marie-Antoinette qui, informée que le peuple n'avait plus de pain, aurait répondu : « Qu'il mange de la brioche! »

L'affirmation du sénateur Clemow était assez farfelue, car si la brique avait été moins chère que le bois, les ouvriers, pas plus bêtes que les « gens de biens », se seraient empressés de construire leurs maisonnettes avec ce matériau à l'épreuve du feu. Ils ne laissaient tout de même pas leurs maisons brûler par plaisir! Mais ce raisonnement n'avait manifestement pas effleuré l'esprit du sénateur.

Les débats du Sénat sur le « Grand Feu » ne donnèrent rien de concret. La polémique se transporta ensuite au conseil municipal d'Ottawa. Bien que le débat y fût rude, il n'eut pas pour effet de faire adopter des règlements efficaces contre les incendies. On distribua d'abord des blâmes à parts égales : aux industriels pour l'entreposage du bois et aux ouvriers pour les toitures de bardeaux! L'échevin James White, un entrepreneur en construction, tenta de faire passer un règlement pour forcer les industriels à déménager leurs cours à bois à l'extérieur de la ville, mais sans succès. Ces cours d'entreposage du bois rappor-

taient d'importantes taxes à la ville, et la plupart des membres du conseil s'opposaient à leur déménagement.

Il n'était pas non plus question pour les industriels de se laisser bouler hors de la ville sans d'énergiques protestations. C. Jackson Booth, le fils aîné du richissime industriel J. R. Booth, mit en garde le conseil municipal d'Ottawa contre « le sentiment hystérique grandissant dans la ville envers l'entrepôtage du bois de commerce », puis dénonça haut et fort la source de tous les dangers, de tous les maux de la capitale du pays<sup>8</sup> : Hull ! Il compléta son intervention en déclarant que la propagation de la conflagration était due aux maisonnettes à toit de bardeaux qui représentaient un bien plus grand danger pour la capitale que les piles de bois entreposées. Et, à quoi bon, ajouta-t-il, repousser les cours d'entrepôtage du bois à l'extérieur de la ville si les limites allaient les rejoindre ?

L'*Ottawa Free Press*, favorable aux industriels, s'attaqua à ceux qui voulaient chasser les cours à bois de la ville :

Ils peuvent être assurés qu'il y a d'autres municipalités qui donneraient beaucoup pour obtenir la cession des biens d'Ottawa. Laissons Ottawa réfléchir un instant sur ce que signifierait pour la capitale le départ des investissements de M. Booth. Lui et d'autres entrepreneurs comme M. Eddy ont fait la ville ?

Tous en chœur, les industriels criaient haro sur les maisonnettes de leurs travailleurs, pourtant construites avec le bois qu'ils leur vendaient. *The Ottawa Evening Journal* répliqua :

Quelle logique permet de dire à un homme pauvre « tu ne dois pas construire une maison en bois parce qu'elle

représente un danger pour ton voisin » quand nous disons aux marchands et industriels, « entreposez votre bois n'importe où parmi vos voisins »<sup>10</sup> ?

Mais on avait besoin des scieries pour les salaires et les taxes qu'elles rapportaient — 5 000 dollars par jour rien que pour la compagnie Booth —, et des travailleurs pour les faire fonctionner. Il était cependant faux de prétendre que les maisons des travailleurs étaient plus dangereuses pour les villes que les piles de bois entreposées. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le coût des assurances des maisons avec celui des piles de bois. Pour une maison en pierre ou en brique, il en coûtait 65 cents pour 3 ans par tranche de 100 dollars d'assurance; pour une maison en brique avec bardeaux, 75 cents, et pour une maison totalement en bois, 1 dollar. Le coût des assurances pour le bois empilé était de 1,50 à 2,50 dollars par année pour chaque tranche de 100 dollars d'assurance, ce qui montre que les compagnies d'assurances estimaient les cours à bois beaucoup plus dangereuses que les maisons<sup>11</sup>.

Dans un deuxième temps, l'échevin White tenta de faire réduire la surface des cours à bois, mais sans plus de succès. Les grands industriels ne voulaient pas s'en laisser imposer et Booth était encore prêt, croyait-on, à déménager de nouveau ses pénates si on tentait de contrôler ses activités industrielles. Enfin, la raison du plus fort prévalut : les cours à bois restèrent en place, et les travailleurs qui reconstruisaient dans les secteurs détruits furent obligés de recouvrir leurs maisons d'un toit à l'épreuve du feu. Puis, on décida qu'aucune maison de valeur ne serait reconstruite dans le *Flat*, quartier désormais réservé exclusivement aux ouvriers, aux scieries et aux piles de bois<sup>12</sup>.

À Hull, il n'y eut pas de débats, car l'existence de la ville dépendait des scieries. Pour le conseil municipal, la cause de la conflagration était on ne peut plus claire : les maisons en bois à toit de bardeaux. Donc, moins d'un mois après le « Grand Feu », le conseil adopta le Règlement 78 par lequel il interdit la construction de maisons en bois et de toits en bois dans toute la ville. Puis, il prévint la population que les constructions enfreignant le règlement seraient détruites dans les 48 heures.

Les autorités politiques refusèrent d'admettre que les cours à bois et la pauvreté étaient les causes principales de danger. Si les travailleurs construisaient leurs maisons en bois de pin et les recouvraient de bardeaux de cèdre, c'est parce qu'ils n'avaient pas les moyens de faire autrement, d'autant plus qu'ils étaient obligés de les reconstruire — on s'en souviendra — sur des terrains dont ils n'étaient même pas propriétaires ! Et pensons-y, les ouvriers ne gagnaient qu'entre 90 cents et 1,25 dollar par jour, 200 jours par année au plus, alors qu'une paire de bottines de travail valait un peu plus de 4 dollars ! Les autorités connaissaient bien l'état d'indigence de la population, mais elles étaient convaincues que la pauvreté était un phénomène individuel, un défaut d'adaptation de l'individu au système économique et social<sup>13</sup>. Et c'est par l'entremise d'organismes de bienfaisance, comme la société Saint-Vincent-de-Paul, que les nantis se délivraient des remords qu'éveillait en eux, parfois, la pauvreté du peuple ouvrier. La justice sociale était réservée à l'Au-delà !

Y avait-il des solutions autres que l'éloignement des cours à bois ou l'interdiction des maisons en bois ? Assurément. Mais on n'y pensa pas ou, plutôt, on ne voulut pas y penser, parce que cela aurait réduit les profits des grandes entreprises. Par exemple, pourquoi ne pas avoir obligé les industriels à doter



leurs cours à bois d'un réseau de gicleurs? C'était possible, Booth l'avait fait pour ses scieries! Et pourquoi ne pas avoir tout simplement exproprié les quelques grands propriétaires hullois pour ensuite revendre les terrains aux ouvriers afin qu'ils deviennent propriétaires? Ils auraient ainsi été beaucoup plus intéressés à améliorer et à protéger leur maison. Mais la propriété privée étant un droit sacré, on n'a pas voulu déposséder la petite poignée de grands propriétaires terriens de son monopole. Dans ces conditions, pas étonnant que le feu ait encore eu de beaux jours devant lui!

## LA RECONSTRUCTION

Reconstruire, voilà à quoi la population s'attela dès le surlendemain du « Grand Feu ». Les hôteliers Magloire de Repentigny, rue Bridge, et Damas Corbeil, rue Main, furent les premiers à rebâtir leur immeuble commercial. Tout était à refaire ou presque : les maisons, l'hôtel de ville, la fabrique d'allumettes, la scierie Eddy, l'église anglicane, la caserne des pompiers et le poste de police. Les locaux des pompiers et de la police furent d'abord installés sous la tente, dans le quadrilatère de l'ancien hôtel de ville, puis reconstruits sur leur site original, rue Duke.

Il fallait faire vite, avant que la population ne se décourage et quitte définitivement la ville, d'autant plus que des propriétaires fonciers, ardents partisans du système de l'offre et de la demande, profitaient des circonstances pour exiger des loyers exorbitants pour leurs logements. Déjà, des entrepreneurs venus parfois de loin essayaient d'embaucher des ouvriers que les propriétaires des scieries voulaient retenir ici.

Dès le 28 avril, Eddy avait annoncé son intention de reconstruire ses usines détruites dont la perte était évaluée à 1,5 million de dollars. Mais où prévoyait-il rebâtir? À Hull? Peut-être que oui, peut-être que non! C'était selon... Car la vie économique continuait de se dérouler selon les principes de la libre concurrence. Dans les milieux politiques, très liés à la classe industrielle, on ne ménagea pas les efforts pour profiter de l'état de faiblesse de la ville de Hull et pour essayer de lui enlever ses entreprises. Les affaires sont les affaires!

Au lendemain de la conflagration, la ville d'Ottawa s'empressa d'offrir gratuitement à la compagnie E.B. Eddy un terrain de 29,5 hectares pour rebâtir son usine de Hull<sup>14</sup>. Puis, ce fut au tour d'Aylmer qui voyait, dans la ruine de Hull, le moment de prendre sa revanche en revendiquant auprès du gouvernement québécois l'établissement du Palais de Justice où, de l'avis du conseil, les archives judiciaires seraient mieux conservées qu'à Hull, véritable fabrique à feu!

Ces tractations, pour le moins immorales, des politiciens allaient avoir des conséquences néfastes sur la trésorerie de la ville de Hull. En effet, pour garder la grande usine Eddy dans la ville, le conseil municipal exempta la compagnie du paiement des taxes foncières pour 15 ans. Quant à l'administration de la justice, la rapide intervention du député Charles Major décida le gouvernement du Québec à annoncer, dès le 1<sup>er</sup> mai, la reconstruction du Palais de Justice au même endroit. Hull avait réussi à empêcher les municipalités voisines de la dépouiller, mais à un prix exorbitant qui ne bénéficiait qu'aux actionnaires de la compagnie E.B. Eddy.

Les Hullois travaillèrent comme des forcenés à reconstruire la ville après avoir passé des jours et des semaines à déblayer et à fouiller les ruines; tout ce qui pouvait servir fut récupéré,

particulièrement les clous bien trempés par le feu. En 8 mois, ils réussirent à reconstruire 298 maisons, 94 commerces et boutiques, la manufacture à papier, la fabrique de seaux, la fabrique d'allumettes et la scierie Eddy, la fabrique de laine, le « moulin à aplanir », l'église anglicane, le bureau de poste, le Palais de Justice, une école, deux couvents, une banque, cinq hôtels, la caserne de pompiers, etc.<sup>15</sup> Mais le Règlement 78 ne fut pas toujours respecté et dans certaines rues — entre autres Alma, Chaudière et Verchères —, il ne le fut pas du tout. Évidemment, la population n'avait pas d'argent, surtout les 40 p. 100 et plus de sans-abri, et l'application du Règlement 78 aurait eu pour effet de la chasser de la ville. On ferma donc les yeux et on laissa les maisons « en bois Papillon » se construire sur tout le territoire de la vieille ville. Mais même là, la reconstruction des quartiers détruits se fit lentement, tant les Hullois étaient pauvres. Huit ans après le « Grand Feu », la ville n'avait pas encore retrouvé le nombre d'habitants d'avant la conflagration<sup>16</sup>.

#### *La maison Papillon*

*Jusque dans les années 1950, on appelait les maisons hulloises, longues et étroites, maisons « en bois Papillon ». Cette expression vient d'un certain M. Papillon, employé d'une importante scierie, qui aurait été chargé par ses patrons de traiter avec les sinistrés qui venaient acheter du bois pour reconstruire leur maison incendiée. Quant à l'expression « maison allumette », elle est très récente. Elle apparut en 1989, après la publication de la brochure Hull et son patrimoine dont la couverture était illustrée par des allumettes et des maisonnettes.*

## L'AVEUGLEMENT

La situation financière de Hull était catastrophique, sa population plus pauvre que jamais. La compagnie E.B. Eddy ne payait plus de taxes foncières, pas plus d'ailleurs que la Gilmour et Hughson qui, en 1892, en avait été exonérée pour une période de 15 ans. Ajoutons à cela la disparition définitive des scieries Hull Lumber et Hurdman. Il ne restait donc plus que les citoyens, les commerces et les abattoirs Marthews pour payer les taxes municipales. Comme il y avait maintenant moins de maisons à Hull et que les citoyens qui avaient reconstruit la leur — plusieurs constructions étaient encore inachevées et le resteraient longtemps — s'étaient considérablement appauvris depuis le « Grand Feu », les autorités municipales ne pouvaient quand même pas trop les taxer. Et quand l'argent entre peu ou n'entre plus dans les coffres d'un gouvernement, les autorités coupent les services et souvent aveuglément. Non seulement n'était-il toujours pas question de doter les pompiers d'une pompe à incendie moderne, mais on décida de congédier le chef Benoît et de fusionner, une nouvelle fois, la direction des services d'incendie et de police. C'est ainsi que Ludger Genest retrouva ses pouvoirs d'antan et redevint le grand chef des services de sécurité publique.

En 1901, on décida de construire une nouvelle maison des pompes, désormais appelée « château d'eau », pour améliorer la distribution de l'eau. Mais un litige avec le propriétaire de la chute du ruisseau de la Brasserie eut pour effet de repousser l'achèvement de la construction jusqu'en 1905. Le conseil était convaincu qu'avec un château d'eau moderne, la ville n'aurait aucun besoin d'une pompe à incendie. Malgré les exemples venant de partout et les nombreux incendies que la ville avait

subis, les hommes politiques restaient aveugles, ou comptaient, secrètement il va sans dire, sur l'aide des pompiers de la ville d'Ottawa et ceux des compagnies Booth et Eddy. Peu d'entre eux d'ailleurs s'intéressaient au service d'incendie qu'ils équipaient si mal : en 1904, les pompiers ne portaient même plus leur uniforme tellement il était usé!

En moins d'un an, les industriels avaient réussi à reconstituer leurs cours à bois, avec autant de planches qu'auparavant, tant à Hull qu'à Ottawa, faisant ainsi fi des dangers qu'elles constituaient pour la population. Le 10 mai 1903, un feu éclata dans une des cours à bois de J. R. Booth, du côté d'Ottawa. Alors que les pompiers étendaient leurs boyaux pour procéder à l'arrosage, la valve d'un tuyau d'aqueduc se rompit. Le feu n'eut alors aucune difficulté à progresser dans le quartier dévasté par le « Grand Feu » trois ans plus tôt, pendant que des plombiers procédaient aux réparations de l'aqueduc. Le chef Provost avait mis en action une pompe à vapeur, mais cela n'était pas suffisant pour enrayer la marche des flammes. On fit alors appel au service d'incendie de Montréal dont une vingtaine d'hommes, avec deux pompes à vapeur et deux voitures à boyaux, parvinrent à Ottawa deux heures plus tard. Enfin, on réussit à maîtriser le feu vers 22 heures, après qu'il eut détruit des millions de mètres de planches et environ 250 maisons, puis chassé du quartier plus d'un millier de personnes éplorées<sup>17</sup>.

#### LE FEU DU « TROU DE DEUX HEURES »

Il n'y a pas que des cours à bois qui ont brûlé en 1903. Le feu a particulièrement caractérisé cette année-là, du moins au

Québec et dans l'Est du Canada. Le printemps avait été très sec et même chaud. À la fin du mois de mai, des feux de broussailles et de forêt avaient éclaté un peu partout dans les campagnes. Dans les environs de Joliette, les pompiers avaient travaillé d'arrache-pied pendant plusieurs jours pour empêcher l'incendie de détruire la petite ville. À Trois-Rivières, des tisons venant de la forêt toute proche et poussés par le vent étaient tombés sur la ville, risquant de mettre le feu aux maisons. Au Lac Saint-Jean, d'immenses feux de forêt avaient coupé les communications avec la ville de Québec. Le feu s'était même rendu aux portes de la vieille capitale où la population, apeurée, avait envahi les églises pour prier le Ciel d'arrêter son courroux. En Outaouais, la situation n'était pas meilleure que dans le reste du Québec, et les pompiers de Hull intervenaient presque quotidiennement dans la proche campagne pour y éteindre des feux de broussailles. En fait, le printemps de l'année 1903 ressemblait à celui de 1870.

Le « Trou de deux heures », c'est ainsi que les Hullois nommaient, au tournant du siècle, le fond d'une coulée bornée au sud par le lac Minnow — depuis asséché et transformé en parc —, dominée à l'est par une falaise surplombant le lac et au nord par une élévation appelée « Calvaire ». Pourquoi ce nom de « Trou de deux heures »? On ne le sait pas. La signification s'est perdue au fil des ans. On sait, cependant, que les familles les plus pauvres de la ville y vivaient. Le 3 juin, vers 15 h 30, rue Chaudière, au beau milieu du « Trou de deux heures » et à moins d'une centaine de mètres de l'endroit où le « Grand Feu » avait débuté trois ans plus tôt, un incendie éclata dans le grenier à foin de Joseph Boucher<sup>18</sup>. La population, prise de panique et occupée à sauver hardes et meubles, ne pensa pas à sonner l'alarme. Au même moment, à la Petite Ferme, les pompiers

combattaient un feu de broussailles qui faisait des ravages dans les environs de la gare du Canadian Pacific Railway. Comme le sous-chef Tessier n'avait pas besoin de la voiture à échelles pour combattre l'incendie, il la renvoya à la caserne. Chemin faisant, le pompier Albert Daoust aperçut une fumée, épaisse et noire, qui s'échappait du toit de deux maisons de la rue Chaudière. Il sauta vite en bas de sa voiture et déclencha une alarme à incendie tout près.

Les pompiers prirent plus de 10 minutes pour se rendre sur les lieux où déjà quatre maisons et leurs dépendances étaient embrasées. Le vent s'éleva soudain et transporta des gerbes de feu qui allumèrent partout l'incendie sur leur passage. Une demi-heure après que la sirène eut averti les pompiers de la catastrophe qui se préparait, une quinzaine de maisons « en bois Papillon » étaient en flammes. Les cordes de bois de chauffage entreposées à même les pentes qui entouraient le lac Minnow avaient pris feu à leur tour. Des hommes s'exténuaient à les arroser quand l'archevêque d'Ottawa, M<sup>gr</sup> Duhamel, qui venait d'arriver sur les lieux du sinistre, leur demanda, après avoir examiné la situation pendant un moment, pourquoi ils ne précipitaient tout simplement pas le bois dans le lac. Surpris de la justesse de l'observation du prélat, les ouvriers se mirent à pousser tout le bois dans le lac. Juste à ce moment, la pression de l'aqueduc tomba de moitié parce qu'une bonne partie de la population hulloise, craintive à bon droit, arrosait les maisons avec des boyaux de jardin.

Les scieries envoyèrent leurs employés épauler les pompiers, qui ne suffisaient pas à la tâche. Marqués par le « Grand Feu » de 1900, les Hullois étaient épouvantés. Dans toutes les rues adjacentes au secteur en flammes, des hommes, des femmes et des enfants en fuite portaient dans leurs bras ou poussaient

leurs biens dans de petites brouettes pour les mettre à l'abri. Emportés par la panique, les marchands du centre-ville envoyaient leurs marchandises à Ottawa pour les mettre en sécurité. À la fenêtre d'une maison de la rue Chaudière, une femme tenait dans ses mains une statue de la Vierge et suppliait le Ciel de préserver sa maison.

Dans les cours à bois de Booth et Eddy, des boyaux avaient été installés entre les piles de planches entreposées et les arrosaient copieusement, car déjà une pluie de tisons s'était mise à tomber. Des gens apeurés réclamèrent en vain l'aide des pompiers de Montréal. Conscientes de la gravité de la situation, les autorités municipales téléphonèrent au maire d'Ottawa pour lui demander l'intervention de son service d'incendie. Il ordonna aussitôt la mise sous pression d'une pompe à vapeur.

Le chef Genest était partout, dirigeant tant les pompiers que les volontaires qui combattaient l'incendie. Les flammes gravirent la falaise de la rue Chaudière puis s'attaquèrent à la première maison qui surplombait le lac, occupée par un nommé Potvin et située juste en face de celle où avait commencé le « Grand Feu ». Cette maison était le point névralgique de la bataille en cours contre la propagation de la conflagration : si on ne réussissait pas à arrêter les flammes à cet endroit, la partie commerciale de la ville ne pourrait échapper à la destruction. Les pompiers, de même que la foule de volontaires venus leur prêter main-forte, s'étaient évidemment rendu compte de la situation. Du haut de la falaise d'une trentaine de mètres, 200 hommes, mus par un féroce instinct de conservation, précipitèrent le bâtiment dans le lac Minnow : d'abord ils le soulevèrent et le poussèrent à l'aide de longues perches ; la maison vacilla sur elle-même, pencha lentement, puis roula



jusque dans le lac. Une formidable clameur poussée par les milliers de curieux qui assistaient à la scène applaudit l'exploit.

La ville venait d'être sauvée. Puis, le vent tomba. Vers 17 h 30, les pompiers réussirent à arrêter les flammes et, un peu plus tard, à les maîtriser définitivement. Quand le chef des pompiers d'Ottawa, Pietre Provost, arriva à Hull, il constata que la présence de ses hommes était inutile : pour la première fois, les Hullois avaient vaincu une conflagration seuls ! Mais une fois n'est pas coutume...

Toute la nuit, plusieurs centaines d'hommes continuèrent à combattre les derniers soubresauts de l'incendie. Le dévouement des ouvriers et des pompiers hullois ainsi que le lac Minnow, habituellement décrié à cause de ses eaux pestilentielles, sauvèrent la ville de la destruction. Bilan de la conflagration : aucun mort, mais 36 maisons<sup>19</sup> et leurs dépendances détruites, le tout (mobilier compris) d'une valeur de 20 000 dollars, 300 personnes sans abri. Quand on pense qu'à elle seule la maison de E. B. Eddy était estimée à plus de 30 000 dollars en 1900 ! Cette différence de valeur entre la maison de l'industriel et celles de ses employés montre à quel point les ouvriers hullois étaient pauvres. En tout et pour tout, les biens de ces travailleurs n'étaient assurés que pour un total de 4 000 dollars !

Bien triste incendie que celui du « Trou de deux heures », car il s'est produit au moment où la population venait de finir de payer les dettes contractées pendant l'hiver, quand les pères de famille sont en chômage saisonnier. La ville en subit aussi le contrecoup : le 5 juillet, la compagnie d'assurances Norwick-Union cessa d'assurer les maisons de Hull. Elle fut suivie par de nombreuses autres compagnies qui ne voulaient plus prendre de risques dans la ville calamiteuse. Heureusement, J. R. Booth

fournira gratuitement aux victimes tout le bois nécessaire à la reconstruction de leur maison.

### LE FEU DU CALVAIRE

Au nord du « Trou de deux heures », se trouvait un monticule appelé le Calvaire. Y avait-il déjà eu un calvaire à cet endroit ou était-ce simplement la forme de l'éminence qui fit donner à ce lieu le nom de Calvaire? On l'ignore, mais c'est précisément là, rue Woburn, que le 10 août 1906, à 11 h 30, une autre conflagration éclata. Les journaux rapportèrent d'abord que l'incendie s'était déclaré dans l'écurie d'un nommé Reynolds où des enfants auraient fumé en cachette. Pour d'autres, l'incendie avait débuté chez une dame Létourneau qui avait surchauffé le poêle, ou encore<sup>20</sup> à la maison d'une dame Lagacé dont la cheminée défectueuse aurait enflammé des détritrus. Quoi qu'il en soit, dès le début de l'incendie, la panique la plus folle s'empara de la population qui chercha son salut dans la fuite. Partout dans la ville, hommes et femmes hélaient des charretiers pour faire transporter leurs effets en lieu sûr. D'autres jetaient par les fenêtres linge, horloges et même la... vaisselle!

Comme les cours des maisons étaient pleines de bois en prévision de l'hiver à venir, le feu n'eut aucune difficulté à se propager, d'autant plus que l'eau vint à manquer. Mais l'ingénieur municipal eut la présence d'esprit d'ordonner la démolition du barrage qui avait été élevé à grands frais pour assécher temporairement le ruisseau de la Brasserie durant les travaux d'amélioration de l'aqueduc. Trois quarts d'heure plus tard, la pression était suffisante pour combattre la

conflagration qui avait enflammé tout un pâté de maisons. J. R. Booth ferma aussitôt sa scierie pour permettre à ses ouvriers d'aller combattre l'incendie. Voyant que le feu prenait des proportions de plus en plus importantes, le chef Genest fit appel aux pompiers d'Ottawa qui arrivèrent à Hull à 12 h 20 avec une pompe à vapeur. La brigade des pompiers de la E.B Eddy et celle de J. R. Booth vinrent aussi à la rescousse avec leur matériel. Le chef Provost s'attaqua avec ses hommes à la tête de l'incendie pendant que les pompiers hullois, appuyés par les brigades Booth et Eddy, combattaient le feu sur ses flancs.

Le feu fut maîtrisé en fin d'après-midi, rue Catherine (Charlevoix), après qu'il eut détruit 38 résidences<sup>21</sup>, soit deux pâtés et demi de maisons en bois d'une valeur totale de 36 000 dollars. Environ 250 personnes étaient à la rue. Heureusement, il n'y eut ni mort ni blessé. Peu de temps après, une forte pluie arrosa la ville et éteignit les dernières braises.

Dans tout ce tumulte, la colère gronda. Il s'en fallut de peu que des échevins subissent la violence de la population furieuse contre le peu d'efficacité de l'aqueduc et du conseil municipal. Ces frustrations s'exprimaient contre tout un chacun : une femme en rogne fit la leçon, en pleine rue, à une statue de saint Antoine qui n'avait pas sauvé sa maison de la destruction. Une autre prit à partie le chef Genest qui lui, au moins, put se défendre!

Un comité de secours fut rapidement mis sur pied par le curé de la nouvelle paroisse du Très-Saint-Rédempteur, T. J. Allard. En deux mois, il recueillit 2 027 dollars auprès de plus de 750 personnes et d'une quinzaine d'entreprises et d'institutions, dont les pompiers et les policiers, et organisa

une quête spéciale auprès des paroissiens de Notre-Dame-de-Grâce, puis un concert. Ni J. R. Booth ni la compagnie Eddy n'ont contribué au fonds de secours.

### *Feu Marcelline Demers*

*Marcelline Demers a été marquée par le destin. C'est dans une maison lui appartenant, rue Chaudière, que le « Grand Feu » a débuté le 26 avril 1900. En 1906, au moment du « feu du Calvaire », sa résidence de la rue Autumn (Carillon) fut aussi incendiée. Lorsque Marcelline Demers, épouse de feu François-Xavier Kingsbury, s'est... éteinte en mai 1916, le sort a voulu que sa notice nécrologique soit suivie d'un court article au sujet d'un incendie!*

### PLUS ÇA CHANGE...

Le lendemain du « feu du Calvaire », le correspondant du journal *La Presse*, étonné de la pauvreté du matériel des pompiers hullois, écrivit :

Il me sera bien permis ici d'ouvrir une parenthèse pour rappeler au maire Aubry et aux échevins qui partagent ses vues en matières municipales [*sic*], que les ouvriers qui les ont placés à la tête des affaires civiques ne s'en porteraient que mieux si le conseil de ville outillait mieux le service de la brigade du feu au lieu de parler d'acheter le château de M<sup>me</sup> veuve Eddy, pour en faire un hôpital<sup>22</sup>.

Le correspondant ajouta qu'il était temps que les autorités interdisent « l'entassement des piles de bois sec, des déchets des scieries autour des maisons ». Ce dernier souhait du journaliste ne sera jamais exaucé, et les cours à bois de la Gilmour et Hughson prendront feu en 1907, puis deux fois en 1914, et celle de l'ancien maire Dupuis en 1915.

Un seul échevin avait compris qu'il fallait de toute urgence améliorer la protection contre les incendies : le docteur Urgel Archambault. Le docteur était relativement nouveau en politique, car il avait fait son entrée au conseil municipal en janvier 1905 comme représentant du quartier 3. Le 13 septembre 1907, il proposa l'adoption d'une résolution d'emprunt de 20 000 dollars pour la construction de deux casernes d'incendie, une à l'ouest et l'autre au nord de la ville, l'achat d'une pompe à vapeur et de matériel. Le conseil municipal adopta, du bout des lèvres, la proposition du médecin. L'emprunt devant être soumis par référendum à la population, on lui accola un autre règlement d'emprunt pour l'achat d'un nouveau concasseur, l'installation de nouvelles lumières électriques, etc., qui faisait grimper le tout à 68 000 dollars alors que le budget de la municipalité n'était que de 108 000 dollars.

Douze jours après l'adoption de la proposition du docteur Archambault, des citoyens, sous le couvert de l'anonymat, engagèrent dans les journaux une lutte contre les dépenses prévues aux deux règlements d'emprunt en prenant bien soin de ne pas contester l'utilité des achats envisagés par la ville. Ils clamèrent bien fort que les pauvres feraient les frais de l'emprunt, car on devrait augmenter les taxes du fait que la construction de casernes provoquerait l'embauche de pompiers supplémentaires, parce qu'il était dangereux de confier une coûteuse pompe à vapeur à des pompiers inexpérimentés, parce qu'il

valait mieux attendre l'échéance de l'exemption des taxes foncières consentie à la Gilmour et Hughson ainsi qu'à la compagnie Eddy, parce que... n'importe quoi.

La population n'avait plus tellement confiance en son conseil municipal. Celui-ci avait engouffré plus d'un demi-million de dollars dans un nouveau système d'aqueduc peu efficace. De plus, ce conseil ne s'était pas gêné pour faire des améliorations à la rue Principale, la rue des commerçants, au détriment des autres rues de la ville. Puis, on savait que des échevins se servaient du matériel de la ville pour leur propre entreprise, et ce, à des coûts de location franchement bon marché<sup>23</sup>. Le référendum attendu eut lieu le 2 octobre et le règlement d'emprunt pour l'amélioration du service d'incendie fut évidemment rejeté par 368 voix contre 28!

Le conseil municipal se contenta alors de voter un montant de 500 dollars pour continuer à louer à Tétreauville un hangar pour remiser la vieille pompe *Victoria* et un dévidoir à boyaux. Mais Urgel Archambault était tenace. Il savait bien que les conflagrations coûtaient beaucoup plus cher à la collectivité qu'un emprunt d'une vingtaine de milliers de dollars. En juillet 1908, il proposa de nouveau l'achat d'une pompe à incendie à vapeur, au grand dam de la majorité des membres du conseil municipal qui l'accusait de ne pas tenir compte de l'avis exprimé par les électeurs au référendum. Mais, à vrai dire, la population était partagée, surtout depuis que l'échevin Gravelle avait révélé publiquement que le chef des pompiers d'Ottawa, Pierre Provost, avait déclaré qu'il fallait immédiatement une pompe à incendie à vapeur à Hull. Cependant, le conseil s'en tenait à l'amélioration de l'aqueduc, incapable de comprendre que l'une des nécessités n'excluait pas l'autre mais la complétait. Les compagnies d'assurances qui prenaient

encore le risque d'assurer des bâtiments hullois ne cessaient d'accroître leurs primes et recommandaient fortement au conseil, elles aussi, d'investir dans l'achat d'une pompe à vapeur. Mais, celui-ci fit encore la sourde oreille et rejeta la proposition du docteur par un vote de 6 contre 4.

### UNE NOUVELLE ÈRE

En 1910, l'échevin Joseph Gravelle, président du Comité de police, feu et lumière, prit la relève du docteur Archambault dans la campagne pour l'amélioration du service d'incendie. Il proposa l'achat d'une pompe à incendie à vapeur de la compagnie Waterous Engine Works Co. Ltd., d'une capacité de 3 600 litres d'eau à la minute, coûtant 5 300 dollars<sup>24</sup>. Le conseil adopta la proposition de Gravelle et la nouvelle pompe fut mise à l'essai le 20 juin 1910, soit un peu plus de deux mois et demi après la mort du chef Genest, survenue le 1<sup>er</sup> avril. Comme c'était la tradition, la pompe fut baptisée et on lui donna le nom de *Colonel J.-E. Gravelle*, président du Comité de police, feu et lumière. Peu après la mort de Genest, le conseil municipal scinda en deux la direction des services d'incendie et de police et nomma à la tête du premier l'assistant de Genest, Georges Tessier, au salaire de 800 dollars par année. Enfin, Tessier était reconnu à sa juste valeur. Malheureusement, il était malade et dut démissionner au début de l'année 1911<sup>25</sup>. Le 2 mars, le conseil embaucha son frère Alphonse Tessier, depuis 20 ans pompier à Ottawa, pour le remplacer.

En 1911, le docteur Urgel Archambault fut élu à la mairie. Il n'attendit pas longtemps avant de mettre son programme électoral en œuvre. Dès le printemps de la même année, le doc-

teur proposa d'emprunter une somme de 42 000 dollars pour construire deux casernes d'incendie et acheter des chevaux et du matériel. Soumis à la population, le règlement reçut l'assentiment de la majorité. Archambault porta ensuite le nombre de pompiers de 9 à 15. Les énergiques interventions du nouveau maire furent vite bénéfiques pour la ville de Hull : des compagnies d'assurances diminuèrent leurs prix de 5 p. 100 en 1912, année de l'ouverture des deux nouvelles casernes, et la ville n'a plus subi de conflagrations.

Depuis l'administration du maire Archambault, le service d'incendie de Hull n'a jamais cessé de progresser quoiqu'il connût un certain ralentissement entre 1912 et 1916, à la suite de la défaite électorale du médecin. Mais en 1916, Archambault fut réélu par acclamation. Le conseil procéda alors à l'achat d'un camion-pompe à incendie de marque American LaFrance qui fut mis en service le 8 juin 1917. Puis, les pompiers furent munis d'une seconde pompe LaFrance en 1925. Enfin, en janvier 1931, les derniers chevaux du service furent mis à la retraite avec l'arrivée d'un camion-pompe et d'un camion à échelles GMC.

Mieux équipés, les pompiers de Hull n'hésitèrent plus à venir en aide aux autres municipalités de l'Outaouais. En 1912, ils combattirent une conflagration qui détruisit une quinzaine de maisons à Pointe-Gatineau. En 1914, ils vinrent de nouveau à son aide, mais l'état lamentable du pont ne permit pas au chef Tessier d'y faire traverser la pompe à vapeur. En 1916, le service lutta, sous les applaudissements de la foule, au feu du parlement à Ottawa. En 1918, Pointe-Gatineau fut sauvée de la destruction. En 1921, c'était au tour de la population d'Aylmer d'être aux prises avec un incendie qui détruisit une centaine de maisons. En 1932, Gatineau Mills, Chelsea, Deschênes et Masson



eurent besoin de secours. Dans tous ces cas, la brigade de Hull se fit un devoir d'aider les municipalités voisines.

Avec le temps, les pompiers hullois se sont bâti une réputation des plus enviabiles et ils sont aujourd'hui considérés parmi les meilleurs du Québec, voire du Canada. À maintes reprises, leur professionnalisme a été souligné. De 1933 à 1940, le service d'incendie de Hull a remporté le concours de prévention du Québec. En 1937, 1938 et 1941, il a terminé premier au concours de prévention du Canada. Tout cela est dû à la ténacité de trois hommes : Ludger Genest, Urgel Archambault et Alphonse Tessier!

#### LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Le « feu du Calvaire » a clôturé l'ère des conflagrations. Le faible nombre de décès dus aux conflagrations est étonnant : trois au XIX<sup>e</sup> siècle, aucun au XX<sup>e</sup> siècle. Rappelons qu'une seule des grandes conflagrations de Québec, celle 28 juin 1845, en a fait une quarantaine! Alors, comment expliquer qu'il n'y ait pas eu plus de victimes à Hull?

La chose est difficile à expliquer. Cela tient probablement au fait que la plupart des conflagrations ont eu lieu le jour. Une seule conflagration importante, celle de 1886, a eu lieu la nuit, mais elle n'a pourtant fait aucun mort. En revanche, celle de 1880, qui a eu lieu en plein jour, en a fait deux! Il y a aussi une autre raison évidente : la taille de la ville de Hull, soit environ 8 000 habitants en 1880 et un peu moins de 14 000 en 1900. Ainsi, le nombre de gens dans les rues pendant les conflagrations n'était pas très élevé et la distance à parcourir pour se mettre à l'abri était relativement courte, d'autant plus qu'il y

avait deux lacs au cœur de la ville. Par conséquent, il devait y avoir beaucoup moins de pagaille dans les rues de Hull que dans celles d'une ville comme Québec par exemple<sup>26</sup>.

Il y a eu d'autres gros incendies après 1906, mais aucun n'eut l'ampleur du « feu du Calvaire ». Les changements survenus dans le monde industriel, la fabrication et l'utilisation de nouveaux matériaux et l'usage de combustibles autres que le bois expliquent le phénomène. Les activités de la E.B. Eddy s'étant de plus en plus orientées vers les pâtes et papiers, les cours d'entreposage du bois de planches ont progressivement disparu : au cours des années 1920, il n'y avait plus qu'une seule entreprise de sciage de bois de planches à Hull, la Gilmour et Hughson. Ces cours à bois ont été en partie remplacées par des cours de montagnes de « pitounes » pourvues de systèmes d'arrosage qui maintenaient humides les rondins de bois. Le bardeau d'asphalte remplaça le bardeau de cèdre dans le recouvrement des toitures. Le bois de chauffage a cédé graduellement la place au charbon, au mazout et à l'électricité. Enfin, les autorités ont mieux équipé le service d'incendie : en 1920, il comptait 36 pompiers et 2 pompes à incendie.

Hélas ! la fin de l'ère des conflagrations ne voulait pas dire la fin des incendies ! Si les journaux ont employé le terme « conflagration<sup>27</sup> » pour en désigner un certain nombre, c'était surtout pour donner du *punch* à leurs titres. Ils croyaient nécessaire de nommer de gros incendies autrement qu'avec des termes comme « feu » ou « incendie » banalisés par l'usage. Néanmoins, les pompiers ont évité de justesse aux Hullois plusieurs conflagrations : lorsque le tablier du pont interprovincial Royal-Alexandra brûla, le 29 mars 1946, le feu se propagea à la montagne de « pitounes » de la E.B. Eddy, et environ 15 000 cordes de bois brûlèrent alors durant quatre

jours. Les deux auto-pompes à incendie Bickle-Seagrave, modèle 1944, travaillèrent si fort qu'on dut ensuite remplacer leur moteur! Au cours de l'incendie, les véhicules du service d'incendie de Hull consommèrent pas moins de 7 015 litres d'essence!

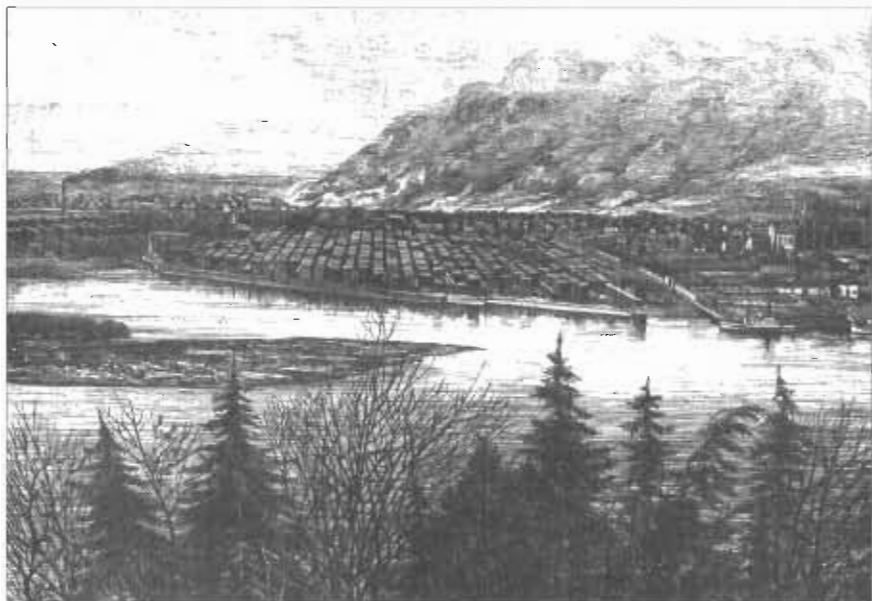
Le 28 janvier 1958, un incendie d'origine criminelle éclata dans un immeuble situé au coin sud-ouest des rues Eddy et Wellington. Les flammes étaient si fortes que l'on craignit qu'elles ne mettent le feu à toute la ville. Pour limiter leur propagation, on fit appel aux pompiers de Deschênes, Hull-Sud, Ottawa et Pointe-Gatineau qui, avec les pompiers de Hull — une centaine en tout —, combattirent l'élément destructeur sous les yeux d'une douzaine de milliers de personnes.

D'autres incendies ont fait trembler de peur la population, mais jamais ils n'ont eu l'importance des conflagrations que la ville a subies entre 1875 et 1906.

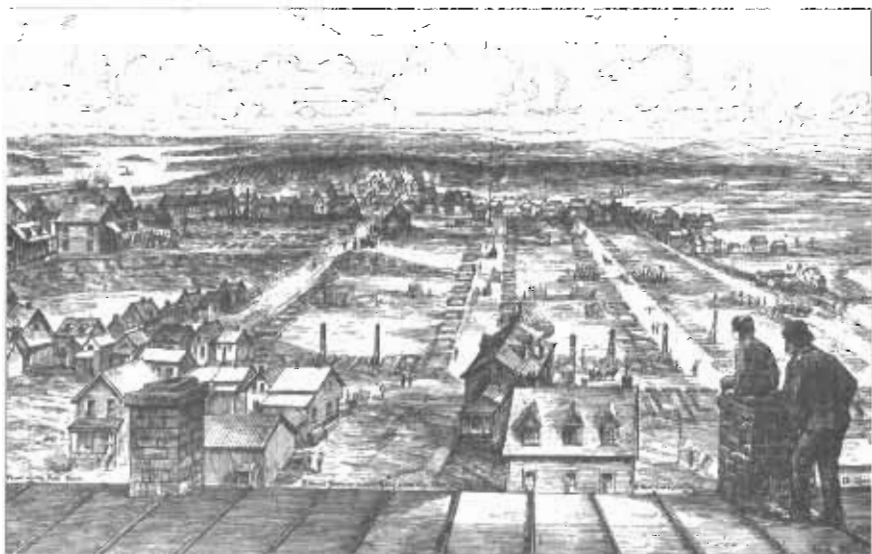
- 1 *Débats du Sénat du Canada, cinquième session – huitième parlement, 1900*, p. 537-544.
- 2 *Ibid.*, p. 542.
- 3 *Ibid.*, p. 541.
- 4 *Ibid.*, p. 539.
- 5 *Ibid.*, p. 542.
- 6 *Ibid.*, p. 543.
- 7 *Ibid.*
- 8 *Ottawa Free Press* (Ottawa), 2 mai 1900.
- 9 *Ibid.*, 5 mai 1900.
- 10 *The Ottawa Evening Journal* (Ottawa), 9 mai 1900.
- 11 *Ibid.*

- 12 Avant la conflagration, la somptueuse maison de J. R. Booth était située dans ce quartier, rue Wellington.
- 13 Paul-André LINTEAU, *et al.*, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, [s.l.], Boréal Express, 1979, p. 201.
- 14 *La Presse* (Montréal), 30 avril 1900, « Échos du sinistre ».
- 15 *Report of the Ottawa and Hull Fire Relief Fund*, Ottawa, The Rolla L. Crain Co. Ltd, 1900, p. 112.
- 16 E. E. CINQ-MARS, *Hull, son origine, ses progrès, son avenir*, Hull, Bérubé Frères éditeurs, 1908, p. 129.
- 17 Un jeune garçon de 8 ans, Donat Dusseault, fils de Dominat et de Sara Doran, de la rue Ann à Hull, est mort le lendemain de la conflagration « des suites de la peur qu'il l'a [*sic*] frappé par l'incendie à Ottawa » (*Le Temps* (Ottawa), 12 mai 1903).
- 18 L'adresse de Joseph Boucher était le 132, Chaudière, et la maison était située juste en face de la rue Charles (Frontenac).
- 19 Les maisons situées rues Pilon et Gagnon, entre Carillon et Saint-Rédempteur, et celles situées du côté nord de Carillon, entre Sainte-Bernadette et Iberville.
- 20 *The Ottawa Citizen* (Ottawa), 11 août 1906.
- 21 Les maisons situées du côté nord de la rue Iberville, entre Carillon et Saint-Rédempteur, celles des rues Papineau et Garneau, entre les deux mêmes rues, ainsi que deux maisons de la rue Charlevoix (noms actuels des rues).
- 22 *La Presse* (Montréal), 11 août 1906.
- 23 Par exemple, l'échevin Dupuis utilisait le concasseur de la ville valant plusieurs milliers de dollars, contre un coût de location d'un dollar par jour.
- 24 Gravelle n'eut aucune difficulté à faire voter sa proposition parce qu'il avait prévu faire l'achat sur billet payable au bout de 5 ans à un taux de 5 p. 100 d'intérêt. Ce stratagème permit d'éviter l'adoption d'un règlement d'emprunt que la population risquait de rejeter.

- 25 Il est décédé le 25 septembre 1912.
- 26 Notons que la conflagration du 28 mai 1845 à Québec, qui a fait une vingtaine de morts, a débuté vers 11 heures. Celle du 28 juin 1845, qui en a fait une quarantaine, a commencé en fin de soirée.
- 27 À titre d'exemple, voir *Le Droit* (Ottawa), 29 janvier 1958, « Conflagration à Hull ». Cet incendie a détruit trois immeubles, dont un à bureaux, au coin des rues Eddy et Wellington, et jeté à la rue une soixantaine de personnes.



1. Le « feu de Sabourin », vu d'Ottawa. Au premier plan, les innombrables piles de planches entreposées sur le bord de la rivière. À droite, l'église Notre-Dame qui sera incendiée dans le « feu du marché » en 1888. (Photographie de T. O'PLAY, *Canadian Illustrated News* (Montréal), 8 mai 1880, p. 296.)



2. Partie de la ville de Hull incendiée par le « feu de Sabourin », vue du toit du collège Notre-Dame (emplacement actuel de l'édifice Bell Canada). (Dessin de F.K.B., *Canadian Illustrated News* (Montréal), 8 mai 1880, p. 297.)



3. La brigade de pompiers Jacques-Cartier de Hull en mai 1890. On remarquera les uniformes qui ressemblent à ceux des armées de la guerre de Sécession des États-Unis. (Photographie de E.-X. FILTEAU, Service d'incendie de Hull, 1890.)



4. Pompiers volontaires de la E.B. Eddy au XIX<sup>e</sup> siècle. (ANQ-O, fonds Ville de Hull, V12-0207C, [18 - -].)



5. Le « Grand Feu » de 1900, vu d'Ottawa. Les flammes qui s'attaquent aux bâtiments de la E.B. Eddy et de la Hull Lumber, à Hull, s'appêtent à traverser la rivière des Outaouais et à déferler sur le *Flat* à Ottawa. (Produits forestiers E.B. Eddy ltée, PHO-1140, [26 avril 1900].)



6. Le « Grand Feu », vu du *Flat* à Ottawa. À l'arrière-plan, la ville de Hull envahie par la fumée. (Produits forestiers E.B. Eddy ltée, PHO-1118a, [26 avril 1900].)





7. Le chemin d'Aylmer (boulevard Taché), près de la rue Bridge (Eddy), peu après le « Grand Feu ». À droite, l'entrepôt n° 4 de la E.B. Eddy; à gauche, les ruines de bâtiments de la rue Main dite aussi rue Principale (du Portage). (Produits forestiers E.B. Eddy ltée, PHO-1120, [avril 1900].)



8. Bâtiments de la E.B. Eddy, peu après le « Grand Feu ». (Produits forestiers E.B. Eddy ltée, PHO-1129a, 1900.)



9. Photographie prise près de l'endroit où le « Grand Feu » a commencé. À l'arrière-plan, à gauche, les ruines des établissements Eddy. À droite, les décombres de la résidence de E. B. Eddy. (ANC, PA135439, [avril ou mai 1900].)



10. La rue Main (du Portage), après le « Grand Feu ». À droite, les ruines de l'église St. James. (ANC, C3927, [avril ou mai 1900].)



11. Rue Main (du Portage), après le « Grand Feu », vue à partir de la rue Lake (Laval). À gauche, le Palais de Justice; au centre, le parlement à Ottawa; entre les deux hommes, les ruines du bureau de poste. (Ontario Archives, ACC6816S12418, [avril ou mai 1900].)



12. Le centre-ville de Hull, après le « Grand Feu ». Au centre, à l'arrière-plan, les ruines du Palais de Justice. (Archives municipales d'Ottawa, CA-2836, 1900.)



13. La brigade de pompiers de Hull photographiée devant son abri de fortune après le « Grand Feu ». À gauche du chien, le chef Georges Benoît; à droite, le capitaine Georges Tessier. (ANQ-O, fonds Ville de Hull, V12-0206, [1901].)



14. La brigade de pompiers de Hull photographiée devant la nouvelle caserne de la rue Duke (Leduc), vers 1903. (ANQ-O, fonds Ville de Hull, V12-0363, [ca 1903].)



15. Fabrique de la Wright Wall Plaster Factory, située près de la General Explosives, après l'explosion du 8 mai 1910. (ANC, C6574, [mai 1910].)

16. Maison située à soixante mètres de la General Explosives, après l'explosion du 8 mai 1910. (ANC, C6575, [mai 1910].)



17. Maisons de la rue Chaudière, après l'explosion du 8 mai 1910. On remarquera les trous dans les murs des maisons et dans le toit de la maison « en bois Papillon », la quatrième à partir de la gauche. C'est sur le pas de la porte de cette dernière que Ferdinand Laurin a été tué. (ANC, C6578, [mai 1910].)



18. La caserne de pompiers n° 3, au coin des rues Inkerman (Champlain) et Saint-Bernard (Saint-Étienne), peu après sa construction en 1911. (ANQ-O, fonds Ville de Hull, V12-0103, [ca 1911].)



19. Les brigades de pompiers et de police de Hull photographiées devant la caserne d'incendie et le poste de police, rue Duke (Leduc), en 1911. Au centre, la pompe à vapeur *Colonel J.-E. Gravelle*. (ANC, C3530, 1911.)



20. Le Service d'incendie de Hull, en 1916. (Photographie de A. LESSARD, ANQ-O, fonds Ville de Hull, 1916.)



21. Le poste de pompiers de la rue Leduc, vers 1920. Derrière les trois chevaux blancs, la pompe à vapeur *Colonel J.-E. Gravelle*; à leur droite, l'autopompe American LaFrance, modèle 1917. À droite de l'autopompe, l'automobile de service du chef des pompiers. (Archives personnelles de Roland Michaud, [avant 1931].)



22. Incendie du tablier du pont Interprovincial et de la « pitoune » entreposée chez E.B. Eddy, en mars 1946. (Produits forestiers E.B. Eddy Inc., PHO-1148b, 1946.)



23. Les pompiers combattent l'incendie d'un commerce rue Eddy, en septembre 1962. Les fils électriques aériens rendent dangereux l'emploi de grandes échelles. (ANQ-O, fonds Champlain Marcil, nég. 28313, 23 septembre 1962.)





24. Le froid n'arrête jamais les pompiers. Ici, l'incendie des 153 et 155, rue Notre-Dame, à l'hiver 1963. L'autopompe est une Thibault de 1952. (ANQ-O, fonds Champlain Marcil, nég. 29460, 8 février 1963.)



25. Le feu fascine; il attire toujours une foule de curieux. Ici, l'incendie d'une maison située au 25, Saint-Laurent et du marché d'alimentation A.L. Raymond, rue Champlain, au mois de mai 1964. (ANQ-O, fonds Champlain Marcil, nég. 31731, 5 mai 1964.)

---

## Les grands drames humains

---

*Ô mort,  
où est ta victoire?*  
I Corinthiens, XV, 55.

**B**IEN que des conflagrations aient détruit la ville, elles ont cependant fait moins de pertes humaines que les incendies du <sup>xx</sup>e siècle : on remplace une maison, un être humain, jamais ! Il est donc surprenant de constater qu'un seul incendie ait pu faire plus de morts que toutes les conflagrations mises ensemble.

Au tournant du siècle, les maisons de Hull avaient la réputation de brûler comme de l'amadou<sup>1</sup>. Il faut bien admettre que c'était vrai ! Au cours d'une tempête, vers 4 heures dans la nuit du 22 avril 1902, le feu se déclara dans un nouvel édifice à logements en bois appartenant à l'hôtelier Magloire de Repentigny<sup>2</sup>. À travers le fracas du tonnerre et des éclairs, une

voix cria dans la rue : « Au feu ! Au feu ! » De toutes les ouvertures de l'immeuble, sortaient du feu et de la fumée. Un certain Harry Boyce, son épouse et un jeune homme du nom de Xavier « Coq » Renaud, en vêtements de nuit, sautèrent du haut du deuxième étage pour échapper aux flammes. Dix minutes plus tard, les pompiers arrivèrent sur les lieux, puis, avec l'aide des policiers, dirigèrent deux jets d'eau sur le bâtiment avant de retourner à la caserne chercher d'autres boyaux pour contenir les flammes qui chauffaient les maisons voisines. L'incendie s'était déjà propagé à l'écurie où les chevaux hennissaient de frayeur.

Une foule de curieux s'agglutina autour des bâtiments en flammes en dépit du mauvais temps et de l'heure matinale. Soudain, une rumeur s'éleva de la masse des badauds : « Il y a du monde dans la maison ! » Remis de sa surprise, après avoir conduit sa femme dans un endroit sûr, Boyce revint sur le lieu de l'incendie pour demander au policier Daoust si la famille Hill avait réussi à évacuer l'immeuble en flammes. On fut vite convaincu que pas un membre de la malheureuse famille n'était parvenu à s'échapper du brasier. L'anxiété atteignit son paroxysme. Dans la foule, des cris et des pleurs se mêlaient à l'agitation générale. Les pompiers redoublèrent d'ardeur puis réussirent, enfin, à éteindre l'incendie. Sans perdre de temps, ils commencèrent à fouiller les ruines brûlantes où, horrifiés, ils trouvèrent les corps affreusement brûlés de Thomas Hill, 45 ans, sa femme Annie, qui était enceinte, 30 ans, la tête cachée sous l'aisselle de son mari et, dans un même lit, roulés en boule, 3 enfants, Pearl, 10 ans, Robert, 7 ans, et Maggie, 3 ans. Puis, dans l'écurie, ils découvrirent le corps de Jack Watson, étendu sur le dos à côté d'un cheval mort. On trouva 3 autres chevaux brûlés, dont 1 jument âgée de 28 ans (qui

avait déjà appartenu au service d'incendie), 1 chèvre et 1 poule.

Jamais un incendie n'avait fait autant de victimes à Hull. La population était atterrée par l'anéantissement de toute une famille. Les Hullois avaient vécu à maintes reprises d'énormes destructions et s'en étaient remis. Mais la mort des enfants et de la femme enceinte outrepassait les pertes matérielles auxquelles ils étaient habitués.

Le jour même de l'incendie, le coroner Graham commença son enquête sur les causes du sinistre mortel. Après avoir entendu plusieurs témoins, le coroner et un jury de 12 hommes arrivèrent à la conclusion que « le tonnerre est tombé sur la maison », c'est-à-dire que la foudre avait mis le feu à la maison de bois de Magloire de Repentigny. Ils n'expliquèrent cependant pas comment le feu s'était propagé à l'écurie.

#### DE DRAMES EN TRAGÉDIES

Pour la première fois dans l'histoire de Hull, une famille entière était disparue dans un incendie. En fait, les Hullois n'avaient pas souvent vu le feu causer des morts. Au cours des années 1890, dans cette ville pourtant éminemment dangereuse, il n'y avait eu que 8 décès dus à des incendies, dont 5 en 1894 quand le feu avait provoqué l'explosion d'un petit entrepôt d'explosifs. De 1900 à 1909, seulement 12 personnes, dont les 6 qui précèdent, sont mortes dans un incendie. C'est quand même peu pour une ville qui avait la réputation de battre des records en matière d'incendie. Et les occasions ne manquaient pas, ni à Hull ni ailleurs à une certaine époque. Songeons que

jusque dans les années 1920, la majorité des gens s'éclairait à la lampe à pétrole qui, si on l'échappait, éclatait en répandant son huile enflammée<sup>3</sup>. Le feu était présent dans toutes les maisons, comme élément d'éclairage et de chauffage.

1919. Après la guerre, chacun avait alors soif d'un avenir meilleur. La Grande Guerre, qui laissa 33 Hullois sur les champs de bataille de la France, s'était terminée l'automne précédent sur une victoire ternie par la grippe espagnole qui fit plus d'une centaine de victimes à Hull<sup>4</sup>. Les cicatrices du passé ne s'étaient pas encore fermées qu'on aspirait plus que jamais à revivre. Vivre, tel était le but d'une population fatiguée de pleurer ses morts, de porter le deuil, de lire des mauvaises nouvelles dans les journaux. Il lui fallait oublier. Faire la fête... Les plus jeunes en rêvaient. Prendre un verre de bière à la taverne du coin avec les amis! Pourquoi pas? Eh bien non! on ne pouvait pas prendre un p'tit coup! Cela aurait été agréable, comme le dit la chanson, mais depuis le mois de mai 1918, les Hullois étaient au régime sec, la prohibition venant d'être instaurée à Hull ainsi qu'à Ottawa.

En dépit des malheurs passés, les Hullois étaient encore capables de s'émouvoir. Le matin du 3 avril 1919, vers 5 h 30, le feu éclata à l'arrière d'un édifice situé à l'angle des rues Principale et Leduc, près de la cuisine d'un restaurant chinois. Alertés par la boîte d'avertisseur 14, les pompiers se rendirent en hâte sur le lieu de l'incendie, mais les flammes avaient tellement progressé qu'ils ne pouvaient plus sauver le bâtiment. Le bruit se répandit qu'un homme était prisonnier des flammes sur un balcon, à l'arrière de l'édifice. Les pompiers adossèrent leurs échelles à l'immeuble et entreprirent de scruter attentivement chacun des balcons. Ils y trouvèrent effectivement un homme qu'ils évacuèrent sans trop de mal.

Aux questions des pompiers, l'homme qui venait d'échapper aux flammes répondit qu'il y avait probablement d'autres gens dans l'immeuble. Les pompiers essayèrent alors d'y pénétrer par un escalier, mais il y avait tant de fumée qu'il était impossible de reconnaître les passages menant aux appartements, et l'air était irrespirable. Les pompiers réussirent à s'introduire dans l'immeuble par une fenêtre de la façade avant. La fumée était si dense que les combattants durent battre en retraite pour ne pas suffoquer. Animés d'un courage extraordinaire, ils<sup>5</sup> entrèrent de nouveau dans le logement emboucané où ils trouvèrent 3 cadavres. Ils les transportèrent sous les yeux horrifiés de la foule qui connaissait bien les victimes : Marie Dorion, une institutrice de 40 ans, sa sœur Gracia Dorion, 35 ans, et Blanche Lemieux, 9 ans. La propriétaire de l'immeuble, la veuve Dorion, mère et grand-mère des victimes, était absente de son logis. Les pompiers pénétrèrent ensuite dans un local loué par le Club Canadien, voisin de palier des Dorion, pour voir si des victimes ne s'y trouvaient pas. À leur grande surprise, ils découvrirent des caisses et même des barils de spiritueux que la police saisit.

Dès le lendemain, à la demande du conseiller municipal Eugène Saint-Jean, gendre de la veuve Dorion, les autorités menaient une enquête sur les causes de l'incendie. En fait, l'échevin semblait croire que les pompiers auraient pu sauver les victimes s'ils étaient entrés plus rapidement dans le bâtiment. Il fut cependant prouvé qu'ils avaient essayé à de nombreuses reprises de pénétrer dans l'immeuble en flammes, et ce, au mépris de leur vie, mais qu'une épaisse fumée les avait empêchés d'atteindre les logements aussi vite qu'ils l'auraient voulu. Le docteur J. A. Ouimet, qui avait fait l'autopsie des 3 cadavres, déclara :

Il y a dix ans que je demande que l'on donne des masques contre la fumée aux pompiers, et cela non seulement pour sauver la vie des autres, mais pour protéger les pompiers eux-mêmes. Si le conseil de ville ne croit pas devoir en acheter, j'ai bien envie d'en présenter un moi-même au département. Je crois que ces masques sont une partie essentielle de l'équipement des pompiers<sup>6</sup>.

Le médecin, qui renvoyait la balle dans le camp des politiciens, avait bien raison. Trop souvent on poussait les pompiers, pas toujours aussi bien outillés qu'ils auraient dû l'être, à prendre des risques exagérés non seulement pour sauver des personnes, mais aussi des biens et même... des cadavres. Quoi qu'il en soit, l'enquête prouva que les pompiers avaient fait de leur mieux pour retirer les malheureuses victimes des flammes. Quant à la cause de l'incendie, elle resta inconnue. Et ce n'est que plus tard que les pompiers furent dotés de masques... à gaz munis d'un filtre amovible, provenant vraisemblablement des surplus de l'armée. En 1967, ils reçurent des masques à air comprimé.

Cet incendie suscita beaucoup de tristesse dans la population. Le 4 avril, un certain Léon-Eugène Payment publia dans le journal *Le Droit*, le poème suivant :

À MADAME VEUVE DORION

Ô mère inconsolable! Ô mère, ta douleur  
Est de celles qui vont jusqu'au tréfonds de l'âme.  
Tout pour toi dans ce monde a changé de couleur;  
Le Destin semble un monstre et la Mort une infâme.

Tu voyais ces enfants égayer ta maison ;  
Tu les considérais avec tes yeux de mère ;  
Tu trouvais dans leur vie en pleine floraison,  
Le bonheur et l'amour dans ton veuvage austère.

Tu leur donnas la vie, et, lorsque tu guettais  
Leur sourire en palpant leur forme dans leurs langes,  
Tu sentais dans ton âme un des charmes secrets  
Que Dieu doit éprouver en regardant les anges.

Ô mère, quel vallon s'ouvre devant tes pas !  
Il paraît ombragé d'insondable tristesse.  
Ton chemin y menait, tu ne t'en doutais pas ;  
Dieu qui t'y conduisait, calmera ta détresse.

Tu leur diras adieu, mais, les jours s'écoulant,  
Nous porterons sans cesse en leur vive nacelle  
Où tu les rejoindras, chacune contemplant  
L'Homme-Dieu, leur Sauveur, en sa gloire éternelle.

Les funérailles rassemblèrent une foule de parents, d'amis et de citoyens qui remplirent l'église Notre-Dame-de-Grâce, pourtant très grande. Auparavant, plus de 2 000 personnes étaient allées rendre hommage aux victimes exposées au salon mortuaire Desjardins.

#### L'ALLUMIÈRE CANADA MATCH

La crise économique, celle qui a débuté par le fameux *krach* de 1929, faisait des ravages depuis trois ans. La majorité des



Québécois vivait dans la privation — le tiers des travailleurs étaient en chômage et sans revenus. Une bonne partie de la population dépendait de la charité publique. En 1931, la société Saint-Vincent-de-Paul de Hull avait secouru 2 662 familles dans la seule paroisse Notre-Dame-de-Grâce et, en 1932, 4 099 familles. Mais à partir de 1933, les besoins étaient devenus si considérables que la Saint-Vincent-de-Paul ne suffisait plus à la tâche. Elle s'allia donc à l'État pour continuer à venir en aide aux nécessiteux par l'entremise d'un système d'assistance publique appelé le « Secours direct ». Malgré la grande pauvreté, une petite minorité continua à profiter de la misère de ses concitoyens. Les McLean, par exemple, augmentèrent le loyer de leurs logements de la rue Laval de 22 p. 100 en 1931 et de 23 p. 100 l'année suivante<sup>7</sup>!

L'atmosphère était lugubre. Les maisons aux planches noircies par le temps ajoutaient à la déprime engendrée par la crise économique. Depuis 1924, année de l'abolition du régime du « Constitut », les Hullois pouvaient acquérir le terrain sur lequel ils avaient bâti leur maison. Mais n'ayant pas d'argent, ils continuaient avec leurs loyers à engraisser les richards. Ceux qui avaient un emploi se comptaient chanceux; ils évitaient de se plaindre ou même de critiquer leur employeur, quelles que soient leurs conditions de travail, de peur d'être congédiés.

C'était le cas des 47 employés de jour — 15 hommes et 32 femmes — de la fabrique Allumière Canada Match. Fondée par un groupe d'hommes d'affaires<sup>8</sup> locaux, après la fermeture de la fabrique d'allumettes de E. B. Eddy, l'Allumière Canada Match commença à fabriquer des allumettes en avril 1930. L'usine était établie dans un bâtiment construit rue Tracy (Dumas) en 1924 par la Lion Mead Rubber Co., qui ne l'a jamais occupé. Avait-on oublié que près de cet endroit maudit

une fabrique d'explosifs avait sauté trois fois en 15 ans, causant la mort de 11 personnes et en blessant plus d'une trentaine d'autres? N'ayant pas été construit pour abriter une fabrique d'allumettes, le bâtiment de la rue Tracy était dangereux : il n'y avait pas de gicleurs, et on y entreposait des quantités considérables de phosphore, de soufre et de bois.

La technique de fabrication des allumettes n'était pas moins dangereuse que le bâtiment. Les commencements d'incendie étaient fréquents dans une usine de cette nature, et rares étaient les jours où il n'y en avait pas. Lorsque le feu éclatait, les allumettières quittaient la pièce où elles travaillaient, pendant que les hommes éteignaient le feu avec un boyau de 2,5 centimètres de diamètre. Puis, le travail reprenait comme si de rien n'était<sup>9</sup>.

Le matin du 15 mars 1933, les employés s'étaient rendus à l'usine comme tous les jours, peut-être le cœur léger parce qu'ils avaient de quoi gagner leur vie. Germaine Cyr, 26 ans, était de bonne humeur. La veille, ses amis l'avaient fêtée en prévision de son mariage. Fiancée depuis Noël à Wilfrid Brisebois, elle s'amusait, chemin faisant, à comparer sa bague de fiançailles avec celle d'une compagne de travail<sup>10</sup>. Émile Paquette, qui avait fêté ses 36 ans la veille, devait être aussi joyeux que Laura Lacelle qui, elle, avait 39 ans ce jour-là.

À 7 h 30, tous les employés étaient à leur poste. L'usine était divisée en plusieurs pièces réparties entre le rez-de-chaussée et le sous-sol : au rez-de-chaussée, se trouvaient le réfectoire qui servait de vestiaire, l'atelier de composition chimique, l'atelier de trempage et d'emballage des allumettes et un bureau ; le sous-sol comprenait l'atelier de préparation du bois et l'entrepôt d'allumettes. Dans l'atelier principal, une machine trempait les bâtonnets dans une solution composée de phosphore et de soufre, puis les déposait sur une courroie où ils séchaient

avant d'être mis dans des boîtes qui étaient ensuite empaquetées dans des caisses.

Il était environ 10 h 30 quand un paquet d'allumettes s'enflamma brusquement au poste de travail d'Anita Bertrand. Le feu gagna aussitôt les vêtements de la malheureuse, se propagea aux milliers d'allumettes qui voyageaient sur la courroie et atteignit les boîtes qui s'enflammèrent dans un éclair terrifiant.

La panique s'empara des employés. Les ouvrières se mirent à crier d'effroi et au lieu de courir vers la porte extérieure, plusieurs se précipitèrent au réfectoire chercher leur manteau, pendant que d'autres se blottissaient près d'un mur, loin des fenêtres. Le feu s'étendit rapidement à tout le rez-de-chaussée, dressant un rideau de flammes devant les sorties extérieures et celle du sous-sol où les employés auraient pu trouver refuge. Deux hommes, le chimiste Steve Hulquist et le surintendant Émile Paquette, tentèrent en vain d'apaiser le personnel affolé. Au mépris du danger, ils frayèrent un chemin jusqu'aux fenêtres à plusieurs allumettières qui purent ainsi sortir de l'édifice devenu un bûcher ardent. Un voisin de l'usine, Émile Tessier, installa une échelle sous une des fenêtres du bâtiment (les fenêtres étaient à plus de 3,5 mètres du sol) et en aida plusieurs à s'échapper. Une fille, prise de panique, plongea à travers une fenêtre en brisant les carreaux. Elle mourut sur le coup, la veine jugulaire tranchée. D'autres la suivirent et se cassèrent bras et jambes.

Le lendemain de l'incendie, une allumettière raconta à un reporter du journal *Le Droit* :

Croyant leur dernière heure venue et terrifiées par la vue des flammes, mes compagnes [...] appelaient désespé-

rément leur mère à l'aide et s'agenouillaient au milieu des flammes pour réciter leur acte de contrition [...]»<sup>11</sup>

Les pompiers des casernes 1 et 2 arrivèrent rapidement sur les lieux de la tragédie, soit six minutes après le déclenchement de l'alarme. Devant l'importance de l'incendie, le nouveau chef des pompiers, Émile Bond<sup>12</sup>, appela à la rescousse les pompiers de la troisième caserne. Au même moment, l'abbé G. Chevrier de la paroisse Saint-Joseph, venu en taxi, grimpa dans une échelle et, à travers les carreaux d'une fenêtre, donna la bénédiction à celles qui mouraient. Pendant ce temps, d'autres prêtres prodiguaient les premiers soins aux blessés en attendant les ambulances dont on pouvait entendre le sinistre hurlement des sirènes se rapprocher.

Les pompiers tentèrent d'entrer dans la fabrique, mais comme les portes étaient verrouillées de l'intérieur, ils perdirent du temps à les défoncer à coups de hache. Ils ne pouvaient plus rien faire pour soustraire à la mort les ouvriers restés dans le bâtiment, car l'incendie dégageait une chaleur épouvantable. Les fenêtres crevées crachaient de longues flammes jaunes et rouges alimentées par le phosphore et le soufre, ce qui rendait impossible une intervention par ces ouvertures, d'autant plus qu'il y avait danger d'explosion. Des pompiers dirigèrent deux jets d'eau devant six de leurs collègues qui pénétrèrent dans le bâtiment en flammes, pendant que d'autres lançaient huit jets d'eau dans les ouvertures des fenêtres brisées. À 11 h 7 exactement, le corps d'une première victime fut trouvé, puis ceux de 4 autres femmes : Anita Bertrand, 20 ans, Germaine Cyr, 26 ans, Thérèse Labelle, 19 ans, Laura Lacelle, 39 ans, et la très jeune Marie-Paule Laviolette, 15 ans. Un mois plus tard, une sixième personne, Léo Larouche, 39 ans, succombera à ses blessures. Bilan

final de l'incendie de l'Allumière Canada : 6 morts et 22 blessés, parmi lesquels l'héroïque surintendant Émile Paquette.

Les propriétaires de la compagnie trouvèrent le moyen de blâmer les victimes pour leur triste sort, et l'un d'entre eux déclara à un journaliste du *Droit* :

... le terrible holocauste aurait pu être évité si quelqu'un eut la présence d'esprit de faire descendre les ouvrières au sous-sol où il y a deux portes de sortie<sup>13</sup>.

Facile à dire quand on n'a pas le feu aux trousses! Le soir même de l'incendie, le coroner commença son enquête. Des employés déclarèrent avoir trouvé les portes verrouillées en essayant de s'enfuir. Mais la compagnie nia ce fait. À part les fenêtres et l'escalier qui conduisait à la cave, les employés n'avaient pas d'autres issues. Le rez-de-chaussée ne comptait qu'une porte qui donnait sur l'extérieur, mais celle-ci avait été calfeutrée à l'aide de guenilles pour l'hiver<sup>14</sup>. Pire, cette sortie était à trois mètres du sol et n'avait pas d'escalier extérieur! Le 17 mars, il fut révélé que les propriétaires de l'Allumière Canada avaient souvent été avertis par le commissaire aux incendies « du danger que constituait leur produit, en ce sens

#### *Abandon de maison*

*En 1902, Eugène Chevrier louait une maison d'Alfred Roy. Un soir d'hiver, Chevrier s'en alla au théâtre. En son absence, le feu se déclara et causa des dommages. Le propriétaire poursuivit alors Chevrier qui fut condamné à payer les dommages pour cause de négligence parce qu'il avait laissé la maison sans surveillance!*

que leur degré de combustion dans la composition employée était au-dessus du niveau reconnu<sup>15</sup> ».

L'enquête tourna en queue de poisson, et le 4 avril 1933 la construction d'une nouvelle fabrique d'allumettes commença à l'endroit maudit.

### LES GRANDES TRAGÉDIES

Après 1933, il y a eu 6 autres incendies à Hull qui firent autant de victimes que celui de l'Allumière Canada :

23 décembre 1943	Hôtel Central	6 hommes
24 juillet 1955	54, Caron	7 enfants
14 septembre 1962	13, Scott	6 personnes
14 mai 1964	39, Labelle	6 personnes
28 avril 1966	261½, Champlain	8 enfants
23 janvier 1977	complexe Radisson	6 vieillards

Ces 6 tragédies ont fait 39 victimes dont 24 étaient des enfants de familles nombreuses. Le plus jeune avait 1 an, le plus vieux, 16. La première de ces grandes tragédies touchant des enfants eut lieu en 1955, année funeste s'il en fut. Le soir du 23 juillet, une partie de la famille Laurin s'était attardée à une soirée de fiançailles chez des parents. Étaient restés à la maison, rue Caron, 7 enfants âgés de 2 à 14 ans en compagnie de leur grand-père, Ferdinand Blais, et d'un chambreur, Jacques Nault. En fin de soirée, tous dormaient : les enfants à l'étage supérieur, le grand-père dans sa chambre et le chambreur sur le divan du salon. Malheureusement, le four électrique était resté allumé, et une tranche de pain oubliée dedans prit feu.

Il faisait chaud cette nuit-là. Vers 2 h 30, un voisin, Claude Labelle, qui était assis sur son balcon, comme le font généralement les Hullois en temps de canicule quand la chaleur du jour a trop chauffé l'intérieur des maisons, aperçut une grande lueur venant de chez les Laurin. Il crut d'abord que l'on venait d'allumer la lumière, mais alla tout de même voir de plus près : le feu faisait rage dans la cuisine ! Labelle revint chez lui en vitesse, appela les pompiers et téléphona chez les Laurin dans l'espoir de réveiller la maisonnée. Comme personne ne répondait, il courut à la maison et vit que le chambreur venait de s'éveiller.

Ahuri, Nault pensa tout de suite aux enfants qui dormaient à l'étage. Il tenta de se rendre à leur chambre, mais les flammes l'en empêchèrent. Arrivés sur les lieux, les pompiers réussirent à sauver d'une mort certaine le grand-père, âgé de 79 ans. Puis, ils combattirent l'incendie à l'aide de cinq puissants jets d'eau et le maîtrisèrent vers 3 h 30. Ils entrèrent ensuite dans la maison où ils firent les macabres découvertes : près de la porte du sous-sol, le cadavre de Gilles, 7 ans ; autour de la cuisinière électrique, Lise, 2 ans, et Annette, 14 ans ; dans l'escalier, Nicole, 13 ans ; et dans le placard de leur chambre, Suzanne, 10 ans, Paulette, 9 ans, et Diane, 5 ans. Peut-on imaginer l'effondrement des parents à leur retour ?

Cet incendie qui anéantit une partie de la famille Laurin, et d'autres — comme celui de la famille Larcher en 1966 — qui firent plusieurs victimes ont contribué à donner à tort une mauvaise réputation à la ville de Hull en matière de sécurité. En réalité, combien de morts les incendies ont-ils faits à Hull ? De 1880 au 30 juin 1997 : 179. Les années 1950 et 1960, où il y eut respectivement 33 et 28 victimes, ont été les pires. Rien qu'en 1955, 17 personnes sont décédées dans des incendies, dont 10 enfants.

Tableau III  
VICTIMES DES INCENDIES PAR DÉCENNIE (1880-1990)

Décennie	Nombre de morts
1880	4
1890	8 (dont 7 dans 3 explosions)
1900	12
1910	21 (dont 11 dans 1 explosion)
1920	5
1930	25
1940	14
1950	33 (dont 17 en 1955)
1960	28
1970	18
1980	9
1990	2 (au 30 juin 1997)

Le nombre de victimes par incendie fatal se répartit comme suit :

Tableau IV  
VICTIMES PAR INCENDIE, DE 1880 À 1997

Nombre d'incendies <sup>16</sup>	Nombre de victimes par incendie	Total des victimes
72	1	72
9	2	18
5	3	15
2	4	8
2	5	10
5	6	30
1	7	7
1	8	8
1	11	11
<b>TOTAL</b>		<b>179</b>



Tableau V  
VICTIMES PAR GROUPE D'ÂGES, DE 1880 À 1997

Âge	Hommes	Femmes	Total	%
0 - 5 ans	17	23	41 <sup>17</sup>	23
6 - 11 ans	16	13	29	16,2
12 - 17 ans	8	7	15	8,3
18 - 30 ans	14	10	24	13,4
31 - 65 ans	34	19	53	29,6
66+	5	11	16	8,9
?		1	1	0,6
TOTAL	94	84	179	100

Tableau VI  
RÉPARTITION MENSUELLE DES VICTIMES,  
DE 1880 À 1997

Mois	Nombre de victimes	%
Janvier	34	18,9
Février	6	3,4
Mars	16	8,9
Avril	26	14,5
Mai <sup>18</sup>	27	15,2
Juin	3	1,7
Juillet	11	6,1
Août	3	1,7
Septembre	12	6,7
Octobre	4	2,2
Novembre	15	8,4
Décembre	22	12,3

À première vue, le nombre de morts peut sembler important. Mais lorsque l'on compare avec d'autres villes, on peut

douter que Hull détienne un record, car aucun incendie n'a fait autant de morts à Hull que d'autres survenus ailleurs au Québec. Par exemple, en 1846, l'incendie du théâtre Saint-Louis, à Québec, a fait 50 morts, et celui de l'asile de Longue-Pointe, en 1895, 70. À Montréal, 32 personnes sont mortes dans celui du *Montreal Herald* en 1910, 53 enfants dans celui du couvent des Sœurs Grises en 1918, 78 morts dans l'incendie du Laurier Palace en 1927, etc. S'il est vrai que Hull a brûlé avec une régularité déconcertante, il ne faut pas oublier que c'était aussi le cas ailleurs au Québec, comme dans le reste du Canada.

### LES CAUSES DES INCENDIES

La population de la ville de Hull s'accroissant, les incendies ont été naturellement plus nombreux. Par exemple, en 1901, les pompiers ont répondu à 70 appels ; en 1916, à 147 appels ; en 1920, à 205 appels ; en 1936-1937, à 828 appels et en 1950-1951, à 879 appels ! Retenons cependant qu'en 1901 la ville ne comptait que 13 000 habitants et 20 000 en 1916. Elle en avait 23 000 en 1920, 30 000 en 1936 et 42 500 en 1951<sup>19</sup>.

Les causes des incendies ont toujours été multiples. Par exemple, anciennement tout le monde conservait des allumettes : dans la cuisine pour allumer le poêle et la lampe à pétrole, dans sa poche pour quiconque fumait la pipe, le cigare ou la cigarette. Et comme les allumettes étaient souvent à la portée des enfants, plusieurs en ont été les innocentes victimes.

Le poêle à bois a longtemps été l'appareil ménager le plus important, car il servait autant à réchauffer la maison qu'à préparer les tepas. L'huile à pétrole servait souvent d'accélérateur : on en versait directement sur le bois, dans le poêle, avant d'y

mettre le feu avec un bout de papier journal ou un copeau enflammé. Évidemment, parfois ça faisait pouf! Le poêle à bois et les fournaies « à plancher » à l'huile étaient reliés à la cheminée par des tuyaux en tôle qui couraient le long des plafonds. Quand le poêle ou la fournaise chauffait trop fort, les tuyaux rougissaient et mettaient le feu au mur ou au plafond. Les cheminées devaient être nettoyées souvent, sinon la créosote produite par la combustion du bois s'enflammait. Après un long hiver, la créosote des cheminées prenait feu fréquemment, surtout en avril. Cela explique que les incendies aient fait le plus grand nombre de victimes au mois de janvier, à cause du chauffage, et au mois d'avril, à cause de l'état des cheminées.

En 1920, les pompiers ont combattu des incendies causés par des tuyaux de poêle surchauffés (52), des feux de cheminée (25), des imprudences avec les allumettes (13), des fumeurs imprudents (14), etc. Les feux de cheminée et les tuyaux surchauffés ont continué à être un problème par la suite :

Tableau VII  
FACTEURS D'INCENDIE

	1936-1937	1950-1951
Feux de cheminée	357	241
Tuyaux surchauffés	178	173
Fumeurs	58	n/d
Fournaies à l'huile	—	94
Fils électriques	—	52

Ces facteurs d'incendie pouvaient disparaître à la condition d'éduquer les citoyens. Aussi, dès la fin des années 1920, le service d'incendie, dirigé par Alphonse Tessier, mit-il en œuvre un

programme de prévention pour réduire le nombre d'incendies. Ce programme, constamment mis à jour, est devenu depuis longtemps l'une des principales activités des pompiers, et il a eu un effet important sur le nombre de décès dus aux incendies. Ceux-ci sont passés de 33, dans les années 1950, à 28 dans les années 1960, à 18 dans les années 1970 et à 9 dans les années 1980. Du 1<sup>er</sup> janvier 1990 au 30 juin 1997, 2 personnes sont décédées dans 2 incendies.

Les pompiers de Hull sont efficaces, n'en doutons pas. De 1933 à 1960, ils ont remporté le trophée Lorrain à 11 reprises pour leur travail de prévention. En 1987, le service d'incendie a gagné le prix Triangle à titre de service public ayant fait le plus la promotion contre l'incendie au Québec. L'année précédente, il avait remporté le prix Habitas dans le secteur « Meilleure contribution d'un service public à la sécurité et la prévention des incendies au foyer ». Diverses raisons expliquent ces honneurs. Depuis 1920, la ville a doté son service d'incendie du meilleur matériel disponible sur le marché. En 1952, elle a équipé ses pompiers d'une automotrice à échelle aérienne pivotante d'une longueur de 30 mètres. À partir de 1959, elle leur a donné une formation et un entraînement de plus en plus poussés. Enfin, en 1986, le service d'incendie de Hull a été le premier au Québec à voir la compétence de tous ses pompiers reconnue dans le « système de qualification de formation des pompiers ».

La preuve est faite que la prévention est la meilleure façon de lutter contre le feu. Pour mettre fin au gaspillage de vies humaines, le directeur du service d'incendie, Roland Michaud<sup>20</sup>, commença, dans les années 1980, une campagne de sensibilisation auprès des autorités municipales pour que toutes les maisons de la ville soient dotées d'un détecteur de fumée, pour que les différents règlements de prévention des

incendies en matière de construction soient appliqués avec sévérité et pour que la formation des pompiers soit améliorée. En 1984, le conseil municipal rendit le détecteur de fumée obligatoire dans tous les logements. L'application des nouveaux règlements a rapidement porté fruit : non seulement le taux de mortalité par le feu a-t-il diminué, mais les pertes matérielles imputables aux incendies ont été réduites de 56 p. 100 entre 1982 et 1990! Hull est ainsi devenue l'une des municipalités les plus efficaces au Québec au chapitre de la lutte contre les incendies.

### Ite missa est

*Il y a de ces jours où le monde tourne à l'envers, où le Diable prend le dessus sur le bon Dieu, le mal sur le bien. Le 24 janvier 1937 était un de ceux-là. La crise économique durait depuis trop longtemps, le chômage continuait à miner le pauvre monde. Blanche Boulianne dit Lacroix avait quatre beaux enfants de son mari Georges Fournier, qui était sans travail comme beaucoup de ses concitoyens. Ce matin-là, elle avait quitté la maison pour aller entendre la messe de 7h30 à l'église du Très-Saint-Rédempteur. Quand elle revint chez elle, moins d'une heure après avoir quitté les siens qui dormaient, tous, mari et enfants, étaient morts, brûlés vifs dans l'incendie de la maison.*

### LA MÉMOIRE EN CENDRES

Le feu n'a pas fait que tuer, il a aussi fait disparaître de nombreux lieux de mémoire qui mettaient au jour des continuités.

Or, ces lieux de mémoire sont importants parce qu'ils constituent l'un des fondements de l'identité locale. Plusieurs bâtiments publics et religieux ont joué ce rôle identificateur à Hull : le bureau de poste, le Palais de Justice, l'hôtel de ville, l'église Notre-Dame-de-Grâce, la salle Notre-Dame, le collège Notre-Dame et l'académie Sainte-Marie.

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, les puissances politiques et affairistes régionales avaient décidé de transformer la ville à grands coups de « rénovation urbaine », et ce, pour intégrer Hull à la capitale nationale<sup>21</sup>. Comme l'*establishment* local voulait faire de la ville le miroir d'Ottawa, ont été expropriés et démolis des centaines de maisons et de petits commerces, et environ 6 000 habitants de l'île de Hull ont été chassés pour faire place à des lieux de contre-mémoire, des boulevards semblables à des autoroutes, des gratte-ciel cubiques gris et mornes, une pléthore de terrains de stationnement et même des terrains vagues. C'est dans ce contexte qu'ont disparu deux magnifiques bâtiments, l'hôtel de ville et l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Il était près de 4 heures du matin, le 29 octobre 1970, quand le feu se déclara au troisième étage de l'hôtel de ville construit après le « Grand Feu ». Le gardien de l'immeuble, qui vivait au sous-sol, appela les pompiers; 25 arrivèrent sur les lieux promptement. Grâce à un travail acharné, ils réussirent, pendant une demi-heure, à empêcher les flammes de gagner le rez-de-chaussée où étaient entreposés les documents officiels de la ville. Pendant ce temps, des employés travaillèrent à sauver le plus de documents possible de la destruction. Le toit de l'édifice public s'effondra. L'hôtel de ville était en ruines, mais pas irrécupérable. Ses murs, d'une solidité à toute épreuve, tenaient debout. Malheureusement, même s'il était considéré comme le

plus bel hôtel de ville à 200 kilomètres à la ronde<sup>22</sup>, il fut démoli, tout bêtement, par mauvaise habitude. L'enquête attribua la cause de l'incendie à un probable court-circuit des fils d'électricité logés entre les murs.

La destruction de l'hôtel de ville fit un grand vide dans le décor urbain car, avec son parc garni de grands arbres, c'était le lieu de rencontre d'une foule de personnes hétéroclites : la gent politique locale, les fonctionnaires municipaux, mais aussi les amoureux qui, comme dans la chanson de Brassens, se béco-taient sur les bancs publics, les enfants qui y jouaient sous le regard attendri de leur mère et les vieux qui, tous les jours, allaient piquer un brin de jasette. L'incendie de l'hôtel de ville venait de marquer le début de la fin de la vie communautaire à Hull. Bientôt la ville se donnera des airs de métropole avec ses nombreuses tours à bureaux.

#### *REQUIEM POUR UNE ÉGLISE*

Près de l'hôtel de ville, se dressait l'imposante église Notre-Dame-de-Grâce. Elle avait été construite de 1888 à 1892, au coût d'environ 200 000 dollars, pour remplacer celle qui avait brûlé dans le « feu du marché ». De style romano-byzantin, elle mesurait 58 mètres de longueur et sa nef avait 23 mètres de largeur (30 mètres au transept); son clocher dominait la ville du haut de ses 79 mètres. Elle pouvait contenir 3 100 personnes assises, dont 1 134 dans le soubassement aménagé aussi en lieu de culte. De la voûte surplombant la nef à 21 mètres de hauteur, descendaient trois magnifiques lustres, dont l'un était énorme. Au fond du chœur, le somptueux maître-autel était surmonté d'une gigantesque statue de Notre-Dame-de-Grâce, tenant

l'Enfant-Jésus, fichée dans une niche bleu ciel encadrée par deux archanges dorés. Quatre petits autels complétaient le mobilier de l'église : un de chaque côté du chœur et un à chaque extrémité du transept.

En 1932, le curé P. J. Bonhomme fit nettoyer et rénover l'église, c'est-à-dire refaire l'électricité et le chauffage puis, mettre à l'épreuve du feu les colonnes et le plancher de la nef, le portique et les entrées, le baptistère, les galeries<sup>23</sup>, la voûte de la nef et même le clocher jusqu'au-dessus des cloches. De cette façon, si le feu venait à éclater dans l'entretoit, l'intérieur de l'église serait bien protégé des flammes et rien, sauf les bancs, les confessionnaux et les autels, ne brûlerait.

Le 23 mai 1957, à l'heure du midi, le feu éclata dans un confessionnal du transept nord de l'église. Dès que l'on s'en rendit compte, on appela les pompiers. Pendant ce temps, le curé Wilfrid Soucy se munit d'un boyau d'arrosage et empêcha le feu de se propager. Malgré l'intensité des flammes qui s'étaient attaquées à un autel et à plusieurs bancs, les pompiers réussirent à étouffer l'incendie en un quart d'heure à l'aide de trois jets d'eau. Les travaux de mise à l'épreuve du feu, exécutés 25 ans plus tôt, venaient de démontrer leur utilité. L'église avait échappé à la destruction et on s'en félicita avec raison. Mais ce n'était qu'un prélude.

Le dimanche 12 septembre 1971, vers 5 h 30, le curé Gilles Hébert appela les pompiers parce qu'il avait vu de la fumée s'échapper de l'extrémité du clocher, plus précisément du socle sur lequel reposait la croix lumineuse. Il appela l'employé de la paroisse, Lucien Latrémouille, qui se rendit aussitôt sur les lieux. Il voulut monter au clocher, convaincu en tant qu'électricien qu'il pouvait éviter le déclenchement d'un incendie sérieux. Mais le directeur du service d'incendie, Roger Poitras,



l'en empêcha. Celui-ci, accompagné d'un capitaine et de deux pompiers, s'aventura à l'intérieur du clocher pour repérer exactement la source de la fumée. Au moment où ils faisaient leur inspection, les flammes jaillirent de la flèche du clocher qui, en quelques minutes, fut transformée en torche.

Montés dans l'échelle de 30 mètres, les pompiers constatèrent vite que les jets d'eau ne pouvaient atteindre la flèche du clocher, trop haute. Pire encore, à cause de travaux, rue Champlain, la pression de l'aqueduc — éternel problème hullois — était réduite. Vers 7 h 30, le clocher et les quatre cloches pesant ensemble quatre tonnes, s'effondrèrent avec fracas en partie sur le toit, en partie sur la pelouse du bâtiment. À la place du clocher, visible de presque tous les points de la ville, une immense colonne de fumée noire signalait aux Hullois, qui s'éveillaient, que leur vieille église brûlait.

Les flammes s'attaquèrent ensuite à la structure de bois de la toiture. Les pièces de cuivre qui recouvraient le toit se tordaient sous l'effet de la chaleur. Les trois lustres qui pendaient au-dessus de la nef se détachèrent alors de la voûte et s'effondrèrent dans l'allée centrale. Mais la voûte résista aux flammes, de sorte que l'intérieur de l'église ne fut endommagé que par l'eau.

Une foule de paroissiens ayant accouru regardaient en silence l'église brûler, le visage empreint d'une profonde tristesse. Chez plusieurs personnes ressurgirent alors de nombreux souvenirs. Une femme de 83 ans, en larmes, se rappela qu'elle s'était mariée là 50 ans plus tôt. Un homme, bouleversé, s'essuyait les yeux mouillés par une émotion impossible à contenir. Un prêtre de la paroisse, dont le chagrin s'était transformé en colère, pestait contre les pompiers qui avaient trop longtemps hésité avant de combattre l'incendie.

L'église était sérieusement endommagée, mais pas irréparable, et aucun paroissien ne pensa un instant qu'elle ne serait pas bientôt restaurée. Mais, trois jours plus tard, le curé de la paroisse, Gilles Hébert, oblat de Marie-Immaculée, peut-être inspiré par le conseil provincial de son ordre, posa publiquement la question : « ... est-ce opportun de reconstruire un édifice de cette envergure sur ce terrain ? » Le fait de poser la question était déjà inquiétant. Tous les sermons prononcés du haut de la chaire de cette église sur l'importance de conserver les traditions et l'héritage des générations précédentes venaient de s'envoler en fumée aussi rapidement que le clocher !

La ville de Hull, par la voix du maire Marcel D'Amour, appuyée par la Société d'aménagement de l'Outaouais et la Société historique de l'Ouest du Québec, s'opposa à la démolition de l'église parce qu'elle connaissait sa valeur historique. Le jour de l'incendie, un prêtre de la paroisse avait même déclaré à un journaliste de l'*Ottawa Citizen* : « Dans notre pays, un édifice de cent ans, c'est comme un édifice de 500 ans en Europe [...] » Mais tous ne partageaient pas cette opinion. Le 28 février 1972, l'éditorialiste Claude Saint-Laurent écrivit dans le journal *Le Droit*, quotidien qui appartenait, ne l'oublions pas, aux Oblats :

Il convient de souligner ici que l'architecture de cet édifice n'impressionne personne et que son seul mérite, ou à peu près, est de représenter un type de construction populaire au XIX<sup>e</sup> siècle au Québec. Le passé même de cette église n'apporte d'ailleurs pas d'éléments de nature à rehausser son caractère historique sauf sa localisation et son âge.

La cause était entendue. Rien ne fit changer d'avis les Oblats qui refusèrent, à deux reprises, les propositions de la ville de Hull et de la Société d'aménagement de l'Outaouais, qui voulaient restaurer l'église avec des fonds provenant des gouvernements fédéral et provincial. Ils préférèrent la démolition. Le 8 février 1972, les Oblats accordèrent le contrat de démolition à la compagnie « Alpha démolition » pour la somme de 44 500 dollars. L'église fut démolie en juin<sup>24</sup>.

### UN CRIME ?

Vingt-cinq ans après l'incendie, nombreux sont les Hullois qui croient que le feu a été mis intentionnellement à l'église Notre-Dame-de-Grâce. C'est là une grave accusation qui mérite d'être étudiée. Officiellement, l'église a brûlé à cause d'un court-circuit dans le système d'éclairage de la croix du clocher. Cependant, les rumeurs les plus diverses ont circulé sur les causes réelles de l'incendie de l'église, et cela continue même sous forme littéraire<sup>25</sup>. Il faut dire qu'au cours des années 1970, ça brûlait beaucoup à Hull. Les Hullois vivaient à l'heure de la rénovation urbaine, caractérisée par des expropriations massives et une spéculation foncière à outrance qui ont détruit, à elles seules, plus de 1 600 logements! Dans ces conditions, il n'est pas surprenant d'entendre des Hullois soutenir que l'église a volontairement été incendiée. Les uns prétendent que c'est l'œuvre de promoteurs ou de spéculateurs, d'autres, des sbires du gouvernement, etc. Quand on veut chasser une population, on commence d'abord par détruire ses lieux de mémoire. Or, les citoyens ont bien vu que l'église Notre-Dame n'était pas le seul bâtiment patrimonial à brûler, puisque l'hôtel

de ville, situé à deux pas, avait subi exactement le même sort l'année précédente. Quand ils se rendirent compte que de nombreux terrains proches de l'hôtel de ville et de l'église appartenaient à la Commission de la capitale nationale ou à des spéculateurs, et que l'on construisait, rue Champlain, l'immense complexe de la Place du Portage, cela fit chuchoter, jaser, murmurer.

Le feu de l'église suscite bien des questions, à commencer par l'efficacité du service d'incendie à cette occasion. Comment expliquer que son directeur, Roger Poitras, et ses hommes ne se soient pas munis d'extincteurs chimiques quand ils sont montés au clocher pour localiser l'endroit exact de la source de fumée? Comment se fait-il que le directeur n'ait pas mieux connu la structure du clocher? Comment se fait-il que les pompiers ne connaissent pas mieux l'édifice, l'un des plus importants de la ville? Comment expliquer que certaines bornes-fontaines du secteur aient été incompatibles avec les boyaux d'incendie? Comme ces questions ont été soulevées dans les journaux mais n'ont jamais été directement posées, les réponses ont été évasives et elles ont alimenté la rumeur publique.

La grande question, celle que les Hullois se sont posée et se posent encore est : quelqu'un a-t-il mis volontairement le feu à l'église Notre-Dame-de-Grâce? Qui se la pose? Des gens de tous milieux, des prêtres et même un pompier. En effet, le pompier X, qui a combattu l'incendie de l'église, nous a un jour confié : « On avait pas mal réussi à contrôler le feu dans le clocher quand on s'est tout à coup aperçu qu'il était pris à l'autre bout de la couverture de l'église. J'ai trouvé ça ben étrange<sup>26</sup>! »

Qui donc aurait pu avoir intérêt à mettre le feu à l'église? La rumeur publique veut encore qu'il y ait eu beaucoup de monde

intéressé à la destruction de l'édifice. Il y avait ceux qui voulaient que la population quitte le quartier pour en faire le centre de l'administration fédérale et y établir une population bon chic bon genre. Ceux qui voulaient vendre le temple, car il leur coûtait cher. Ceux qui y voyaient un beau terrain, bien situé pour spéculer ou développer un projet d'envergure.

Mais voilà, après sa démolition, le terrain est resté vacant, très longtemps vacant... plus d'une dizaine d'années. Enfin, y fut construit un hôtel bien ordinaire à qui la ville consentit plus d'un million de dollars pour le relier au moyen d'une passerelle à la Maison du Citoyen (l'actuel hôtel de ville), au réseau de magasins du complexe du Portage et au Palais des congrès.

Et si c'était bel et bien un accident électrique qui a effectivement provoqué l'incendie? Ce n'est pas impossible... Un témoin a déclaré qu'il avait remarqué, un mois avant le feu, que la croix n'avait pas sa luminosité habituelle et que, la veille de l'incendie, les lumières de la croix étaient éteintes. Même un employé de la paroisse s'était aperçu, un soir ou deux avant, que la croix n'était plus allumée. Il s'était dit qu'il irait voir ce qui n'allait pas dès qu'il en aurait le temps<sup>27</sup>.

Il n'existe pas la moindre preuve qu'il y a eu crime. L'incendie aurait été provoqué par une défaillance du système électrique de la croix lumineuse qui a mis le feu à l'accumulation de fiente des pigeons à l'étage juste au-dessus des cloches<sup>28</sup>. Et si, en dépit des affirmations officielles, la défaillance électrique avait été provoquée par une main mal intentionnée? L'ancien maire de Hull, Gilles Rocheleau, dit : « Je suis toujours convaincu que le feu a été mis là [...] C'est comme l'hôtel de ville, d'ailleurs [...] Ce sont des incendies étranges, arrivés à un moment de grands bouleversements à Hull<sup>29</sup>. »

Si l'incendie n'a pas été criminel, la démolition de l'église a, elle, été un crime contre le patrimoine et la mémoire collective. L'incendie a donné l'occasion à la communauté religieuse de se départir, à temps, d'une église devenue un fardeau financier à cause de la désaffection religieuse croissante et de l'expulsion de la population, chassée de son territoire par le programme de « rénovation urbaine ». Sur les 5 000 paroissiens qui restaient, à peine 800 fréquentaient l'église. Ainsi, le clergé savait bien qu'il ne reverrait plus les églises bondées d'antan, que son pouvoir s'amenuisait et que ses paroissiens continueraient d'être expulsés par les expropriations et la spéculation.

On dira que la population n'est pas descendue dans la rue pour manifester son mécontentement. C'est vrai. Au début des années 1970, l'idée d'un progrès qui devait rendre tous les Hullois heureux s'imposait, et la conservation était vue par plusieurs comme un obstacle à sa marche. Malgré tout, les paroissiens étaient encore attachés à certaines traditions et au symbole que constituait cette belle église. Il n'était cependant pas encore question pour eux de s'opposer activement aux décisions du clergé, car l'Église constituait, à cette époque, une force morale qui imposait encore le respect.

Depuis l'incendie de l'église Notre-Dame, le patrimoine hullois a continué à s'envoler en fumée ou à tomber sous le pic du démolisseur. Les vieilles écoles Saint-Thomas d'Aquin et Lecomte ont brûlé en 1975, l'école Cauvin en 1992 et le Scott Block en 1995.

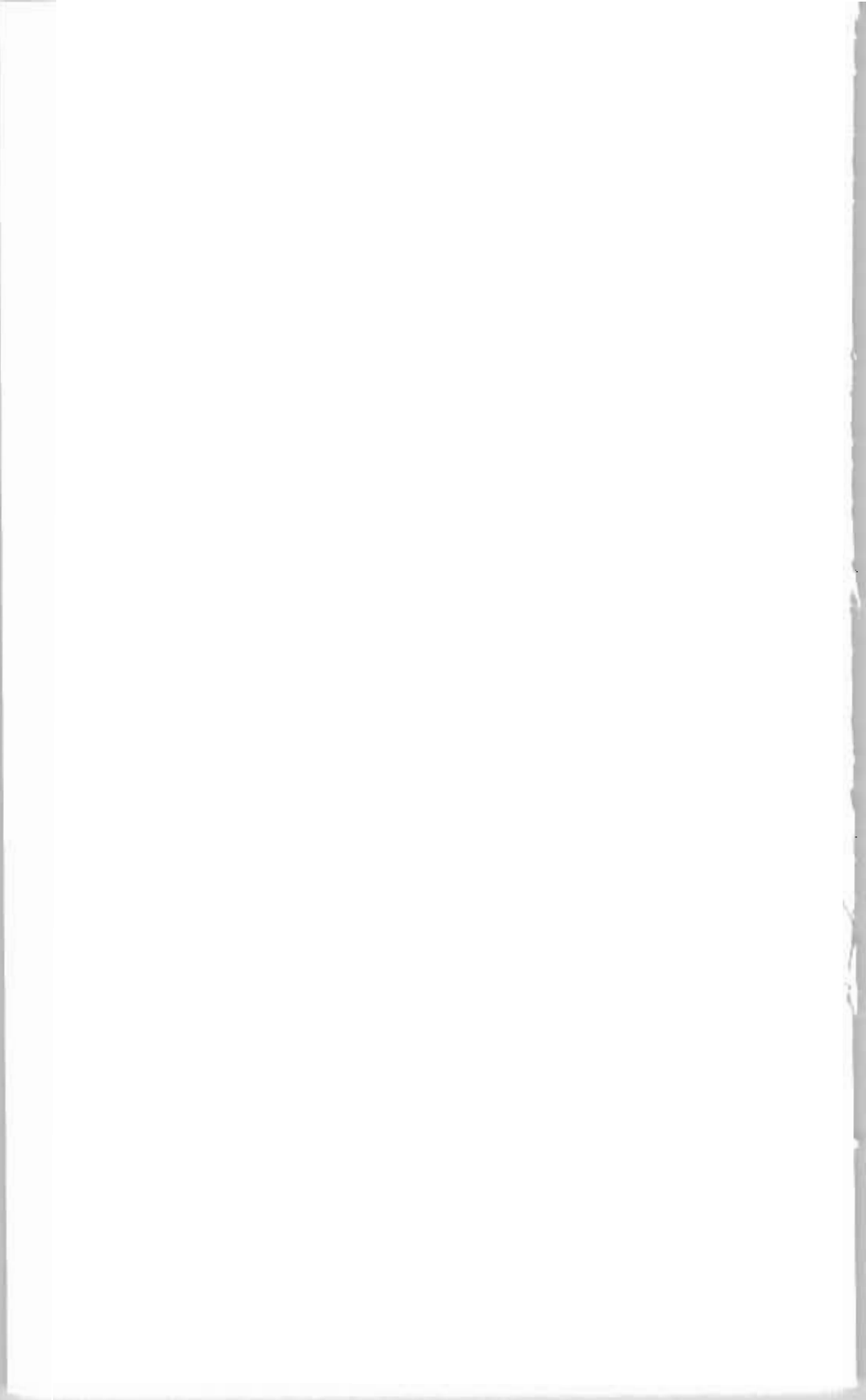
---

1 *Débats du Sénat du Canada, cinquième session – huitième parlement, 1900, 27 avril 1900, p. 538.*

- 2 Pour en savoir plus sur ce personnage, voir, du même auteur, *Histoires de cœur insolites*, Hull, Éditions Vents d'Ouest, 1994.
- 3 Après 1915, aucune personne n'est décédée à Hull à la suite d'un incendie causé par une lampe à pétrole.
- 4 À ce sujet, voir, du même auteur, « La grippe espagnole à Hull », *Asticou*, vol. 22, n° 43 (novembre 1990), p. 2-14.
- 5 Malheureusement, leurs noms nous sont inconnus.
- 6 *Le Droit* (Ottawa), 5 avril 1919.
- 7 Luc VILLEMAIRE, *Les bâtiments du 48-50 et 52-54-56 Laval. Les maisons Arbiqué et Chénier*, Étude historique et patrimoniale préparée pour le compte de la Ville de Hull, 25 juillet 1990, p. 65.
- 8 J. W. Charette, président, J. A. Guimond, secrétaire, J. A. Cousineau, trésorier, Thomas Moncion et Jules Patry (de Bouchette).
- 9 *The Ottawa Journal* (Ottawa), 16 mars 1933.
- 10 Communication de Jocelyne Frédérick-Fournier, 15 février 1996. Sa mère, Irène Constantineau, était l'amie de Germaine Cyr.
- 11 *Le Droit* (Ottawa), 16 mars 1933.
- 12 Il a été chef du service d'incendie du 6 décembre 1932 au 6 juin 1948.
- 13 *Le Droit* (Ottawa), 17 mars 1933.
- 14 Communication de M<sup>me</sup> Aurore Maheu-Potvin à l'auteur, 7 mars 1996. M<sup>me</sup> Potvin était employée à l'Allumière Canada Match et était dans la fabrique au moment de l'incendie.
- 15 *Le Droit* (Ottawa), 17 mars 1933.
- 16 Y compris les explosions causées par un incendie.
- 17 Dont un enfant de sexe indéterminé.
- 18 Il y a eu plus de morts au mois de mai qu'au mois d'avril à cause d'un incendie qui a provoqué l'explosion d'une poudrière en 1910 et tué 11 personnes.

- 19 En 1970, le service des incendies de Hull a répondu à 1 429 appels, dont 410 étaient fondés, pour une population de 61 000 habitants.
- 20 Directeur du service des incendies de 1982 à 1990, Roland Michaud a été élu conseiller municipal du quartier Montcalm en novembre 1995.
- 21 En 1991, M<sup>me</sup> Jean Pigott, présidente de la Commission de la capitale nationale, faisait encore la promotion de la création d'un district fédéral englobant les villes de Hull et d'Ottawa. *La Presse* (Montréal), 6 novembre 1991.
- 22 *Du premier Hôtel de ville à la Maison du Citoyen*, collectif, Hull, Éditions Asticou, 1981, p. 58.
- 23 Aussi appelées incorrectement « jubés », au Québec.
- 24 Denise LATRÉMOUILLE évoque la braderie de la démolition dans *Hull, entre mémoire et histoire*, Hull, Éditions Vents d'Ouest, 1995, p. 14.
- 25 Marc-André TARDIF, « Le Revenant de la rue Notre-Dame », dans *Jeux d'adresses*, Hull, Éditions Vents d'Ouest, 1996, p. 53-60.
- 26 Déclaration faite à l'auteur le 9 février 1987.
- 27 Communication de M<sup>me</sup> Denise Latrémouille à l'auteur, 2 janvier 1996.
- 28 Communication de M. Roland Michaud à l'auteur, 17 janvier 1996.
- 29 Entretien de Gilles Rocheleau avec l'auteur, 8 juillet 1997, et conversation, le 3 septembre 1997.





---

## Des héros, des hommes et des femmes

---

*On peut être héros  
sans ravager la terre.*

BOILEAU-DESPRÉAUX, *Épîtres.*

**L** e feu, qui détruit et tue, a aussi eu pour effet de faire naître une solidarité exceptionnelle et de créer de véritables héros, pour la plupart méconnus. Ce sont là les paradoxes du feu : il détruit, il tue, mais il solidarise les humains, même antagonistes ! Prenons l'exemple de Moïse Daigneault, un ancien marchand hullois établi à Orléans, en Ontario. Moïse était en froid avec sa fille Emma depuis plusieurs mois. En fait, depuis la mort de sa femme en novembre 1899 et ses projets hâtifs de remariage, lui et sa fille, qui habitait à Hull, ne se parlaient plus. Quand il apprit que Hull venait de subir une catastrophe, il n'hésita pas à prendre le chemin de la ville en ruines pour lui venir en aide. Mais, heureusement, sa fille n'avait pas

souffert de l'incendie<sup>1</sup>. C'est ainsi que le « Grand Feu », à l'origine de nombreuses souffrances, a provoqué la réconciliation d'une fille avec son père. Mais à quel prix!

Les héros que l'histoire officielle consacre ont habituellement leur nom dans les dictionnaires à cause de leurs exploits militaires, politiques ou de leurs découvertes. Leur nom est donné à une rue, un boulevard ou un édifice. Cependant, il faut dire que les politiciens se sont attribué la part du lion et que le plus ordinaire d'entre eux a un bout de rue à son nom!

Les dictionnaires traitent rarement des héros qui ont estimé n'avoir fait que leur devoir. La plupart des actions héroïques sont accomplies loin des caméras. Comme les héros font rarement partie des milieux de pouvoir, ils sont habituellement les derniers à obtenir décorations et médailles pour le geste qu'ils ont posé. Mais qui sont ces personnes que le feu a transformées en héros? Ce ne sont pas des dieux ni des perfections, mais des individus qui, à un certain moment, sont allés au bout de la condition humaine.

## LE CIVISME

Il ne faut pas confondre civisme et héroïsme. Le civisme rend possible la vie en société. À sa source, il y a le savoir-vivre et la générosité tranquille, sans ostentation.

Le matin du 12 janvier 1959, Winston Compton, un employé du Canadien National, retournait chez lui après sa nuit de travail quand il aperçut des flammes sortant d'une maison de la rue Verdun. Au même moment, Royal Lambert, qui habitait tout proche, remarqua à son tour la fumée. Dans le logement en flammes, il y avait quatre personnes : M<sup>me</sup> Peterson et ses trois

enfants (le père était au travail). Compton et Lambert déclenchèrent l'alarme et s'employèrent à faire sortir les trois enfants du logement, tandis que la mère réussissait à échapper aux flammes. Ainsi, deux passants, attentifs à leur prochain, venaient d'empêcher la mort de faire sa hideuse besogne.

Personne n'était indifférent au sort du voisin dans le Vieux-Hull des années 1950, car tout le monde ou presque se connaissait. Cette partie de la ville était un gros village d'environ 22 000 habitants. Les gens se rencontraient à tout bout de champ à l'église, chez l'épicier, le barbier, le boucher, etc. On ne pouvait donc pas rester insensible aux malheurs du voisin. La population compatissait aux drames de ses concitoyens et quand la mort frappait chez des parents, des amis ou des voisins, elle n'hésitait pas à démontrer sa solidarité avec la famille éprouvée en assistant en grand nombre aux funérailles.

À 2 heures, la nuit du 6 septembre 1957, le réservoir à eau chaude explosa dans la maison de la famille Tremblay, rue Saint-Henri, et déclencha un incendie. Éveillée par le bruit, la mère fit sortir de la maison ses 11 enfants et son mari, momentanément incommodé par la fumée. De l'autre côté de la rue, la famille Joanisse s'était aperçue du drame qui se déroulait chez ses voisins d'en face. Les trois fils Joanisse, Pierre, Richard et Robert, ne perdirent pas de temps pour intervenir et brisèrent les fenêtres de la maison en flammes pour permettre à la famille Tremblay de sortir le plus rapidement possible. L'arrière de la maison des Tremblay avait été transformé en logement où habitait le couple Lebrun, Roland et Lucienne, avec ses deux enfants. Au moment de l'incendie, Roland Lebrun était au travail. Dès que la mère s'aperçut que la maison brûlait, elle sortit sur le balcon avec le plus vieux de ses enfants qu'elle mit en sécurité. Puis, elle tenta de retourner

dans le logement, mais la fumée était devenue trop dense. C'est alors que le jeune Pierre Joanisse, âgé de 17 ans, avec l'aide du pompier Laurent Fauvelle, pénétra dans la maison au risque de sa vie. Tous deux réussirent à sortir Guy Lebrun qui mourut plus tard à l'hôpital. Un acte de solidarité humaine était devenu un acte de bravoure!

Même si de nos jours le civisme semble moins à la mode, rassurons-nous, il existe encore. En juillet 1994, un incendie éclata dans un immeuble de 70 logements, rue Mutchmore. Prisonnière sur son balcon du troisième étage, Louise Cléroux-Francœur cria pour que l'on vienne à son secours. Près de là, un groupe d'amis fêtaient l'anniversaire de naissance d'un enfant quand ils entendirent les cris de la femme et virent la fumée sortant de l'immeuble. Les hommes ne firent ni une ni deux et grimpèrent sur le balcon du troisième étage par la façade, sous les yeux de plusieurs centaines de curieux venus voir l'incendie. En quelques minutes, les cinq bons samaritains secoururent la femme. L'un des sauveteurs, André Normand, déclara :

C'est une chance que l'on se soit retrouvé chez Éric pour la petite fête. Sans la participation de tout le monde, on aurait été incapable de la descendre de cette façon et aussi facilement<sup>2</sup>.

## DES MÈRES COURAGES

Qu'y a-t-il de plus puissant que l'amour d'une mère pour son enfant? Pas grand-chose. La chair d'une femme se confond pendant neuf mois avec celle de son enfant et quand il est en

danger, elle l'est aussi. La mort de son enfant est, sans aucun doute, la plus terrible épreuve qu'une mère puisse subir. Voilà pourquoi une mère n'hésitera pas à braver la mort pour sauver son enfant.

Appoline Lavigne, 43 ans, avait donné naissance à son huitième enfant en octobre 1904, un petit garçon qu'elle prénomma Germain. Le 11 avril 1905, le bébé mourut et sa dépouille fut exposée dans une chambre de la maison aux murs tendus de draps blancs. Près de la tête de l'enfant, à côté des tentures blanches, quelques cierges éclairaient la pièce funéraire d'une lumière blafarde et vacillante. Appoline, qui veillait le petit cadavre, sortit quelques minutes de la pièce. À son retour, elle constata que la flamme d'un cierge avait mis le feu aux tentures. Sans craindre un instant pour sa vie, elle arracha les tentures enflammées du mur, les jeta au sol et les piétina. Par malheur, le feu prit à ses vêtements. Au lieu de sortir de la chambre en flammes, elle s'acharna à combattre l'incendie pour éviter la crémation à son enfant. Enfin, elle cria au secours. Son mari et des voisins accoururent aussitôt, mais la pauvre femme n'était plus qu'une torche vivante. En arrachant ses vêtements, ils réussirent à éteindre le feu. Pour avoir sauvé du feu son bébé, pourtant mort, la mère mourut dans d'atroces souffrances 14 jours plus tard.

Il faut une bonne dose de renoncement pour accepter de subir des blessures à la place de l'autre, pour accepter d'avoir mal à sa place. Un après-midi de l'hiver 1964, comme tous les autres jours de la semaine, Jeanne d'Arc Cadieux était dans sa maison de la rue Saint-Hyacinthe, avec ses jumeaux de 4 ans et sa petite dernière, Rachel, âgée de 15 mois. Son mari, Wilfrid Fournier, était au travail et les cinq autres enfants soit au travail, soit à l'école. Vers 15 heures, Jeanne d'Arc Cadieux

entendit, à sa grande surprise, le crépitement d'un feu qui s'était déclenché à l'étage supérieur. Elle fit aussitôt sortir ses jumeaux puis se précipita dans l'escalier pour secourir son bébé qui dormait à l'étage. Pour parvenir à la petite Rachel, elle dut franchir un véritable rideau de flammes. Mais il fallait revenir sur ses pas, et le bébé risquait de subir de graves blessures. Pour le protéger, la brave mère l'enveloppa littéralement de ses deux bras et traversa une seconde fois les flammes qui faisaient rage.

Deux passants, Maurice Villeneuve et Raymond Lesage, virent l'incendie et voulurent prêter secours. Comme ils entraient dans la maison, Jeanne d'Arc Cadieux, gravement brûlée, en sortait avec sa fille saine et sauve. Elle voulut retourner dans le logis, mais les deux hommes l'en empêchèrent. L'un d'eux la transporta à l'hôpital, pendant que des voisins s'occupaient des enfants. Les pompiers eurent beaucoup de difficulté à vaincre l'incendie; trois reçurent les premiers soins après avoir été incommodés par la fumée. Une heure plus tard, ils réussirent enfin à maîtriser les flammes.

Une grand-mère, c'est une mère au carré. Émélie Richard demeurait chemin Columbia (Saint-Joseph) avec son mari, son fils et sa petite-fille Simone. Le 14 juillet 1912, le feu se déclara, vers 4 heures du matin, dans la cuisine d'été. Le fils d'Émélie, Laurier Viau, s'éveilla et sentit la maison envahie par l'odeur âcre de la fumée qui pénétrait dans la chambre par une fenêtre ouverte. Il réveilla son père, et en quelques instants, toute la maisonnée fut sur pied et sortit de la maison. Dans l'excitation générale, on oublia d'évacuer la petite Simone, âgée de 3 ans seulement.

Dehors, Émélie Richard entendit soudain : « Grand-père, grand-père, je vais brûler si vous ne me sortez pas ! » Blessé, le

grand-père était bien incapable d'intervenir. Avait-il même entendu les cris de l'enfant? N'écoutant que son cœur, la grand-mère s'élança dans la maison en flammes et monta les marches de l'escalier en feu. Elle trouva l'enfant qu'elle prit dans ses bras et essaya de revenir sur ses pas. L'escalier était devenu un brasier ardent. Le crépitement des flammes rougeoyantes était effrayant à entendre. Conservant son sang-froid, la grand-mère alla à la fenêtre donnant sur le balcon. Voyant les flammes s'approcher de toutes parts — les pompiers n'étaient pas encore arrivés —, elle laissa tomber l'enfant du haut des cinq mètres du balcon, puis sauta. La chute fut brutale, mais la grand-mère et sa petite-fille eurent la vie sauve.

## HÉROS OUBLIÉS

Les mots héroïsme, courage et amour semblent se confondre quand on tente de définir les motifs qui conduisent une personne à venir au secours d'une autre. Jeanne d'Arc Cadieux et Émélie Richard avaient-elles l'âme des héroïnes, le courage des saintes ou un amour si grand pour leur progéniture qu'elles ne pouvaient faire autrement? Si les motifs semblent se confondre, c'est peut-être parce qu'il ne peut en être différemment, parce qu'ils sont en quelque sorte liés. L'amour seul peut sans doute expliquer certaines interventions. Mais comment expliquer les actions héroïques posées à l'égard de purs étrangers? Elles sont sûrement déclenchées par une générosité de cœur, mêlée à un peu de vaillance ou de bravoure. Ce mélange de qualités peut apparemment transformer la personne la plus tiède en un héros qui intervient parce que ses tripes lui commandent subitement d'agir.



Au cours des sept premiers mois de l'année 1955, les incendies avaient déjà fait 10 morts à Hull. C'était un record dans l'histoire de la ville, à l'exception de l'année de la terrible explosion en 1910. Hull était en pleine décadence économique ; depuis une vingtaine d'années, les usines fermaient et la population s'appauvriissait. Le Vieux-Hull était dans un état de « taudification » avancée qui donnait prise au feu.

À cette époque, la rue Montcalm était bordée de constructions de toutes sortes : écoles, hôtel, usines, édifices à logements, maisons, stations-services, magasins. Cette rue, qui débouchait au sud sur la rue Principale et à l'ouest sur le boulevard Saint-Joseph, était très animée, car elle reliait l'île de Hull au secteur appelé Wrightville et était située dans un quartier densément peuplé.

La nuit du 17 novembre 1955, une neige mouillée tombait abondamment sur la ville. Vers minuit quarante-cinq, le feu éclata au deuxième étage d'un édifice à logements de trois étages, situé au 124 de la rue Montcalm. Très rapidement, le feu se propagea dans un corridor et gagna le troisième étage. Un garçonnet de 9 ans, Yvon Bélisle, qui habitait au deuxième étage avec sa mère, ses frères et ses sœurs, se réveilla et sentit la fumée qui envahissait le logis. Il courut réveiller sa mère qui se mit à chercher le feu. En ouvrant la porte du couloir de l'immeuble, elle vit des flammes. Elle réveilla ses filles, dont une était sourde-muette. Au même moment, son fils Prospère rentrait à la maison en compagnie d'un ami quand il entendit des cris. Il regarda vers les fenêtres du haut de l'immeuble et vit sa mère et ses deux sœurs. Le restaurateur Eugène Blondin, voisin de l'édifice en flammes, cria à la famille Bélisle de sauter. La mère sauta. Son fils et le restaurateur amortirent sa chute. Puis, les filles sautèrent à tour de rôle. Mais Yvon ne se montra pas à

la fenêtre. « Où est-il? », se demanda Prospère, nerveux et inquiet. « Pourquoi ne saute-t-il pas? » Il déclara plus tard à un journaliste : « De tous les bruits qu'il y avait, je ne peux me souvenir que des hurlements et des cris. C'était terrible. J'en étais malade<sup>3</sup>! »

Lucien Dériger, un locataire du troisième étage, donna l'alerte et courut pour réveiller les occupants de l'immeuble. Il alla porter secours à ses voisins. Une fois, deux fois il entra dans le bâtiment en flammes pour conduire des enfants, des femmes, des vieillards aux différentes issues d'où ils pouvaient sortir ou sauter. La troisième ou quatrième fois, un plafond en flammes s'abattit sur lui et le tua net. Pendant ce temps, sa famille l'attendait sur un balcon qui fut finalement atteint par les flammes. Son fils Robert réussit cependant à conduire les siens en lieu sûr.

Alertés, les pompiers de la caserne numéro 2 sortirent de leur lit pour descendre au garage en glissant le long de la perche, sauter dans leurs bottes de caoutchouc et embarquer dans leurs « riles<sup>4</sup> » tout en enfilant leurs vêtements de combat. Les camions rutilants s'engagèrent à toute vitesse dans la rue Montcalm, gyrophares rouges allumés et sirènes hurlant dans la nuit : Eeeuuuuuhiiii! Eeeuuuuuhiiii! Une étrange sensation d'angoisse s'empara des Hullois que le cri strident des sirènes avait réveillés. À leur arrivée sur le lieu du drame, les pompiers virent des scènes bouleversantes : des gens se balançaient entre ciel et terre agrippés aux rebords des fenêtres de l'immeuble qui crachaient flammes et fumée; d'autres sautaient des deuxième et troisième étages au milieu de cris déchirants. L'immeuble brûlait comme une torche, et plusieurs locataires y étaient toujours emprisonnés. Du trottoir, on pouvait entendre des cris d'hommes et de femmes torturés par les flammes et la fumée.

Le grondement du feu, le cri des sirènes, la fumée qui tourbillonnait et les pleurs des sinistrés composaient un triste tableau. Pour sauver la vie de son fils de 4 ans, Antonin Parent le laissa tomber du troisième étage. Sur le trottoir, le policier Raymond Rocque vit le bambin tomber à une vitesse foudroyante. Pour amortir sa chute, il se servit de sa poitrine comme matelas. Le choc fut si brutal que le brave policier dut être hospitalisé.

Les pompiers adossèrent leurs échelles aux murs de l'immeuble pour secourir les personnes qui les attendaient anxieusement aux fenêtres. Le travail était cependant très difficile parce que la glace qui se formait sur les barreaux des échelles les rendait très glissants. Soudain, le pompier Paul Laramée vit que l'échelle sur laquelle il était perché allait glisser sous le poids des sinistrés qu'il évacuait. Il sauta de six mètres pour aller la retenir. Blottis derrière une fenêtre du bâtiment en flammes, des enfants étaient figés par la peur. Heureusement, le capitaine des pompiers, Napoléon Lafleur, les aperçut et brisa la fenêtre de sa main nue pour les aider à sortir du bâtiment.

Le feu finit par s'éteindre sous les tonnes d'eau déversées par les pompiers. En dépit d'une blessure, Eugène Blondin avait ouvert son restaurant pour servir gracieusement du café chaud. L'immeuble carbonisé ne brûlait plus. Ses fenêtres et ses portes béantes ressemblaient à des ouvertures de tombeaux. Puis, les cris se turent. Le ronronnement des camions à incendie et les sanglots étouffés avaient fait place à un triste silence. Au sommet d'une échelle, un pompier apparut, le corps d'une fillette morte dans ses bras. Dans la foule, une femme s'affaissa. Puis, les pompiers sortirent le corps d'un garçon, suivi de celui d'un homme. La foule retenait son souffle. Un jeune homme s'écarta brusquement. « Qu'as-tu? », lui demanda-t-on. Il s'arrêta, les

yeux hagards. « On descend le corps de mon père », répondit-il<sup>5</sup>. Et il se tourna en sanglots contre le mur d'une maison voisine.

Malgré le sacrifice suprême d'un Lucien Dériger, le bilan de l'incendie était lourd : 5 morts et 8 blessés. Parmi les morts : le jeune Yvon Bélisle, le garçon qui avait alerté sa mère. On le trouva affaissé sur le sol, étouffé par la fumée. Outre Lucien Dériger, les autres victimes étaient Antonin Parent, son épouse Monique Côté et leur fille Diane. L'enfant que le policier avait attrapé était leur fils Georges, désormais orphelin. Aux funérailles des trois membres de la famille Parent, les pompiers, profondément émus, accompagnèrent les dépouilles mortelles à leur dernier repos.

Quinze morts en une année, on n'avait jamais vu ça à Hull. Mais avant que l'année 1955 prenne fin, elle en fit encore deux autres. Cette série d'incendies mortels sans précédent poussa le maire Thomas Moncion à ordonner au service d'incendie d'être plus sévère dans les inspections des bâtiments et de mettre en œuvre une campagne de prévention. La décision du maire semble avoir porté fruit puisqu'au cours des six années suivantes, il n'y eut que 7 décès causés par le feu, et le funeste record de l'année 1955 ne fut jamais battu.

### *À la station n° 1*

*Il y a eu une partie de dames des plus intéressantes car il s'agissait du championnat entre le représentant de la ligue « des pieds noirs » et celui des « chaussons gris ». La partie a été des plus contestée. La victoire finale a échoué au lieutenant Rossignol et elle a échappé au pompier E. Paquette [...]*

*Le Droit (Ottawa), 28 décembre 1917.*

## LES POLICIERS

La police n'a pas une réputation enviable. La répression, les bavures, un syndicalisme qui, trop souvent, relève plus du corporatisme que d'un mouvement de défense de droits essentiels, font des policiers les cibles privilégiées de leurs concitoyens. Et pourtant, la police est nécessaire à la vie en société, car elle assure la sécurité des individus. Il ne faut donc pas retenir que les aspects coercitifs du rôle du policier, mais aussi les éléments positifs comme l'assistance aux citoyens.

Ni les policiers ni les pompiers ne sont très bavards lorsqu'il s'agit de parler de leurs exploits. L'agent Jean Crevier est loin d'être un causeur ; humble, efficace et sachant être à la bonne place au bon moment, voilà ce qui le décrirait le mieux. Vers 23 h 30, le 8 mars 1973, un incendie prit naissance au 111 de la rue Wellington, au coin de la rue Eddy. Les agents Jean Crevier et Paul Delorme patrouillaient dans le secteur quand ils furent avertis, par ondes radio, du commencement de l'incendie. Moins d'une minute plus tard, ils étaient sur les lieux avant les pompiers et entraient dans l'immeuble dont les flammes étaient sur le point de se propager à deux édifices voisins. Ils rescapèrent deux hommes au troisième étage et en descendant l'escalier, les flammes à leurs trousses et la chaleur leur cuisant les joues, ils découvrirent au rez-de-chaussée une personne infirme qu'ils évacuèrent de l'immeuble. Quelques secondes plus tard, une explosion retentit. Les deux policiers se rendirent à l'arrière de l'immeuble en flammes où ils aperçurent, sur un balcon, une femme prise de panique, incapable de bouger ; sans hésiter, ils vinrent à son secours et la sortirent de là. L'intensité des flammes et la fumée ont fait dire plus tard à l'agent Paul Delorme : « S'il y

en a qui ne voudraient pas être policier, moi, je ne voudrais pas être pompier. »

L'agent Delorme, sujet au vertige, n'eut pas une nuit facile : vers minuit quarante-cinq, il dut revenir sur les lieux du sinistre, avec son collègue Crevier, pour monter sur le toit de l'immeuble de trois étages au moyen de la grande échelle du service d'incendie. Un homme qui s'y était réfugié gesticulait, criait et refusait de redescendre sur le plancher des vaches. Ce problème réglé, les deux policiers revinrent une troisième fois sur le lieu de l'incendie afin de maîtriser un homme ivre qui refusait de sortir de son automobile garée.

Le policier n'est pas un pompier mais, par sa formation et son rôle de protecteur, le civisme ne lui est pas étranger, comme on vient de le voir. Le 6 août 1985, vers 11 h 45, l'agent Jean Crevier patrouillait dans le Vieux-Hull quand il entendit une détonation semblable à un bris de vitres. Il aperçut des flammes qui faisaient rage dans un bâtiment de la rue Eddy. Il s'y précipita, avertit les occupants puis vint à la rescousse d'un bébé de 5 mois qu'il évacua tambour battant. Avec son collègue Paul Décarie, il se porta ensuite au secours d'un homme. Pour la deuxième fois en 12 ans, l'agent Jean Crevier avait sauvé des citoyens de la mort.

## LA VIE DE POMPIER

Il y a présentement 22 000 pompiers et pompières au Québec, dont 4 500 à temps plein. Ces hommes et ces femmes font partie d'une race à part. On peut quasiment dire d'eux qu'ils exercent un métier taillé sur mesure pour qui a l'étoffe d'un héros. Leurs fonctions comptent parmi les plus

valorisantes de notre société. En effet, comme ils viennent au secours de leurs semblables, ils ont l'immense avantage de pouvoir constater l'utilité de leur travail par le nombre de vies qu'ils sauvent et de catastrophes qu'ils évitent. Ce n'est pas pour rien que les pompiers sont rarement critiqués et qu'ils inspirent la sympathie et le respect. Évidemment, les pompiers luttent toujours pour une juste cause; ce sont en quelque sorte des humanistes de métier. Jour et nuit, dans toutes les villes de la Terre, ils exercent une véritable vigie sur la sécurité des citadins. Combien de fois n'ont-ils pas été applaudis par la foule au moment où ils sortaient d'une maison tenant dans leurs bras un enfant arraché à la voracité des flammes? Il n'est donc pas étonnant que les pompiers ne soient jamais affublés de sobriquets péjoratifs, contrairement aux policiers dont le travail est pourtant aussi indispensable. Et leurs camions rouges sont si beaux...<sup>6</sup>

La vie de pompier au début du siècle n'était pas drôle. Ils étaient confinés de longues heures à la caserne à réparer le matériel, entraîner et nourrir les chevaux, nettoyer les écuries, entretenir la caserne, jouer aux dames... en bois. En 1918, ils vivaient à la caserne 24 heures par jour et n'avaient qu'une demi-journée de congé tous les quatre jours. Ils ne voyaient donc pas souvent femme et enfants. En avril 1919, un pompier déclara à l'éditorialiste du journal *Le Droit*, Thomas Poulin :

Je suis pompier depuis quelques années, j'ai des petits [jeunes] enfants qui commencent à grandir et ces enfants ne me connaissent pas parce qu'ils ne me voient jamais<sup>7</sup>.

Rien d'étonnant que les pompiers aient déclenché une grève en mai 1919 dans le but d'obtenir de meilleures condi-

tions de travail. Le journal local appuya leurs revendications en ces termes :

Les besoins de la famille chrétienne exigent donc que l'employeur, qu'il soit individu ou corporation, fournisse au père les moyens d'élever chrétiennement sa famille, ce qu'il ne peut faire s'il ne va jamais à la maison<sup>8</sup>.

Après une grève qui n'aura duré que 30 heures, le conseil municipal décida de créer une seconde équipe de pompiers, ce qui limita la journée à 12 heures consécutives à la caserne. Quarante ans plus tard, les pompiers passaient 72 heures par semaine à la caserne, mais ne bénéficiaient que d'une fin de semaine de congé par mois<sup>9</sup>.

Au temps des chevaux, la vie de pompier ressemblait à celle des pilotes de course d'aujourd'hui. Leurs fringants quadrupèdes prenaient parfois le mors aux dents ou tournaient les coins de rue trop rapidement, jetant matériel et équipage en bas du fourgon à échelles, ou renversant la voiture qu'ils tiraient. Même s'ils leur donnaient du fil à retordre, les pompiers aimaient leurs chevaux si bien qu'ils n'hésitaient pas à braver le danger pour leur sauver la vie.

Un jour d'avril 1914, les pompiers furent appelés pour intervenir dans une maison ayant la réputation d'être possédée par des forces maléfiques. Le feu s'y déclarait, disait-on, de manière mystérieuse. Une fois, il s'était déclaré sous un lit; aussitôt éteint, il éclata dans l'armoire puis dans une valise. Les propriétaires faisaient surveiller la maison par des gardiens chargés d'éteindre le feu aussitôt qu'il éclatait! Mais comme le feu continuait à s'allumer sans raison apparente, ils se résolurent à demander au pasteur de bénir la maison pour en chasser les



mauvais esprits. Le pasteur MacFarlane, qui n'avait sans doute pas confiance en ses prières, se rendit sur les lieux pour conseiller aux propriétaires de s'adresser à un prêtre catholique dont les incantations étaient à son avis plus efficaces.

Mais avant qu'un prêtre eût le temps d'aller exorciser la fameuse maison, un incendie y éclata encore une fois. Les pompiers tentèrent de s'y rendre le plus rapidement possible, mais le sort — ou le diable peut-être? — se mit de la partie. Pour traverser le ruisseau de la Brasserie, deux des chevaux tirant la pompe à incendie furent détachés, car le ponceau n'était pas assez solide pour soutenir à la fois quatre chevaux et la pompe. Effrayés par la foule accourue à l'incendie, les chevaux partirent à l'épouvante et s'engagèrent au grand galop sur le pont. Soudain, Ned, le cheval de droite, fit un écart et plongea dans le ruisseau en entraînant avec lui l'autre cheval, Dick. Les pompiers se jetèrent alors dans l'eau glacée pour sauver leurs bêtes. Malgré la force du courant et le poids des animaux de trait, ils réussirent, après des efforts quasi surhumains, à traîner les chevaux sur le rivage où ils moururent aussitôt. Lorsque les pompiers parvinrent enfin à la maison, plus un mur ne tenait debout. Cendres et fumée étaient tout ce qui restait du bâtiment hanté par d'hypothétiques diabolins. Comme on n'a plus jamais entendu parler de ces esprits malicieux, il faut croire que, pour une fois, le retard des pompiers a eu du bon!

#### UN RUDE MÉTIER

Rude tâche que le métier de pompier. Qui ne les a pas vus sortir du brasier la figure noircie par les flammes, les vêtements salis et déchirés et, parfois, le cœur chaviré par la mort d'un

enfant qu'ils n'avaient pu sauver? Les pompiers combattent l'incendie à toute heure, chaque fois que cela est nécessaire. Rien ne les empêche de faire leur devoir. Sortir par des froids sibériens avec tout le barda pour arroser durant des heures n'est pas une sinécure. À -30 °Celsius, les pompiers finissent par ressembler à des fantômes à la moustache et aux sourcils de givre. L'hiver a longtemps été leur saison damnée, car ils n'ont pas toujours été aussi bien vêtus qu'aujourd'hui<sup>10</sup>. En décembre 1933, ils ont combattu 38 incendies à des températures inférieures à -17 °Celsius dont un, le 30 décembre, durant 11 heures et par un froid de -34 °Celsius. Un an plus tard, le 24 décembre 1934, une tempête de neige aggravée par des vents violents et un froid intense provoqua de si nombreux feux de cheminée et de tuyaux de poêle que les pompiers répondirent à 42 alertes en 3 heures! Dans ces conditions, on comprend que les engelures aient été fréquentes.

Combattre le feu dans le froid de l'hiver relevait de l'exploit. Le matin du 23 janvier 1948, vers 5 h 20, alors qu'il faisait -27 °Celsius, un incendie se déclara rue de l'Hôtel-de-Ville, au coin de Maisonneuve, dans les immeubles Farley et Laverdure<sup>11</sup>. Six minutes plus tard, les pompiers étaient sur les lieux de l'incendie qui semblait vouloir se propager aux immeubles voisins. Les flammes montaient dans le ciel, et on pouvait voir de partout dans la ville le rouge écarlate ajouter des teintes inhabituelles au lever du jour. Craignant la conflagration, le chef Bond appela les pompiers d'Ottawa à la rescousse. Les deux services d'incendie déversèrent alors des dizaines de tonnes d'eau sur les immeubles dont les toits s'effondrèrent vers 7 heures.

Le froid était cinglant. Les pompiers grelottaient sous la couche de glace qui les recouvrait. L'un d'eux dut arrêter de

combattre parce qu'il avait le poignet et le pied littéralement gelés. L'eau se transformait en glace à mesure qu'elle tombait sur les bâtiments en flammes. Tout à coup, un mur s'écroula, blessant deux pompiers. Pour éviter de perdre hommes et matériel, on voulut déplacer un camion à échelles, mais l'eau accumulée dans la rue l'avait emprisonné jusqu'à la hauteur des essieux dans une couche de glace de 60 centimètres d'épaisseur. Les fils électriques, auxquels étaient suspendus d'énormes glaçons, se cassaient et tombaient dans la rue. Une borne-fontaine se brisa, et la rue Principale devint vite une patinoire qui emprisonna les boyaux d'arrosage. Fascinés par le combat que livraient les pompiers, les élèves du collège voisin « oublièrent » de rentrer en classe et les professeurs durent venir les chercher. Enfin, vers 13 heures, l'incendie fut éteint. Des édifices incendiés, il ne restait que des façades qui ressemblaient plus à de vieux châteaux de glace des contes de fées qu'à des immeubles de rapport.

Dans un incendie, les pompiers ne savent jamais à quoi s'attendre. Par exemple, le 28 janvier 1958, dans l'incendie de trois immeubles situés au coin des rues Eddy et Wellington, les pompiers montaient dans une échelle quand une forte explosion se produisit au deuxième étage. Ils furent soudainement enveloppés par le feu qui infligea à plusieurs de graves brûlures. Au feu de l'immeuble Laflamme — le bien nommé — et de la bibliothèque municipale<sup>12</sup>, le 31 janvier 1960, cinq pompiers durent quitter précipitamment la bibliothèque, car une gerbe de feu envahit tout à coup la pièce où ils se trouvaient. Ils évacuèrent l'édifice au moyen d'une échelle qui céda sous leur poids. Ils subirent des fractures aux côtes, aux jambes et au bassin.

Il y a quelque temps, les pompiers sortirent des flammes un pauvre malheureux assez mal en point. Ils firent ce qu'ils pou-

vaient pour lui sauver la vie. En dépit de leur intervention, la victime mourut. Puis, on apprit qu'elle était atteinte du... syndrome d'immuno-déficience acquise, le sida! Le choc fut immense, tant parmi les pompiers que dans leur famille. Les secouristes étaient-ils maintenant porteur du VIH, ce virus mortel et sans remède? Telle était la terrible question que ces hommes et leur famille se posaient. Même si le risque était faible, risque il y avait, et ils ont dû attendre six mois et même un an avant d'être fixés sur leur sort. L'attente pour les familles fut longue, terrible, désastreuse même. Enfin, les nombreux tests se révélèrent négatifs.

### *La mascotte du poste n° 2*

*Les pompiers du poste n° 2 de la rue Montcalm ont fait un héritage à un récent incendie, celui à la résidence Leblanc à Wrightville. Alors que les pompiers étaient à combattre le feu, un jeune chat grimpe sur le wagon aux boyaux où il fut découvert à la rentrée au poste. Alors le capitaine du poste se rappelant la vieille chanson « Puisque tu y es, restes-y », il fut décidé que le matou deviendrait la mascotte de cette partie du département et, depuis, Monsieur ronronne aux frais de la corporation de la ville de Hull.*

*Le Temps (Ottawa), 30 octobre 1914.*

## AU RISQUE DE LEUR VIE

Braves, les pompiers? Évidemment. Qui a entendu quelqu'un accuser un pompier de lâcheté? Ça ne veut pas dire qu'ils n'ont pas peur. L'ancien directeur Gingras a un jour déclaré :

Joseph Giroux [était] ce qu'on appelait un mangeur de fumée. Dans un incendie, il n'hésitait jamais à rentrer à l'intérieur d'une maison. Parfois, nous étions tentés de ne pas y aller, mais notre orgueil nous obligeait à le suivre par crainte d'être mal vue [*sic*]<sup>13</sup>.

Deux pompiers hullois ont payé de leur vie la passion qu'ils avaient pour leur métier. Le premier fut John Dann, un pompier de la E.B. Eddy. On raconte qu'après qu'il fut autorisé à quitter l'usine, au moment du « Grand Feu », il alla aider tout un chacun à sauver les meubles de leur maison en flammes. Il y mit tant de cœur qu'il fut pris au piège dans le logis de Barnabé Myre, rue Wellington, où on trouva son corps carbonisé le lendemain de la terrible conflagration. Il faut se souvenir, à une époque plus récente, de la triste fin du pompier Jean-Claude Charbonneau. On disait de lui qu'il était un véritable « mangeur de boucane ». Rien ne l'empêchait d'entrer dans une maison en flammes où quelqu'un se trouvait. Hardi combattant, il avait subi plusieurs blessures au cours de sa carrière. Moins d'un mois avant l'incendie fatal, on l'avait félicité pour avoir effectué une très dangereuse intervention : il était entré dans une pièce remplie de vapeur brûlante où un réservoir à eau chaude s'appêtait à exploser, et il avait réussi à débrancher le circuit électrique, situé à côté du réservoir.

Le 17 septembre 1977, vers 21 h 30, le feu éclatait dans un immeuble comptant trois logements, situé rue Notre-Dame. À leur arrivée sur les lieux, les pompiers furent avertis qu'une personne était probablement prisonnière dans le bâtiment. Le pompier Charbonneau, qui avait près de 16 ans d'expérience, commença à inspecter l'intérieur de l'immeuble enfumé avec un de ses collègues, Roland Gauthier, sans masque à air parce

qu'il n'y avait pas de temps à perdre, la vie d'une personne étant en danger. Les deux pompiers ne trouvèrent pas âme qui vive. Le lieutenant Jacques Soucy, voyant que Charbonneau et Gauthier avaient suffisamment respiré de fumée, leur ordonna d'aller prendre l'air. Au bout de quelques instants, Charbonneau retourna dans le bâtiment avec le lieutenant et d'autres pompiers — ceux-là munis de leur masque — afin d'inspecter une trappe d'accès, le feu étant maîtrisé. Soudain, le lieutenant Soucy sentit que quelqu'un venait de tomber derrière lui : c'était Jean-Claude Charbonneau qui avait perdu conscience. On le sortit tout de suite du bâtiment et le directeur adjoint, Roland Michaud, ainsi que le pompier André Fournier tentèrent en vain de le ranimer. Il fut transporté à l'hôpital de toute urgence, mais il fallait se rendre à l'évidence : cet homme invincible était décédé. Pour la première fois, le service d'incendie de Hull perdait un pompier en service. Ce fut un choc pour ses collègues habitués à le voir sauver des vies.

La mort de l'un des leurs hante les pompiers, qui savent qu'un accident est vite arrivé. Ils se souviennent longtemps des situations où ils ont échappé à la mort par chance ou par miracle. Tard en soirée, le 14 octobre 1979, au cours d'un incendie au 164, Notre-Dame, un mur de briques s'effondra là où des pompiers s'étaient engouffrés quelques instants plus tôt. Le pompier Luc Saint-Denis courut voir si ses collègues avaient été blessés. Tous avaient échappé à l'écrasement du mur sauf un, Daniel Albert. Accompagné d'André Paquette, Saint-Denis se mit à la recherche du pompier manquant. On le trouva sous un monticule de briques que ses collègues ne pouvaient toucher sans subir de chocs électriques à cause des fils sous tension enfouis dans les débris. Saint-Denis courut chercher des gants isolants afin de sortir Daniel Albert de sa pénible

position. En effet, Albert était littéralement transpercé par le courant. Pour répartir la charge électrique et alléger les souffrances de son collègue, le pompier Paquette lui tenait les mains en attendant le retour de Saint-Denis. Les deux pompiers se mirent à dégager leur collègue du tas de briques qui le recouvrait. Les flammes s'approchaient dangereusement d'eux, et la chaleur devenait de plus en plus étouffante. Luc Saint-Denis, aujourd'hui chef de formation des pompiers, se souvient de ce moment dramatique : « C'était l'enfer, le feu s'approchait trop vite. J'étais sûr de ne pas m'en sortir vivant et pourtant j'avais comme accepté<sup>14</sup>. »

Par bonheur, les pompiers réussirent à se sortir de ce mauvais pas. Blessé, Albert n'hésitera pas à continuer sa carrière de pompier, de même que ses collègues qui venaient eux aussi de l'échapper belle.

Le métier de pompier, on l'a vu, est éminemment dangereux. C'est par dizaines que se comptent les combattants du feu blessés dans des incendies. Les types de blessures qui les guettent le plus souvent sont l'asphyxie partielle, les coupures par des éclats de verre, les foulures et les fractures dues à la chute ou à l'écrasement d'objets ou de murs et, bien sûr, les brûlures. Au cours d'un gros incendie, en décembre 1933, 6 pompiers subirent des blessures. Dans celui du tablier du pont Interprovincial, en mars 1946, les services ambulanciers ont prodigué des soins à 27 pompiers de Hull, d'Ottawa et de la E.B. Eddy. Au feu de la salle Saint-Joseph, en 1953, 6 pompiers ont été blessés et 10 l'ont été dans l'incendie du magasin A.L. Raymond en 1964. On a beau dire qu'ils sont payés pour combattre le feu, aucun salaire ne compense les blessures et encore moins la mort.

Un pompier est en service 24 heures par jour, qu'il soit de quart ou pas. « Aller au feu » est sa véritable passion. Il est pra-

tiquement toujours à l'affût d'une trace, d'une odeur de fumée, d'une lueur d'incendie. L'après-midi du 11 février 1987, le pompier Michel Larocque s'en allait à la Maison du Citoyen — siège de l'hôtel de ville — pour y livrer la correspondance de la caserne numéro 3. Chemin faisant, il remarqua de la fumée s'échappant de la porte du 81, rue Leduc. En bon pompier, il se rendit tout de suite à la maison, puis alerta la caserne centrale. Il tenta ensuite de pénétrer dans la maison par la porte, mais il dut rebrousser chemin à cause de la chaleur intense qui se dégageait. Il se dirigea alors à l'arrière de la maison et entra.

L'épaisse fumée rendait la visibilité presque nulle et, bien qu'il ne fût pas muni de son équipement de combat, Larocque se mit à la recherche des occupants. Soudain, il distingua un son provenant d'un téléphone et il en conclut que quelqu'un tentait d'appeler au secours. Le pompier se pencha puis rampa sur une distance de trois mètres. Il aperçut, tenant le récepteur, un enfant debout. Larocque l'agrippa de sa main droite tandis que de son autre main et de ses pieds, il tâta la pièce à la recherche d'un autre occupant. Il effleura le corps d'une personne inconsciente. Il transporta vite l'enfant à l'extérieur et pénétra de nouveau dans la maison en flammes auprès de la deuxième occupante. Tandis qu'il la transportait hors du brasier, le pompier Michel Antille vint lui prêter main-forte. Pour son acte héroïque, Michel Larocque reçut la médaille de la Bravoure du gouverneur général du Canada, le 19 août 1988.

Quelles sont les situations les plus difficiles à affronter pour un pompier? Au journaliste Jean Belleau qui lui posait la question, l'ancien directeur Jean-Marcel Gingras répondit :

Le plus difficile à accepter dans le métier de pompier ce sont les tragédies qui impliquent des enfants [...] Sur



les 56 victimes d'incendies au cours de ma carrière, il y a eu 27 enfants âgés de 15 jours à 12 ans<sup>15</sup>.

Parmi les pires tragédies qui ont marqué sa vie — on le sent encore aujourd'hui au ton de sa voix quand il en parle, écrit Jean Belleau —, il y a eu celle des 8 enfants des familles Larcher et Émond qui ont péri dans les flammes. De cette expérience il a dit :

À l'unité de secours on a tous été terriblement affectés par cet événement. Il y eut aussi cet autre incendie où on retrouva asphyxiée une jeune fille tenant dans ses bras son petit frère mort lui aussi [...]

Quel que soit le pompier à qui on pose la question, il se souvient toujours des incendies qui ont fait des victimes et connaît même le nombre qu'il y a eu au cours de sa carrière. Pas faciles à effacer de la mémoire, ces morts que les pompiers voient souvent comme un échec personnel. Et quand ces victimes sont des amis... Le pompier Jean-Guy Jacques s'était fait des amis rue Champlain, les enfants Larcher qui étaient au nombre de 12. Les enfants avaient pris l'habitude de l'attendre à l'arrêt d'autobus de la rue Saint-Étienne, à son retour de la caserne en fin d'après-midi. Pendant le reste du trajet qui se faisait à pied, Jean-Guy causait, riait avec ces jeunes qu'il coiffait de son képi. Un soir d'avril 1966, il sortit sur son perron et aperçut de la fumée chez les Larcher. Il s'y précipita et arriva juste avant ses collègues en service. Un voisin, Armand Guitard, avait brisé les vitres pour permettre aux enfants de sortir de la maison, mais il était déjà trop tard, les flammes étaient trop fortes pour tenter quoi que ce soit. Les pompiers combat-

tirent l'incendie durant deux heures, puis entrèrent dans le bâtiment. Jean-Guy Jacques les accompagna. Ils trouvèrent les corps de 8 enfants, dont 7 de la famille Larcher et 1 de la famille Émond. La plus jeune victime avait 1 an et la plus vieille, 10 ans :

Quand on a sorti une des petites, il m'a semblé la voir pendant un moment avec mon casque [képi] de pompier sur la tête [...] J'ai vécu avec ce feu dans mes pensées pendant longtemps. C'étaient mes chums!... Et pendant des années, j'ai évité de passer devant le terrain où ils avaient habité. Il m'arrive de penser encore à eux<sup>16</sup>.

Grâce à un esprit d'équipe extraordinaire, absolument essentiel dans leur métier, les pompiers finissent par passer à travers ces mauvais moments qui ne s'effacent toutefois jamais de leur mémoire. L'ancien inspecteur en chef Jacques Sincennes a un jour confié : « Le souvenir des enfants brûlés revient dans mes pensées chaque fois que je pense ou que je parle de ma carrière au service d'incendie<sup>17</sup>. »

## QUEL MÉTIER!

C'est quand même un fascinant métier que celui de pompier. Les enfants ne s'y trompent d'ailleurs pas, eux qui sont toujours captivés par ces hommes et ces femmes (Hull a embauché la première pompière professionnelle de l'Outaouais en 1993. Il s'agit de Josée Dorion). Avec leur casque distinctif et leur costume de combat, leurs gants et leurs grosses bottes, les pompiers font aujourd'hui figure de chevaliers des temps modernes. Ils

combattent, avec leurs lances à eau et leurs haches, les flammes destructrices et portent secours aux personnes prisonnières du feu. Combien d'enfants n'ont pas songé un jour à devenir pompiers? Certains l'ont fait, d'autres en sont devenus les amis fidèles. Pendant des années, les pompiers de Hull ont pu compter sur ces amis exceptionnels... les pompiers auxiliaires qui venaient les aider en cas de besoin. Deux d'entre eux, Wilfrid Gravelle et Raymond Morin, ont joué ce rôle pendant plus de 20 ans à Hull, et ce, par amitié pour les pompiers.

Le métier de pompier donne un exemple du travail en équipe qui influence souvent le comportement général dans des situations tragiques. En effet, il n'est pas rare qu'au cours de gros incendies, des citoyens viennent prêter main-forte aux combattants, tellement le travail en équipe des pompiers est stimulant. Il suscite spontanément la solidarité, même dans des situations éminemment dangereuses. Par exemple, au moment de l'incendie des immeubles Lido, Central et de la taverne Texas, au coin des rues Eddy et Wellington, le 28 janvier 1958, des pompiers étaient montés dans une échelle pour aider des sinistrés à fuir. Des ambulanciers et même de simples témoins les aidaient à accomplir leur dangereuse mission quand, soudain, une gerbe de feu les enveloppa. Pompiers, ambulanciers et bons samaritains subirent alors de graves blessures. Par exemple, la monture des lunettes d'Edmond Blais lui fondit sur le visage, lui causant de graves brûlures. Un certain Robert Groulx tomba d'une échelle en aidant les pompiers à secourir un sinistré, alors qu'un dénommé Guy Limoges s'infligea des blessures en venant au secours des pompiers. Quelle profession, quel corps de métier peut se vanter d'être aussi bien appuyé par la population? Aucun.

Les pompiers rendent bien à la population la confiance qu'on leur accorde. Ils n'hésitent pas à transmettre aux adoles-

cents leurs connaissances en matière de lutte contre l'incendie et leur esprit de solidarité. Ainsi, en 1982, les pompiers de Hull ont mis sur pied une association de cadets-pompiers pour les jeunes de 11 à 15 ans, avec l'aide des clubs sociaux Richelieu et Optimiste. Ils forment de nombreux jeunes en prévention des incendies, les initient au fonctionnement du matériel de combat et les font participer à des stages en caserne. Et surtout, ils inculquent aux jeunes le sens du civisme et de la solidarité. C'est sûrement aussi important que de combattre les incendies!

- 
- 1 Communication de M<sup>me</sup> Denise Latrémouille à l'auteur, 29 décembre 1995.
  - 2 *Le Droit* (Ottawa), 25 juillet 1994. Les cinq hommes étaient Éric Lamoureux, Rodrigue McGlashan ainsi qu'André, Daniel et Pierre Normand.
  - 3 *The Ottawa Journal* (Ottawa), 17 novembre 1955.
  - 4 À cette époque, il était commun de désigner les camions de pompiers par le terme « riles », du mot anglais *reel*.
  - 5 *Le Droit* (Ottawa), 17 novembre 1955.
  - 6 Hélas! toutes les municipalités ne peignent pas en rouge leurs camions à incendie! Dans quelques villes, ils sont blancs et dans plusieurs, d'un jaune limette, assez laid.
  - 7 *Le Droit* (Ottawa), 7 avril 1919.
  - 8 *Ibid.*
  - 9 Communication de M. Jean-Marcel Gingras à l'auteur, 25 octobre 1991.
  - 10 Aujourd'hui, les pompiers sont vêtus d'un habit appelé *bunker suit*, fait de « Nomex », un matériau léger et efficace contre le froid, l'eau et le feu.

- 11 Ces bâtiments comprenaient le restaurant Thériault, la librairie Larocque, la pharmacie Farley, un dépôt de bière, le bureau du dentiste Lafond et plusieurs logements, dont un occupé par Adrien Robert, le chef de la police de Hull. Le peintre Jean Alie a immortalisé cet incendie. Sa toile est reproduite dans *Hull, entre mémoire et histoire*, Hull, Éditions Vents d'Ouest, 1995, p. 61.
- 12 Rue Principale.
- 13 « Un nouveau directeur au Service d'incendie de Hull », *Reportage sur les Pompiers de Hull*, vol. 9, n° 9 (1990), p. 125. Joseph Giroux a été directeur du service d'incendie de 1952 à 1962, et Jean-Marcel Gingras l'a été de mai 1990 à août 1992.
- 14 Communication de M. Luc Saint-Denis à l'auteur, 27 février 1996.
- 15 Jean BELLEAU, « Les visages de l'Outaouais », *Dimanche Outaouais* (Hull), 1<sup>er</sup> mars 1992.
- 16 Communication de M. Jean-Guy Jacques à l'auteur, 8 et 10 mars 1996. M. Jean-Guy Jacques a été directeur du Service d'incendie de Hull du 18 août 1992 au 21 mars 1994.
- 17 Conversation avec l'auteur, 19 février 1996.

---

## Les explosions

---

*L'histoire, comme une idiote,  
mécaniquement se répète.*

Paul MORAND

**P**EU de villes canadiennes et québécoises de la taille de Hull ont vu s'abattre sur elles autant de calamités. Aux incendies qui ont ravagé la ville avec régularité, il faut ajouter les explosions. Il y en a eu de toutes sortes : celles provoquées par la surpression de vapeur dans les scieries ou les usines de pâtes et papiers ; d'autres, plus rares, causées par des fuites de gaz ou d'huile ; enfin, les pires, celles déclenchées par le feu. De 1889 à 1923, il y a eu 8 explosions de ce genre qui ont fait 18 morts et plus de 70 blessés.

Pendant plus d'un siècle, de nombreuses carrières furent exploitées à Hull. Elles appartenaient à la famille Wright, à un certain Gibbons et à l'International Cement Co., devenue

avant sa fermeture Ciment Lafarge Canada. Pour extraire de ces carrières les matériaux de construction — pierre, chaux et ciment —, il fallait de puissants explosifs. C'est pourquoi, au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une industrie d'explosifs a pris naissance à Hull. Outre la fabrique de John Patton, l'Ottawa Powder Co., l'Hamilton Powder Co. et la General Explosives Company of Montreal Limited s'y sont installées.

*Chut!*

*Les pompiers ont été appelés hier soir à la résidence de Mme L. N. Champagne [rue Laurier à Hull], qui vient de mourir et qui était exposée dans le moment à la maison mortuaire. On pria les pompiers d'aller aussi tranquillement que possible, vu que les deux filles de la défunte, qui étaient dans la maison, étaient couchées et sérieusement malades. Les pompiers ont fait admirablement les choses, et ont éteint le feu en peu d'instant.*

*Le Temps (Ottawa), 8 janvier 1912.*

### À JOUER AVEC LE FEU...

L'emploi et la fabrication des explosifs à Hull ont donné lieu à une succession d'accidents causés par l'être humain, cet animal pas toujours intelligent. L'un s'est produit dans une vieille maison de ferme du chemin de Chelsea (boulevard Saint-Joseph), à deux kilomètres du centre-ville de Hull. Ce fut un exemple éloquent de la bêtise humaine. Ce soir-là, le 13 janvier 1887, John Patton et son frère Samuel avaient quitté leur fabrique d'explosifs en emportant avec eux 22 kilogrammes de « poudre géante » dans l'intention de la livrer à un client le soir

même. Comme il faisait mauvais, l'épouse de John Patton le convainquit de ne pas aller en ville. Il rangea alors la poudre dans une pièce attenante à la maison, juste derrière la cuisine.

Après le souper, la femme et ses deux enfants se couchèrent pour la nuit dans une chambre dont la porte donnait sur la cuisine. John décida alors de faire quelques expériences chimiques dans le but de fabriquer une poudre très fine qu'il voulait employer avec de la nitroglycérine, produit puissant s'il en est un. Il installa donc au centre de la cuisine un baquet dans lequel il entreprit de mélanger certains produits. La pipe allumée, Samuel aidait son frère à mélanger la mixture explosive quand un tison s'échappa de la pipe et tomba dans le baquet. Une flamme bleuâtre envahit la cuisine. John, suivi par son frère, courut vers la chambre où il prit dans ses bras sa fille Eva, âgée de 10 mois, sortit par la fenêtre qu'il avait cassée de son poing et s'éloigna de la maison suivi de sa femme, qui avait empoigné l'autre enfant, et de son frère.

Tout à coup, l'épouse de Patton s'aperçut que ce qu'elle tenait dans ses bras n'était pas sa fille de 3 ans, Myrtle, mais un tas de linge de lit qu'elle avait pris, dans son affolement, pour sa fille. John Patton, qui saignait abondamment au poignet, retourna en hâte à la maison. Chemin faisant, il tomba, faillit perdre connaissance, se releva, puis entra dans la chambre à coucher. Il vit le lit de sa petite fille recouvert de lattes et de morceaux de plâtre enflammés tombés du plafond. Il enleva péniblement les débris, prit sa fille dans ses bras et sortit de la maison. Le craquement des flammes se faisait de plus en plus bruyant et Patton, presque à bout de force et marchant avec peine dans la neige profonde, s'éloigna avec difficulté de la maison.

Enfin, les Patton réussirent à atteindre la ferme des Brigham, 500 mètres plus loin, où on leur ouvrit la porte. Au



même moment, une formidable explosion pulvérisa la maison en pierre des Patton et brisa les fenêtres de celle des Brigham. Patton, exténué, s'en tira avec quelques blessures alors que sa fille Myrtle, qui souffrait de terribles brûlures sur tout le corps, mourut dans d'effroyables souffrances sept jours plus tard.

### BÊTISE SUR BÊTISE

On ne retenait pas les leçons du passé. Par exemple, en février 1890, des ouvriers faisaient dégeler de la dynamite dans un bain-marie dans la boutique de forge de Cyrille Chénier. Après avoir retiré un bâton de dynamite de la chaudière, ils oublièrent de remettre le couvercle. Une étincelle provenant de la forge tomba dans le bain-marie. Les ouvriers eurent tout juste le temps de s'enfuir de la boutique et de se jeter à plat ventre avant que les 36 kilogrammes de dynamite explosent et anéantissent la forge.

Même John Patton, bien placé pour savoir à quel point les explosifs étaient dangereux, n'avait rien retenu de sa malheureuse expérience. En 1891, son usine d'explosifs, qui comprenait trois vastes bâtiments, était située près du lac Christie (aujourd'hui le lac des Fées). L'usine produisait chaque jour environ 450 kilogrammes de nitroglycérine, dont une bonne partie était vendue à l'extérieur de l'Outaouais. Le 20 mars, Patton avait en magasin environ deux tonnes de dynamite qu'il s'appêtait à expédier et des dizaines de barils d'acide chlorhydrique. Un tison s'échappa de la pipe d'un fumeur invétéré — son frère Samuel encore? — et communiqua le feu aux murs de la fabrique. Patton tenta, en vain, d'éteindre les flammes. Voyant que ses efforts étaient inutiles, il se sauva en avertissant ses trois ou quatre employés.

Les hommes coururent à en perdre haleine et se cachèrent derrière de gros arbres pour attendre l'explosion. Elle ne tarda pas à venir : les trois bâtiments de la fabrique d'explosifs, dont certains morceaux retombèrent un kilomètre et demi plus loin, furent pulvérisés. Le choc de l'explosion, ressenti à 50 kilomètres à la ronde, fit tomber un poêle à pétrole à la buvette de Joseph Gravelle, rue Main, ce qui provoqua une seconde explosion !

### LA BOUCHERIE DE LA RUE DUKE

Jusque-là, les explosions s'étaient produites en périphérie, dans des secteurs presque inhabités. Mais, comme l'emploi des explosifs s'était répandu et qu'on les maniait sans grande précaution, une explosion dévastatrice devait évidemment se produire tôt ou tard. Au début du mois de décembre 1894, les travaux de construction de l'aqueduc de Hull, entrepris depuis cinq semaines, allaient bon train. Ils relevaient de l'entrepreneur Joseph Bourque qui avait construit l'église Notre-Dame-de-Grâce. Cent cinquante hommes travaillaient à l'aqueduc. Les travaux étaient rendus rue Duke, un milieu ouvrier densément peuplé. Le sol étant rocheux, il fallait employer de la dynamite pour ouvrir les tranchées où étaient ensuite enfouis les tuyaux. En plein centre de la rue Wall (Papineau, à l'ouest de Kent), à l'intersection de la rue Duke, dans une petite remise en bois de dix mètres carrés, étaient entreposés de la dynamite et des outils.

Le matin du 4 décembre, le temps était frais : il avait gelé pendant la nuit. Arrivés au travail vers 7 h 30, les employés de Joseph Bourque avaient d'abord allumé un feu dans le poêle pour... dégeler la dynamite, autrement inutilisable. Cela ne

pouvait se faire qu'en la présence constante de quelqu'un, car il y avait évidemment danger d'explosion.

À cette heure-là, la journée commençait. Dans les rues, de nombreux piétons se rendaient au travail ou en revenaient, des enfants étaient en chemin pour l'école. Dans les maisons, les femmes étaient levées depuis longtemps : elles avaient préparé la boîte à lunch du mari et des enfants qui travaillaient, habillé ceux qui allaient à l'école et donné à manger aux plus jeunes. Ce jour-là était un mardi, le lendemain du lavage ; le repassage les attendait. Ailleurs, des femmes avaient déjà commencé avec leurs enfants à emballer les allumettes qui leur avaient été livrées. C'était une pratique habituelle à Hull, pour gagner de l'argent.

Norbert Martin, un employé de Joseph Bourque, avait allumé le poêle de la remise et était allé rejoindre ses compagnons de travail dans la tranchée, en dépit des instructions formelles de l'entrepreneur qui ne voulait pas que le poêle soit laissé sans surveillance. Or, ce jour-là, il y avait dans le petit entrepôt 2 boîtes contenant 82 bâtons de dynamite chacune, soit 45 kilogrammes d'explosifs. Une vingtaine de minutes après que Martin eut rejoint ses compagnons, il aperçut des flammes qui sortaient de la cabane. Un enfant, qui habitait à l'angle des deux rues, avait lui aussi vu les flammes. Il courut avertir son père, Thomas Derouin, qui était en train de prendre son petit déjeuner.

Honoré Larouche, qui revenait de son quart de nuit à la scierie Hurdman, ainsi qu'Eugène Barbeau, Joseph Beauchamp et Réginald Whelan en route pour le collège Notre-Dame passaient par là. Léa Prud'homme regardait par la porte de sa maison la remise brûler. En face du petit entrepôt, le jeune William Saint-Louis se lavait le visage devant la fenêtre de la cuisine.

Thomas Derouin remplit une chaudière d'eau et, ignorant ce que contenait la remise, se mit à y courir dans l'intention d'éteindre les flammes. Un certain Ovide Deschênes, qui avait aussi vu les flammes et savait qu'on y entreposait de la dynamite, s'était mis à avertir toute la rue du risque d'explosion. Quand il vit Derouin courir avec sa chaudière d'eau, il lui cria de se mettre à l'abri avant que la remise explose. Thomas Derouin s'en retourna chez lui, les jambes à son cou, et il alla s'enfermer avec ses enfants dans une étable située à six ou sept mètres derrière sa maison. Rue Wall, Joseph Cloutier avait aussi remarqué la fumée qui sortait de la remise. Il déclencha l'alarme d'incendie et courut dans son jardin puiser de l'eau dans l'intention de combattre le feu. Norbert Martin et le contremaître de Bourque, Téléphore Séguin, couraient vers la remise dans le même but, sans tenir compte des avertissements de Deschênes. Parvenus devant la remise, Martin regarda par le trou de la serrure. Séguin lui demanda alors si le feu avait atteint la dynamite. Martin lui répondit que non et ouvrit la porte.

Au même moment, Derouin fermait la porte de son étable et Joseph Cloutier puisait de l'eau dans son puits. Alors, une explosion assourdissante se produisit... Norbert Martin et son contremaître furent catapultés dans les airs et retombèrent lourdement sur le sol, 15 mètres plus loin. Martin mourut sur le coup, Séguin, chez lui, deux heures plus tard. Des pierres furent projetées à la vitesse de boulets de canon dans toutes les directions. L'une qui arracha la moitié gauche de la tête d'Honoré Larouche le tua instantanément. Une volée de petits cailloux transperça le crâne d'Eugène Barbeau en plusieurs endroits, comme des balles de fusil. Des pierres cassèrent le bras et les jambes de Joseph Beauchamp. Une trentaine de personnes furent blessées sans compter celles qui avaient perdu connaissance chez elles.

La maison de Derouin de même que l'entrepôt furent instantanément pulvérisés, celle de Joseph Cloutier à moitié démolie; lui-même fut jeté par terre par le souffle de l'explosion qui plaqua violemment Léa Prud'homme au sol. Des pierres passèrent à travers la maison des Saint-Louis, blessant grièvement au visage le jeune William. Dans un rayon de 100 mètres, toutes les maisons furent fortement endommagées et plusieurs rendues inhabitables. Des murs étaient réduits en pièces, des poêles à bois cassés, de la vaisselle fracassée. Toutes les vitres des fenêtres furent brisées dans un rayon de 200 mètres. Par un curieux hasard, la fenêtre de la porte d'entrée de la maison de Téléphore Séguin fut brisée par le choc. Or, il habitait à 800 mètres du lieu de l'explosion et aucun de ses voisins n'avait subi de dommages.

Au cours des minutes qui suivirent la déflagration, les docteurs Aubry, Beaudin et Paquet vinrent soigner les victimes sur place. Ils crurent devoir amputer le jeune Beauchamp, 14 ans, dont une des jambes n'était retenue au corps que par des muscles sanguinolents. Ils constatèrent que le collégien était trop faible pour subir l'opération. De fait, il mourut le soir même.

Les corps de Larouche et Martin furent conduits au poste de police où ils furent déposés sur le plancher de la salle principale. Une foule d'amis, de parents et de curieux vint les voir. L'épouse de Martin, Eudosie Bouchard, s'agenouilla auprès de son mari et, d'une main hésitante, enleva le mouchoir qui lui couvrait le visage. Image terrible : du sang séché recouvrait des lambeaux de chair de ce qui avait été la figure d'un jeune homme. Les témoins, émus, détournèrent la tête. Pendant un moment, la jeune femme vacilla sur ses genoux... Puis, elle se pencha, enveloppa le corps de son mari de ses deux bras et lui

embrassa tendrement le visage en disant : « Mon Dieu! Mon Dieu! Pourquoi m'avez-vous accablée? Vous m'avez enlevé mon bien-aimé. Il était pour moi un bon mari<sup>1</sup>! »

Un voisin compatissant l'aïda à se relever et l'entraîna à l'écart où elle pleura abondamment. Bilan de la boucherie de la rue Duke : 5 morts, 33 blessés.

Le jour même de l'explosion, le docteur Graham, cotoner, appuyé par un jury de 12 hommes<sup>2</sup>, commença son enquête d'abord au poste de police puis, en soirée, à l'hôtel de ville. On en apprit de belles. Voulant savoir si la méthode de dégelage de la dynamite employée par Martin était courante, les enquêteurs firent venir un certain Lehigh, gérant de l'Ottawa Powder Company, à qui on posa la question. Il répondit en anglais :

– Eh bien oui! Cela se fait tous les jours!

Le représentant des victimes, l'avocat Charles Major, répliqua :

– Quoi? Dans une cabane en plein centre d'une rue? Où?

Lehigh, sûr de lui-même, répondit sans la moindre hésitation :

– À Ottawa même.

Incrédule, l'avocat y alla d'une question précise qui ne pouvait rester sans réponse :

– Nommez-nous une personne qui fait cela et nous verrons si ce que vous dites est vrai.

Sans perdre le moins du monde son sang-froid, Lehigh répondit :

– Monsieur J. R. Booth en est une!

Visiblement agacé, Major revint à la charge :

– Oui, et un de ses hommes s’est fait tuer il y a quatre ans! Nommez-moi quelqu’un d’autre.

Lehigh, toujours calme, répondit du tac au tac :

– Jos. Chénier de Hull, lors de travaux à Ottawa<sup>3</sup>.

Il fallait bien se rendre à l’évidence : dégeler de la dynamite sur le poêle en plein cœur de la ville était chose courante. Il y avait pourtant d’autres méthodes et moins dangereuses que celle-là, mais c’était sans doute plus rapide de cette façon. Finalement, le coroner et les jurés conclurent qu’il y avait eu négligence de la part des employés de l’entrepôt et recommandèrent que, par temps froid, du fumier ou de l’eau chaude soient employés pour dégeler la dynamite.

Une autre de ces cabanes dangereuses avait été érigée au beau milieu d’une rue, en face de l’hôtel de ville : on se dépêcha de la déménager au bord de la rivière. Le même jour, on trouva trois caisses de dynamite abandonnées ou oubliées près du couvent des Sœurs Grises, deux semaines auparavant, par des employés qui avaient fait des excavations. Chose certaine, Bourque n’avait aucun système de contrôle sur l’entreposage de ses explosifs, et nul ne lui en fit jamais le reproche.

Le lendemain de l’explosion de la rue Duke, Joseph Bourque convoqua à l’hôtel de ville tous ceux et celles dont les maisons avaient subi des dommages et leur déclara qu’il paierait tous les travaux de réparation bien qu’il n’y fût pas obligé, puisque le coroner l’avait exonéré de tout blâme. Le lendemain, il envoya ses ouvriers commencer les travaux chez les gens.

Le 6 décembre, les funérailles des victimes du massacre étaient chantées à l’église Notre-Dame-de-Grâce. Une foule évaluée à environ 5 000 personnes s’était rassemblée pour y

assister, mais un millier d'entre elles ne purent y entrer faute de place. Dès 6 heures du matin, les cloches avaient sonné le glas, et les fidèles, de rue en rue, avaient grossi la procession mortuaire. Sur le parcours du convoi funèbre, tous les magasins avaient fermé leurs portes. La tristesse était palpable et surtout à l'église, où les fenêtres avaient été couvertes de tentures noires, les autels et les tableaux, de tentures violettes. Après la messe, le cortège mortuaire composé des cinq corbillards se rendit au cimetière Notre-Dame, conduit par le maire et les membres du conseil.

Quelques jours plus tard, la veuve Martin intenta une poursuite de 5 000 dollars, pour elle et son jeune enfant, contre Joseph Bourque. Un an plus tard, le tribunal la débouta, jugeant que l'entreposage de la dynamite était la charge de son mari qui était censé connaître sa besogne.

#### L'EXPLOSION DE 1910

Presque un an après l'explosion de la rue Duke, le 7 décembre 1895, un incendie déclencha une formidable explosion qui tua un employé à la fabrique de l'Ottawa Powder Company, située rue Victoria (Dumas), près du chemin de Gatineau (boulevard Saint-Joseph). Cela n'arrêta pas pour autant la fabrication des explosifs à Hull, et ce, au même endroit. En 1898, l'Ottawa Powder Company y fabriquait toujours ses produits sous la direction de Lehigh. Toujours est-il que le 17 avril, vers 23 h 30, par suite d'un incendie attribué sans preuve à des vagabonds, la fabrique d'explosifs sauta encore une fois. Les vitres de plusieurs maisons volèrent en éclats, et même des cheminées croulèrent sous le choc de l'explosion. Plusieurs



femmes, effrayées, tombèrent malades pendant plusieurs jours. Il n'y eut heureusement aucun mort.

*Le Spectateur* écrivit :

On ne sait pas si on doit plaindre ou blâmer les propriétaires de cette usine malheureuse. Leur malheur est assez grand sans leur imputer de blâme mais la municipalité devrait être responsable de permettre une telle industrie dans ses murs<sup>4</sup>.

En 1906, la General Explosives Company of Montreal Limited s'installa à Hull, dans le secteur autrefois appelé *Rosedale*, apparemment sur les ruines de l'Ottawa Powder Company, et ce, au grand dam des autorités municipales qui ne voulaient plus d'une telle usine sur leur territoire. Elle avait beau créer des emplois, le risque que faisaient courir ses opérations était trop élevé. Devant l'obstination de la compagnie à poursuivre ses activités, le conseil municipal soumit l'affaire aux tribunaux en alléguant que la fabrique constituait une menace à la sécurité de la population. La compagnie prétendit que son produit, qu'elle appelait « virite », ne présentait aucun danger d'explosion et se mit en frais de le prouver.

Un chimiste du nom d'Anthony McGill, un certain J. Stewart et Ernest A. Lesueur, respectivement directeur et président de la compagnie, réussirent à persuader le tribunal d'assister à une expérience démontrant la sécurité de leur produit. Comme on pouvait s'y attendre, la compagnie « y mit le paquet », et l'expérience fut positive et très spectaculaire. Le chimiste, avec une boîte contenant l'explosif, monta sur le toit d'un immeuble et la laissa tomber. On cligna des yeux... Ouf! Rien. Puis, il craqua une allumette et mit le feu sous la boîte...

L'explosif brûla sans exploser. Ensuite, test suprême, il prit un pistolet, visa consciencieusement la boîte puis, tira dessus. Pan! Pan! Toujours rien. La fameuse « virite » resta inerte! Étonnant! Stupéfiant! devait-on se dire devant les agents satisfaits et souriants de la compagnie.

L'oblat Alexandre Lajeunesse, professeur de sciences et mathématiques à l'Université d'Ottawa, essaya bien de démontrer les dangers du produit explosif, mais sans succès. Le tribunal était tellement impressionné par la performance du chimiste qu'il oublia que ce produit était un explosif fait nécessairement — pouvait-il en être autrement? — pour exploser<sup>5</sup>! Jamais il ne s'inquiéta de la façon dont cet explosif jouait son rôle, c'est-à-dire comment il explosait, comment il détonait. Bien que les dirigeants de la General Explosives aient crié sur toutes les tribunes que leur explosif n'était pas dangereux, ils n'étaient pas assez bêtes, on s'en doute bien, pour vivre dans les parages de l'usine : le président habitait rue MacLaren à Ottawa.

Devant les dépositions des parties et le brillant spectacle donné par le chimiste, le juge Rochon de la Cour supérieure permit à la General Explosives Company of Montreal Limited de continuer ses opérations. Malheureusement, le temps donna raison au conseil municipal et au père Lajeunesse. Ce qu'on n'avait pas dit, c'est que du fulminate de mercure, l'agent détonateur de la « virite », était aussi entreposé dans les bâtiments de cette usine, près du produit explosif!

Le dimanche 8 mai 1910, une foule d'environ 2000 personnes assistait à une joute de baseball au parc de la Petite Ferme, à quelques centaines de mètres à l'est des cinq bâtiments de la fabrique<sup>6</sup>. Antoine Servant, 12 ans, mascotte d'une des équipes, était au parc en compagnie de son père, d'un cousin et du jeune Saint-Martin. Une parente des Servant, Rose Saint-Denis,

14 ans, les accompagnait. Il était environ 17 h 30 quand la partie prit fin. Quelques minutes plus tôt, un incendie s'était déclaré dans les bureaux de la fabrique. Un certain Lafranchise, qui habitait près de là, appela les pompiers qui, sous la direction du chef Tessier, arrivèrent sur les lieux. La borne-fontaine la plus proche étant à 900 mètres de la fabrique, les pompiers ne purent donc pas intervenir efficacement, d'autant plus qu'ils n'avaient toujours pas de pompe à vapeur.

Voyant trois enfants qui jouaient dans un champ à proximité sans se préoccuper de l'incendie, Lafranchise leur cria de s'éloigner. Les enfants tardèrent à réagir, puis se mirent à courir en criant, en riant et en faisant virevolter leurs casquettes dans les airs. Cent mètres plus à l'ouest, à l'angle de la rue Eugène (Dumas) et du chemin de Gatineau, ne semblant pas se rendre compte du danger, le journalier Patrick Blanchfield, le pasteur Seylas et Joseph Piché bavardaient tout en regardant progresser l'incendie vers les magasins de la fabrique.

Les spectateurs quittaient le terrain de balle quand un groupe d'hommes remarqua un feu de broussailles entourant les bâtiments de la General Explosives, de l'autre côté du ruisseau de la Brasserie. Entraînant avec lui une foule de curieux que les pompiers auront du mal à contenir, le groupe se dirigea vers l'incendie dans l'intention de prêter main-forte aux pompiers. Mais ces derniers n'avaient pas besoin d'aide et ne voulaient surtout pas que la foule s'approchât, car ils connaissaient le danger d'explosion. Les policiers aidés des pompiers entreprirent d'éloigner les curieux. Soudain, quelqu'un cria que la poudrière allait sauter :

Presque coup sur coup, vers 5 h 45 de l'après-midi, trois détonations, dont les deux dernières formidables, en

moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, venaient de secouer l'atmosphère sur un rayon de trois à quatre milles, annonçant le passage de la mort et de la douleur qui, sans compter, impitoyables, semaient en un clin d'œil des cadavres et de pauvres corps mutilés<sup>7</sup>.

La première explosion, celle du fulminate de mercure, permit aux pompiers d'éloigner un peu les curieux. Les flammes gagnèrent en intensité et bientôt léchèrent les murs en pierre de l'entrepôt de « virite ». Dix minutes après la première explosion, il y en eut une deuxième qui provoqua de telles vibrations que la population épouvantée crut qu'un tremblement de terre venait de se produire. Des milliers de vitrines de magasins et de fenêtres de Hull, Pointe-Gatineau et Ottawa volèrent en éclats.

La troisième explosion, la plus forte de toutes, retentit... Elle propulsa, à une vitesse folle et dans toutes les directions, les blocs de pierre de l'entrepôt qui s'abattirent un peu partout sur la ville, particulièrement sur les maisons des ouvriers de la Petite Ferme, tuant et blessant près d'une cinquantaine de personnes. Sur le quai de la gare, un jeune adolescent nommé Louis McCann, qui observait le sinistre avec son beau-frère, fut tué sur le coup par une roche qui l'atteignit à la tête<sup>8</sup>. De grosses pierres de 100 et même 200 kilogrammes tombèrent dans la rue Chaudière. Au coin des rues Chaudière et Adélaïde (Sacré-Cœur), les Servant et le jeune Saint-Martin détalèrent à toute vitesse se mettre à l'abri. C'est alors qu'Antoine Servant fut atteint par une pierre qui le projeta cinq mètres plus loin, la tête aux trois quarts arrachée. Une autre pierre coupa en deux un poteau télégraphique de 45 centimètres de diamètre. Même les animaux ne purent se soustraire à la pluie de projectiles.

Dans un champ, près de la rue Chaudière, une vache qui paisait tranquillement fut tuée par une énorme pierre qui lui tomba sur le dos.

Prise de panique, Rose Saint-Denis courut en direction... du lieu de l'explosion. Une pierre la frappa à la hanche, la blessant légèrement. Elle se réfugia à l'arrière d'une maison de la rue Saint-Henri où deux hommes vinrent à son secours<sup>9</sup>. Soixante-dix-neuf ans plus tard, Aldéa Saint-Martin se souvenait toujours de cette terrible explosion. En 1910, elle habitait à l'extrémité ouest de la rue Catherine, au bord du ruisseau de la Brasserie :

C'était comme des étoiles, mais c'était des roches. Mon père nous a pris, mon p'tit frère et moi, nous a jetés par terre et en nous jetant à terre on a entendu boum! Une roche grosse comme ça est tombée à côté de la maison. Quand il s'est relevé, mon père a dit : « Merci mon Dieu, merci! »<sup>10</sup>.

Son frère, qui était parti avec le petit Servant, eut tellement peur qu'il courut, courut jusqu'à... Ottawa! Quand il revint à la maison, il dit laconiquement, le visage blême : « J'ai failli me faire tuer. »

D'autres, moins chanceux, s'étaient trouvés sur la trajectoire des pierres propulsées comme des boulets de canon. Une pierre décapita Donat Fabien, âgé de 12 ans, qui, quelques minutes auparavant, jouait à la balle à proximité de la fabrique. Une grosse pierre atteignit Patrick Blanchfield à la tête et blessa son fils John. Sa maison ressemblait à une véritable passoire tant elle était criblée de pierres. À l'intérieur étaient son épouse et ses deux enfants blessés et emprisonnés dans les décombres. Dehors, son compagnon, Joseph Piché, qui avait tenté de fuir la mitraille, fut blessé au côté tandis que le pasteur presbytérien

s'en tira indemne par miracle. De nombreuses maisons des rues Regina (Dalpé), Eugène et du chemin de Gatineau étaient éventrées, cassées en deux.

La dernière explosion fut si forte qu'une cheminée de la résidence du gouverneur général à Rockcliffe s'effondra. Une pluie de petites toches tomba même sur le village de Pointe-Gatineau, situé à cinq kilomètres de la déflagration.

Pendant un instant, ce fut le silence, morne et accablant. Revenue de sa surprise, la population du Vieux-Hull paniqua. Des femmes, des hommes et des enfants pris de terreur se mirent à courir dans les rues, les bras chargés de vêtements ou d'autres objets de ménage, à la recherche d'un abri. Des lamentations, des pleurs de désespoir se faisaient entendre dans les rues, dans les maisons éventrées. Certains étaient convaincus que la comète de Halley — qui devait apparaître à la fin du mois — venait de heurter la terre. D'autres, en proie à une crise de nerfs, s'attendaient à ce qu'une nouvelle explosion détruise toute la ville. La plupart des maisons sises dans la partie nord de la rue Chaudière étaient soit détruites, soit lourdement endommagées. D'autres maisons de l'île de Hull, principalement dans les rues Adélaïde, Ann et Wall avaient subi de lourds dégâts. Certains bâtiments étaient si endommagés qu'ils furent tout simplement démolis. À Ottawa, la foule courut se masser sur la colline du parlement, comme d'habitude en pareils moments, d'où elle chercha à voir le déroulement de la catastrophe hulloise.

Sur le pas de la porte d'une maison de la rue Chaudière gisait, le corps ensanglanté, Ferdinand Laurin. Quelques instants plus tôt, il suivait du regard, par la porte entrouverte de sa maison, les pompiers qui tentaient de contenir la foule. Un projectile aussi puissant qu'une balle de fusil l'atteignit mortellement à

la tête. Son frère Joseph, qui était derrière lui, eut les deux jambes fracturées.

À quelques pas des Laurin, les époux Carrière étaient comme hébétés par la douleur. Peu avant l'explosion, ils étaient en train de souper avec leurs enfants — deux jeunes filles sourdes-muettes — dans leur mesure. Attiré à l'extérieur de son domicile par un ami qui voulait lui parler, Patrice Carrière sortit à l'instant même où sa maison fut secouée par un vacarme d'enfer. Il revint à l'intérieur où une scène horrible s'étala devant ses yeux : ses filles, Émilia et Laurentia, gisaient sur le plancher de la cuisine, tuées par une pierre d'une centaine de kilogrammes qui avait défoncé la toiture et aussi blessé son épouse.

La famille de Dolphis Tremblay, rue Chaudière, l'avait échappé belle. Une pierre avait transpercé la façade de la maison, traversé le logis où 14 personnes étaient réunies, fracassé une poutre de 10 centimètres et enfoncé le poêle sans qu'aucune des personnes présentes ne soit blessée.

Au cours des minutes suivant l'explosion, presque tous les médecins des environs et les membres du clergé se rendirent sur les lieux de la tragédie pour porter secours aux victimes. Un médecin du quartier New Edinburgh, à Ottawa, le docteur Bell, âgé de 85 ans, se rendit rue Chaudière dès la première détonation. Le tramway numéro 8 de la Hull Electric Company, qui venait d'encaisser une volée de pierres sans trop de dommages, fut aussitôt réquisitionné comme ambulance pour transporter 8 blessés chez le docteur Labelle, au coin des rues Brewery et Wellington. Les ambulances de Hull et d'Ottawa furent dépêchées sur les lieux, mais des automobilistes plus rapides avaient déjà conduit les premières victimes dans les hôpitaux d'Ottawa (Hull n'avait pas encore le sien). Le défilé des véhicules et de leurs passagers roulant à fond de train vers l'hôpital serrait le cœur des

badauds massés le long des rues. Celui qui transportait Patrick Blanchfield à l'Hôpital Général d'Ottawa s'arrêta un moment devant la basilique Notre-Dame pour permettre au mourant de recevoir l'extrême-onction.

Huit personnes avaient été tuées sur le coup et leurs corps parfois affreusement mutilés. Dans un champ, on trouva le corps de Willie Saboutin, 24 ans, sur lequel un détrousseur de cadavre était en train de prélever la montre. Les autres victimes étaient Théodore Gagné, 31 ans, les sœurs Émilie et Laurentia Carrière, âgées respectivement de 18 et 12 ans, Ferdinand Laurin, 33 ans, et Louis McCann, 17 ans. Patrick Blanchfield rendit l'âme le lendemain de l'explosion, et deux autres jeunes hommes, George Coleman, 19 ans, et Arthur Corneau, 27 ans, succombèrent à leurs blessures une douzaine de jours plus tard. Peu de temps après, un journal de la capitale prétendit que l'explosion avait hâté le décès de deux femmes malades d'Ottawa, mortes de frayeur<sup>11</sup>.

On aurait dit qu'un cyclone était passé près du ruisseau de la Brasserie où une trentaine de familles se retrouvèrent sans abri. La gare du Canadian Pacific Railway était en piteux état. Sa façade était terriblement endommagée et ses portes et fenêtres avaient été arrachées par le souffle de l'explosion. Le toit de l'église du Très-Saint-Rédempteur était percé, et une grosse pierre avait enfoncé le plancher de la galerie intérieure. De grands morceaux de la voûte gisaient sur le plancher de la nef avec ceux des statues renversées par le choc de l'explosion.

### DES FUNÉRAILLES ÉMOUVANTES

Le lendemain de la catastrophe, le conseil municipal se réunit à l'hôtel de ville pour discuter des mesures à prendre. Le



conseiller Gravelle, appuyé par le conseiller Davies, fit adopter une résolution prévoyant la tenue de funérailles officielles. Le 11 mai, la population rendit un vibrant hommage à 7 des 9 victimes de l'explosion.

Ce matin-là, rue Wright, s'alignaient les six corbillards rassemblés à côté de la caserne de la rue Duke, devant une foule qui pleurait en silence. À 8 heures précises, le cortège funèbre se mit en branle sous un ciel chagriné qui mouillait la ville endeuillée. Le corbillard des sœurs Carrière, suivi par une centaine de voitures, ouvrait la procession qui défila dans les rues Duke, Principale, du Pont (Eddy), Queen et Chaudière, avant de s'arrêter devant l'église du Très-Saint-Rédempteur. Sur tout le parcours du cortège, les maisons aux stores baissés étaient, pour la plupart, ornées de tentures de deuil. Tous les commerçants avaient suspendu leurs activités. Les drapeaux en berne de la colline parlementaire à Ottawa semblaient participer au chagrin des Hullois, mais soulignaient en fait la mort du roi britannique Édouard VII, décédé la veille de l'explosion.

### *La catastrophe*

*De magnifiques portraits et cartes postales vues de la catastrophe de dimanche dernier sont en vente chez Melle Séguin, coin des rues du Pont et Wellington. Ces vues sont les plus belles que l'on puisse se procurer comme souvenir de ce terrible événement.*

*Le Temps (Ottawa), 25 mai 1910.*

Devant l'église, l'abbé Rosario Bazin procéda à la levée des corps. Le temple, qui portait encore les traces de l'explosion, était drapé de noir. Le père Augustin Duhaut, o.m.i., curé de la

paroisse Notre-Dame-de-Grâce, célébra la messe des morts assisté par deux de ses confrères qui faisaient office de diacre et de sous-diacre. L'église de la Petite Ferme était remplie et plusieurs milliers de personnes, qui n'avaient pu y prendre place, étaient restées dehors, souvent agenouillées et tête nue, priant avec ferveur. Les funérailles terminées, le cortège se remit en branle et défila lentement dans les rues Adélaïde, Britannia et Reboul (Dussault) pendant que la cloche de l'église de l'humble quartier ouvrier invitait la population à se recueillir une dernière fois. De l'autre côté de la rivière des Outaouais, sur les hauteurs de la ville d'Ottawa, rue Sussex, une foule nombreuse et respectueuse s'était rassemblée pour suivre des yeux la longue procession funèbre et participer au deuil des Hullois.

Quelqu'un a voulu conserver cette tragique histoire et en a fait une complainte :

C'était le 8 de mai une alarme fut sonnée  
La foule y accourut avec empressement  
Et se précipita vers les plus grands dangers  
Risquant d'être engloutie presque soudainement

Lorsque après l'explosion des pierres meurtrières  
Allant dans leurs carreaux frapper ces chères victimes  
Ils [?] nous ont épargnés de ces cruelles pierres  
En jetant dans le deuil presque toute la ville [...]

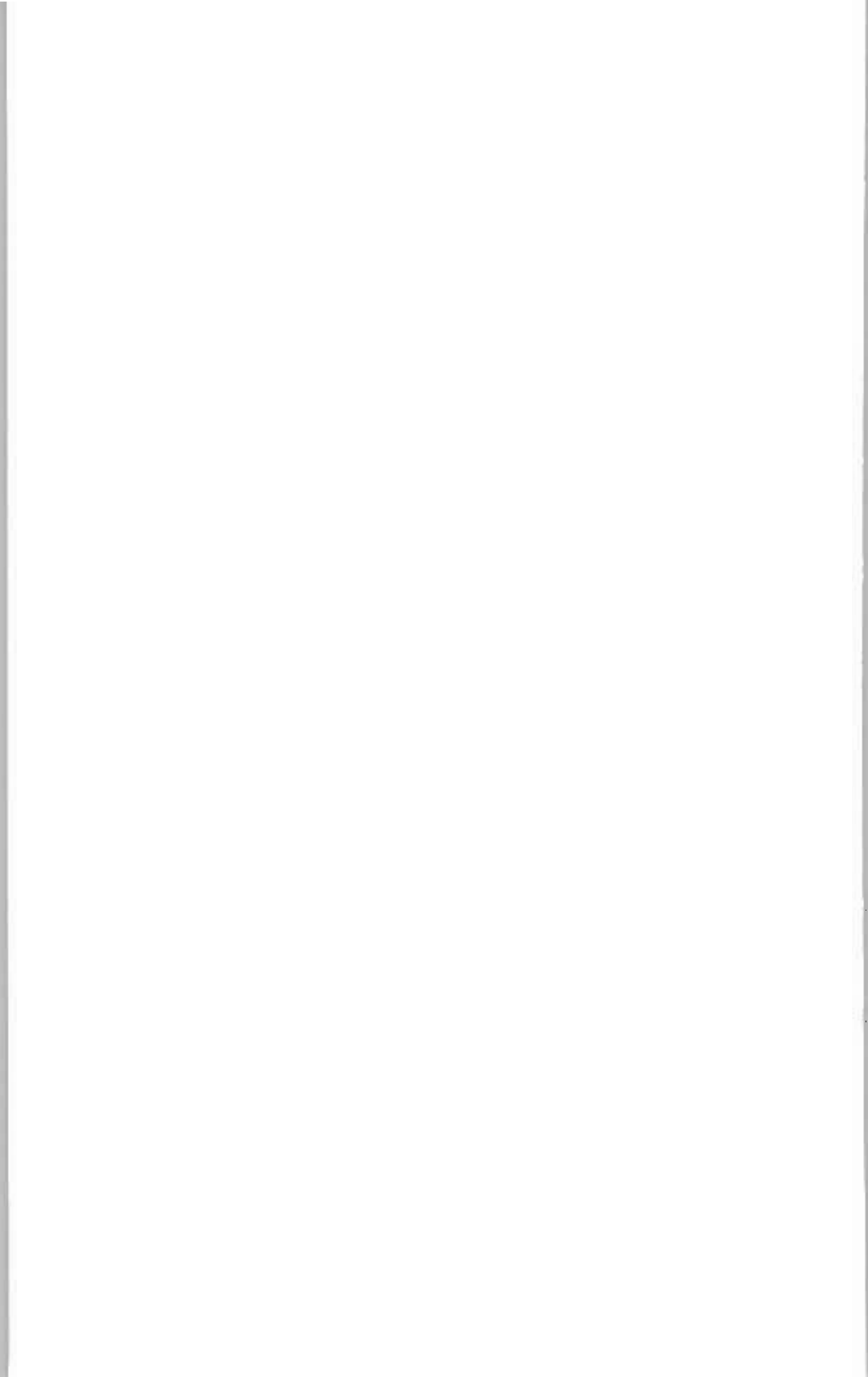
Ils ont quitté la terre d'une manière si tragique  
Pour remonter à Dieu qu'il pardonne aux pécheurs  
J'espère qu'ils sont heureux dans ce lieu de délice  
Et qu'ils chantent les louanges du Divin Créateur<sup>12</sup>.

## LA DERNIÈRE EXPLOSION

C'est étonnant de voir comme les êtres humains se plaisent à répéter, inconsciemment peut-être, des événements tragiques! Le dernier incendie qui fut à l'origine d'une explosion à Hull en est un exemple. En 1923, la municipalité avait entrepris de remplacer des tuyaux de la rue Principale. Comme l'endroit est rocheux, on creusa évidemment la tranchée à la dynamite. Or, elle était entreposée dans une petite cabane construite au coin des rues Courcelette et Principale. Le 12 janvier au soir, y avaient été laissés 16 bâtons de dynamite avec leur mèche. Le lendemain matin, les hommes attendirent leurs ordres dans la cabane, à l'abri du froid. Tout en parlant, ils se mirent à fumer, et l'un d'entre eux lança son allumette qui tomba dans le seul endroit où elle n'aurait jamais dû tomber : la caisse de dynamite. Les mèches s'enflammèrent au grand étonnement des ouvriers qui n'avaient pas remarqué où avait abouti l'allumette. Sachant bien ce qui arriverait, ils prirent leurs jambes à leur cou.

L'explosion se produisit avant même que tous les hommes aient eu le temps de se mettre à l'abri. La maison du docteur Archambault fut pratiquement détruite, le théâtre Laurier, endommagé et les vitres de presque tous les magasins de la rue Principale, brisées. Louis Albert, un des hommes qui n'avaient pas réussi à s'éloigner assez rapidement, fut gravement blessé. Le soir même, c'était pourtant un samedi, le conseil municipal tint une enquête et arriva à la conclusion que le contremaître des travaux était le principal responsable; il fut suspendu. Chose étrange, les enquêteurs découvrirent que 10 des 16 bâtons de dynamite n'avaient pas explosé et étaient intacts dans la caisse!

- 1 *The Evening Journal* (Ottawa), 4 décembre 1894.
- 2 Le jury était composé de D. Dupuis, Isidore Ducharme, Damien Caron, Jules Bauset, D. Trudel, Ferdinand Barette (futur maire), Samuel Cox, Joseph Leduc, Gédéon Lafond, Moïse Laverdure, Louis Sainte-Marie et Hormisdas Dupuis (futur maire).
- 3 *The Evening Journal* (Ottawa), 5 décembre 1894.
- 4 *Le Spectateur* (Hull), 21 avril 1898.
- 5 La « virite » était fabriquée avec du chlorure de potassium, du soufre, du nitrate de sodium, de l'essence de pétrole et de la cire.
- 6 Sur la rive droite du ruisseau de la Brasserie.
- 7 *Le Spectateur* (Hull), 12 mai 1910.
- 8 Communication de M<sup>me</sup> Laura Gaudreau à l'auteur, 5 décembre 1989.
- 9 Communication de M<sup>me</sup> Rose Saint-Denis-Montreuil à l'auteur, 8 décembre 1989.
- 10 Communication de M<sup>me</sup> Aldéa Saint-Martin-Morin à l'auteur, 11 décembre 1989.
- 11 *The Evening Citizen* (Ottawa), 13 mai 1910. Il s'agit de M<sup>me</sup> Jessie Wells et de M<sup>lle</sup> Ida C. Milks.
- 12 Plainte reconstituée d'après les témoignages de M<sup>mes</sup> Aldéa Saint-Martin-Morin, 11 décembre 1989, de Germaine Briand-Chouinard, 8 et 27 mai 1991, et d'Évelyne Dupuis-Dussault, 23 juin 1993. Selon M<sup>me</sup> Morin, l'auteur de la plainte est un certain Joseph Renaud de Hull. M. Falconio Marcil (communication du 6 mai 1991), prétend que c'est sa sœur Rosa.



---

## Conclusion

---

*En démolissant des maisons,  
nul n'a jamais appris à devenir maçon,  
ni à devenir tailleur en déchirant ses vêtements.*

Jean Amos COMÉNIUS

**L**A population de Hull a payé un lourd tribut au feu. Ses maisons, ses écoles, ses églises et ses usines ont été détruites maintes et maintes fois. Ces catastrophes ne sont cependant pas propres à la ville. Au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, l'incendie et même la conflagration étaient choses communes en Amérique du Nord et au Québec.

Le nombre élevé de conflagrations qu'elle subit en peu de temps a créé le mythe que Hull est la ville qui a le plus souffert des incendies au Canada! Cela a été tant répété que même l'historien Lucien Brault a repris l'affirmation à son compte : « Nulle ville au Canada n'a plus souffert des dévastations du feu que celle de Hull<sup>1</sup> », a-t-il écrit dans son *Histoire de Hull*. Dans

*l'Histoire de l'Outaouais*, les auteurs ont soutenu : « La ville de Hull détient d'ailleurs le triste record de huit incendies majeurs entre 1880 et 1933<sup>2</sup>. »

Qu'en est-il exactement de ces assertions ? Hull mérite-t-elle sa réputation peu enviable de ville qui a le plus souffert du feu ? Disons d'abord que Hull n'est pas la seule ville au Canada à avoir subi des conflagrations à répétition ; c'était le lot des villes nord-américaines au XIX<sup>e</sup> siècle. À notre avis, l'importance sans précédent accordée au « Grand Feu » par les journaux<sup>3</sup> en 1900 a créé un mythe que nombre de gens ont perpétué sans en avoir jamais vérifié l'authenticité.

À titre de comparaison, il suffit de se pencher sur les conflagrations de Hull et celles de Québec. De 1875 à 1906, les Hullois ont subi 10 conflagrations qui entraînèrent la destruction d'environ 2 136 bâtiments. Rien qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, Québec a été éprouvée par 19 conflagrations qui ont détruit plus de 8 180 bâtiments ! C'est presque quatre fois plus qu'à Hull ! Bien entendu, Hull était beaucoup moins peuplée que Québec : en 1871 et en 1901, Québec comptait six, puis cinq fois plus d'habitants que Hull. Toute proportion gardée et compte tenu du rythme auquel Hull a brûlé en trente ans, les Hullois semblent avoir autant souffert que la population de la vieille capitale, du moins en ce qui concerne les destructions. Mais pour ce qui est des victimes, la comparaison ne tient plus, car seulement 3 personnes sont décédées dans les 10 conflagrations hulloises alors qu'à Québec, en 1845 seulement, dans les conflagrations du quartier Saint-Roch et du quartier Saint-Jean-Baptiste, plus d'une soixantaine de personnes sont mortes ! Ajoutons que la ville de Québec, fondée en 1608, a aussi subi 5 conflagrations au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sans compter les importantes destructions causées par les bombes incendiaires

britanniques lors du siège de la ville en 1759, et la dernière conflagration en 1909.

Hull et Québec n'ont pas été les seules villes du Québec à subir de gros incendies. Montréal a connu une dizaine de conflagrations au cours de son histoire, dont celle de 1852 qui a détruit environ 600 maisons (ou bâtiments). Alors qu'à Hull elle était déjà terminée, l'ère des conflagrations au Québec s'est achevée en 1950 avec les grands incendies de Rimouski et de Cabano<sup>4</sup>.

Il serait donc pour le moins exagéré de prétendre que les Hullois sont les personnes qui ont le plus souffert des dévastations du feu au pays, car dans l'évaluation de la souffrance, on ne peut faire abstraction des pertes humaines, somme toute relativement faibles à Hull.

La lutte contre l'incendie a longtemps été une entreprise difficile à Hull. La ville n'avait pas les moyens de se doter d'une organisation bien équipée. Les « gens de biens », désirant payer le moins possible de taxes, s'opposaient à toutes les mesures de modernisation du service des incendies. Les autres, simples journaliers, même pas propriétaires des terrains sur lesquels ils avaient bâti leurs maisons, n'avaient d'autre préoccupation que celle de survivre. Heureusement, l'élection du docteur Urgel Archambault, l'un des trois ou quatre meilleurs maires que la ville de Hull ait eus, révolutionna le petit monde des pompiers. Cet homme, qui avait de la suite dans les idées, bien appuyé par l'échevin Joseph Gravelle, réussit à doter la ville de deux pompes à incendie modernes et de trois casernes de pompiers. Grâce à lui et aux chefs de pompiers Ludger Genest et Alphonse Tessier, plus jamais la ville de Hull n'a été le théâtre de conflagrations.

En lieu et place des conflagrations, un nombre croissant d'incendies a semé la mort dans la ville, anéantissant même des



familles entières, entre 1902 et 1977. Mais l'efficacité des pompiers de Hull, presque légendaire au Québec, a pu éviter, dans des moments dramatiques et dangereux à l'extrême, l'hécatombe tant appréhendée par plusieurs. Ainsi, le pire accident dû au feu n'a pas fait plus de 11 morts. C'est beaucoup et même trop, mais beaucoup moins qu'à Montréal où l'incendie des locaux du *Herald* fit 32 morts en 1910, qu'à Saint-Hyacinthe où les flammes ont détruit un collège et fait 46 morts en 1938, qu'à Chapais où l'incendie d'un centre communautaire fit 48 pertes de vie en 1980, etc. Au cours des années 1980, l'application de nouvelles réglementations en matière de construction domiciliaire et, surtout, l'installation obligatoire de détecteurs de fumée dans tous les logements de la ville de Hull, ont eu pour effet de réduire à 2 le nombre de victimes entre le 1<sup>er</sup> janvier 1990 et le 30 juin 1997.

Après avoir dominé la conflagration dévastatrice, l'être humain s'est fait tout aussi ravageur que le feu en substituant à l'énergie destructrice des flammes un désir démesuré de changements. Entre la fin des années 1960 et celle des années 1970, une frénésie destructrice a conduit l'élite politique et affairiste à démolir, principalement dans la vieille ville, environ 1 600 logements au cours d'un programme appelé curieusement « rénovation urbaine » au nom d'un nouveau dieu : le progrès. Au-delà de 6 000 personnes furent chassées de leur logis, forcées, pour une bonne part d'entre elles, à quitter la capitale administrative de l'Outaouais pour aller renforcer les rangs des citoyens des villes voisines. En même temps, une série sans précédent d'incendies criminels a dévasté la ville. L'arrestation de deux personnes permit d'élucider une trentaine d'entre eux, dont les motifs sont restés mystérieux par suite du suicide de l'un des pyromanes ! Après les incendies d'édifices d'intérêt his-

torique, comme l'hôtel de ville et l'église Notre-Dame-de-Grâce, une grande partie du patrimoine hullois a été démoli au bélier mécanique :

... la spéculation effrénée qui touche le territoire de la ville, en particulier l'île de Hull, a pour incidence la disparition de nombreux bâtiments. La seule comparaison entre notre inventaire et celui de l'ICBH [Inventaire des bâtiments historiques canadiens] nous a permis de retracer un peu plus d'une centaine de bâtiments d'intérêt historique, retrouvés sur l'île et en dehors de l'île, démolis depuis une quinzaine d'années environ<sup>5</sup>.

Cette logique implacable du progrès, fondée sur la destruction des lieux de mémoire collective pour les remplacer par des gratte-ciel et des boulevards, n'a pas été l'apanage de la seule ville de Hull. À Québec, ville patrimoniale par excellence, on a aussi aveuglément détruit pour faire place à une autoroute urbaine et à des boulevards. À Trois-Rivières, on a même fait passer l'autoroute 40 au beau milieu de la ville! C'était l'époque où les interventions des urbanistes étaient à la qualité de vie ce que la boucherie est à la chirurgie!

Les conflagrations ont assurément beaucoup détruit et créé beaucoup de souffrances, mais elles ont aussi suscité de grands mouvements de partage et de solidarité ainsi qu'un resserrement des tissus sociaux. Par contre, la « rénovation urbaine » a entraîné la convoitise, l'émergence d'un individualisme forcené et la destruction des tissus sociaux locaux. On a beau dire, mais le progrès, c'est comme le feu : on peut s'y réchauffer ou s'y brûler.

Si nous ne sommes plus à l'ère destructrice du feu ou au temps de la « rénovation urbaine » tout aussi destructrice, il

teste que la sécurité des citoyens est de plus en plus précaire, car en cette fin de siècle, la mode est à l'économie et à la rentabilité à court terme, peu importe le prix. On peut aujourd'hui se demander si les populations du siècle prochain seront aussi bien servies que celles du xx<sup>e</sup> en matière de lutte contre l'incendie, car la qualité de vie est actuellement subordonnée à l'économie, et le travail, au capital. Et comme le balancier des idées à la mode finit toujours par se rendre au bout de son mouvement, il se trouvera, tôt ou tard, quelqu'un, dûment asservi aux pouvoirs économiques, pour revendiquer la privatisation ou même l'abolition des services d'incendie municipaux parce qu'il y a diminution du nombre d'incendies. À Lachine, ville qui n'est pourtant pas une bourgade, le conseil a voulu retrancher à ses effectifs, en janvier 1996, dix pompiers professionnels pour les remplacer par des pompiers volontaires! Dans certaines grosses villes américaines, on a congédié tous les pompiers, sauf l'état-major, pour les remplacer par des pompiers volontaires. C'est ainsi que l'on met la population au service de l'économie. Le monde à l'envers quoi!

Heureusement, les matériaux de construction modernes sont plus résistants au feu. Mais ils ne le seront que tant et aussi longtemps qu'il y aura des personnes pour faire respecter les règlements. L'efficacité de la lutte contre les incendies ne peut être atteinte que dans la mise en œuvre de moyens collectifs. Le jour où les Hullois ont accepté de payer des taxes pour se protéger contre les incendies, ils ont mis fin aux conflagrations qui venaient détruire périodiquement le fruit de leur travail. Et mieux ils ont équipé leur service d'incendie, et plus les interventions de celui-ci ont été efficaces. Les pompiers restent indispensables à la sécurité des populations urbaines.

L'efficacité des pompiers pourrait être mise à contribution dans un autre domaine que l'incendie. On a vu, à l'occasion du débat télévisé des chefs politiques canadiens, au cours de la campagne électorale du printemps 1997, l'animatrice Claire Lamarche perdre connaissance. Qui ont été les premiers à intervenir pour lui donner les premiers soins? Les pompiers. Cela n'est pas étonnant car, à cause de la confiance que le public a dans leur capacité et leur rapidité d'intervention, la population fait de plus en plus souvent appel à eux dans des situations d'urgence médicale, surtout lorsque le malade a besoin d'oxygène ou quand un blessé est coincé dans son automobile. Alors, pourquoi ne pas étendre la mission des pompiers à l'intervention médicale urgente plutôt que d'en diminuer les effectifs?

Le feu a assurément beaucoup détruit en Amérique du Nord, car il n'a pas toujours été possible de le combattre efficacement ni de l'empêcher de faire des ravages. C'est un élément naturel, souvent imprévisible et d'une puissance destructrice incomparable. Mais l'économie, elle, n'est pas un élément naturel, et les lois dites du marché ne sont pas des lois de physique incontournables. Il ne faut donc pas laisser détruire, au nom d'une idéologie économique sans cœur, tout ce que les hommes et les femmes ont conçu et construit en matière d'aide et de protection de leurs semblables.

- 
- 1 L. BRAULT, *Hull 1800-1950*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1950, p. 84.
  - 2 Chad GAFFIELD, *et al.*, *Histoire de l'Outaouais*, Québec, IQRC, 1994, p. 401.

- 3 En plus des journaux du Québec, les journaux de l'Ontario, du Manitoba, des États-Unis, de l'Angleterre et même de l'Écosse ont abondamment traité de cette conflagration. Voir Francine CHEVRIER et Louise BISSON, « Le Grand Feu de 1900 et les journaux », *Asticou*, vol. 22, n° 42 (avril 1990).
- 4 6 et 9 mai 1950.
- 5 *Étude d'ensemble du patrimoine*, Ethnotech inc., 1988, p. 123.

---

Annexe I

« L'Incendie de Hull.  
Complainte »

---

# L'INCENDIE DE HULL

COMPLAINTE

PAR CH. DUCHAMP-DELVILLE

Prix, 10 Cts



CH. DUCHAMP-DELVILLE

**CHANSONS POPULAIRES** Des arrangements pris avec nos meilleurs chanteurs nous permettent de toujours avoir en stock les dernières et les anciennes chansons créées sur nos différentes scènes canadiennes. Voir notre catalogue imprimé sur le PAYS-TREMPÉ. Adresses voir commandes Le PAYS-TREMPÉ, 58 rue St-Gabriel, Montréal, Can.

## L'INCENDIE DE HULL

Paroles de CH. DUCHAMP-DELVILLE

Comme on al - lait fé - ter le con - te - nai - re,  
 . De Hull, et son grand com - mer - ce de  
 bois, Cha - cun va - quait tout com - me d'or - di -  
 nai - re, Hé - las! sou - dain, la ville est aux e -  
 bois, On cria: Au feu! De cha - cun se vite on  
 sort, Un grand mal - heur nous me - nace au de -  
 hors. La clo - che son - ne, Par - tout se son - ne,  
 Un glas mor - tel, pré - sa - ge de la mort.

3

C'est une maison de la rue Chaudière  
 Qui brûle ; puis bientôt tout son quartier,  
 Ensuite c'est la ville entière  
 Qui se transforme en immense brasier.  
 Terreur ! Le vent souffle si fort qu'il va  
 Porter des flammèches à Ottawa.



Le feu s'avive,  
Sur l'autre rive,  
Détruit ce qu'il rencontre par là.

3

De chaque côté, dans toutes les rues  
C'est un spectacle vraiment terrifiant,  
L'on entend parmi toutes ces cohues  
Des enfants criant, plourant, larmoyant,  
Cherchant leurs pères, pauvres ouvriers,  
Qui sont allés protéger leurs chantiers.  
L'on voit des femmes,  
Sortant des flammes,  
Ce qu'elles peuvent de leur mobilier.

4

La nuit arrive annonçant la misère,  
Les uns ont soif et les autres ont faim.  
Pour boire il faut aller à la rivière,  
Aux soldats il faut demander du pain.  
Ruins, fatigués tous ces malheurs,  
Affolés, vont marchant droit devant eux.  
Loin de la ville,  
Cherchant asile,  
Afin d'échapper au danger du feu.

5

Aux environs, bien des personnes lasses  
Demande qu'on veuille les secourir,  
Les braves gens leur donnent des paillasses  
Pour qu'ils puissent au moins un peu dormir.  
L'on voit encore des cas plus touchants,  
Des vieillards couchés au milieu des champs,  
Et des familles,  
Garçons et filles,  
Passent la nuit dehors en grelottant.

6

Pendant ce temps l'incendie achève  
Grâce aux secours de tant de citoyens.  
C'est un spectacle lorsque le jour se lève  
De la cité il ne reste plus rien.  
En y revenant, on apprend alors  
Que l'on vient de retrouver plusieurs corps,  
Méconnaissables,  
C'est lamentables,  
Car l'on ne peut reconnaître ces morts.

7

Dés maintenant des milliers de personnes  
Se trouvent sans abri et sans argent,  
Voulez-vous ; oui ! il faut que chacun donne  
Afin d'aider un peu ces pauvres gens,  
Plongés subitement dans le malheur  
Tâchons au moins d'apaiser leur douleur,  
Par des oboles,  
Et des paroles,  
Montreons dans tous que nous avons du cœur.

Source : ANQ-O.

---

## Annexe II

# Les principaux incendies dans l'histoire de Hull 1808 à aujourd'hui

---

- 8 mai 1808 : Le premier incendie rapporté sur le territoire de la ville de Hull détruit la meunerie, le moulin à scie et une grande quantité de blé et de bois scié.
- 1860 : L'usine Eddy est détruite par un incendie.
- Été 1865 : Incendie de l'église St. James.
- 2 juillet 1869 : Un incendie rase une dizaine de logements dans le village de Hull.
- 17 août 1870 : Les villages de Hull et d'Aylmer sont menacés par un gigantesque feu de forêt qui a atteint Ironside.
- 5 juin 1875 : L'incendie de la scierie Gilmour jette 200 hommes au chômage.
- 4 décembre 1875 : Les flammes détruisent 16 maisons, rue Albert.
- 8 mai 1876 : Une rangée de 8 maisons est détruite au cours d'une conflagration dans le secteur autrefois appelé la Petite Ferme.

- 1<sup>er</sup> juin 1877 : Incendie du marché ouest, au coin des rues Chaudière et Wellington.
- 27 juin 1877 : Destruction d'une partie de l'usine E.B. Eddy.
- 30 juillet 1877 : Le « feu de Richer », d'origine criminelle, entraîne la destruction d'une dizaine de commerces et de maisons, rue Main.
- 30 juillet 1878 : La scierie à vapeur de Wright, Batson & Currier (site actuel du Musée canadien des civilisations) est détruite dans un incendie d'origine criminelle qui met au chômage 150 hommes. Elle ne sera pas reconstruite.
- 21 avril 1880 : Le « feu de Sabourin » détruit près de 400 maisons et jette à la rue environ 600 familles.
- 2 novembre 1882 : L'usine E.B. Eddy est rasée par le feu. Pertes de 276 000 dollars.
- 8 août 1883 : Le moulin à scie de Gilmour et Hughson (extrémité nord de l'actuel parc Jacques-Cartier) est incendié. Il ne sera reconstruit qu'en 1893-1894.
- 10 mai 1886 : Le « feu de Landry » rase 110 maisons et laisse sur le pavé 150 familles.
- 23 août 1887 : Les flammes dévastent 8 bâtiments dans le quartier numéro 5, rue Stewart.
- 6 novembre 1887 : La scierie Hurdman est détruite par les flammes. Pertes de 75 000 dollars.
- 5 juin 1888 : Environ 125 bâtiments, dont l'hôtel de ville et l'église Notre-Dame-de-Grâce, sont détruits dans le « feu du marché ».
- 4 décembre 1894 : Un incendie qui débute dans un entrepôt temporaire de dynamite, situé au coin des rues Duke et Wall, déclenche une explosion qui cause la mort de 5 personnes et en blesse 33 autres.

- 14 mai 1897 : Un incendie criminel détruit une maison et plusieurs hangars, écuries et remises, rue Main.
- 20 septembre 1897 : La scierie Hurdman est détruite par le feu. Elle ne sera pas reconstruite.
- 10 juin 1898 : Le feu endommage 16 maisons et plusieurs bâtiments, rue Alma.
- 26 avril 1900 : En une douzaine d'heures, près de la moitié de la ville de Hull et plus du dixième de la ville d'Ottawa sont détruits par un incendie qui a débuté dans une maison de la rue Chaudière, près du lac Minnow, vers 11 heures.
- 22 avril 1902 : Un incendie, au coin des rues Bridge et Wellington, fait 6 morts, dont 5 de la famille Hill.
- 3 juin 1903 : La conflagration du « Trou de deux heures », qui a pris naissance rue Chaudière, détruit 36 maisons situées au nord du lac Minnow.
- 27 décembre 1905 : Spectaculaire incendie de l'entrepôt de charbon de la compagnie de ciment situé au lac Leamy.
- 10 août 1906 : La conflagration du « Calvaire », qui a pris naissance rue Woburn, réduit en cendres 38 maisons.
- 15 mai 1907 : Les pompiers détruisent une partie du tablier du pont Intertprovincial dans le but d'éteindre un incendie causé par des tisons sortis de la cheminée d'une locomotive.
- 10 janvier 1910 : Incendie de l'école Saint-Jean-Baptiste.
- 8 mai 1910 : Un feu de broussailles enflamme les bâtiments de la General Explosives ; 3 explosions tuent 11 personnes et font 37 blessés.

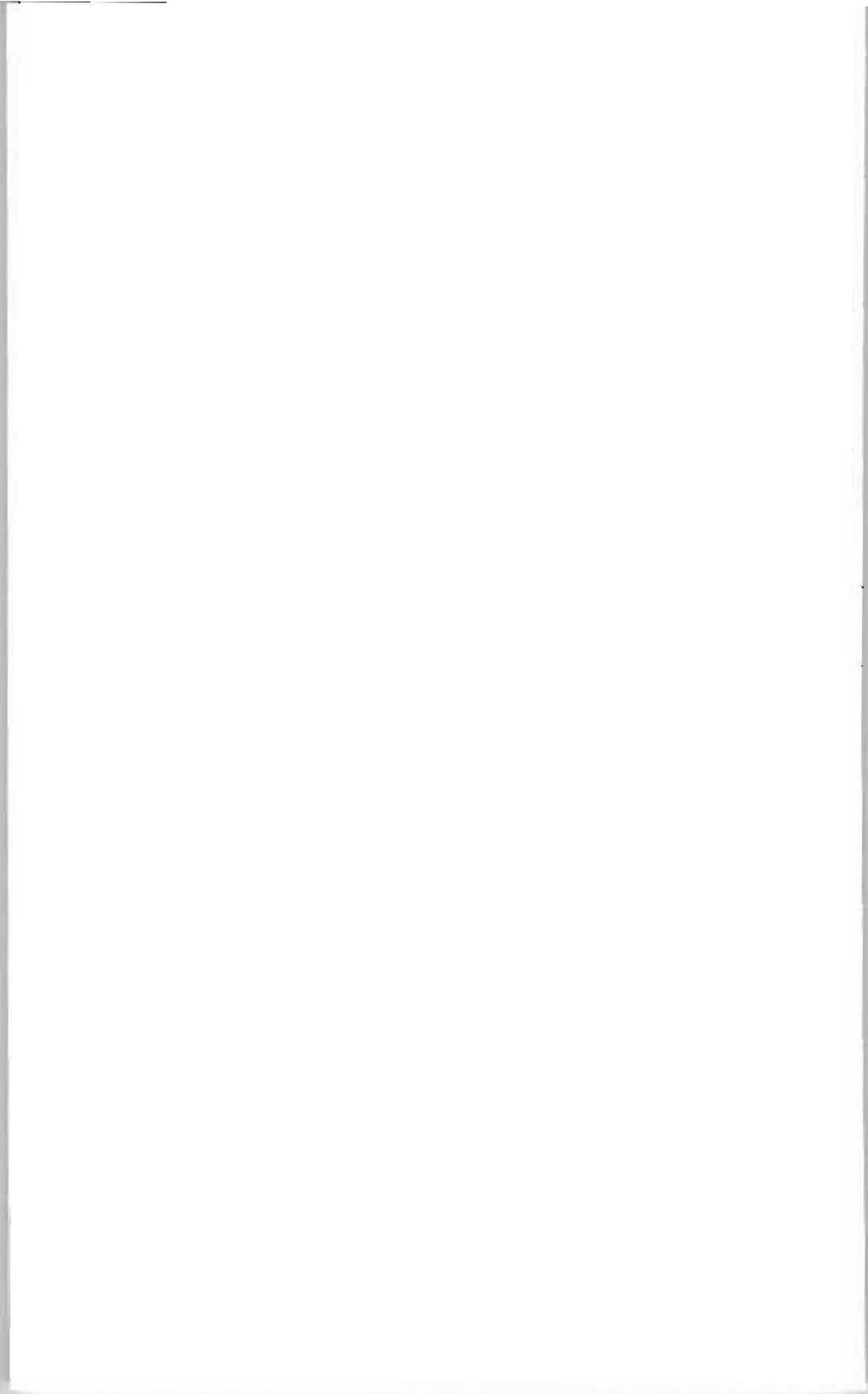
- 27 juillet 1914 : Environ 7 millions de pieds de planches et 2 maisons sont consumés dans l'incendie de la scierie de Gilmour et Hughson.
- 24 avril 1915 : Huit cents cordes de bois brûlent dans l'incendie de la cour d'entreposage de H. Dupuis & fils.
- 30 octobre 1915 : L'église du Très-Saint-Rédempteur, construite en 1902, est la proie des flammes.
- 3 avril 1919 : L'incendie d'une maison sise à l'angle des rues Principale et Leduc entraîne la mort de 3 femmes de la famille Dorion.
- 22 décembre 1921 : Le feu rase 3 bâtiments, rue Youville.
- 31 mars 1926 : Incendie de la manufacture et de la maison de Jos. Pilon, rue Champlain.
- 3 janvier 1927 : L'hôtel Windsor, rue Principale, est détruit par le feu ; les pertes se chiffrent à 140 000 dollars.
- 22 janvier 1928 : Le parc Royal, rue Laurier, est complètement détruit par les flammes.
- 25 décembre 1928 : L'incendie de l'hôpital Sacré-Cœur cause la mort d'une religieuse.
- 14 janvier 1930 : Un incendie au 33b, rue Châteauguay cause la mort de 3 enfants de la famille Parisée.
- 15 mars 1933 : L'incendie de l'Allumière Canada Match, rue Dumas, fait 6 pertes de vie.
- 3 novembre 1934 : La famille Campeau est anéantie dans l'incendie du 45, rue Victoria ; 4 morts.
- 24 janvier 1937 : Le père et 4 enfants de la famille Fournier perdent la vie dans l'incendie du 140, rue Leduc.
- 3 mars 1938 : L'incendie des 77-85, Wellington, cause la mort de 3 personnes.
- 23 décembre 1943 : L'incendie de l'hôtel Central, rue Principale, cause 6 pertes de vie.

- 17 janvier 1944 : La mère et les 2 enfants McKinsty meurent dans l'incendie du 102 ½, Garneau.
- 29 mars 1946 : L'incendie du tablier du pont Interprovincial se propage à la montagne de « pitounes » de l'usine E.B. Eddy; le bois brûle pendant 4 jours.
- 18 mai 1950 : L'incendie de l'École normale Saint-Joseph, rue Notre-Dame, cause la mort de 4 religieuses.
- 5 août 1951 : L'incendie de l'hôtel Standish Hall, ancienne résidence de E. B. Eddy, rue Principale, cause la mort d'une personne.
- 6 mars 1953 : Six pompiers sont blessés dans l'incendie de la salle paroissiale Saint-Joseph; les pertes sont estimées à 125 000 dollars.
- 16 janvier 1955 : Trois membres de la famille Tremblay, le père, la mère et leur fille, meurent dans l'incendie du 17, Lois.
- 24 juillet 1955 : L'incendie du 54, rue Caron cause la mort de 7 enfants de la famille Laurin.
- 17 novembre 1955 : Malgré l'héroïsme de Lucien Dériger, l'incendie des appartements situés aux 122-124, Montcalm cause la mort de 5 personnes.
- 28 juillet 1956 : Une partie de l'usine de la E.B. Eddy, rue Laurier, est la proie des flammes. Les dommages se chiffrent à 250 000 dollars.
- 31 janvier 1960 : Un spectaculaire incendie rase les 185-191, rue Principale, dont la bibliothèque municipale, et cause des blessures à 5 pompiers.
- 14 septembre 1962 : L'incendie du 13, rue Scott fait 6 morts dans la famille Proulx et 6 blessés.
- 5 mai 1964 : Dix pompiers sont blessés dans l'incendie du supermarché A.L. Raymond, rue Champlain.

- 14 mai 1964 : La famille Wooden est durement éprouvée par la mort du père et de ses 5 enfants dans l'incendie du 39, rue Labelle.
- 26 août 1964 : Six établissements commerciaux, situés à l'angle des rues Principale et Laval, sont la proie des flammes. Les dommages s'élèvent à 500 000 dollars.
- 20 octobre 1964 : L'incendie de l'hôpital Notre-Dame, rue Front, cause des blessures à 5 enfants dont l'un meurt quelques semaines plus tard.
- 7 janvier 1965 : Une quantité considérable de marchandises emballées est détruite par le feu, la fumée et l'eau à l'entrepôt de la E.B. Eddy, près du pont des Chaudières.
- 28 avril 1966 : Dans l'incendie du 261½, Champlain, 8 enfants, dont 7 de la famille Larcher et 1 de la famille Émond, perdent la vie.
- 29 octobre 1970 : L'hôtel de ville est détruit par les flammes.
- 12 septembre 1971 : L'église Notre-Dame-de-Grâce est lourdement endommagée par les flammes. Elle sera démolie au mois de juin de l'année suivante.
- 28 novembre 1971 : L'usine E.B. Eddy est le théâtre d'un gigantesque incendie ; les pertes se chiffrent à trois millions de dollars.
- 6 janvier 1975 : L'école Saint-Thomas d'Aquin, construite en 1900 rue Montcalm, est détruite par le feu.
- 4 juin 1975 : L'école Lecomte, rue Victoria, longtemps connue sous le nom d'École supérieure, est ravagée par les flammes.
- 3 janvier 1976 : L'hôtel Duvernay (ancien hôtel Windsor), rue Principale, est la proie des flammes.
- 23 janvier 1977 : Un incendie au complexe de logements Place Radisson cause la mort de 6 vieillards.

- 17 septembre 1977 : Le pompier Jean-Claude Charbonneau perd la vie dans l'incendie des 115-117, Notre-Dame.
- 20 février 1978 : Deux édifices de la rue Montcalm, où logent notamment les bureaux de l'Office municipal d'habitation et l'entrepôt d'archives du Palais de Justice, sont complètement détruits par un incendie au cours duquel un mur s'effondre sur un camion à échelle aérienne. Les pertes sont évaluées à un million de dollars, sans compter la destruction d'environ 300 000 dossiers des archives judiciaires.
- 27 mai 1983 : Un important incendie au Foyer du Bonheur force l'évacuation de 92 personnes âgées et cause quelque 300 000 dollars de dommages.
- 24 avril 1985 : L'usine désaffectée de la Canada Packers, rue Montcalm, est victime d'un spectaculaire incendie d'origine criminelle.
- 17 septembre 1992 : L'ancien collège Cauvin, rue Saint-Laurent, est incendié par une main criminelle. C'était la deuxième fois en moins d'un an qu'on mettait le feu au bâtiment d'intérêt historique, abandonné.
- 14 avril 1995 : Le bloc Scott, un édifice d'intérêt historique situé au 50, promenade du Portage, est détruit par les flammes au cours de la nuit. C'est une perte de plus d'un million de dollars.
- 14 septembre 1997 : L'explosion de la maison du 40, Montmorency endommage une douzaine de maisons et fait un blessé.





---

## Annexe III

# Liste alphabétique des victimes des explosions et des incendies de Hull 1808 à aujourd'hui

---

*La présente liste contient les noms de toutes les personnes décédées à cause d'un incendie ou d'une explosion à Hull. Elle a été constituée à partir des journaux et des registres des cimetières locaux. Les femmes mariées sont inscrites sous leur nom de fille.*

### A

ALLARD, Edmond : 32, Garneau; natif de Prickford; marchand; fils de Moïse Allard et époux d'Ernestine Éthier; décédé dans l'incendie de son magasin situé aux 174-184, du Pont, le 10 août 1932.

ALLEN, Peter : 38 ans et 5 mois; 132, Saint-Joseph; décédé dans l'incendie de son domicile, le 27 janvier 1993.

ALTENA, Juergen : 5 ans; 244, Taché; fils de John Altena; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 11 février 1954.

### B

BARBEAU, Eugène : 12 ans; 32, Saint-Hyacinthe; fils de Joseph Barbeau et de Belléa Dusseau; blessures mortelles

dans l'explosion d'un entrepôt d'explosifs situé au coin des rues Wall et Duke, le 4 décembre 1894.

BASTIEN, Julien : 3 ans; 72, Sacré-Cœur; fils de Royal Bastien et de Lucienne Simard; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 14 mars 1956.

BASTIEN, Louise : 2 ans; 72, Sacré-Cœur; fille de Royal Bastien et de Lucienne Simard; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 14 mars 1956.

BEAUCHAMP, Albert : 14 ans; rue Wall; fils d'Euclide Beauchamp et de Marie Lalonde; blessures mortelles dans l'explosion d'un entrepôt d'explosifs situé au coin des rues Wall et Duke, le 4 décembre 1894.

BÉDARD, Aurore : 66 ans; Place Radisson; décédée dans l'incendie de l'aile n° 4, le 23 janvier 1977.

BÉDARD, Maurice : 60 ans et 11 mois; 98, Saint-Jacques; veuf de Germaine Renaud; décédé dans l'incendie de sa maison, le 23 février 1966.

BÉLAND, Henri : 25 ans; 43, Châteauguay; fils de Georges Béland et de Rose Simard; décédé dans l'incendie des 43-45, Châteauguay, le 4 avril 1952.

BÉLANGER, Jeannette : 5 ans et 3 mois; 16, Maisonneuve; fille de Ferdinand Bélanger et de Délia Boyer; mortellement brûlée par les allumettes avec lesquelles elle jouait et qui ont enflammé ses vêtements, le 8 novembre 1914.

BÉLISLE, Yvon : 9 ans; 122-124, Montcalm; fils de feu Trefflé Bélisle et d'Emma Larocque; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 17 novembre 1955.

BÉRTRAND, Anita : 20 ans; 10, de Beaujeu; fille de William Bertrand et de E. Giroux; décédée dans l'incendie de l'Allumière Canada Match, le 15 mars 1933.

BLAIS, Arthur : 22 ans; fils d'Isidore Blais et de Marguerite Champagne; décédé le 10 octobre 1913 des brûlures

subies dans l'incendie du domicile de son oncle, Félix Blais, 177, Leduc, le 8 octobre 1913.

BLANCHFIELD, Patrick : 49 ans; 121, Gatineau; journalier; époux de Bridget Burke; décédé le 9 mai 1910 à la suite d'une fracture du crâne subie dans l'explosion de la General Explosives, le 8 mai 1910.

BOUCHER, Alice : 17 mois; 182, Saint-Rédempteur; fille de Napoléon Boucher, pompier à la caserne n° 2, et d'Albertine Latreille; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 11 juillet 1924.

BOULET, Georges : 10 ans; 30, Saint-Étienne; fils de Gérard Boulet et de Marguerite Gervais; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 13 septembre 1964.

BOULET, Michel : 16 ans; 30, Saint-Étienne; fils de Gérard Boulet et de Marguerite Gervais; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 13 septembre 1964.

BRITT, Michel : 19 ans; 191, rue Gamelin; fils de Michel et de Monique Fortin; décédé dans l'incendie de son logement, le 28 juin 1997.

## C

CAMPEAU, Denise : 16 mois; 45, Victoria; fille de Jean Campeau et d'Ernestine Roy; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 3 novembre 1934.

CAMPEAU, Jean : 31 ans; 45, Victoria; barbier; originaire d'Otter Lake; fils de Xavier Campeau et époux d'Ernestine Roy; décédé dans l'incendie de son domicile, le 3 novembre 1934.

CAMPEAU, Luc-André : 4 mois; 45, Victoria; fils de Jean Campeau et d'Ernestine Roy; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 3 novembre 1934.

CAREAU, Émilien : 81 ans; 185, Brodeur; décédé dans l'incendie de son domicile, le 4 décembre 1989.

- CARRIÈRE, Émilia : 18 ans ; 272, Chaudière ; sourde-muette, fille de Patrice Carrière et d'Olivine Couvillon ; mortellement atteinte par une pierre dans l'explosion de la General Explosives, le 8 mai 1910.
- CARRIÈRE, Laurentia : 12 ans ; 272, Chaudière ; sourde-muette, fille de Patrice Carrière et d'Olivine Couvillon ; mortellement atteinte par une pierre dans l'explosion de la General Explosives, le 8 mai 1910.
- CAYER, Yves : 23 ans ; 2, Glenwood, Lucerne ; pilote ; fils de Roger Cayer ; mort dans l'incendie du hangar de Hull-Air, près du pont Interprovincial, le 26 mars 1969.
- CHARBONNEAU, Jean-Claude : 39 ans ; 133, Bourque ; pompier ; époux de Nicole Renaud ; décédé en combattant un incendie aux 115-117, Notre-Dame, le 17 septembre 1977.
- CHARLEBOIS, Robert : 58 ans ; 228, Saint-Joseph ; décédé dans l'incendie de son domicile, le 29 décembre 1976.
- CHARRON, Joseph : 64 ans ; 83b, Wellington ; veuf de Marie Leblond ; décédé dans l'incendie des 77-85, Wellington, le 3 mars 1938.
- CHESNARD, Lorenzo : 16 ans ; rue Wright ; fils de Marcil et d'Émélie Ouellette ; décédé le 20 septembre 1903 dans l'incendie du domicile familial.
- COLEMAN, George : 19 ans ; 15, Regent ; fils de William Coleman ; jambe fracturée dans l'explosion de la General Explosives, le 8 mai 1910, décédé le 22 mai suivant.
- CORNEAU, Arthur : 27 ans ; 49, Champlain ; employé aux scieries Booth ; époux de Marie Massiah ; reins cassés dans l'explosion de la General Explosives, le 8 mai 1910, alors qu'il était sur le quai de la gare ; décédé le 22 mai suivant.
- COTÉ, Monique : 26 ans ; 122-124, Montcalm ; épouse d'Antonin Parent et fille d'Elzéar Côté et de Réjeanne Boulay ; décédée dans l'incendie de son domicile, le 17 novembre 1955.

CREVIER, Marie : 31 ans; en religion, sœur Cécile, Sœur de la Providence; originaire de Cartierville; assistante économe; décédée en tentant d'éteindre les flammes dans l'incendie de l'hôpital Sacré-Cœur, le 25 décembre 1928.

CYR, Germaine : 26 ans; 307, Champlain; fille de Ferdinand Cyr et de Marcelline Paquette; décédée dans l'incendie de l'Allumière Canada Match, le 15 mars 1933.

## D

DALY, Annie : 30 ans; épouse de Thomas Hill; décédée dans l'incendie de son domicile, coin Wellington et Bridge, le 22 avril 1902.

DANN, John : 40 ans; 23, Ann; pompier chez E.B. Eddy; époux d'Ernestine Legault; mort brûlé dans la conflagration du 26 avril 1900.

DÉRIGER, Lucien : 44 ans; 122-124, Montcalm; employé de la plomberie Leblanc de Hull; époux de Thérèse Jeanvenne et fils de feu Louis Dériger d'Ottawa; victime de son héroïsme dans l'incendie de son domicile, le 17 novembre 1955.

DEROUIN, Jeannine : 63 ans; 20, Mance, appartement 305; veuve Séguin; décédée dans l'incendie de son domicile, le 24 janvier 1982.

DIONNE, Thérèse : 4 ½ ans; 31, Viger; fille d'Eudas Dionne et d'Agnès Lajambe; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 6 décembre 1926.

DIOTTE, Léon : 58 ans; 183, Dupont; époux d'Élisa Barnabé; décédé dans l'incendie de son domicile, le 25 octobre 1921.

DORION, Gracia : 35 ans; institutrice, célibataire; fille de Louis-Napoléon Dorion et de Marie Dorion; décédée dans l'incendie de son domicile, angle Principale et Leduc, le 3 avril 1919.

DORION, Marie : 40 ans; célibataire, institutrice à l'école Lecomre; fille de Louis-Napoléon Dorion et de Marie

Dorion; décédée dans l'incendie de son domicile, angle Principale et Leduc, le 3 avril 1919.

## E

ÉMOND, Charline : 2 ans; 57½, Archambault; fille de Daniel Émond et de Maureen Landers; décédée dans l'incendie du 261½, Champlain avec sept des enfants Larcher, le 28 avril 1966.

ÉTHIER, Aurèle : 18 ans; cultivateur de Chénier; décédé dans l'incendie de l'hôtel Central, rue Principale, le 23 décembre 1943.

## F

FABIEN, Donat : 12 ans; 33, Queen; fils d'Edmond Fabien et de Malvina Lacroix; blessé mortellement dans l'explosion de la General Explosives, le 8 mai 1910.

FOURNEL, Denis : 2 ans; 7½, Garneau; fils de Gérald Fournel et de Pauline Gagnon; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 15 mars 1956.

FOURNEL, Diane : 9 mois; 7½, Garneau; fille de Gérald Fournel et de Pauline Gagnon; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 15 mars 1956.

FOURNIER, Georges : 30 ans; 140, Leduc; natif de Blind River (Ontario); époux de Blanche Bouliane dit Lacroix; décédé dans l'incendie de son domicile, le 24 janvier 1937.

FOURNIER, Marcel : 2 mois; 140, Leduc; fils de Georges Fournier et de Blanche Bouliane dit Lacroix; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 24 janvier 1937.

FOURNIER, Pierrette : 2 ans; 140, Leduc; fille de Georges Fournier et de Blanche Bouliane dit Lacroix; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 24 janvier 1937.

FOURNIER, Rita : 4 ans; 140, Leduc; fille de Georges Fournier et de Blanche Bouliane dit Lacroix; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 24 janvier 1937.

FOURNIER, Roland : 6 ans ; 140, Leduc ; fils de Georges Fournier et de Blanche Bouliane dit Lacroix ; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 24 janvier 1937.

FURNESE, Jean-Paul : 49 ans ; 39, Richelieu, appartement 2 ; décédé dans l'incendie de son domicile, le 23 janvier 1978.

## G

GAGNÉ, Théodore : 31 ans ; 54, Wright ; époux d'Alphonsine Dupuis ; reins cassés dans l'explosion de la General Explosives, le 8 mai 1910.

GAGNON, Pauline : 42 ans ; 13, Scott ; épouse de Joseph Proulx ; décédée dans l'incendie de sa maison, le 14 septembre 1962.

GALLANT-PROULX, Doris : 67 ans ; Place Radisson ; décédée dans l'incendie de l'aile n° 4, le 23 janvier 1977.

GAUTHIER, Hormisdas : 23 ans ; Lac Sainte-Marie ; décédé dans l'incendie de l'hôtel Central, rue Principale, le 23 décembre 1943.

GIBSON, Pauline : 67 ans ; Place Radisson ; décédée dans l'incendie de l'aile n° 4, le 23 janvier 1977.

GIRARD, Maurice : 5 ans ; 150, Laval ; fils de Lionel Girard et de Cécile Brisebois ; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 26 mai 1939.

GODIN, Laura : 27 ans ; rue Leduc ; célibataire ; fille de François Godin et d'Herméline Vanasse ; mortellement brûlée en mettant du bois dans le poêle le 7 février 1919 ; décédée le lendemain.

GOMEZ, Rafaël : 22 ans ; de New York (États-Unis) ; batteur du trio Lazero ; décédé dans l'incendie du Standish Hall, le 5 août 1951.

GOUDIE, James L. K. : 38 ans ; 163, Notre-Dame ; employé de la buanderie Vail's ; époux de May Bellman ; décédé le 7 septembre 1953, le lendemain de l'incendie de son domicile.



## H

HAMELIN, Florida : 69 ans ; Place Radisson ; décédée dans l'incendie de l'aile n° 4, le 23 janvier 1977.

HENRIE, Albina : 49 ans ; 178, Saint-Joseph ; épouse de Joseph Ouellette ; décédée dans l'incendie de son domicile, le 18 mai 1936.

HILL, Maggie : 3 ans ; coin Wellington et Bridge ; enfant de Thomas Hill et d'Annie Daly ; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 22 avril 1902.

HILL, Pearl : 10 ans ; coin Wellington et Bridge ; enfant de Thomas Hill et d'Annie Daly ; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 22 avril 1902.

HILL, Robert : 7 ans ; coin Wellington et Bridge ; enfant de Thomas Hill et d'Annie Daly ; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 22 avril 1902.

HILL, Thomas : 45 ans ; coin Wellington et Bridge ; époux d'Annie Daly ; décédé dans l'incendie de son domicile, le 22 avril 1902.

HOTTE, Mathilde : 61 ans ; de Pointe-Gatineau ; cuisinière ; veuve d'Onésime Lafontaine ; brûlée sur tout le corps en allumant le poêle du bateau à vapeur *Rockland* le 19 juillet 1910, près de la jetée de la rue Langevin à Hull ; décédée le lendemain à l'hôpital de la rue Water, Ottawa. (Le vapeur assurait le remorquage des billots entre le glissoir à bois et la scierie Gilmour et Hughson.)

## I

INCONNU : bébé décédé dans la conflagration du 21 avril 1880.

## J

JEAN, Laurette : 33 ans ; 102½, Garneau ; épouse de Joseph McKinstry ; décédée dans l'incendie de son domicile, le 17 janvier 1944.

## L

- LABELLE, Aimé : 55 ans ; fermier du lac Caïman ; décédé dans l'incendie de l'hôtel Central, rue Principale, le 23 décembre 1943.
- LABELLE, Thérèse : 19 ans ; 74, Garneau ; fille de Joseph Labelle et d'Alexina Pichette ; décédée dans l'incendie de l'Allumière Canada Match, le 15 mars 1933.
- LABONTÉ, Édouard : 1 an ; 154, Montcalm ; fils d'Arthur Labonté (mère omise au registre du cimetière) ; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 17 décembre 1924.
- LABONTÉ, Honorine : 86 ans ; 84, Lesage, appartement 2 ; fille de Joseph Labonté et de Clorinthe Lebus ; décédée dans l'incendie de son domicile, le 12 juillet 1979.
- LACELLE, Alfred-Télesphore : 82 ans et 9 mois ; 84, Dollard ; époux de Marie-Louise Tremblay ; décédé dans l'incendie de son domicile, le 5 janvier 1959.
- LACELLE, Laura : 39 ans ; 166, Sacré-Cœur ; fille d'Odilon Lacelle et d'Oliva Charbonneau ; décédée dans l'incendie de l'Allumière Canada Match, le 15 mars 1933. Elle avait eu la jambe gauche fracturée (tibia) dans l'explosion de la General Explosives, le 8 mai 1910, et avait passé 119 jours à l'hôpital.
- LACHAPELLE, Fernande : 5 ans ; 82, rue Dollard ; fille de Camille Lachapelle et de Corinne Allen ; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 7 novembre 1918.
- LAFONTAINE, Marguerite : 35 ans ; en religion, sœur Marguerite-de-la-Charité, Sœur Grise ; originaire de Saint-Adelphe ; fille de Tiburce Lafontaine et d'Alexandrine Charesr ; décédée dans l'incendie de l'École normale, le 18 mai 1950.
- LAFRAMBOISE, Dora : 18 ans ; 144, du Pont ; fille d'Isaac Laframboise et d'Olive Baulne ; décédée le 7 février 1898 à la suite des brûlures subies le 19 janvier, au moment de l'explosion d'une lampe à pétrole au domicile familial.

- LANGEVIN, Roméo : 45 ans; 26, Courcelette; époux de Ghislaine Lebeau; décédé dans l'incendie de son domicile, le 24 novembre 1955.
- LANTHIER, Maurice : 64 ans; 63, Charlevoix; décédé dans l'incendie de son domicile, le 24 mars 1989.
- LARCHER, Anne : 1 an; 261½, Champlain; fille de Gaston Larcher et de Thérèse Knight; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 28 avril 1966.
- LARCHER, Benoît : 7 ans; 261½, Champlain; fils de Gaston Larcher et de Thérèse Knight; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 28 avril 1966.
- LARCHER, Carole : 6 ans; 261½, Champlain; fille de Gaston Larcher et de Thérèse Knight; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 28 avril 1966.
- LARCHER, Guy : 9 ans; 261½, Champlain; fils de Gaston Larcher et de Thérèse Knight; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 28 avril 1966.
- LARCHER, Louise : 10 ans; 261½, Champlain; fille de Gaston Larcher et de Thérèse Knight; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 28 avril 1966.
- LARCHER, Luc : 2 ans; 261½, Champlain; fils de Gaston Larcher et de Thérèse Knight; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 28 avril 1966.
- LARCHER, Marius : 4 ans; 261½, Champlain; fils de Gaston Larcher et de Thérèse Knight; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 28 avril 1966.
- LAROUCHE, Honoré : 42 ans; 51, Kent; journalier employé à la scierie Hurdman; époux d'Éléonore Cloutier; décédé dans l'explosion d'un entrepôt d'explosifs situé au coin des rues Wall et Duke, le 4 décembre 1894.
- LAROUCHE, Léo : 39 ans; 92, Saint-Henri; époux d'Émilia Darcy; décédé le 14 avril 1933 des suites des blessures subies dans l'incendie de l'Allumière Canada Match, le 15 mars 1933.

- LAURIN, Annette : 14 ans; 54, Caron; fille d'Aldoria Laurin et d'Alberta Blais; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 24 juillet 1955.
- LAURIN, Diane : 5 ans; 54, Caron; fille d'Aldoria Laurin et d'Alberta Blais; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 24 juillet 1955.
- LAURIN, Ferdinand : 33 ans; 276, Chaudière; époux d'Hélène Verner; atteint mortellement par une pierre dans l'explosion de la General Explosives, le 8 mai 1910.
- LAURIN, Gilles : 7 ans; 54, Caron; fils d'Aldoria Laurin et d'Alberta Blais; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 24 juillet 1955.
- LAURIN, Lise : 2 ans; 54, Caron; fille d'Aldoria Laurin et d'Alberta Blais; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 24 juillet 1955.
- LAURIN, Nicole : 13 ans; 54, Caron; fille d'Aldoria Laurin et d'Alberta Blais; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 24 juillet 1955.
- LAURIN, Paulette : 9 ans; 54, Caron; fille d'Aldoria Laurin et d'Alberta Blais; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 24 juillet 1955.
- LAURIN, Suzanne : 10 ans; 54, Caron; fille d'Aldoria Laurin et d'Alberta Blais; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 24 juillet 1955.
- LAVERDURE, Édouard : 60 ans; médecin; époux de Diane Plouffe; blessé dans l'incendie du 16, Langevin, le 19 février 1958; a succombé à ses blessures, le 27 mars 1958.
- LAVIGNE, Appoline : 43 ans; 112, Britannia; épouse de François Dubé; décédée le 26 avril 1905 des suites des blessures occasionnées par un cierge ayant enflammé ses vêtements, le 11 avril, alors qu'elle veillait le corps de son jeune enfant.

- LAVIOLETTE, Marie-Paule : 15 ans; 8, Charlevoix; fille de Victor Laviolette et de Fleur-Ange Simon; décédée dans l'incendie de l'Allumière Canada Match, le 15 mars 1933.
- LEBRUN, Guy : 2 ½ ans; 15, Saint-Henri; fils de Roland Lebrun et de Lucienne Beaudry; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 6 septembre 1957.
- LECLERC, [?] : 2 ½ ans; fille d'Ovide Leclerc; décédée dans l'incendie du domicile familial, rue Charles, le 2 janvier 1885.
- LEMIEUX, Adélarde : 54 ans; 83b, Wellington; fils de Joseph Lemieux et d'Anne Paquette; décédé dans l'incendie des 77-85, Wellington, le 3 mars 1938.
- LEMIEUX, Blanche : 9 ans; fille de Phidyme Lemieux et de feu Alma Dorion; décédée dans l'incendie de la maison de Marie Dorion, angle Principale et Leduc, le 3 avril 1919.
- LÉONARD, Évangéline : 8 ans; rue Saint-Florent; fille de Joseph Léonard; affreusement brûlée sur tout le corps en allumant le poêle en l'absence de ses parents le 15 septembre 1900; décédée le 17 septembre 1900.
- LEPAGE, Denis : 3 ans; 14, Saint-Hyacinthe; fils de Roland Lepage et de Juliette Leblond; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 21 avril 1970.
- LEPAGE, Michel : 7 ans; 14, Saint-Hyacinthe; fils de Roland Lepage et de Juliette Leblond; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 21 avril 1970.
- LÉVESQUE, Délia : 79 ans; Place Radisson; veuve de Narcisse Bastien; décédée le 12 janvier 1977 à la suite de l'incendie de son lit, le 2 janvier 1977.
- LÉVESQUE, Laurence : 50 ans; en religion, sœur Saint-Jean-de-la-Croix, Sœur Grise; originaire de Hull; fille d'Édouard Lévesque et d'Emma Legault; décédée dans l'incendie de l'École normale, le 18 mai 1950.
- LIBBY, M<sup>me</sup> L. A. : 70 ans; Place Radisson; décédée dans l'incendie de l'aile n° 4, le 23 janvier 1977.

LOISELLE, Marilda : 60 ans; 79, Saint-Jacques; veuve d'Alphonse Carrière; décédée dans l'incendie de son domicile, le 15 mai 1947.

## M

MAGEAU, Léo : 8 mois; 5, Woburn; fils d'Honoré Mageau et de Rose-Anne Drouin; décédé le 3 novembre 1912 des suites des brûlures subies dans l'incendie du domicile familial, le 2 novembre 1912.

MARENGÈRE, Clara : 82 ans; 277, Champlain; veuve d'Omer Giroux et fille de Joseph Giroux et de Marie-Anne Pichette; décédée dans l'incendie de son domicile, le 18 juin 1984.

MARTIN, Norbert : 35 ans; 36, Alma; époux d'Eudisie Bouchard; blessures mortelles dans l'explosion d'un entrepôt d'explosifs situé au coin des rues Wall et Duke, le 4 décembre 1894.

MATURIN, Senetta : 28 ans; 126, Laval; ex-épouse de Joseph Darloze Mentor; décédée à la suite de l'incendie du matelas de son lit à son domicile, le 14 janvier 1977.

McCANN, Louis : 17 ans; 3, Regent; fils d'Owen McCann et d'Émilie Boucher; blessé mortellement dans l'explosion de la General Explosives, le 8 mai 1910.

McGUIRE, Eva : 10 ans; fille de William McGuire; blessée grièvement dans l'incendie de l'hôpital Notre-Dame, rue Front, le 20 octobre 1964; elle a succombé à ses blessures le 10 novembre 1964 et a été inhumée le 12 novembre à Danford Lake (Québec).

McKINSTRY, Isabelle : 8 ans; 102½, Garneau; fille de Joseph McKinstry et de Laurette Jean; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 17 janvier 1944.

McKINSTRY, Roland : 9 mois; 102½, Garneau; fils de Joseph McKinstry et de Laurette Jean; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 17 janvier 1944.

MEANEY, William-Patrick : 46 ans; 2333, Osler, Regina (Saskatchewan); ingénieur de l'armée au camp de Petawawa; décédé dans l'incendie de l'hôtel Central, rue Principale, le 23 décembre 1943.

MONETTE, Georges : 8 mois; 35, Saint-Hyacinthe; fils d'Eusèbe Monette et de Corona Paquette; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 13 janvier 1949.

MUTCHMORE dit CHARRON, Régina : 5 ans; 9, Ottawa; fille d'Alexandre Mutchmore dit Charron et d'Albina Ménard; brûlée grièvement le 5 décembre 1906 par le feu du poêle qui a enflammé ses vêtements; décédée à la suite de ses blessures le 6 décembre 1906.

## N

NEVINS, Michael : 67 ans; cultivateur de Farrelton; décédé dans l'incendie de l'hôtel Central, rue Principale, le 23 décembre 1943.

## P

PAGETTE, Daniel : 4 ans; 37, Montmorency; fils de Noël Pagette et d'Adrienne Thibault; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 9 décembre 1963.

PAGETTE, Micheline : 9 ans; 37, Montmorency; fille de Noël Pagette et d'Adrienne Thibault; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 9 décembre 1963.

PAQUETTE, Oscar : 30 ans; 236, Champlain; plâtrier; époux de Blanche Bonneville; décédé dans l'incendie des 77-85, Wellington, le 3 mars 1938.

PAQUETTE, Zénaïde : 50 ans; rue Alma; épouse de Ferdinand Roger; brûlures sur tout le corps dues à une lampe renversée qui a communiqué le feu à son lit et à ses vêtements le soir du 28 mai 1902; décédée le lendemain.

- PAQUIN, J. Omer : 63 ans; 90, Principale; époux de Léonide Cloutier; décédé en mettant accidentellement le feu à ses vêtements, le 21 mars 1948.
- PARENT, Antonin : 28 ans; 122-124, Montcalm; époux de Monique Côté; décédé dans l'incendie de son domicile, le 17 novembre 1955.
- PARENT, Diane : 4 ans; 122-124, Montcalm; fille d'Antonin Parent et de Monique Côté; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 17 novembre 1955.
- PARISÉE, Adrienne : 7 mois; 33b, Châteauguay; fille de Pierre Parisée et de Laura Champagne; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 14 janvier 1930.
- PARISÉE, Jean-Paul : 4½ ans; 33b, Châteauguay; fils de Pierre Parisée et de Laura Champagne; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 14 janvier 1930.
- PARISÉE, Paulette : 2½ ans; 33b, Châteauguay; fille de Pierre Parisée et de Laura Champagne; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 14 janvier 1930.
- PATTON, Myrtle : 3 ans; chemin de Chelsea; fille de John F. Patton; décédée le 20 janvier 1887 à la suite des blessures subies dans l'incendie et l'explosion du domicile familial, le 13 janvier 1887.
- PICARD, Carol : 6 ans; lac Leamy; fils d'Alfred Picard et d'Alice Navion; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 21 juillet 1951.
- PILON, Benoît : 41 ans; 81, Falardeau; époux de Marie-Marthe [?]; employé du journal *Le Droit*; décédé dans l'incendie de sa maison, le 15 février 1977.
- POIRIER, Blanche : 37 ans; 217, Maisonneuve; fille d'Olivier Poirier et de Régina Philion; décédée dans l'incendie des 211 à 217 Maisonneuve, le 29 janvier 1945.
- POTVIN, Gilberte : 4 ans et 10 mois; 23, Rock; fille de Téléphore Potvin et de Victorine Richard; brûlée mortellement par le



feu mis accidentellement à ses vêtements par un enfant du nom de Broadhead qui jouait avec des allumettes, le 26 mai 1913.

PROULX, André : 16 ans ; 13, Scott ; fils de Joseph Proulx et de Pauline Gagnon ; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 14 septembre 1962.

PROULX, Cordélia : 89 ans ; Place Radisson ; veuve de Pierre Gourgon, d'Edmond Roy et de Léo Proulx ; décédée dans l'incendie de l'aile n° 4, le 23 janvier 1977.

PROULX, Daniel : 4 ans ; 13, Scott ; fils de Joseph Proulx et de Pauline Gagnon ; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 14 septembre 1962.

PROULX, Diane : 8 ans ; 13, Scott ; fille de Joseph Proulx et de Pauline Gagnon ; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 14 septembre 1962.

PROULX, Joseph : 51 ans ; 13, Scott ; époux de Pauline Gagnon ; décédé dans l'incendie de sa maison, le 14 septembre 1962.

PROULX, Nicole : 12 ans ; 13, Scott ; fille de Joseph Proulx et de Pauline Gagnon ; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 14 septembre 1962.

## R

REYNOLDS, John : 26 ans ; originaire de Tonis Falls, New Jersey (États-Unis) ; blessé mortellement dans l'explosion de la fabrique de dynamite de Patton, le 7 décembre 1895.

RICHER, Jeanne : 70 ans environ ; 66, Notre-Dame ; épouse de Wilfrid Saint-Cyr ; décédée dans l'incendie de sa maison, le 8 avril 1976.

RIVARD, Guillaume : 21 mois ; 244, Britannia ; fils de Pierre Rivard et de Perpétue Chorette ; brûlé à mort en jouant avec des allumettes, le 31 octobre 1896.

RODIER, Zoé : 46 ans ; 150, Laval ; épouse d'Olivier Girard ; décédée dans l'incendie de sa maison, le 26 mai 1939.

- ROUETTE, Mance : 38 ans; en religion, sœur Marie-de-la-Visitation, Sœur Grise; originaire de Trois-Rivières; professeuse de littérature française; fille de Thomas Rouette et de Louise Dugré; décédée dans l'incendie de l'École normale, le 18 mai 1950.
- ROY, Catherine : 70 ans environ; rue Main; épouse de Louis Goyette et mère de l'hôtelier Jacques Goyette; décédée dans la conflagration du 21 avril 1880.
- ROY, Ernestine : 35 ans; 45, Victoria; fille d'Antoine Roy et épouse de Jean Campeau; décédée dans l'incendie de son domicile, le 3 novembre 1934.

### S

- SABOURIN, Willie : 24 ans; 19, Wall; marié; blessé mortellement dans l'explosion de la General Explosives, le 8 mai 1910.
- SAINT-CYR, Wilfrid : 82 ans; 66, Notre-Dame; époux de Jeanne Richer; décédé le 9 avril 1976 à la suite de l'incendie de sa maison survenu le 8 avril 1976.
- SAINT-PIERRE, Marie : en religion, sœur Marie-du-Saint-Sacrement, Sœur Grise; originaire de Hull; fille d'Israël Saint-Pierre et d'Angèle Tremblay; décédée dans l'incendie de l'École normale, le 18 mai 1950.
- SARRAZIN, Lionel : 53 ans; 420, Slater, Ottawa; succombe à une crise cardiaque pendant un incendie à l'usine E.B. Eddy, le 23 novembre 1955.
- SAVARD, Herménéline : 69 ans; 88, Carillon; épouse de Calixte Bergeron et fille de Pierre Savard et d'Élodie Grenon; décédée parce que ses vêtements ont pris feu à son domicile, le 16 mars 1966.
- SÉGUIN, Téléphore : 65 ans et 8 mois; 117, Inkerman; veuf d'Éléonore Hurtibise; blessures mortelles dans l'explosion d'un entrepôt d'explosifs situé au coin des rues Wall et Duke, le 4 décembre 1894.

- SERVANT, Antoine : 12 ans; 110, Saint-Henri; fils d'André Servant et de Virginie Saint-Denis; blessé mortellement dans l'explosion de la General Explosives, le 8 mai 1910.
- SUN, Channtha : 7 ans; 78, Mance; d'origine cambodgienne; fils de Loeum Sun; décédé dans l'incendie de sa chambre, le 15 décembre 1989.
- SUN, Sokha : 9 ans; 78, Mance; d'origine cambodgienne; fils de Loeum Sun; décédé dans l'incendie de sa chambre, le 15 décembre 1989.

## T

- THOMAS, Shirley (née DALPÉ?) : 55 ans; 195, Dumas; épouse de Réginald Thomas; décédée dans l'incendie de son domicile, le 29 novembre 1978.
- TREMBLAY, Claire : 8 ans; 17, Lois; fille de Patrick Tremblay et de Berthe Verner; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 16 janvier 1955.
- TREMBLAY, Patrick : 50 ans; 17, Lois; époux de Berthe Verner; décédé dans l'incendie de son domicile, le 16 janvier 1955.
- TREMBLAY, Rachel : 5½ ans; 92, Laval; fille de Paul-Émile Tremblay et de Jeannette Lalonde; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 12 janvier 1944.
- TRÉPANIÉ, Liette : 26 ans; 221, Laval; décédée dans l'incendie de son domicile, le 3 janvier 1989.
- TRÉPANIÉ, Vicky : 3 ans; 221, Laval; fille de Liette Trépanier; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 3 janvier 1989.

## V

- VERNER, Berthe : 46 ans; 17, Lois; épouse de Patrick Tremblay; décédée dans l'incendie de son domicile, le 16 janvier 1955.

VIENS, Nancy : 12 ans; 26, Meunier, appartement 1 ; fille de John Viens et de feu Émilda Gauthier ; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 17 juin 1985.

## W

WATSON, Jack : 50 ans; coin Wellington et Bridge; mort brûlé dans l'écurie au moment de l'incendie de son domicile, le 22 avril 1902.

WILSON, Mike : 49 ans; domicilié à l'hôtel Central, rue Principale; d'origine ukrainienne; cireur de chaussures au Château Laurier; décédé dans l'incendie de l'hôtel Centtal, le 23 décembre 1943.

WOODEN, André : 7 ans; 39, Labelle; fils d'Yvon Wooden et de Denise Larivière; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 14 mai 1964.

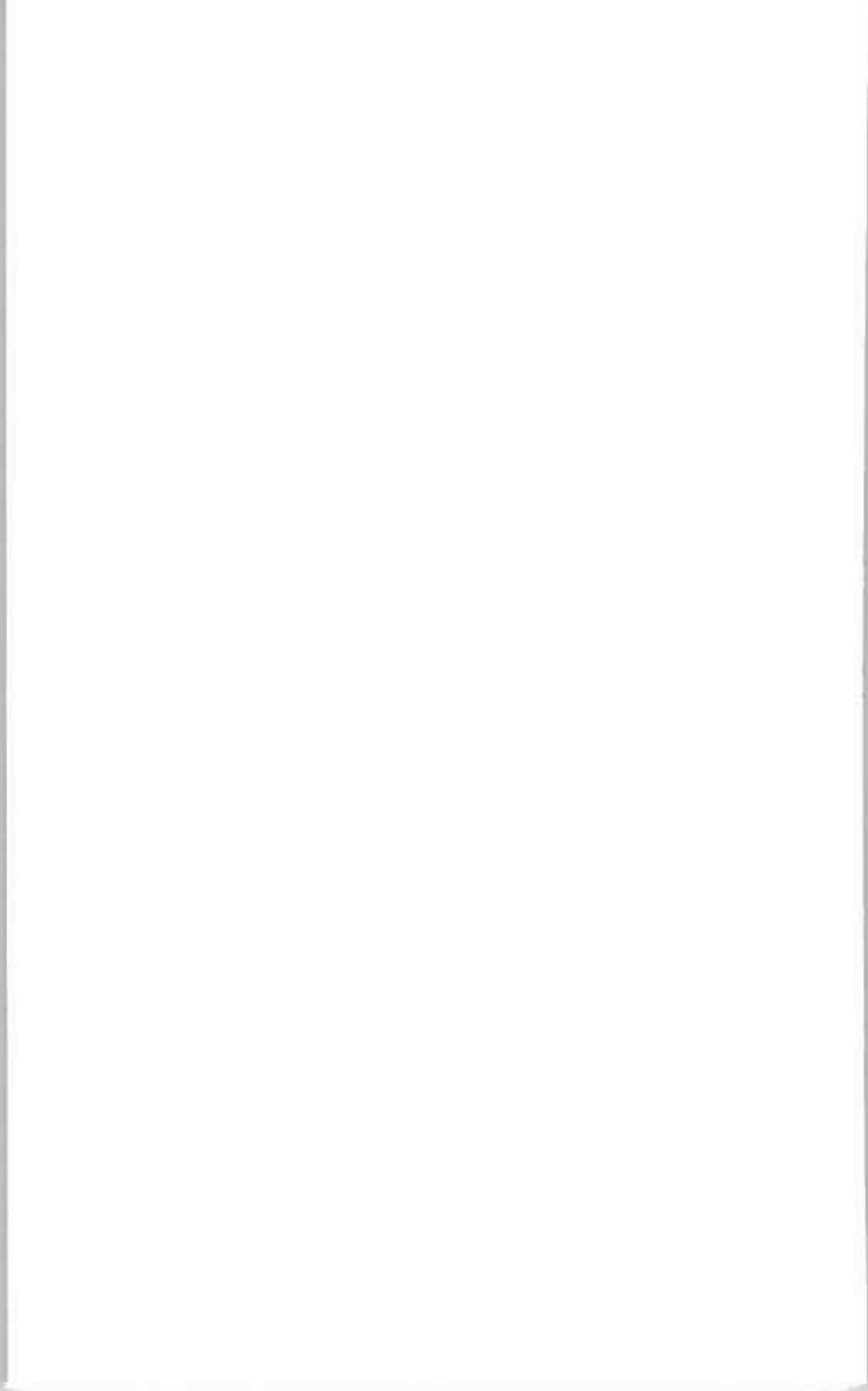
WOODEN, Lise : 4 ans; 39, Labelle; fille d'Yvon Wooden et de Denise Larivière; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 14 mai 1964.

WOODEN, Louise : 4 ans; 39, Labelle; fille d'Yvon Wooden et de Denise Larivière; décédée dans l'incendie du domicile familial, le 14 mai 1964.

WOODEN, Robett : 5 ans; 39, Labelle; fils d'Yvon Wooden et de Denise Larivière; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 14 mai 1964.

WOODEN, Yvon : 2 ans; 39, Labelle; fils d'Yvon Wooden et de Denise Larivière; décédé dans l'incendie du domicile familial, le 14 mai 1964.

WOODEN, Yvon : 32 ans; 39, Labelle; époux de Denise Larivière; décédé dans l'incendie de son domicile, le 14 mai 1964.



---

## Annexe IV

# Héros, héroïnes et sauveteurs

---

### A

ANDRION, Arthur : 43, Champlain; grièvement brûlé aux mains en éteignant le feu qui avait enflammé les vêtements de son épouse, le 16 mai 1916.

ARVISAIS, Roland : 50, Chénier; chauffeur d'autobus; a réveillé les occupants des bâtiments en flammes situés du 115 au 125, de l'Hôtel-de-Ville, le 23 janvier 1948.

### B

BÉLANGER, François : 30, rue Fox; employé de la ville de Hull; époux d'Élisabeth Coulombe; au « Grand Feu » du 26 avril 1900, a continué à assurer le fonctionnement de la station de pompage même s'il pouvait voir, à partir de son lieu de travail, sa maison brûler.

BENOÎT, Georges : 64, Church; chef des pompiers; partiellement asphyxié en portant secours à une fillette au « Grand Feu » du 26 avril 1900.

- BERTRAND, Carl : 37, Montmorency; fils de Carol Bertrand; est venu à la rescousse d'une dame âgée et d'un couple pour les aider à sortir des débris qui jonchaient la pièce où ils étaient, au moment de l'explosion du 40, Montmorency, le 14 septembre 1997.
- BIGRAS, Claire : 16 ans; a sauvé des flammes sa grand-mère, Marie-Louise Tremblay-Lacelle, dans l'incendie du 84, Dollard, le 5 janvier 1959.
- BLONDIN, Eugène : restaurateur; coupé au bras gauche en sauvant une femme dans l'incendie des 122-124, Montcalm, le 17 novembre 1955.
- BOND, Émile : capitaine des pompiers; époux de Quélina Demers; a sorti des flammes Arthur Blais dans l'incendie du 177, Leduc, le 8 octobre 1913; 1 mort; époux en secondes noces d'Alexina Beauchamp; a sauvé Louis Monest d'une mort certaine, avec l'aide du pompier Emmanuel Lafleur, dans l'incendie du 48, Victoria, le 9 février 1934.
- BOULET, Gérard : 30, Saint-Étienne; époux de Marguerite Gervais; a subi des brûlures en tentant de sauver 2 de ses enfants dans l'incendie de son domicile, le 13 septembre 1964.

## C

- CADIEUX, Jeanne d'Arc : 43 ans; 8, Saint-Hyacinthe; épouse de Wilfrid Fournier; brûlée au second degré en sauvant des flammes son bébé de 15 mois dans l'incendie de son domicile, le 28 février 1964.
- CARPENTIER, André : lieutenant-pompier; a pénétré à l'intérieur d'une maison en flammes, 19½, Walker, où il a sauvé la vie d'un homme sourd, le 25 décembre 1987.
- CHANTIGNY, Daniel : 37 ans; rue La Vérendrye; a porté secours à Francine Caron dans l'incendie du 35, La Vérendrye, le 10 mars 1991.

- CHARBONNEAU, Jacques : 18 ans ; 19b, Booth ; ambulancier ; brûlé à la main droite en sauvant un blessé dans l'incendie des 27-33, Eddy, le 28 janvier 1958.
- CHÉNIER, Roger : employé de la Plomberie Cléroux ; a porté secours à Ann Collins et ses enfants en les aidant à descendre de leur balcon au moment de l'incendie du 184b, Saint-Joseph, le 5 février 1994.
- CLÉROUX, Richard : 27 ans ; 154, Caron ; a porté secours à Josianne Bellard et Robert Leblanc dans l'explosion et l'incendie de leur domicile situé au 150, Caron, le 16 mars 1991.
- COMPTON, Winston : 151, rue Dollard ; époux d'Hélène [?] ; employé du Canadien National ; a porté secours aux 3 enfants Peterson dans l'incendie du 27b, Verdun, le 12 janvier 1959.
- CORMIER, Simon : 191, Gamelin ; a réussi à sauver une dame âgée dans l'incendie de son domicile, le 28 juin 1997.
- CRÊTE, Vincent : 22, Sainte-Hélène ; a tenté, sans succès, de sauver 2 des enfants Boulet dans l'incendie du 30, Saint-Étienne, le 13 septembre 1964.
- CREVIER, Jean : policier ; 24 ans ; fils d'Elzéar Crevier, de Boisbriand ; a sauvé 4 personnes, avec l'aide de son collègue Paul Delorme, dans l'incendie des 111-117, Wellington, le 8 mars 1973 ; a sauvé des flammes Martin Cyr, 5 mois, et un homme non identifié dans l'incendie du 85, Eddy et du 13, de l'Hôtel-de-Ville, le 6 août 1985.
- CREVIER, Marie : 31 ans ; en religion, sœur Cécile, Sœur de la Providence ; originaire de Cartierville ; assistante économe ; décédée en portant secours aux malades et en tentant d'éteindre les flammes dans l'incendie de l'hôpital Sacré-Cœur, rue Laurier, le 25 décembre 1928.

## D

- DÉCARIE, Paul : policier ; s'est porté au secours d'un homme non identifié, avec l'aide de son collègue Jean Crevier, dans



l'incendie des 85, Eddy et 13, de l'Hôtel-de-Ville, le 6 août 1985.

DELORME, Paul : policier ; 32 ans ; a sauvé 4 personnes, avec l'aide de son collègue Jean Crevier, dans l'incendie des 111-117, Wellington, le 8 mars 1973.

DÉRIGER, Lucien : 44 ans ; époux de Thérèse Jeanvenne ; mort en sauvant des flammes plusieurs personnes dans l'incendie des 122-124, Montcalm, le 17 novembre 1955.

DUBUC, Raymond : pompier ; s'est porté au secours de Nicole Bonneau dans l'incendie du 65½, Eddy, le 12 février 1981.

DUNCAN, Walter : policier ; 34 ans ; époux de Carmen Saint-Louis ; au risque de sa vie, a porté secours à 3 personnes, avec son collègue Jean-Louis Ménard, dans l'incendie des 35-39, Eddy, le 13 août 1968.

## E

ÉMERY, Samuel : rue Dalhousie ; époux d'Amanda Deneau ; brûlures à la tête et aux mains en sauvant du brasier ses 2 enfants, Marie-Jeanne, 3½ ans, Simone, 1 an, et son épouse dans l'incendie de son domicile, le 23 octobre 1911.

## F

FAUVELLE, Laurent : pompier ; a assisté Pierre Joanisse dans le sauvetage de Guy Lebrun au moment de l'incendie du 15, Saint-Henri, le 6 septembre 1957 ; 1 mort.

## G

GAREAU, Jean : 57 ans ; blessé en prêtant secours à 4 personnes dans l'incendie du 735, Saint-Joseph, le 4 juillet 1985.

GAUVIN, G. : a prêté main-forte au capitaine des pompiers Émile Bond qui a porté secours à Arthur Blais dans l'incendie du 177, Leduc, le 8 octobre 1913 ; 1 mort.

GROULX, Richard : lieutenant-pompier; s'est porté au secours d'Yves Bertrand dans l'incendie du 31, Châteauguay, le 6 décembre 1991.

GROULX, Robert : 15, Saint-Jacques; journalier; blessé en tombant d'une échelle pendant qu'il aidait les pompiers à sauver une personne dans l'incendie des 27-33, Eddy, le 28 janvier 1958.

GUAY, Thomas : rue Spring; lacérations au corps et à la figure en sauvant ses 5 enfants dans l'incendie de son domicile, le 23 octobre 1903.

## H

HALL, James : sergent de police qui, avec deux de ses collègues, a porté secours à Julien Bazinet dans l'incendie du 275, Maisonneuve, le 18 décembre 1961.

HULQUIST, Steve : 71, rue Jeanne-d'Arc; chimiste; a sauvé la vie de 3 jeunes filles dans l'incendie de l'Allumière Canada Match, le 15 mars 1933.

## J

JOANISSE, Pierre : 17 ans; 12, Saint-Henri; fils de J.-David Joannis; a retiré des flammes l'enfant Guy Lebrun dans l'incendie du 15, Saint-Henri, le 6 septembre 1957 (l'enfant est mort quelques heures plus tard).

JOANISSE, Richard : 20 ans; 12, Saint-Henri; fils de J.-David Joannis; a contribué à sauver des vies en se portant au secours des occupants du 15, Saint-Henri, dans l'incendie du 6 septembre 1957.

JOANISSE, Robert : 30 ans; 12, Saint-Henri; fils de J.-David Joannis; a contribué à sauver des vies en se portant au secours des occupants du 15, Saint-Henri, dans l'incendie du 6 septembre 1957.

JOLY, Patrick : agent de police ; 31 ans ; a réveillé 7 personnes, dont Louis Girard qu'il a sauvé d'une mort certaine, dans l'incendie des 67-69, rue du Pont, le 1<sup>er</sup> avril 1932.

## L

LABELLE, Claude : 21, Caron ; a éveillé les habitants du 54, Caron, sauvant ainsi la vie de 2 personnes dans l'incendie de cette maison, le 24 juillet 1955.

LABONTÉ, Jean-Pierre : en visite chez Gilles Tremblay au 5-408, Cité des Jeunes, a porté secours et ranimé le jeune Sébastien Pratte, avec l'aide de deux autres personnes, dans l'incendie du 3-406, Cité des Jeunes, le 29 avril 1990.

LAFLEUR, Bernadette : rue Alma ; brûlée aux deux mains en sauvant la vie de son neveu, Lucien Côté, dont les vêtements étaient en flammes, le 29 juillet 1902.

LAFLEUR, Emmanuel : pompier ; a sauvé Louis Monest d'une mort certaine dans l'incendie du 48, Victoria, le 9 février 1934, avec l'aide du chef des pompiers, Émile Bond.

LAFLEUR, Napoléon : 58 ans ; capitaine des pompiers ; coupé à une main en brisant une fenêtre pour sortir des enfants dans l'incendie des 122-124, Montcalm, le 17 novembre 1955.

LAFRENIÈRE, Yvon : 44, rue Frontenac ; en compagnie de Yves Waters, il se mit, à deux reprises, à la recherche des locataires du deuxième étage d'un bâtiment en flammes situé au 98, Saint-Jacques, et a sauvé 2 personnes, dont 1 enfant de 10 ans, le 12 février 1988.

LALONDE, Paulette : 14 ans ; fille de Léo Lalonde et de Noëlla Chénier ; habitait au lac Leamy ; gardienne des enfants du voisin, Patrice Picard ; a sauvé 5 des 6 enfants (19 mois à 11 ans) de la mort au moment de l'incendie de leur domicile, le 21 juillet 1951 ; 1 mort.

LAMBERT, Royal : 243, Maisonneuve ; a porté secours aux 3 enfants Peterson dans l'incendie du 27b, Verdun, le 12 janvier 1959.

- LAMOUREUX, Éric : a prêté secours à Louise Cléroux-Francœur en participant à la chaîne qui a permis de la libérer d'un balcon du troisième étage dans l'incendie du 230, Mutchmore, appartement 307, le 24 juillet 1994.
- LARAMÉE, Paul : pompier ; a sauté du troisième étage pour saisir le bas d'une échelle qui allait glisser sous le poids des sinistrés évacués dans l'incendie des 122-124, Montcalm, le 17 novembre 1955.
- LARENTE, Gisèle : 127, Saint-Henri ; épouse de René Monette ; blessée en sauvant ses 3 enfants des flammes dans l'incendie des 127, 129 et 129a, Saint-Henri, le 12 mars 1968.
- LAROCHE, Jacques : 20 ans ; 76, Mance ; fils de Jacques Laroche ; partiellement asphyxié en tentant de porter secours aux 2 enfants Sun dans l'incendie du 78, Mance, le 15 décembre 1989 ; 2 morts.
- LAROCQUE, Michel : pompier ; 26 ans ; a pénétré dans la maison en flammes du 81, Leduc à deux reprises, au péril de sa vie, pour sauver M<sup>me</sup> Maria Medeiros et son neveu Tommy, le 11 février 1987. Pour son geste, il a reçu la médaille de la Bravoure du Canada, le 19 août 1988.
- LAVICTOIRE, Rhéal : 299, Saint-Joseph ; blessé dans l'incendie des 297-299-301, Saint-Joseph, en portant secours à Marguerite Broadhead, le 7 novembre 1958.
- LÉGARÉ, Maurice : sous-lieutenant des pompiers ; a arraché des flammes Roger Sauvé dans l'incendie du 117, Saint-Joseph, le 22 mai 1962.
- LESIEUR, Thomas : a sauvé des flammes sa belle-sœur, M<sup>me</sup> B. Bélanger, au 24, Brewery, dans la conflagration du 26 avril 1900.
- LÉVEILLÉ, Gilles : citoyen de Gatineau ; a porté secours à une femme à demi-consciente assise dans son automobile en flammes sur l'autoroute A-50, le 16 janvier 1995.

## M

- MASSIA, Eustache : rue Wright ; a sauvé d'une mort certaine sa belle-sœur, Rose Laberge, 19 ans, dont les vêtements prirent feu en allumant le poêle, le 26 février 1910 ; il la projeta à l'extérieur de la maison et la roula dans la neige.
- McGLASHAN, Rodrigue : a prêté secours à Louise Cléroux-Francœur en participant à la chaîne qui a permis de la libérer d'un balcon du troisième étage dans l'incendie du 230, Mutchmore, appartement 307, le 24 juillet 1994.
- MÉNARD, Jean-Louis : policier ; 22 ans ; époux de Jeannette Bilodeau ; au risque de sa vie, a porté secours à 3 personnes, avec son collègue Walter Duncan, dans l'incendie des 35-39, Eddy, le 13 août 1968.
- MEUNIER, Jean-Marie : 37, Charlevoix ; a tenté, sans succès, de sauver 2 des enfants Boulet dans l'incendie du 30, Saint-Étienne, le 13 septembre 1964.
- MIRON, Paul : 4, Wellington ; employé de la ville de Hull ; au « Grand Feu » du 26 avril 1900, a continué à assurer le fonctionnement de la station de pompage même s'il pouvait voir, à partir de son lieu de travail, sa maison brûler.
- MULLIGAN, [?] : employé des tramways ; a porté secours à une dame Piché dont le mari essayait d'éteindre le feu qui avait pris à ses vêtements, le 3 juillet 1908.

## N

- NORMAND, André : a prêté secours à Louise Cléroux-Francœur, dans l'incendie du 230, Mutchmore, appartement 307, le 24 juillet 1994, en grim pant, par l'extérieur, au balcon du troisième étage où la femme était prisonnière, et en formant une chaîne avec quatre de ses compagnons pour la descendre.
- NORMAND, Daniel : a prêté secours à Louise Cléroux-Francœur en participant à la chaîne qui a permis de la libérer

d'un balcon du troisième étage dans l'incendie du 230, Mutchmore, appartement 307, le 24 juillet 1994.

NORMAND, Pierre : a prêté secours à Louise Cléroux-Francœur en participant à la chaîne qui a permis de la libérer d'un balcon du troisième étage dans l'incendie du 230, Mutchmore, appartement 307, le 24 juillet 1994.

## P

PAQUETTE, André : pompier; avec l'aide du pompier Luc Saint-Denis, est venu au secours de son collègue Daniel Albert, recouvert par les briques d'un mur effondré, dans l'incendie du 164, Notre-Dame, le 14 octobre 1979.

PAQUETTE, Émile : 36 ans; 273, Champlain; surintendant; graves brûlures sur tout le corps pour avoir secouru 6 employées dans l'incendie de l'Allumière Canada Match, le 15 mars 1933.

PAQUIN, Robert : capitaine des pompiers; a sauvé la vie de M<sup>me</sup> Hazel Sinclair en lui appliquant le resuscitateur au cours de l'incendie qui a fait 6 morts à Place Radisson, le 23 janvier 1977.

PATTON, John F. : chemin de Chelsea; au mépris de sa vie et en dépit d'une blessure sérieuse, est retourné dans sa maison en flammes pour en sortir sa fille de 3 ans, le 13 janvier 1887.

PELLETIER, Wenceslas : 22 ans; 65, Saint-Hyacinthe; partiellement asphyxié en venant au secours des employés de la fabrique d'allumettes dans l'incendie de l'Allumière Canada Match, le 15 mars 1933.

PHILION, Pierre : pompier; a sauvé un bébé d'une mort certaine dans l'incendie d'un logement au 101, boulevard Sacré-Cœur, le 6 janvier 1990.

PICHÉ, Eugène : rue Alma, près d'Albert; brûlé aux deux mains en éteignant les flammes qui brûlaient les vêtements de son épouse, le 3 juillet 1908.

PLANTE, Henri : 107, Charlevoix; a tenté de sauver la vie de Laura Godin, dont les vêtements brûlaient, en jetant sur elle une couverture, le 7 février 1919.

PROULX, Richard : pompier; s'est porté au secours de Nicole Bonneau dans l'incendie du 65½, Eddy, le 12 février 1981.

## R

REPENTIGNY, Barnabé de : 62 ans; rue Wright; époux d'Émilie Roy; contremaître à la fabrique d'allumettes E.B. Eddy; brûlé aux mains et au visage en portant secours à E. Saint-Louis dont les vêtements étaient en flammes, janvier 1911.

RICHARD, Armand : employé de la Plomberie Cléroux; a porté secours à un des enfants Collins en l'aidant à descendre du balcon, au moment de l'incendie du 184b, Saint-Joseph, le 5 février 1994.

RICHARD, Émélie : 14, chemin Columbia; épouse d'Urbain Viau; au mépris de sa vie et au prix de contusions et de blessures internes, a sauvé des flammes sa petite-fille, Simone Lavallée, 3 ans, dans l'incendie de sa maison, le 14 juillet 1912.

ROCQUE, Raymond : policier; grièvement blessé à la poitrine pour avoir volontairement attrapé un enfant tombant du troisième étage dans l'incendie des 122-124, Montcalm, le 17 novembre 1955.

ROSSIGNOL, Arthur : pompier; partiellement asphyxié en tirant des flammes le jeune Léo Mageau, au 5, Woburn, le 2 novembre 1912; l'enfant est mort.

## S

SAINT-DENIS, Luc : pompier; avec l'aide du pompier André Paquette, est venu au secours de son collègue Daniel Albert, recouvert par les briques d'un mur effondré, dans l'incendie du 164, Notre-Dame, le 14 octobre 1979.

SHESKAY, Frank : 20, rue Walker ; a participé au sauvetage du bébé de 4 mois de la famille Bériault, dans l'incendie du 19½, Walker, le 25 décembre 1987.

## T

TESSIER, Émile : 111, rue Lois ; a placé une échelle sous une fenêtre de la fabrique et aidé un certain nombre d'employés de l'Allumière Canada Match à sortir de l'édifice en flammes, le 15 mars 1933.

TÉTREAULT, Benoît : policier qui, avec deux de ses collègues, a porté secours à Julien Bazinet dans l'incendie du 275, Maisonneuve, le 18 décembre 1961.

TROTTIER, Gilles : citoyen de Gatineau ; a sauvé des flammes une femme et son enfant dans l'incendie du 20, Larose, le 13 novembre 1981.

TROTTIER, Jean : policier qui, avec deux de ses collègues, a porté secours à Julien Bazinet dans l'incendie du 275, Maisonneuve, le 18 décembre 1961.

TRUDEL, Isaïe : 64, Church ; employé de la ville de Hull ; époux d'Alphonsine Chatel ; au « Grand Feu » du 26 avril 1900, a continué à assurer le fonctionnement de la station de pompage même s'il savait que sa maison était en train de brûler.

## V

VALADE, Maria : servante chez Ferdinand Bélanger au 16, Maisonneuve, a tenté de sauver la vie de Jeannette Bélanger qui est morte après avoir mis le feu à ses vêtements en jouant avec des allumettes, le 8 novembre 1914.

VILLENEUVE, Lorenzo : rue Kent ; a réussi à prêter secours à Ludger Viau qui, dans un effort pour sauver ses meubles dans l'incendie du 154, Kent, s'était trouvé prisonnier dans sa maison, le 29 juillet 1946.



## W

WATERS, Yves : 44, rue Frontenac; en compagnie d'Yvon Lafrenière, s'est mis, à deux reprises, à la recherche des locataires du deuxième étage d'un bâtiment en flammes situé au 98, Saint-Jacques, et a rescapé 2 personnes, dont 1 enfant de 10 ans, le 12 février 1988.

---

## Annexe V

# Noms anciens et actuels des rues et des lieux de Hull

---

JADIS

AUJOURD'HUI

### LES RUES

Adélaïde  
Albert  
Albion  
Alfred  
Alma  
Ann  
Autumn  
Aylmer, chemin d'

Baillet  
Beaujeu, de  
Boult  
Brewery  
Bridge (voir du Pont)

Sacré-Cœur  
Hôtel-de-Ville  
Dollard  
Papineau, à l'est de Kent  
Notre-Dame  
Garneau  
Carillon  
Boulevard Taché

Voir Youville  
Amherst  
Laurier  
Montcalm  
Eddy

Britannia	Maisonneuve
Burke	Gagnon
Catherine	Charlevoix
Central(e)	Hôtel-de-Ville
Chamberlain	Sacré-Cœur, à l'est de Maisonneuve
Charles' Lane	Aubry
Charles (rue)	Frontenac
Chaudière	Saint-Rédempteur
Chelsea, chemin de	Boulevard Saint-Joseph
Church	Saint-Jacques
Cimetière, chemin du	Boulevard Fournier et rue Dussault
Columbia	Saint-Joseph, entre Taché et Montcalm
Courcelette	Rue disparue sous le complexe de la Place du Portage
Dalhousie	Située entre la rue Laurier, l'Outaouais, le quai de Hull et le monastère des Servantes de Jésus Marie. Disparue. Aujourd'hui le parc Jacques-Cartier
Division	Saint-Jean-Baptiste
Duke	Leduc
Dupuis	Morin
Eddyville	Taylor
Église, de l'	Saint-Jacques
Eugène	Dumas
Eugénie	Talon

Fox	Sainte-Bernadette
Gatineau, chemin de	Montcalm, à l'ouest du ruisseau de la Brasserie et le boulevard Saint-Joseph à partir de la rue Montcalm en direction nord
Guy	Bagot
Hannah	Châteauguay
Inkerman	Champlain
Ivy	Gagnon
King's Road	Laurier
Lac, du	Laval
Lake	Laval
Langevin	Disparue avec la construction de la Place du Portage
Lisgar	d'Aiguillon. Disparue. Était au nord de l'actuel boulevard Sacré-Cœur
Lorne	Maisonneuve, au nord de Sacré-Cœur
Main	Promenade du Portage
Metcalf	Brébeuf
Ottawa	Verchères. Disparue avec la construction de la Place du Portage

Philemon	Vaudreuil
Pont, du	Eddy
Principale	Promenade du Portage
Queen	Saint-Laurent, entre Saint- Rédempteur et Laval
Ravine	Carillon, entre les rues Pilon et Wright
Reboul	Dussault
Regent	Saint-Laurent, entre le ruisseau de la Brasserie et la rue Saint-Rédempteur
Regina	Dalbé
Rock	Pilon
Saint-Bernard	Saint-Étienne, à l'est de Laval
Saint-Cuthbert	Saint-Laurent
Saint-Joseph	Courcellette. Disparue avec la construction de la Place du Portage
Saint-Omer	Verdun; en 1908, rue conduisant à l'actuel quai de Hull
Spring	Morin
Stewart	Notre-Dame, au nord de Sacré-Cœur
Tracy	Dumas
Verchères	Disparue avec la construction de la Place du Portage

Victoria	Victoria. Aussi Tracy, qui est devenue Dumas
Wall	Papineau, à l'ouest de Kent
Woburn	Iberville
Wright	Wright. Aussi, à une certaine époque, la rue Laurier, entre le pont Interprovincial et la rue Hôtel-de-Ville
Youville	Bout de rue perpendiculaire à Laurier qui conduisait au pont Interprovincial, devenue par la suite Baillot

## LES LIEUX

Calvaire	Éminence de la rue Iberville
Christie, lac	Lac des Fées
Collège Notre-Dame	Site actuel de l'immeuble Bell Canada, rue Hôtel-de-Ville
Eddyville	Secteur des rues Front et Taylor
Flora, lac	Parc Fontaine
Gilmour's Mill	Scierie située à l'extrémité nord de la rue Laurier

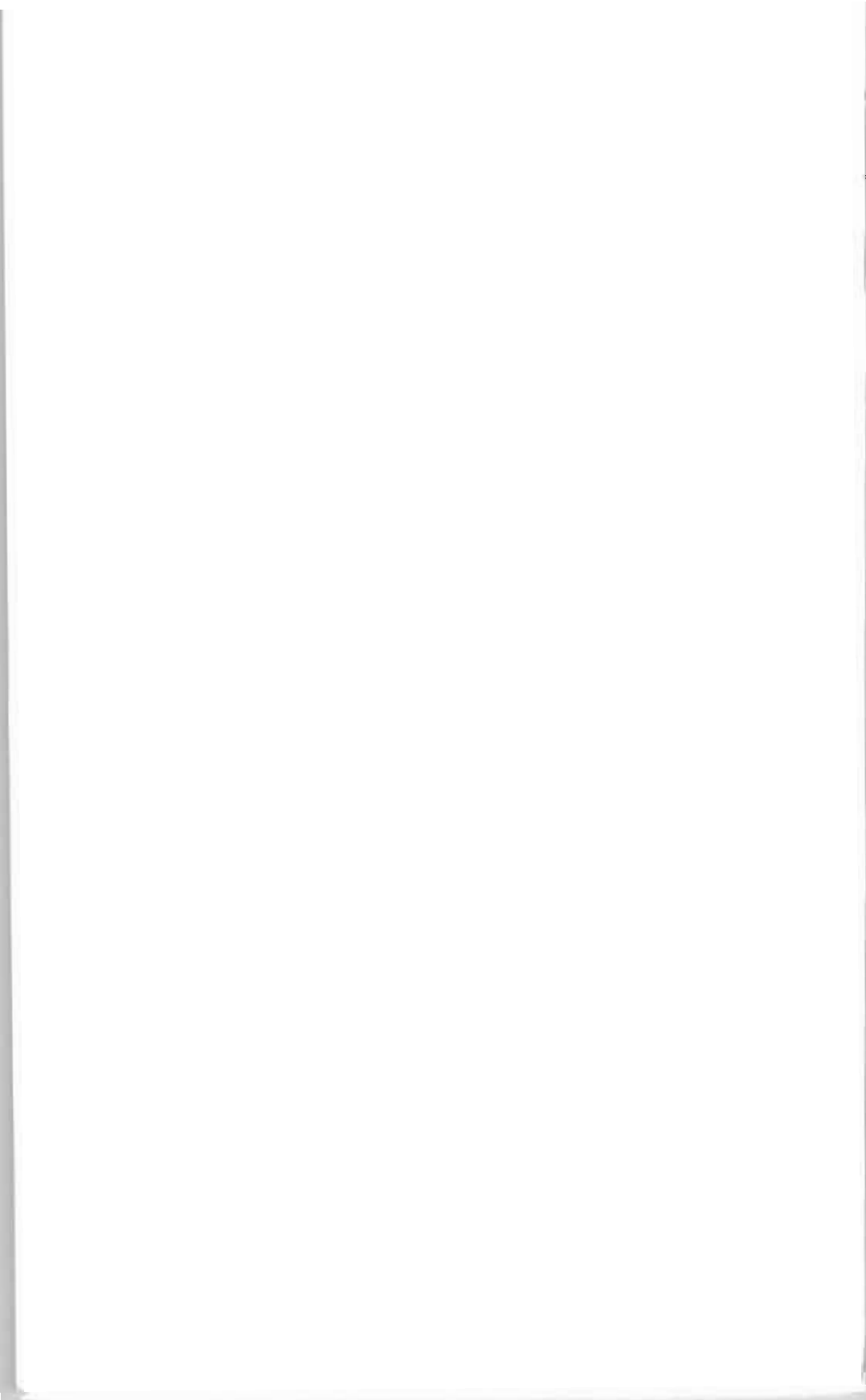
Hôtel de ville	L'ancien hôtel de ville et son parc étaient situés à l'emplacement actuel de la Maison du Citoyen et de la Place du Portage
Interprovincial, pont	Officiellement Royal-Alexandra
Minnow, lac	Parc Sainte-Bernadette
Notre-Dame-de-Grâce, église	Était située où se trouve l'hôtel entre les rues Laurier, Victoria et Notre-Dame
Petite Ferme	Secteur borné à l'ouest par la rue Saint-Rédempteur, au sud par le boulevard Saint-Laurent, à l'est par la rue Brébeuf
Standish Hall	Était situé où se trouve aujourd'hui un hôtel, au coin des rues Montcalm et de la promenade du Portage
Tétreauville	Secteur riverain situé au bas et du côté ouest de la deuxième côte du boulevard Taché
Trou de deux heures	Dépression de la rue Saint-Rédempteur, à

l'extrémité ouest de la rue  
Frontenac

Wrightville

Secteur situé du côté ouest  
du ruisseau de la Brasserie,  
entre la rue Laramée et le  
boulevard Gamelin





---

# Bibliographie

---

## SOURCES ARCHIVISTIQUES

### **Archives municipales de Hull**

Assesment roll of the Corporation of the City of Hull 1887-1888, 1896-1897, 1899-1900.

Rôle général de perception de la corporation de la Cité de Hull, 1885-1886, 1887-1888, 1909-1910, 1910-1911.

Conseil municipal de la Cité de Hull, procès-verbaux, 1875-1923.

Conseil du canton de Hull, procès-verbaux, 1871-1875.

Service d'incendie :

Documentation générale, bureau du directeur du Service des incendies de la Ville de Hull.

Rapports annuels du département des incendies de Hull, 1920, 1921, 1922, 1925, 1927-1928, 1929-1930, 1932-1933, 1933-1934, 1934-1935, 1935-1936, 1936-1937, 1948, 1949, 1950, 1951, 1967, 1968.

Rapports de la Station d'incendie n° 2, 1912-1917.

Rapports d'incendie de la Cité de Hull, 1913.  
Rapports du jour, 1919-1929.

**Autres archives municipales**

Archives de la Ville de Québec, liste des principaux incendies survenus à Québec.

Archives municipales d'Ottawa, *Ottawa-Hull Fire Relief Fund*, 1900, MG 154-2-4 à MG 154-2-6.

**Archives nationales du Canada (ANC)**

Recensement 1901, Hull, microfilm T-06549.

Photographies de l'explosion de 1910, C6574 à C6582.

**Archives nationales du Québec-Outaouais (ANQ-O)**

Correspondance générale du Procureur général, fonds E17/273, dossier n° 2052, 1910.

Fonds Champlain Marcil (photographies).

Fonds Ville de Hull (photographies).

Registre de la population du Québec, 1926-1970, mariages et décès.

Registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse épiscopale St. James de Hull, 1860-1896, microfilm MFM-1242.

Registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Hull, 1886-1900, microfilms MFM-0271, MFM-0272 et MFM-0273.

Registres du cimetière Notre-Dame de Hull, 1890-1978.

Registres du cimetière du Très-Saint-Rédempteur de Hull, 1913-1978.

**Archives provinciales des Oblats (Montréal)**

Correspondance du supérieur des Oblats de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce de Hull avec le père provincial, fonds 2D20.

**Archives Deschâtelets (Ottawa)**

Codex Historicus de Notre-Dame de Hull, JC 4001.C21C, vol. 1.

Bulletin paroissial de Notre-Dame-de-Grâce, vol. 2, n° 24,  
1<sup>er</sup> juin 1913.

Calendrier de Notre-Dame-de-Grâce, juin 1900.

#### Autres archives

Archives personnelles de M<sup>me</sup> Madeleine Chénier-Latrémouille  
sur l'incendie de l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Archives personnelles de Roland Michaud (photographies).

Ontario Archives (photographies).

Ottawa General Hospital, Operation Register, octobre 1909-  
février 1911 ; Register of the Ottawa General Hospital, 1907-  
1920.

Produits forestiers E.B. Eddy ltée (photographies).

Record of entitement-1900, Beechwood Cemetery, Ottawa.

Registre des inhumations du cimetière Notre-Dame, Ottawa,  
1900.

### IMPRIMÉS

#### Journaux et périodiques

*Canadian Illustrated News* (Montréal), 1<sup>er</sup> et 8 mai 1880.

*Dimanche Outaouais* (Hull), mars 1992.

*La Gazette d'Ottawa* (Ottawa), 1880.

*La Minerve* (Montréal), juin-août 1870.

*La Patrie* (Montréal), avril-mai 1900, 23 décembre 1964.

*La Presse* (Montréal), mai 1886, juin 1888, décembre 1894, avril-  
mai 1900, juin 1903 et août 1906, mai 1910, 6 novembre  
1991, 15 novembre 1995.

*La Vallée de l'Ottawa* et *La Vallée d'Ottawa* (Hull), 20 octobre  
1884-3 juillet 1888.

*Le Canada* (Ottawa), 5 juin 1869-21 décembre 1869, 1880-1884.

*Le Courrier d'Outaouais* (Ottawa et Hull), 1870-1876.

*Le Droit* (Ottawa), 1913-1997.

- Le Monde Canadien* (Montréal), 3 mai 1900.  
*Le Pionnier Canadien* (Hull), 3 février 1904-2 mars 1905.  
*L'Événement du jeudi* (Paris), 25 janvier 1996.  
*Le Soleil* (Québec), 27 avril 1900.  
*Le Spectateur* (Hull), 4 mai 1889-20 mars 1891, 4 janvier 1894-29 décembre 1896, 2 janvier 1909-15 mai 1913.  
*Le Temps* (Ottawa), 3 novembre 1894-31 décembre 1915.  
*Ottawa Free Press* (Ottawa), 1871, juin-août 1877, mai-juillet 1878, 1889.  
*The Globe* (Toronto), 27 et 28 avril, et 5 mai 1900.  
*The Ottawa Daily Citizen*, *The Ottawa Citizen* et *The Evening Citizen* (Ottawa), 1865, 1869, 1871, 1875, 1877, 1878, 1880, mai 1886, juin 1888, juin 1898, avril-mai 1900, juin 1903, août 1906, mai 1910, mars 1933, novembre 1955.  
*The Ottawa Evening Journal*, *The Ottawa Journal* et *The Evening Journal* (Ottawa), janvier 1887, décembre 1894, avril-mai 1900, juin 1903, mai 1910, mars 1933, novembre 1955, septembre 1957.  
*The Ottawa Times* (Ottawa), 1869-1877.

#### Articles

- « A letter written by Sarah Rosina Wright », *Outaouais*, vol. 1, n° 1 (1986), p. 13.  
 BOUTET, E., série d'articles dans le journal *Le Droit*, Ottawa, 1960.  
 —, « Les grands incendies du xx<sup>e</sup> siècle à Hull », *Asticou*, vol. 22, n° 42 (avril 1990), p. 6-27.  
 CARON, W. L., « Propos pompiers — Cité de Hull », *Congrès des chefs de police et pompiers*, province de Québec, juillet 1940.  
 CHEVRIER, Francine et Louise BISSON, « Le Grand Feu de 1900 et les joutnaux », *Asticou*, vol. 22, n° 42 (avril 1990).  
 HAMELIN, Jean, « Lanctot, Médéric », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, volume 10, Québec, PUL, 1972, p. 461-467.

- JULIEN, Germaine, « Des pionnières de l'éducation dans Hull », *Outaouais*, vol. 2 (1987), p. 29-45.
- LAPOINTE, Pierre-Louis, « Loi relative aux constituts... », *Outaouais*, vol. 1, n° 1 (1986), p. 19-23.
- , « Le Grand Feu de 1900 », *Outaouais*, vol. 1, n° 1 (1986), p. 11-18.
- Lettre de Tom Harvey à son frère George Harvey, publiée dans la revue *Outaouais*, vol. 1, n° 1 (1986), p. 18.
- OUIMET, Raymond, « Hull : La tragique explosion », *L'Outaouais généalogique*, vol. 12, n° 2 (1990), p. 41-48.
- , « La grippe espagnole à Hull », *Asticou*, vol. 22, n° 43 (novembre 1990), p. 2-14.
- PROVOST, Claude, « Le premier Canadien-Français [*sic*] chef des pompiers d'Ottawa », *L'Outaouais généalogique*, vol. 18, n° 5 (novembre-décembre 1996), p. 163-165.
- RAINVILLE, Alain, « Les plans d'assurance contre l'incendie au Canada », *L'Archiviste*, n° 3 (1996), p. 25.
- RODRIGUE, J.-G., « Les Frères des écoles chrétiennes à Hull 1878-1978 », *Asticou*, n° 21 (mai 1979), p. 18.

#### Documents et livres de référence

- CHARTRAND, Robert, Index des Rôles d'évaluation de la ville de Hull, 1876-1877 à 1879-1880, Hull, Société de généalogie de l'Outaouais.
- Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes du Canada, cinquième session – huitième parlement, 1900*, vol. 52, Ottawa, S.E. Dawson, 1900.
- Débats de la Chambre des communes du Canada, deuxième session – quatrième parlement, 1880*, vol. 9, Ottawa, C.W. Mitchell, 1880.
- Débats du Sénat du Canada, cinquième session – huitième parlement, 1900*, Ottawa, S.E. Dawson, 1900.
- GOAD, Chas. E., « Plans d'assurance de la ville de Hull 1887 révisé en mai 1895; janvier 1903; janvier 1903 révisé en

- 1908; 1903 révisé en 1915 », Bibliothèque municipale de Hull.
- MARCOTTE LTÉE, *Annuaire de la ville de Hull 1956 et 1957*, Bibliothèque municipale de Hull.
- MICHAUD, R., *Historique des feux à Hull 1958-1989*, revue de presse, Bibliothèque municipale de Hull.
- MIGHT DIRECTORY CO. OF TORONTO, *Ottawa City Directory including Hull, 1886-1887, 1897-1898, 1899, 1900, 1902, 1903, 1905, 1906, 1910, 1927*.
- OUIMET, Raymond, *Visite des paroissiens du Très-Saint-Rédempteur de Hull – 1927*, Hull, Société de généalogie de l'Outaouais, 1995.
- OUIMET, Raymond et Denise LATRÉMOUILLE, *Liste des donateurs pour la décoration de l'église Notre-Dame-de-Grâce, Hull, Québec, 1892*, Hull, Société de généalogie de l'Outaouais, n° 25, 1992.
- PHEMISTER, M., *Le grand incendie d'Ottawa-Hull, 1900*, exposition organisée par les Archives municipales d'Ottawa, 1983.
- POLK, R. L. & Co., *Annuaire de la ville de Hull de 1959 à 1985*, Bibliothèque municipale de Hull.
- Report of the Hull Fire Relief Committee*, Hull, Nap. Pagé, 1888.
- Report of the Ottawa and Hull Fire Relief Fund*, Ottawa, The Rolla L. Crain Co. Ltd, 1900.
- Reportage sur les Pompiers de Hull*, vol. 9, n° 9 (1990).
- Underwriters Survey Bureau Limited*, plans d'assurance de la ville de Hull, 1928 et 1952, ANQ-O.
- VILLEMAIRE, Luc, *Les bâtiments du 48-50 et 52-54-56 Laval. Les maisons Arbiq et Chénier*, Étude historique et patrimoniale préparée pour le compte de la Ville de Hull, 25 juillet 1990.
- WOODBURN, A. S., *The Ottawa Directory and Dominion Guide*, 1875.

## Études

- BAIRD, D. M., *The Story of Firefighting in Canada*, Erin, The Boston Mills Press, 1986.
- BOUGAINVILLE, Louis-Antoine de, « Mémoires sur l'état de la Nouvelle-France » (1757), dans *Écrits sur le Canada*, Éditions Pélican/Klineksieck.
- BRAULT, L., *Hull 1800-1950*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1950.
- , *Aylmer d'hier*, Aylmer, Institut d'histoire de l'Outaouais, 1981.
- BROUSSEAU, Francine, *Historique du nouvel emplacement du musée national de l'Homme à Hull*, Musée national de l'Homme, collection « Mercure », Histoire n° 38, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1984.
- BURGESS-WISE, D., *Fire Engine & Fire Fighting*, Londres, Octopus Book Ltd., 1977.
- CINQ-MARS, E. E., *Hull, son origine, ses progrès, son avenir*, Hull, Bérubé Frères éditeurs, 1908.
- Du premier Hôtel de ville à la Maison du Citoyen*, collectif, Hull, Éditions Asticou, 1981.
- Étude d'ensemble du patrimoine*, Ethnotech inc., juillet 1988.
- FITZSIMONS, D. R. et J. B. MATHESON, *History of the Ottawa Fire Department, 150 years of firefighting*, Ottawa, [s.é.], 1989.
- GAFFIELD, Chad, et al., *Histoire de l'Outaouais*, Québec, IQRC, 1994.
- HUGHSON, J. W. et C. C. J. BOND, *Hurling down the pine*, Chelsea, The Historical Society of the Gatineau, 1987.
- JAHIER, M., *Rappels historiques sur la Ville d'Orléans, ses incendies et les prémices de l'Organisation des Secours*, Orléans, 1991.
- JOLICCEUR, J., *Histoire anecdotique de Hull*, Hull, Société historique de l'Ouest du Québec, 1977.



- JOUBERT, S. et L. VERMETTE, *Le village d'Argentine*, Hull, Association du patrimoine du Ruisseau, 1992.
- LATRÉMOUILLE, D. et J. ALIE, *Hull, entre mémoire et histoire*, Hull, Éditions Vents d'Ouest, 1995.
- LECLERC, E., *Statistiques rouges*, Québec, éd. privée, 1932.
- LINTEAU, P.-A., et al., *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, [s.l.], Boréal Express, 1979.
- McDOUGAL, Frank, « Hull burnt and rebuilt », *Missionary Record of the O.M.I.*, vol. 3-4, 1893-1894, p. 156-160.
- Nos Racines*, vol. 7, chapitre 80.
- SHORTER, G. W., *Ottawa-Hull Fire of 1900*, Fire Study n° 7, National Research Council, Canada, Division of Building Research, Ottawa, June 1962.
- SMITH, J. G., *Pertes par le feu au Canada*, Ottawa, Commission de la conservation, 1918.
- VINCENT-DOMEY, O., *Filles et familles en milieu ouvrier : Hull, Québec, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, collection RCHTQ, Études et documents, 1991.

#### Autres

- OUIMET, Raymond, *Histoires de cœur insolites*, Hull, Éditions Vents d'Ouest, 1994.
- TARDIF, Marc-André, « Le Revenant de la rue Notre-Dame », dans *Jeux d'adresses*, textes réunis par Julie Huard, Michel-Rémi Lafond et François-Xavier Simard, Hull, Éditions Vents d'Ouest, collection « Rafales/contes et nouvelles de l'Outaouais québécois », 1996, p. 53-60.

## COMMUNICATIONS ET TÉMOIGNAGES ORAUX

- BRIAND-CHOUINARD, Germaine, témoignages sur l'explosion de 1910, 8 et 27 mai 1991.
- CHOLETTE, Philippe, témoignage sur Philorum D'Aoust, 5 février 1997.
- DUBRÔLE-MAHAUX, Carmen, communication sur les maisons « en bois Papillon », 26 février 1996.
- DUPUIS-DUSSAULT, Évelyne, témoignage sur l'explosion de 1910, 23 juin 1993.
- FRÉDÉRIK-FOURNIER, Jocelyne, communication sur l'incendie de l'Allumière Canada Match, 15 février 1996.
- GAUDREAU, Laura, témoignage sur l'explosion de 1910, 5 décembre 1989.
- GINGRAS, Jean-Marcel, ancien directeur du Service des incendies de la ville de Hull, nombreuses rencontres au cours de l'année 1991.
- GODIN, Philias, conversations diverses, février 1987.
- GODIN, Raoul, conversations diverses, été 1973.
- JACQUES, Jean-Guy, ancien directeur du Service d'incendie de la ville de Hull, nombreuses conversations au cours des années 1993 et 1996.
- LATRÉMOUILLE, Denise, communications, 29 décembre 1995, 2 et 11 janvier 1996.
- MAHEU-POTVIN, Aurore, témoignage sur l'incendie de l'Allumière Canada Match, 7 mars 1996.
- MARCIL, Falconio, communication sur l'explosion de 1910, 6 mai 1991.
- MICHAUD, Roland, ancien directeur du Service d'incendie de la ville de Hull, témoignage, 17 janvier 1996.
- ROCHELEAU, Gilles, ancien maire de la ville de Hull, entretien avec l'auteur, 8 juillet 1997, et conversation, 3 septembre 1997.

SINCENNES, Jacques, ancien inspecteur du Service d'incendie de la ville de Hull, témoignage, 19 février 1996.

SAINT-DENIS, Luc, chef de formation, Service d'incendie de la ville de Hull, témoignage, 27 février 1996.

SAINT-DENIS-MONTREUIL, Rose, témoignage sur l'explosion de 1910, 8 décembre 1989.

SAINT-MARTIN-MORIN, Aldéa, témoignage sur l'explosion de 1910, 11 décembre 1989.

---

# Index des noms de personnes

---

*L'index ne comprend pas les noms des victimes, des héros, des héroïnes et des sauveteurs apparaissant aux annexes III et IV.*

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| Akroyd, 28.  | Barbeau, Eugène, 228, 229.        |
| Albert, Daniel, 215, 216.                              | Barette, Ferdinand, 79, 245.      |
| Albert, John, 38.                                      | Bauset, J. E., 52.                |
| Albert, Louis, 244.                                    | Bauset, Jules, 245.               |
| Alie, Jean, 222.                                       | Bazin, Rosario, 242.              |
| Allan (sénateur), 124, 125.                            | Beauchamp, Casildée, 117.         |
| Allard, T. J., 140.                                    | Beauchamp, Joseph, 228, 229, 230. |
| Andrews, Louisa, 108.                                  | Beaudin (docteur), 230.           |
| Antille, Michel, 217.                                  | Beaudin, J., 51.                  |
| Arbique, Jean-Baptiste, 40, 115.                       | Beaudry (échevin d'Aylmer), 102.  |
| Archambault, Urgel, 142, 143, 144, 145, 146, 244, 249. | Bélanger, François, 102, 118.     |
| Ardouin, G. G. V., 52.                                 | Bélisle, famille, 202.            |
| Attwood, William, 113.                                 | Bélisle, Prospère, 202, 203.      |
| Aubry, Edmond-Stanislas, 69, 71, 72, 73, 80, 141, 230. | Bélisle, Yvon, 202, 205.          |

- Bell (docteur), 240.  
 Belleau, Jean, 217, 218.  
 Benoît, Georges, 80, 81, 101, 103, 109, 133, 157.  
 Benoît, Maxime, 25, 26, 80.  
 Benoît, Zéphyrin, 79, 80.  
 Bernier, Rose de Lima, 117.  
 Berthiaume, Joseph, 88.  
 Bertrand, Anita, 172, 173.  
 Bilodeau, Victor, 51.  
 Blais, Edmond, 220.  
 Blais, Ferdinand, 175.  
 Blais, Joseph, 51, 115, 120.  
 Blanchfield, John, 238.  
 Blanchfield, Patrick, 236, 238, 241.  
 Blondin, Eugène, 202, 204.  
 Bond, Émile, 173, 211.  
 Bonhomme, P. J., 185.  
 Bonneville, Agnès, 117.  
 Booth, C. Jackson, 127.  
 Booth, John Rudolphus, 33, 34, 51, 65, 74, 75, 105, 127, 128, 130, 134, 138, 140, 141, 149, 231.  
 Bothwick (échevin d'Ottawa), 45.  
 Bouchard, Eudosie, 230.  
 Boucher, Joseph, 135, 149.  
 Bougainville, Louis-Antoine de, 10, 13.  
 Boulianne dit Lacroix, Blanche, 182.  
 Bourn (consul), 57.  
 Bourque, Joseph, 76, 227, 228, 229, 232, 233.  
 Boutet, Edgar, 12.  
 Boyce, Harry, 164.  
 Boyer, Napoléon, 106.  
 Brassens, 184.  
 Brault, Lucien, 12, 247.  
 Brazeau, Luc, 13.  
 Brigham, 117, 225, 226.  
 Brisebois, Pierre, 76.  
 Brisebois, Wilfrid, 171.  
 Bronson, E. H., 51.  
 Brûlé, Victorine, 114, 120.  
 Cabana, Séraphin, 65.  
 Cadieux, Jeanne d'Arc, 199, 200, 201.  
 Cadieux, Prosper, 124.  
 Caron, Damien, 245.  
 Caron, Félix, 39.  
 Caron, Lucher, 106.  
 Carrière, Anthyme, 39.  
 Carrière, Émilie, 240, 241.  
 Carrière, J., 51.  
 Carrière, Laurentia, 240, 241.  
 Carrière, Noé, 51.  
 Carrière, Patrice, 240.  
 Cauvin, Eugène, 46, 51.  
 Champagne, L. N., M<sup>me</sup>, 224.  
 Champagne, Louis-Napoléon, 68, 69, 102.  
 Charbonneau, Jean-Claude, 214, 215.

- Charbonneau, Michel, 49.  
Charette, J. W., 192.  
Charlebois, 90.  
Charles (vicaire), 46.  
Charpeney, père, 23, 24.  
Chartrand, René, 13.  
Châtillon, Sévère, 21.  
Chénier, Cyrille, 226.  
Chénier, Jos., 232.  
Chevrier, Eugène, 174.  
Chevrier, G., 173.  
Cholette, Philippe, 118.  
Cinq-Mars, E. E., 12.  
Clemow (sénateur), 124, 125, 126.  
Cléroux-Francoeur, Louise, 198.  
Cloutier, Joseph, 229, 230.  
Coleman, George, 241.  
Compton, Winston, 196, 197.  
Constantineau, Irène, 192.  
Cook, Mary, 113.  
Corbeil, Damas, 130.  
Corneau, Arthur, 241.  
Côté, Ferdinand, 51.  
Côté, Monique, 205.  
Coursol, A., 51.  
Coursolle, André, 81, 82, 99.  
Cousineau, J. A., 192.  
Cox, Samuel, 245.  
Crevier, Jean, 206, 207.  
Currier, dame, 37.  
Currier, Hannah, 51.  
Currier, Joseph, 30, 51.  
Cyr, Germaine, 171, 173, 192.  
Cyr, J. B., 51.  
Daigneault, Emma, 195.  
Daigneault, Moïse, 195.  
D'Amour, Marcel, 187.  
Dann, John, 113, 214.  
Daoust, 164.  
Daoust, Albert, 81, 115, 136.  
Daoust, Alexis, 115.  
Daoust, André, 98, 107.  
D'Aoust, Philorum, 99, 105, 118.  
Davies (conseiller de Hull), 242.  
Décarie, Paul, 207.  
Delorme, Paul, 206, 207.  
Demers, Marcelline, 112, 117, 141.  
Dériger, Lucien, 203, 205.  
Dériger, Robert, 203.  
Derouin, Thomas, 228, 229, 230.  
Désabrais, Élie, 35.  
Deschênes, Ovide, 229.  
Desmarais, Louis, 117.  
Desmarais, Thomas, 90, 94, 117.  
Desrochers, Félix, 51.  
Dettmers, 26.  
Dever (sénateur), 126.  
Dion, Arthur, 43, 51, 85, 120.  
Doran, Sara, 149.

- Dorion, E., 52.  
 Dorion, Gracia, 167.  
 Dorion, Josée, 219.  
 Dorion, Marie, 167.  
 Dorion, veuve, 167, 168.  
 Drummond (sénateur), 125.  
 Duchamp-Delville, Charles, 12.  
 Ducharme, Isidore, 245.  
 Duguay, Charles, 35.  
 Duhamel, Louis, 47, 52.  
 Duhamel, Mgr, 51, 136.  
 Duhaut, Augustin, 242.  
 Dumais, Paul, 45.  
 Dupuis, D., 245.  
 Dupuis (échevin de Hull), 149.  
 Dupuis, Hormidas, 245.  
 Dupuis-Dusseault, Evelyne, 195.  
 Durocher, P., 51.  
 Durocher, P. H., 52.  
 Dusseault, Dominat, 149.  
 Dusseault, Donat, 149.  
 Eddy, Ezra Butler, 10, 16, 17, 25, 26, 31, 33, 34, 42, 48, 51, 59, 60, 64, 67, 68, 74, 75, 77, 85, 127, 138, 155, 170.  
 Eddy, veuve, 141.  
 Édouard VII, 242.  
 Émond (enfant), 218, 219.  
 Erratt (échevin d'Ottawa), 45.  
 Fabien, Donat, 238.  
 Falardeau, V. O., 51, 109.  
 Faulkner, E. J., 52.  
 Fauvelle, Laurent, 198.  
 Favreau, Paul, 38.  
 Feely, George, 113, 119.  
 Feely, William, 102.  
 Filteau, François-Xavier, 73.  
 Fleury, Adélar, 106.  
 Foran, Thomas, 91, 101.  
 Forget, Malvina, 90, 117.  
 Forget, Octave, 117.  
 Forget, père, 104.  
 Fournier, André, 215.  
 Fournier, Fabien, 78.  
 Fournier, Georges, 182.  
 Fournier, Rachel, 199, 200.  
 Fournier, Wilfrid, 199.  
 Fréchette, Guillaume, 49.  
 Frédérick-Fournier, Jocelyne, 154.  
 Gagné, J., 51.  
 Gagné, Théodore, 241.  
 Gaudreau, Laura, 194.  
 Gauthier, Roland, 214, 215.  
 Gauvreau, François, 37.  
 Genest, Ludger, 31, 36, 51, 62, 63, 64, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 75, 78, 79, 80, 81, 85, 133, 137, 140, 144, 146, 249.  
 Gilmour, Allan, 33, 51.  
 Gingras, dame, 73.  
 Gingras, Jean-Marcel, 13, 213, 217, 222.

- Girouard, C., 51.  
Giroux, Joseph, 214, 222.  
Goyette, H. A., 52.  
Goyette, Jacques, 29, 115.  
Graham (coroner et échevin de Hull), 47, 165, 231.  
Gravelle, C., 51.  
Gravelle, Joseph, 143, 144, 149, 227, 242, 249.  
Gravelle P., 51.  
Gravelle, Wilfrid, 220.  
Grondin, D., 51.  
Groulx, Robert, 220.  
Guertin, Édouard, 35.  
Guilbault, Alphonse, 43, 51, 73, 115.  
Guillemain, Henri, 59.  
Guimond, J. A., 192.  
Guimond, Lorenzo, 90.  
Guimond, Marcel, 117.  
Guimond, Napoléon, 90, 91, 104, 113, 117, 119.  
Guitard, Armand, 218.  
  
Hamilton, Peter, 98.  
Harnois (vicaire), 46.  
Harvey, George, 93.  
Harvey, Tom, 93, 118.  
Hay, Mary Garnish, 90, 101.  
Hébert, Gilles, 185, 187.  
Helmer, Richard, 80, 81.  
Hill, Annie, 164.  
Hill, Maggie, 164.  
Hill, Pearl, 164.  
Hill, Robert, 164.  
Hill, Thomas, 164.  
Hugo, Victor, 60.  
Hulquist, Steve, 172.  
Hurdman, 48.  
  
Jacques, Jean-Guy, 13, 218, 219, 222.  
Joannisse, Pietre, 197, 198.  
Joannisse, Richard, 197.  
Joannisse, Robert, 197.  
Johnston, Canon, 51.  
  
Kingsbury, François-Xavier, 141.  
Kingsbury, Xavier, veuve, 90.  
Kirouac, 117.  
  
Labelle, Claude, 176.  
Labelle, dame, 29.  
Labelle (docteur), 240.  
Labelle, Onésime, 117.  
Labelle, Thérèse, 173.  
Lacelle, Laura, 171, 173.  
Lachance (bébé), 106, 114.  
Laferrière, J.-Olivier, 45.  
Laferrière, Rodolphe, 107, 109.  
Laferrière, Roland, 45.  
Lafleur, Napoléon, 204.  
Lafond (dentiste), 222.  
Lafond, Gédéon, 245.  
Lafrance, Luc, 40.



- Lafranchise, 236.  
Lagacé, dame, 139.  
Lajeunesse, Alexandre, 235.  
Lamarche, Claire, 293.  
Lamartine, 60.  
Lambert, Royal, 196, 197.  
Lamoureux, Éric, 221.  
Lanctot, Médéric, 67, 68.  
Landry, Édouard, 37, 38.  
Lapensée, Sophie, 117.  
Lapointe, Pierre-Louis, 12, 13.  
Laramée, Paul, 204.  
Larcher, famille, 176, 218, 219.  
Larin, Louis, 89.  
Larivière, Michel, 17.  
Larocque, Michel, 217.  
Larouche, Honoré, 228, 229, 230.  
Larouche, Léo, 173.  
Latour, Téléphore, 43, 51, 103.  
Latrémouille, dame, 28.  
Latrémouille, Denise, 13, 84, 85, 193.  
Latrémouille, Lucien, 185.  
Laurier, Wilfrid, 67, 100.  
Laurin, Annette, 176.  
Laurin, Diane, 176.  
Laurin, famille, 175, 176.  
Laurin, Ferdinand, 158, 239, 241.  
Laurin, Gilles, 176.  
Laurin, Joseph, 240.  
Laurin, Lise, 176.  
Laurin, Nicole, 176.  
Laurin, Paulette, 176.  
Laurin, Suzanne, 176.  
Lauzon, père, 105.  
Laverdure, Moïse, 245.  
Lavigne, Appoline, 199.  
Lavigne, Germain, 199.  
Laviolette, Marie-Paule, 173.  
Leblanc, A., 52.  
Leblanc, Zéphyr, 81.  
Lebrun, 37.  
Lebrun, Guy, 198.  
Lebrun, Lucienne, 197.  
Lebrun, Roland, 197.  
Leclair, John, 81.  
Leclerc, Dina, 117.  
Leclerc, Gilbert, 117.  
Leduc, Charles, 21.  
Leduc, Joseph, 245.  
Legault, J., 51.  
Legault, Napoléon, 81.  
Legault, T., 51.  
Lehigh, 231, 232, 233.  
Lemieux, Blanche, 167.  
Lemieux, L., 51.  
Lepage, Charles, 18.  
Leroux, F.-X., M<sup>me</sup>, 114.  
Lesage, Raymond, 200.  
Lessard, Henri, 117.  
Lesueur, Ernest A., 234.  
Létourneau, dame, 139.  
Limoges, 69.

- Limoges, Guy, 220.  
Lord, C. W., 51.  
Lorne, marquis de, 30.  
Louise, princesse, 30.
- Macdonald, C. A., 125.  
Macdonald, John A., 30.  
MacFarlane, pasteur, 210.  
Mackay Wright, W., 51.  
Maheu-Potvin, Aurore, 192.  
Major, Charles, 131, 231.  
Marcil, Charles, 50.  
Marcil, Falconio, 245.  
Marcil, Rosa, 245.  
Marie-Antoinette, reine, 126.  
Marion, Jos., 52.  
Marion, Joseph, 104.  
Marston (échevin de Hull), 45.  
Marston, G. J., 51.  
Martel, Joseph, 124.  
Martin, Norbert, 228, 229,  
230, 231..  
Martin, veuve, 233.  
Mathias, frère, 51.  
Mauger, Nicole, 84.  
McCallum, Alex, 108.  
McCann, Louis, 237, 241.  
McGill, Anthony, 234.  
McGlashan, Rodrigue, 221.  
McLean, 170.  
Ménard, J. B., 51.  
Merryweather, 103.  
Michaud, Colette, 13.  
Michaud, Roland, 13, 181,  
193, 215.  
Milks, Ida C., 245.  
Miron, Paul, 102, 118.  
Moffet, Flavien, 41.  
Moncion, Thomas, 192, 205.  
Montcalm, général, 10.  
Moore, David, 51.  
Moquin, Amédée, 117.  
Moquin, Jeanne, 90, 93.  
Morin, Raymond, 220.  
Mullock, William, 96.  
Myre, Barnabé, 214.
- Nault, Jacques, 175, 176.  
Nolan, 82.  
Normand, André, 198, 221.  
Normand, Daniel, 221.  
Normand, Pierre, 221.
- Ouellette, F., 51.  
Ouellette, Moïse, 49.  
Ouellette, Z., 51.  
Ouimet, J. A., 167.
- Pagé, Napoléon, 34, 52, 69,  
70, 71, 73.  
Papillon, 132.  
Paquet (docteur), 230.  
Paquette, André, 215, 216.  
Paquette, E., 205.  
Paquette, Émile, 171, 172,  
174.  
Parent, Antonin, 204, 205.  
Parent, Diane, 205.

- Parent, Georges, 205.  
 Pariseau, A., 51.  
 Parisien dit Léger, Charles, 50.  
 Patry, Jules, 192.  
 Patton, Eva, 225.  
 Patton, John, 224, 225, 226.  
 Patton, Myrtle, 225, 226.  
 Patton, Samuel, 224, 225, 226.  
 Payment, Léon-Eugène, 168.  
 Payment, Thomas, 114.  
 Périard, Octavie, 84.  
 Perry, Alfred, 20, 32, 33, 37, 49, 82, 103.  
 Peterson, M<sup>me</sup>, 196.  
 Pharand, Jean-Baptiste, 78.  
 Philion, 78.  
 Piché, Joseph, 236, 238.  
 Pigott, Jean, 193.  
 Plutarque, 9.  
 Poitras, Roger, 185, 189.  
 Potvin, 137.  
 Poulin, Thomas, 208.  
 Power (sénateur), 125.  
 Presseau, 80.  
 Prévost (vicaire), 46.  
 Proulx, T. U., 51.  
 Provost, Pierre, 74, 76, 79, 134, 138, 140, 143.  
 Prowse (sénateur), 125.  
 Prud'homme, Léa, 228, 230.  
 Pumple, William, 114.  
 Renaud, Joseph, 245.  
 Renaud, Xavier, 164.  
 Repentigny, Magloire de, 130, 163, 165.  
 Reynolds, 139.  
 Richard, 80.  
 Richard, Clémentine, 119.  
 Richard, Émélie, 200, 201.  
 Richer, Damien, 52.  
 Richer, François-Xavier, 38.  
 Richer, Isaïe, 68, 85.  
 Riel, Louis, 68.  
 Robert, Adrien, 222.  
 Robinson, dame, 91.  
 Rocheleau, Gilles, 190.  
 Rochester, J., 51.  
 Rochon, Alfred, 26, 39, 40, 44, 235.  
 Rocque, Raymond, 204.  
 Roger (échevin d'Ottawa), 45.  
 Ronald, 75.  
 Ross, veuve, 35.  
 Rossignol (lieutenant), 205.  
 Rouleau, Calixte, 21, 49.  
 Routhier (grand vicaire), 40.  
 Roy, Alfred, 174.  
 Roy, Jean-Maurice, 13.  
 Roy-Goyette, Catherine, 29.  
 Sabourin, Barnabé, 27.  
 Sabourin, Willie, 241.  
 Saint-Denis, Luc, 215, 216.  
 Saint-Denis, Rose, 235, 238.  
 Saint-Jean, Eugène, 167.

- Saint-Jean, T., 52.  
Saint-Jules, J.-B., 51.  
Saint-Laurent, Claude, 187.  
Saint-Louis, William, 228, 230.  
Saint-Martin, 235, 237.  
Saint-Martin, Aldéa, 238, 245.  
Saint-Martin, David, 39, 40.  
Saint-Martin, M<sup>me</sup>, 40.  
Sainte-Marie, Joseph, 79.  
Sainte-Marie, Louis, 245.  
Sauvageau, S., 51.  
Sawyers (échevin d'Aylmer), 102.  
Scharf, J., 113.  
Scissons, Constance, 94.  
Scott, F., 51.  
Scott, John, 108.  
Scott (sénateur), 125.  
Scott, William Francis, 75.  
Séguin, Joseph, 51.  
Séguin, M<sup>lle</sup>, 242.  
Séguin, Téléphore, 229, 230.  
Servant, Antoine, 235, 237, 238.  
Seylas, pasteur, 236.  
Shorter, G. W., 115.  
Simmes (échevin d'Aylmer), 102.  
Sincennes, Jacques, 219.  
Smith, Francis, 46.  
Smith, J. Groove, 56.  
Soucy, Jacques, 13, 215.  
Soucy, Wilfrid, 185.  
Soulière, Aimé, 99.  
Soulière, Eugène, 99.  
Soulière, Fabien, 99, 106.  
Stewart, J., 234.  
Stone, Robert, 56.  
Strathcona, baron de, 111.  
Sylvain, Louis-Philippe, 89.  
Taillon, L. O., 105.  
Tassé, J., 51.  
Tessier, Alphonse, 144, 145, 146, 180, 249.  
Tessier, E., 51.  
Tessier, Émile, 172.  
Tessier, Georges, 72, 79, 104, 136, 144, 157, 236.  
Tremblay, Dolphis, 240.  
Tremblay, famille, 197.  
Tremblay, Michel, 104.  
Trudel, D., 245.  
Trudel, Isaïe, 102.  
Tupper, R. L., 28.  
Vaillancourt, J., 51.  
Vallières, Barthélémi, 39.  
Viau, Laurier, 200.  
Viau, Simone, 200.  
Viau, Théophile, 43.  
Victoria, reine, 49, 51.  
Villemaire, Jean-Baptiste, 38.  
Villeneuve, Maurice, 200.  
Villeneuve, Napoléon, 88.

- Watson, pasteur, 112.  
Walsh, Joseph, 79.  
Watson, Jack, 164.  
Wells, Jessie, 245.  
Whelan, Réginald, 228.  
White, James, 126, 128.  
Wright, Alonzo, 30, 51.  
Wright, C. B., 51.  
Wright, C. M., 71.  
Wright, famille, 223.
- Wright, George, 97.  
Wright, Nancy Louisa, 108.  
Wright, Philemon, 15, 16, 58,  
66.  
Wright, Ruggles, 51.  
Wright, Sarah Rosina, 97.  
Wright, Tiberius, 66.
- Young (capitaine), 51.

---

# Liste des illustrations

---

## DESSINS

- |                          |    |
|--------------------------|----|
| 1. Pompe <i>Victoria</i> | 17 |
| 2. Porteur d'eau         | 22 |

## PHOTOGRAPHIES

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Le « feu de Sabourin »  | 151 |
| 2. Partie de la ville de Hull incendiée par le « feu de Sabourin » | 151 |
| 3. La brigade de pompiers Jacques-Cartier en mai 1890              | 152 |
| 4. Pompiers volontaires de la E.B. Eddy au XIX <sup>e</sup> siècle | 152 |
| 5. Le « Grand Feu » de 1900, vu d'Ottawa                           | 153 |
| 6. Le « Grand Feu » de 1900, vu du <i>Flat</i>                     | 153 |
| 7. Le chemin d'Aylmer, peu après le « Grand Feu »                  | 154 |
| 8. La E.B. Eddy, peu après le « Grand Feu »                        | 154 |
| 9. L'endroit où le « Grand Feu » a commencé                        | 155 |
| 10. La rue Main, après le « Grand Feu »                            | 155 |

11. La rue Main, après le « Grand Feu »	156
12. Le centre-ville de Hull, après le « Grand Feu »	156
13. La brigade de pompiers de Hull, après le « Grand Feu »	157
14. La brigade de pompiers de Hull, vers 1903	157
15. Fabrique de la Wright Wall Plaster Factory, après l'explosion du 8 mai 1910	158
16. Maison, après l'explosion du 8 mai 1910	158
17. Maisons de la rue Chaudière, après l'explosion du 8 mai 1910	158
18. La caserne de pompiers n° 3, en 1911	159
19. Les brigades de pompiers et de police de Hull, en 1911	159
20. Le Service d'incendie de Hull, en 1916	160
21. Le poste de pompiers de la rue Leduc, vers 1920	160
22. Incendie du tablier du pont Interprovincial, en 1946	161
23. Incendie d'un commerce, rue Eddy, en 1962	161
24. Incendie, rue Notre-Dame, à l'hiver 1963	162
25. Incendie du marché d'alimentation A.L. Raymond, en 1964	162
Annexe I	
« L'Incendie de Hull. Complainte »	256

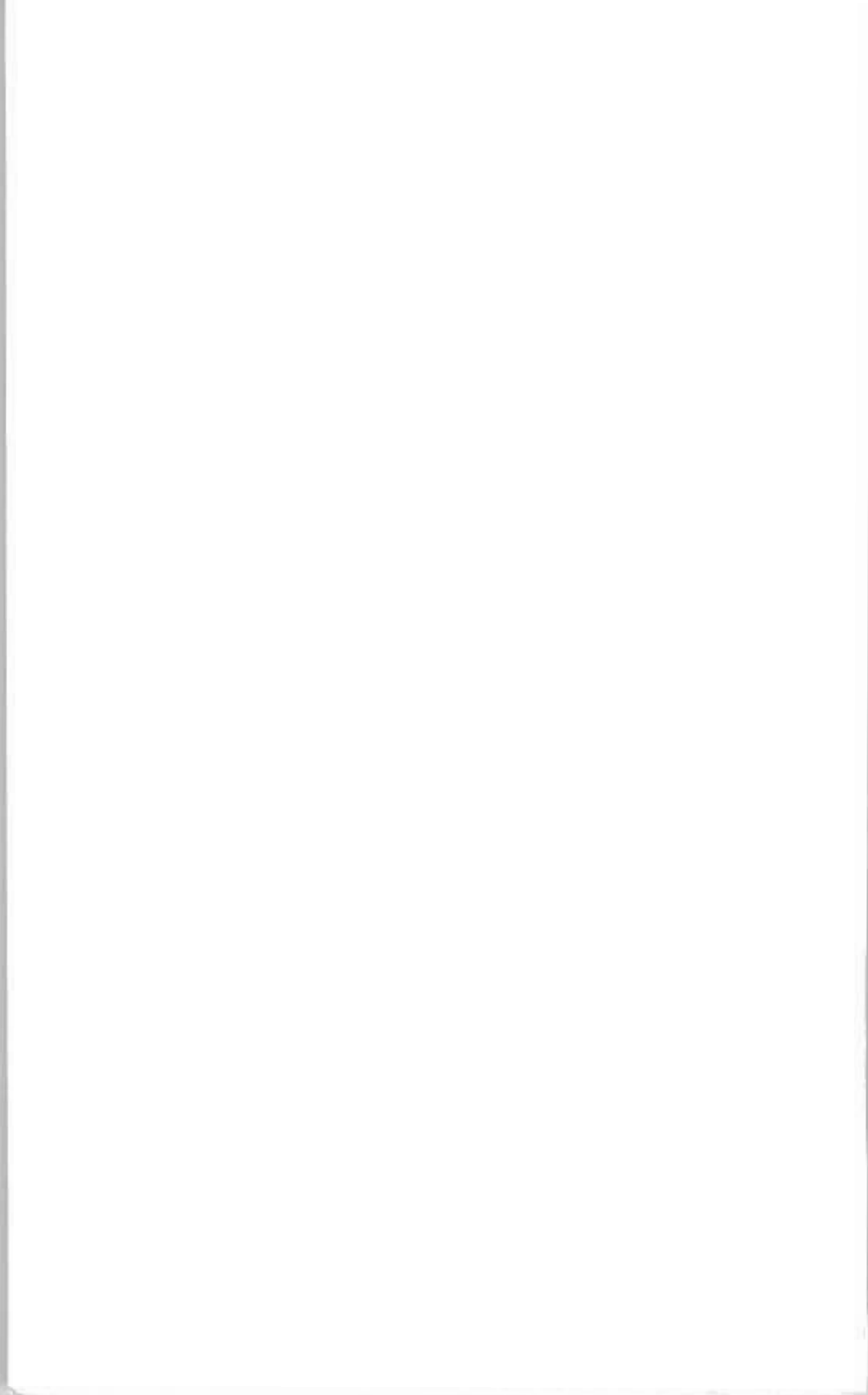
---

## Liste des plans

---

Plan 1	Le « Feu de Sabourin »	53
Plan 2	Le « Feu du marché » et le « Feu de Landry »	54
Plan 3	Le « Grand Feu » de 1900	121



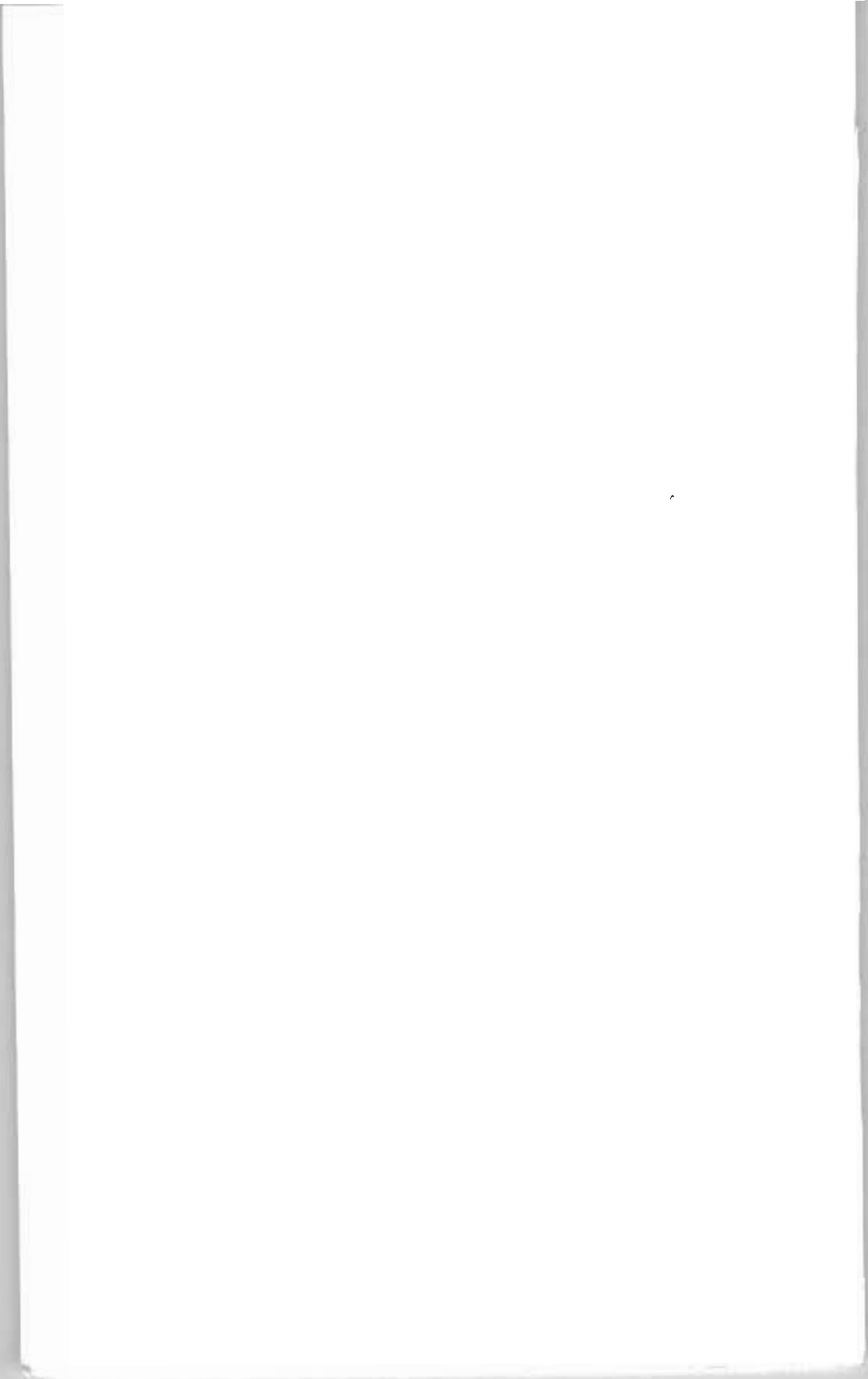


---

## Liste des tableaux

---

Tableau I	
Matériaux des bâtiments hullois	58
Tableau II	
Le « Grand Feu » en statistiques	114
Tableau III	
Victimes des incendies par décennie (1880-1990)	177
Tableau IV	
Victimes par incendie, de 1880 à 1997	177
Tableau V	
Victimes par groupe d'âges, de 1880 à 1997	178
Tableau VI	
Répartition mensuelle des victimes, de 1880 à 1997	178
Tableau VII	
Facteurs d'incendie	180



---

# Table des matières

---

Introduction	9
1. Une ville en péril	15
2. Prélude au Grand Feu	55
3. Le Grand Feu	87
4. Les dernières conflagrations	123
5. Les grands drames humains	163
6. Des héros, des hommes et des femmes	195
7. Les explosions	223
Conclusion	247
Annexes	
I. « L'Incendie de Hull. Complainte »	255
II. Les principaux incendies dans l'histoire de Hull, 1808 à aujourd'hui	259
III. Liste alphabétique des victimes des explosions et des incendies de Hull, 1808 à aujourd'hui	267
IV. Héros, héroïnes et sauveteurs	287
V. Noms anciens et actuels des rues et des lieux de Hull	299

Bibliographie	307
Index des noms de personnes	317
Liste des illustrations	327
Liste des plans	329
Liste des tableaux	331



Vents d'Ouest

La ville de Hull a subi une dizaine de conflagrations au cours de son histoire dont deux ont failli la rayer de la surface de la terre. D'autres incendies ont détruit avec une régularité étonnante ses usines, ses gigantesques cours à bois ainsi que ses maisons « en bois Papillon ».

L'auteur explore les causes et les répercussions des incendies de Hull tout en racontant les souffrances de la population et les exploits de ceux qui, au risque de leur vie, ont secouru leurs semblables. *Une ville en flammes* rappelle ce temps pas si lointain où Hull, alors capitale mondiale des allumettes, avait la réputation d'être une véritable « fabrique à feu ».

« Raymond Ouimet pose sur l'histoire un regard de conteur [...] un regard d'homme sensible à la misère humaine, qui veut faire en sorte que les générations se souviennent [...] très émouvant. » Chantal TURCOTTE, *Zone Outaouais*.

« Une recherche vraiment incroyable. » Danielle GRENIER, Radio-Canada, CBOF-Bonjour.

*Né à Hull où il a été conseiller municipal pendant neuf ans, Raymond Ouimet est rédacteur à la fonction publique fédérale. Passionné d'histoire et de généalogie, il est l'auteur de deux autres ouvrages dont Histoires de cœur insolites.*

Illustration Photographie des ruines du Palais de Justice et du bureau de poste de Hull, 1900



9 782921 603621